

Évaluation du portefeuille de projets du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (2015-2019)

Rapport final

30 décembre 2019

Équipe d'évaluation :

- Fernanda Faria (cheffe d'équipe)
- Belén Díaz (spécialiste genre et consolidation de la paix)
- Guy Oscar Toupko (consultant local)



TABLE DES MATIÈRES

Acronymes.....	4
Sommaire exécutif	6
1 Introduction	1
2 Objectifs et portée de l'évaluation	1
3 Méthodologie de l'évaluation	4
4 Contexte.....	9
4.1 Contexte politique	9
4.2 Contexte socio-économique	10
4.3 Genre	11
4.4 Situation sécuritaire et réconciliation nationale	11
5 Bref aperçu de l'engagement du PBF en Côte d'Ivoire	13
5.1 Évolution des domaines prioritaires du PBF	13
5.2 Transition de l'ONUCI.....	14
5.3 Structures décisionnelles, de coordination et de suivi du PBF en Côte d'Ivoire	14
6 Principaux constats par critères d'évaluation	15
6.1 Pertinence	15
6.2 Efficience	17
6.3 Efficacité et Impact	19
6.4 Durabilité.....	32
6.5 Genre	34
6.6 Coordination et suivi du PBF	37
7 Effets catalytiques, bonnes pratiques et leçons.....	42
7.1 Effets catalytiques	42
7.2 Bonnes pratiques	43
7.3 Leçons	44
8 Conclusions	44
9 Recommandations	46
10 Annexes	49
Annexe 1 : Termes de Références	49
Annexe 2 : Calendrier de l'évaluation.....	59
Annexe 3 : Bibliographie	60
Annexe 4 : Matrice d'évaluation et modules d'analyse thématique	64
Annexe 5 : Grilles des résultats et indicateurs stratégiques des projets PBF dans le PP2 et le PACoP	74
Annexe 6 : Fiches d'Analyse des Projets	92
Annexe 7 : Plans des Missions	129
Annexe 8 : Liste des personnes interviewés.....	134
Annexe 9 : Comparaison des résultats des enquêtes de perception de 2016 et 2019 dans les zones ciblées par le PBF en Côte d'Ivoire	139
Annexe 10 : Équipe d'évaluation	142

Liste des Tableaux

Tableau 1: Projet PBF à évaluer par axes prioritaires du PP2 et du PACoP et les partenaires de mise en œuvre.....	2
Tableau 2: Méthodes et outils pour l'analyse de données.....	5
Tableau 3: Nombre de réunions et intervenants rencontrés	8
Tableau 4: Domaines prioritaires du PP1, PP2 et du PACoP	13
Tableau 5 : Avantages potentiels du système informatisé de suivi-évaluation du PBF en Côte d'Ivoire (Ruche).....	39

Liste des Figures

Figure 1: Calendrier, modalité, durée et prolongations des projets du PP2 et du PACoP	3
Figure 2: L'investissement total prévu par axe prioritaire du Plan Stratégique du PBF 2017-2019 en Côte d'Ivoire (en millions d'USD)	4
Figure 3 : Couverture géographique du PBF (PP2 et PACoP 2017) et régions visitées par la mission d'évaluation	7
Figure 4: Évolution du contexte politique en Côte d'Ivoire (1999-2019)	9
Figure 5: Convergence géographique des projets PBF à Guiglo	31
Figure 6: Convergence géographique des projets PBF à Bouaké	32
Figure 7: L'Espace amis des femmes.....	36
Figure 8: Mobilisation de ressources financières dans le cadre du PACoP.....	41

Remerciements

L'équipe d'évaluation tient à remercier la gestionnaire de l'évaluation du PBSO à New York, Mme Simona Santoro ; le Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire, Mme Raluca Eddon et M. Fabrice Konan pour l'appui porté pendant l'évaluation et facilitation et des missions dans le pays ; les Agences et partenaires nationaux et internationaux pour leur appui dans l'organisation et/ou facilitation des rencontres sur le terrain et leur disponibilité à recevoir l'équipe ; M. Désiré Kouadio qui nous a conduit sur les routes de la Côte d'Ivoire et a partagé sa connaissance de l'histoire et culture du pays ; ainsi que tous ceux à New York, en Côte d'Ivoire et ailleurs qui nous ont accordé une partie de leur temps pour discuter du PBF et de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Disclaimer

Des avis exprimés dans ce rapport représentent uniquement les points de vue des auteurs. Ils n'engagent pas KonTerra, le PBSO ou le Système des Nations Unies en Coté d'Ivoire.

Acronymes

AFJCI	Association des Femmes Juristes de la Côte d'Ivoire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BAD	Banque Africaine de Développement
CDVR	Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation
CNDHCI	Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire
ComNat-ALPC	Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat-ALPC)
CONARIV	Commission Nationale pour la réconciliation et de l'indemnisation des Victimes
CPC	Comité de Pilotage Conjoint
CSC	Convention de la Société Civile
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DGAT	Direction Générale de l'Administration du territoire
DPPA	Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (Nations Unies)
ENA	École Nationale d'Administration (de la Cote d'Ivoire)
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	Forces de Sécurité ou 'corps habillés' (Côte d'Ivoire)
GYPI	Initiative pour la promotion de la jeunesse et l'égalité des sexes (Gender and Youth Promotion Initiative)
GoCI	Gouvernement de la Côte d'Ivoire
IRF	Immediate Recovery Facility
JICA	Agence japonaise de Coopération internationale
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MEMIS	Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MJDH	Ministère de la Justice, Droits de l'homme et Libertés publiques
MSCSP	Ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la Pauvreté
NU	Nations Unies
NUNO	Organisations bénéficiaires hors système des Nations unies
OIM	Organisation Internationale des Migrations
ONG / ONGI	Organisation Non-Gouvernementale / Internationale
ONUCI	Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUFEMMES	Agence des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes
OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale
PACoP	Programme d'appui à la consolidation de la paix
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PBSO	Bureau des Nations Unies pour l'appui à la consolidation de la paix
PIB	Produit internet brut
PNCS	Programme National de Cohésion Sociale
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP1 / PP2	Plan prioritaire pour la consolidation de la paix (phase 1 / phase 2)
PRF	Peacebuilding Recovery Facility
QE	Questions d'évaluation
BRC	Bureau du Coordinateur Résident
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
RUNO	Agence bénéficiaire des NU (Recipient United Nations Organization)
S&E	Suivi & évaluation
SNU	Système des Nations Unies
UE	Union européenne
UNCT	Équipe pays des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VSBG/VBG	Violences sexuelles basées sur le genre / Violences basées sur le genre

Sommaire exécutif

1 Le contexte de la Côte d'Ivoire et des interventions du PBF

SE01. Depuis la fin des années 90, la Côte d'Ivoire a connu une succession de crises politico-sécuritaires, la partition du pays en deux zones pendant près d'une décennie, des périodes de contestation sociale et de violences qui ont entamé les performances de l'économie nationale, les fonctions régaliennes de l'État et les capacités de l'administration, et qui se sont traduites par des violations massives des droits de l'homme, y compris de violences sexuelles en particulier contre les filles et les femmes. La compétition et l'instrumentalisation politique, l'un des principaux déclencheurs de violences, reste une préoccupation majeure surtout à l'approche des élections de 2020, surtout que les facteurs sous-jacents de tensions et de conflictualité demeurent et dans certains cas tendent à s'aggraver.

SE02. C'est notamment le cas du foncier qui est à la base de tensions et conflits intra et intercommunautaires qui déchirent le tissu social et entament la cohésion sociale, ainsi que de conflits transfrontaliers et avec l'État. L'exploitation illégale de ressources minières, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, la pauvreté qui touche près de la moitié de la population malgré les bons indicateurs macro-économiques, la question identitaire (le concept de l'« ivoirité ») dans un contexte de forte pression démographique et migratoire (interne et régionale) constituent d'autres sources de conflit. La crise des chefferies fragilise les systèmes locaux de gestion des conflits. Il est à noter que la majorité de la population a moins de 25 ans et que les jeunes et les femmes restent le plus souvent en marge des bénéfices de la croissance économique et des processus décisionnels. Malgré une amélioration de la situation sécuritaire et la volonté politique affichée par le Gouvernement d'adresser les facteurs de conflits et les fractures entre les populations et face à l'État, le sentiment d'impunité et le manque de confiance dans la justice ivoirienne demeurent très présents, tout comme la contestation de l'autorité de l'État dans certaines parties du pays, en particulier à l'ouest.

SE03. La Côte d'Ivoire est un pays prioritaire pour la Commission de Consolidation de la Paix des NU. Le PBF y avait investi en fin novembre 2019 plus de 55 millions d'USD depuis 2008 pour aider à la stabilisation et à la consolidation de la paix. Le pays est aussi un cas pilote de l'Agenda onusien pour la consolidation et la pérennisation de la paix, étant souvent considéré un exemple de succès dans la transition du maintien vers la consolidation de la paix.

Tableau SE1 : Projets couverts par l'évaluation et partenaires d'exécution

Titre du projet	Organisations
Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire - Phase II (2013-2015, élargi jusqu'en 2018)	
PBF/PRF/B-3 (Programme 1) : « Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire »	PNUD, ONU Femmes, UNESCO
PBF/PRF/A-3 (Programme 2) : Programme « Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire »	UNFPA, PNUD, FAO, ONU Femmes
PBF/PRF/E-2 (Projet État civil) : « Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire »	UNICEF, UNHCR, UNFPA
PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : « Appui à la planification, à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire »	PNUD/ Unité de Coordination
Programme d'appui à la consolidation de la paix - PACOP (2017-2019)	
PBF/IRF/168 (Projet Femmes médiatrices) : "Appui à la contribution des femmes et des jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations"	ONU Femmes, UNICEF
PBF/IRF/156 (Projet SWEEP) : "Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest"	CARE International
PBF/IRF/162 (Projet Transfrontalier) : Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale	PNUD, OIM
PBF/IRF/199 (Projet pérennisation des outils de prévention) : Appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion des conflits en Côte d'Ivoire	UNFPA, PNUD,
PBF/IRF/200 (Projet sécurité communautaire) : "Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire"	PNUD
PBF/IRF/196 (Projet Jeunes) : Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire	UNICEF, PNUD, UNESCO, UNFPA

SE04. L'évaluation du portefeuille PBF en Côte d'Ivoire s'est déroulée de septembre à décembre 2019. Elle porte sur les dix projets indiqués dans le tableau SE1, d'un total de seize projets financés jusqu'à présent par le PBF, dans le cadre du suivi du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (PP2 2013-2015, prorogé jusqu'en 2018) et du Programme d'appui à la consolidation de la paix 2017-2019 (PACoP), qui visait à accompagner le pays dans sa phase de transition du maintien vers la consolidation de la paix. Ces projets s'inscrivent ainsi dans la continuité des interventions précédentes du PBF et dans l'appui à la transition de la mission de maintien de la paix de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) clôturée en juin 2017, vers la consolidation des acquis et de la paix dans le pays. Les projets du PACOP en particulier adressent des défis résiduels identifiés de façon conjointe par l'ONUCI, le Gouvernement ivoirien, l'équipe pays des Nations Unies et des bailleurs.

2 Les objectifs de l'évaluation

SE05. L'objectif principal de l'évaluation est de fournir une appréciation globale et indépendante de la **valeur ajoutée**, des **résultats** et des **impacts** du portefeuille du PBF en Côte d'Ivoire de 2015 à 2019, y compris les effets catalyseurs et la contribution du PBF à la transition. Ces interventions sont par ailleurs analysées à la lumière des critères d'évaluation de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité**, ainsi que ses structures de gouvernance et de coordination et suivi en Côte d'Ivoire, et comprennent une analyse de l'intégration des questions de genre. Le but de l'évaluation était aussi d'identifier des lacunes ou défis qui subsistent en matière de consolidation de la paix, ainsi que des bonnes pratiques et des enseignements. Ceci dans le but de formuler des recommandations et de contribuer à informer la prise de décision sur d'éventuels appuis et approches futures du PBF en Côte d'Ivoire et possiblement ailleurs.

3 La méthodologie

SE06. La collecte de données s'est focalisée primordialement sur la récolte de témoignages et

évidences qualitatives de changements, en plus des données (quantitatives et qualitatives) fournies par la revue documentaire (documents stratégiques et de projets, analyses de contexte, évaluations, études de perceptions existants) et des entretiens semi-structurés et des focus groupes. Deux missions de terrain (2-16 octobre ; 18-22 novembre 2019) ont eu lieu à Abidjan, à l'Ouest, au Centre et au Nord du pays. La sélection des sites s'est basée sur i) le nombre et la durée des interventions du PBF dans la zone, ii) la pertinence du contexte pour des interventions de consolidation de la paix et iii) la disponibilité des partenaires pour recevoir et appuyer la mission.

SE07. L'équipe a collecté et triangulé les points de vue et les expériences d'un large éventail d'intervenants, nationaux et internationaux, de mise en œuvre et partenaires (au niveau central, régional et local/communautaire), institutionnel et de la société civile, bénéficiaires et des acteurs externes aux projets. La dimension du 'changement le plus significatif' a été intégrée dans les entretiens et les discussions de groupe. Les principes de 'do no harm' et de 'conflict-sensitivity' ont informé l'approche et la conduite de l'équipe d'évaluation.

SE08. Les principaux outils qui ont guidé la collecte de données sont la matrice d'évaluation et des modules d'analyse sur les trois grands thèmes de l'engagement du PBF en Côte d'Ivoire : le rétablissement de la confiance entre l'État et les populations, le renforcement de la cohésion sociale, et le cadre de transition de ces appuis. L'analyse de la cohérence entre les théories du changement (TdC) au niveau du portefeuille et des projets correspondants, des études de cas axés sur les synergies entre interventions et des fiches d'analyse par projet ont complété ces outils.

4 Les principaux constats par critères et volets de l'évaluation

4.1 Pertinence

QE1. *Quelle a été la pertinence des portefeuilles PBF (2015-2019) face aux principaux vecteurs de conflit et aux besoins en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, compte tenu de l'évolution du contexte ivoirien depuis 2015 ?*

SE09. Les projets sont bien ancrés dans la connaissance du contexte et ciblent les zones géographiques les plus affectées par le conflit, sans pour autant vouloir s'attaquer directement aux principaux vecteurs complexes de la conflictualité en Côte d'Ivoire qui requièrent des actions en profondeur et à long terme. Les projets répondent à des besoins et défis identifiés de façon conjointe par le Gouvernement et les Nations Unies pour la consolidation de la paix, qui sont partagés aussi par d'autres bailleurs. Ils sont ainsi alignés sur les objectifs des NU dans le pays et sur les politiques et priorités nationales. La pertinence des sujets et approches est incontestable face au contexte et dans leur logique d'intervention, qui vise primordialement à renforcer la résilience des populations aux vecteurs de conflit. Les interventions visaient surtout à renforcer les capacités des différents acteurs nationaux (au niveau institutionnel et communautaire) et les mécanismes de dialogue et d'alerte précoce pour prévenir et gérer les tensions (inter et intracommunautaires et/ou avec l'État), renforcer la cohésion sociale et la confiance des populations dans les institutions étatiques et l'administration. Les bénéficiaires et autres intervenants interrogés estiment ces interventions toujours pertinentes.

SE10. Le financement du PBF a permis d'assurer (et rassurer de) la continuité d'une part des interventions des NU dans le domaine de la consolidation de la paix après la clôture de

l'ONUCI, tout en restant dans le cadre du mandat de l'UNCT. L'appui du PBF était globalement réaliste par rapport aux ressources et capacités du système des Nations Unies dans le pays.

4.2 Efficience

QE2. Dans quelle mesure le financement du PBF de 2015 à 2019 a-t-il été mis en œuvre de manière flexible, en temps utile et à un coût raisonnable ?

SE11. Le PBF est apprécié comme source de financement complémentaire et notamment parce qu'il fait travailler ensemble les Agences des Nations Unies. La flexibilité du PBF est également un atout, notamment pour adapter la formulation des projets à l'évolution du contexte et des besoins émergents, même si ces procédures sont jugées lourdes pour un instrument qui se veut flexible.

SE12. Les interventions ont connu des retards fréquents (80% sur la totalité). Dans 20 pour cent des cas, il a fallu reformuler les projets pour répondre à des besoins émergents du contexte (2 sur les 10 projets de l'évaluation); 20 pour cent ont fait l'objet de prolongation sans coûts additionnels et dans 40 pour cent des cas, le démarrage des projets a été reporté de trois mois. Quelques activités n'ont pas pu se réaliser par manque de fonds (ou en raison d'une planification peu réaliste) ou parce que des préalables aux activités n'étaient pas remplis (par exemple, des publications tardives ou du retard dans la mise en place de structures institutionnelles à appuyer par les projets). Malgré les difficultés, le taux de réalisation des projets est globalement élevé (le taux d'exécution du PP2 est de 96 pour cent).

SE13. Le partenariat avec les acteurs nationaux (institutionnels, autorités locales et société civile) est très présent dans le PBF, tel qu'exigé par les lignes directrices du PBF, et une valeur ajoutée du PBF. Cependant, les changements fréquents de leadership politique au niveau des Ministères sectoriels engendrent aussi parfois des retards et obligent les Agences à réinitialiser l'engagement institutionnel.

4.3 Efficacité et Impact

QE3. A quel point les projets PBF depuis 2015 ont-ils atteints les résultats escomptés et quel impact cela a eu sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

SE14. D'une manière générale, les constats sur les résultats et les effets des interventions du PBF sont positifs. Les avancées sont, pour la plupart, conformes aux cibles des indicateurs de résultats et des effets sont perceptibles à plusieurs niveaux dans les zones d'intervention des projets. Des interventions du PBF ont notamment contribué à une baisse du niveau de conflictualité dans les zones où il y a des cadres actifs de dialogues entre populations, l'administration locale et les forces de sécurité, avec des effets aussi au niveau de la confiance des populations face aux forces de l'ordre, selon l'étude de perception du PBF de 2019 dans les zones d'interventions des projets (passée de 52% en 2016 à 72 pour cent en 2019).

SE15. Le constat est similaire en termes de contribution pour la cohésion sociale et l'augmentation de la résolution de conflits par voie administrative. Bien que les pressions restent constantes, les données collectées font état d'une amélioration de la cohabitation entre groupes de différentes ethnies dans les zones où il y a eu un renforcement des dialogues sociocommunautaires, des capacités des acteurs institutionnels et de la société

civile, la mise ne place de systèmes de veille/alerte précoce et des actions de sensibilisations (au civisme, au dialogue, à la solidarité). La complémentarité des différentes actions du PBF aurait aussi contribué à la tenue d'élections plutôt apaisées (en 2015, 2016 et 2018) et au développement de politiques et plans d'actions qui devraient permettre de consolider ces acquis (la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide ; la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020 ; la revue du Plan National de Cohésion Sociale 2016-2020; la loi de programmation de la défense et de la sécurité intérieure).

SE16. L'équipe d'évaluation a recueilli plusieurs témoignages de changements au niveau du comportement de bénéficiaires, notamment d'ex-combattants, et de l'image des jeunes et des femmes auprès de leurs communautés et des acteurs institutionnels. Plusieurs projets PBF ont investi dans des initiatives inclusives de dialogue et de consolidation de la paix et dans l'autonomisation des femmes et des jeunes, ce qui a contribué à ces changements.

SE17. La mission a par ailleurs observé de nettes différences de capacités pour la prévention des conflits et la cohésion sociale entre acteurs locaux qui ont bénéficié d'un accompagnement soutenu (depuis au moins le PP2) et les bénéficiaires de zones d'interventions plus récentes du PBF (Guiglo vs Korhogo). Les effets cumulatifs des interventions du PBF (et autres) sont assez évidents. La cohérence interne et la convergence géographique des projets PBF ont permis de capitaliser sur les mêmes structures et mécanismes existants pour mener des activités complémentaires, connecter différents acteurs locaux, et développer et consolider les capacités locales, ce qui a permis de multiplier ou pour le moins consolider les effets des interventions individuelles de chaque projet.

SE18. Par contre, les résultats du PBF sont plutôt mitigés, peu visibles ou les appréciations sont assez divergentes au sujet du désarmement qui reste un facteur d'insécurité (et plus globalement le Désarmement, Démobilisation et Réintégration/DDR et la Réforme du secteur de la sécurité/RSS), de la justice transitionnelle et des réparations. Le sentiment d'impunité reste dominant.

4.4 Durabilité

QE4. Dans quelle mesure y a-t-il une appropriation effective des politiques et approches de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ainsi que les conditions, les capacités et les structures ou mécanismes pour assurer la continuité des bénéfices du PBF ?

SE19. L'ancrage des interventions du PBF au niveau des institutions de l'État (au niveau central et décentralisé) et le renforcement des capacités à favorisé l'appropriation par l'État de certaines politiques et initiatives appuyés par le PBF (les Comités Civilo-Militaires, les dialogues sociocommunautaires, les Gender desk au sein des forces de l'ordre). L'État ivoirien a fait preuve d'appropriation à travers sa contribution financière au PP2 à hauteur d'1,5 millions d'USD, la prise en charge de certains volets de la transition (notamment la DDR/RSS) et s'est engagé dans le PACoP. Ce dernier engagement n'avait pas encore été concrétisé au moment de l'évaluation. L'autonomisation et durabilité de certaines initiatives dépend cependant de la mobilisation de ressources financières nationales et externes (pas encore garanties à ce jour) et de capacités techniques et d'accompagnement des services de l'État, ainsi que de l'engagement politique et des bénéficiaires.

SE20. Le renforcement de capacités d'acteurs étatiques et de la société civile, les AGRs, les

sensibilisations ont favorisé leur implication, l'appropriation et, dans certains cas, l'autonomisation des bénéficiaires ou des initiatives. C'est le cas de l'intégration des modules de formation sur prévention et gestion de conflit et sur cohésion sociale dans le curricula de l'ENA ; ou encore de groupes de femmes et de démobilisés bénéficiaires d'AGR qui sont désormais financièrement autonomes, sont devenus des modèles et des relais de paix dans leur groupe ou communauté. Selon l'étude de perception de 2019 menée dans les zones des projets PBF, l'administration locale, les chefferies, les FDS et les femmes ont de bonnes capacités et jouent un rôle dans la prévention et la résolution de conflits. Il est légitime d'estimer que le PBF y a contribué.

4.5 Genre

QE5. Les principes de genre ont-ils été dûment pris en considération dans l'ensemble des portefeuilles du PP2 et du PACoP/PBF le long des différentes étapes de la conception au suivi et évaluation ?

SE21. Les principes de genre sont globalement bien intégrés dans tous les projets PBF en Côte d'Ivoire. La difficulté majeure réside dans la participation d'autant de filles que de garçons dans les activités des projets, en raison notamment de barrières sociales et du manque d'autonomisation des femmes/filles. Dans plusieurs cas, les femmes sont appelées par les autorités ou les chefferies à intervenir pour désamorcer des situations de tensions ou de conflits, au sein des familles ou des communautés, et pour sensibiliser les communautés à la tenue d'élections apaisées, à la prévention de conflits et à la cohésion sociale. Les femmes sont aussi représentées dans les cadres de dialogue locaux, y compris les CCM. Leur mobilisation, notamment dans le rapprochement entre et au sein des communautés, a fait de ces femmes des intervenants clés dans d'autres processus ou initiatives (en lien avec la santé maternelle, la déclaration des naissances et décès à l'État civil, en appui aux victimes de VBG, etc.). L'implication des femmes et des jeunes dans la politique reste cependant faible et fait face à plusieurs obstacles (notamment d'ordre culturel, socioéconomique, patronage).

SE22. Malgré les sensibilisations sur le genre, les droits de l'homme, la protection des enfants, la prévention des VBG et une nette amélioration de la collaboration entre la société civile et les autorités à cette fin, il n'y a pas une réduction significative des cas de VBG qui sont d'ailleurs rarement portés devant la justice formelle pour différentes raisons (les coutumes, le manque de confiance dans la justice, entre autres).

4.6 Coordination et suivi du PBF

QE6. Dans quelle mesure les mécanismes du PBF ont-ils été efficaces pour permettre au PBSO et aux partenaires de répondre de façon pertinente et en temps utile ?

SE23. Le Secrétariat PBF a apporté une valeur ajoutée en termes de communication sur le PBF (y compris à l'externe du SNU), d'accompagnement des Agences sur le processus et règles du PBF, et dans le suivi des projets. Malgré le processus participatif de priorisation des interventions du PBF et les critères définis dans les lignes directives du Fonds, la sélection, l'attribution des fonds et la définition du budget des projets PBF font cependant l'objet de forte compétition et de critiques de manque de transparence. Beaucoup d'Agences voient ainsi favorablement la séparation entre le poste de Coordonnateur Résident et le PNUD.

SE24. Le système informatisé de suivi-évaluation du PBF en Côte d'Ivoire (récemment mis en place en 2019 par le Secrétariat) devra permettre une meilleure analyse des effets du maillage et synergies entre les projets une fois pleinement opérationnel, bien que la collecte

d'évidences pour l'appréciation des impacts ou changements, individuels et cumulatifs des projets PBF, restera vraisemblablement un défi. La visibilité du financement PBF est par ailleurs faible face aux Agences de mise en œuvre.

EQ7. Dans quelle mesure les structures de gouvernance du PBF dans le pays ont-elles été efficaces pour atteindre les résultats escomptés ?

SE25. La composition du Comité de Pilotage Conjoint (CPC), qui réunit des représentants des institutions étatiques de la Côte d'Ivoire de la société civile ivoirienne, des bailleurs partenaires, du SNU et autres partenaires de mise en œuvre des projets PBF, est adaptée et inclusive. Son rôle est surtout de valider ce qui est discuté et proposé dans le Comité Technique d'Experts (CTE), d'assurer que l'information remonte aux acteurs politiques pour favoriser la coordination et la complémentarité des financements et interventions (nationales, PBF et autres). Le CTE assure le partage d'information et permet de renforcer l'ancrage institutionnel des projets. Il ne répond pourtant pas pleinement aux besoins de coordination ressentis, selon des partenaires de mise en œuvre interviewés.

EQ8. Dans quelle mesure l'interaction et la coordination entre agences des NU, partenaires externes et au sein de l'équipe pays des NU a contribué à la cohérence, l'efficacité et la durabilité de l'action des NU en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

SE26. La communauté internationale n'a pas une stratégie commune pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ni la même vision sur les priorités, malgré le partage de l'analyse sur certains domaines. Il y a néanmoins des complémentarités entre le PBF et des interventions d'autres bailleurs, ce qui devraient contribuer à consolider certains acquis et la durabilité des effets des interventions des uns et des autres. Le PACoP n'a pas joué le rôle voulu de cadre fédérateur pour la mobilisation de financements pour la transition, mais a tout de même permis d'initier les engagements coordonnés des bailleurs et des NU.

5 Effets catalytiques, bonnes pratiques et leçons

SE27. Les interventions du PBF en Côte d'Ivoire ont eu des **effets catalytiques** surtout en termes de : (i) **mobilisation de financements** additionnels auprès d'autres bailleurs, y compris grâce à leur effet démonstratif et aux résultats positifs obtenus qui assurent la continuité et le développement de certaines interventions (notamment l'État civil, l'appui aux activités de dialogue intercommunautaire, aux cliniques juridiques, à la police et aux postes transfrontaliers) ; (ii) d'**appropriation** par l'État qui institutionnalise et propage les mêmes approches à d'autres zones non ciblées par le PBF (le cas des dialogues socio-communautaires, socio-sécuritaires et les plateformes de veille) ; (iii) de **pilotage d'approches innovantes** (État civil, coopération transfrontalières, dialogues, réparations communautaires) ; et (iv) l'**autonomisation et pérennisation** d'initiatives/acteurs de la société civile outillés par les projets PBF.

SE28. Des **bonnes pratiques** du PBF incluent : (i) l'accent dans la prévention et la résilience des populations aux vecteurs de conflit, surtout que les principales causes de conflits en Côte d'Ivoire sont loin d'être maîtrisées et continuent d'évoluer ; (ii) la capitalisation, la continuité et les effets cumulatifs des interventions successives qui ont favorisé l'appropriation et des capacités susceptibles d'entraîner une autonomisation des bénéficiaires ; (iii) la complémentarité et les synergies au sein du PBF et du SNU, s'appuyant sur les mêmes structures et/ou mécanismes, travaillant avec différents acteurs et à différents

niveaux (national, local, communautaire) sur une étendue plus large du territoire afin de passer les mêmes messages ; (iv) l'approche participative des projets et l'ancrage dans les partenaires nationaux qu'a favorisé l'appropriation et la durabilité des capacités formées ; et (v) l'accompagnement de proximité (*mentoring*) des acteurs.

SE29. La Côte d'Ivoire a été à plusieurs niveaux une source de bonnes pratiques et de **leçons sur la transition**. Malgré le PBF, l'écart entre ONUCI et l'UNCT était trop large pour éviter un certain 'vide', tant en termes de mandat et de domaines d'action, que de ressources humaines et financières, d'expertises, de présence sur le terrain et par conséquent aussi de poids politique. Par ailleurs, la transition n'a pas été accompagnée d'un renforcement conséquent des capacités humaines et financières de l'UNCT. D'autre part, la réflexion conjointe sur comment alléger l'impact de la transition a obligé l'UNCT (et le GoCI) à penser des approches alternatives pour combler les inévitables gaps du départ de l'ONUCI.

SE30. L'attention des projets sur le **rôle des femmes et des jeunes** dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale leur a permis d'avoir un rôle et une voix. Malgré les difficultés et des attentes qui restent à concrétiser, cet aspect est l'un des plus significatifs pour beaucoup de bénéficiaires.

6 Conclusions et recommandations principales

Conclusions	Recommandations
a) Valeur ajoutée politique et stratégique du PBF	
C1. Malgré son poids financier et politique limité, le PBF a stabilisé quelque peu le choc de la transition et a surtout contribué à maintenir l'attention sur le domaine de la consolidation de la paix.	REC 1. Étaler la transition sur 3 ou 4 ans, voire faire un démantèlement davantage plus graduel des missions de maintien de la paix, avec une montée conséquente des capacités de l'UNCT et le transfert graduel vers le GoCI et la société civile selon leurs rôles et responsabilités respectifs.
C2. Le PBF a promu une vision partagée sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire au sein de l'UNCT et des synergies au sein du SNU, mettant à profit les expertises des Agences par le fait de les faire travailler ensemble.	REC 2. Garder la priorité sur la prérogative unique du PBF qui consiste à faire travailler ensemble les Agences du SNU. Environ deux tiers des projets des portefeuilles PBF devraient ainsi être mis en œuvre par les Agences et le restant par des ONG internationales, selon leur valeur ajoutée.
b) Rétablissement de la confiance État-populations et renforcement de la cohésion sociale	
C3. Le PBF a eu des impacts positifs dans le rapprochement entre l'État et les populations et la promotion de la cohésion sociale, mais ils restent surtout limités aux zones ciblées et aux acteurs qui ont eu un accompagnement continu.	REC 3. Appuyer au moins pour les deux ou trois ans à venir le déploiement et l'extension des cadres de dialogues aux villages et à d'autres zones pas encore ciblées, en capitalisant sur les structures/groupes plus expérimentées pour former et accompagner les nouvelles structures.
C4. Le contexte reste fragile. La pression des principaux vecteurs de conflits n'a pas diminué (au contraire), y compris les risques d'instrumentalisation politique. La plupart des défis résiduels identifiés dans la transition de l'ONUCI restent d'actualité.	REC 4. La crainte généralisée d'un retour aux violences lors des élections en 2020 offre l'unique opportunité de revenir sur les priorités de la consolidation de la paix avec les bailleurs et les autorités. Un Coordinateur Résident dans un rôle plus politique est aussi l'occasion pour renforcer le dialogue politique au niveau national et local.

c) Mise en œuvre, coordination et suivi du PBF en Côte d'Ivoire	
<p>C5. En général, le PBF a délivré les résultats attendus selon les ressources disponibles en fonction de la volonté politique et des capacités nationales pour s'approprier des approches, mécanismes et produits livrés. La durabilité des bénéfices des interventions reste, cependant, un défi important.</p>	<p>REC5. Vue les besoins de consolidation, le PBSO devrait appuyer la continuité de l'accompagnement en amont et après les élections de 2020 pour encore 2 ou 3 ans, en accordant une attention particulière au renforcement des capacités pour l'appropriation nationale, au <i>phasing out</i> et au transfert de rôles et de capacités des acteurs institutionnels et de la société civile, et à la consolidation des institutions, structures et mécanismes existants qui ont fait preuve de pertinence et d'efficacité.</p>
<p>C6. Le système informatisé de suivi-évaluation du PBF est trop récent pour apprécier sa plus-value. Si son potentiel se confirme (par exemple, l'analyse croisée des données et des synergies entre projets PBF et autres), il pourra apporter des évidences sur ce qui marche ou pas et pourquoi.</p>	<p>REC6. Finaliser l'insertion de l'ensemble des données sur le système de suivi et tester ses potentialités, selon les priorités de chaque Agence et partenaire pour l'analyse des résultats passés et pour la planification future. Faire un premier bilan du système à la fin de 2020.</p>

1 Introduction

1. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) des Nations Unies (NU), gestionnaire du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF), a commandé à la société KonTerra l'évaluation finale des portefeuilles de projets financés de 2015 à 2019 dans le cadre de la phase II du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire 2013-2015 (PP2), prolongé jusqu'en 2018, et du Programme d'appui à la consolidation de la paix 2017-2019 (PACoP). Les termes de référence de l'évaluation sont inclus en Annexe 1.

2. La Côte d'Ivoire est un pays prioritaire pour la Commission de Consolidation de la Paix des Nations Unies et l'un des deux cas pilote de l'Agenda onusien pour la consolidation et la pérennisation de la paix (*Sustaining Peace Agenda*) en raison des progrès dans la transition du maintien vers la consolidation de la paix. Le PBF a investi plus de 55 millions d'USD en Côte d'Ivoire depuis 2008. La dernière évaluation de ces engagements a été menée en 2014. Depuis lors, le PBF a financé 16 projets, dont 7 sont achevés et 3 se poursuivent jusqu'à fin 2020. Ces projets s'inscrivent dans la continuité d'appuis précédents du PBF et dans la réponse aux besoins de la transition de la mission de maintien de la paix de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), vers la consolidation des acquis pour la consolidation de la paix.

3. L'évaluation s'est déroulée de septembre à décembre 2019 et a été conduite par une équipe de trois experts indépendants : Fernanda Faria (cheffe d'équipe), Belén Diaz (spécialiste genre et consolidation de la paix) et Oscar Toupko (expert nationale). Le calendrier global de l'évaluation est présenté à l'annexe 2.

4. Le présent rapport présente les principaux constats, conclusions et recommandations de l'évaluation (sections 6 et suivantes). Les objectifs et portée de l'évaluation sont présentés ci-après et la méthodologie utilisée est brièvement expliquée par la suite (section 3). La section 4 donne un aperçu du contexte du pays dans lequel les projets financés par le PBF ont été mis en œuvre et de l'engagement précédent du PBF. Les annexes fournissent de l'information complémentaire.

2 Objectifs et portée de l'évaluation

5. L'objectif global de l'évaluation est de fournir une appréciation globale et indépendante de la **valeur ajoutée, résultats et impact** (y compris des éventuels effets catalyseurs) des interventions du PBF de 2015 à 2019 pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Il s'agit aussi d'analyser la contribution du PBF à la transition de la mission de maintien de la paix quatre ans après le début de la préparation à la transition et plus de deux ans après le retrait de l'ONUCI en juin 2017. Le but de cet exercice d'évaluation est par ailleurs de :

- Évaluer la **pertinence, l'efficacité, l'efficacé et la durabilité** des appuis PBF dans le pays dans la période en question ;
- Apprécier le fonctionnement des structures de **gouvernance** et la **coordination et suivi** du PBF en Côte d'Ivoire ;
- Apprécier le niveau d'intégration des **questions de genre et égalité** dans les projets PBF
- Identifier des éventuelles **lacunes** qui subsistent en matière de consolidation de la paix
- Identifier de **bonnes pratiques et des enseignements** sur les principaux succès et les défis pour d'éventuels appuis futurs à la Côte d'Ivoire et à l'échelle internationale (que ce soit en termes de programmation et d'appui à des processus de transition, d'appropriation nationale et de coordination et gestion du PBF en Côte d'Ivoire) ;

- Formuler des **recommandations** afin de renforcer les approches actuelles et futures du PBF, en Côte d'Ivoire et ailleurs.

6. L'évaluation se veut un exercice utile pour la plupart des intervenants et en particulier pour les acteurs qui constituent l'audience principal de l'évaluation – le PBSO/PBF, les Agences de mise en œuvre et le GoCI – afin que les résultats de l'évaluation puissent informer la prise de décision future du PBF en Côte d'Ivoire et plus globalement dans des contextes similaires.

7. Le tableau 1 liste les dix projets couverts par l'évaluation par axes prioritaires du PP2 et du PACoP et les respectifs partenaires de mise en œuvre (l'agence 'lead' en premier), à savoir huit Agences des NU, l'ONUCI et une Organisation Non-Gouvernementale Internationale (ONGI). Le projet de gestion et coordination/Secrétariat du PBF est commun aux deux portefeuilles.

Tableau 1: Projet PBF à évaluer par axes prioritaires du PP2 et du PACoP et les partenaires de mise en œuvre

Priorité/Axe stratégique	Titre du Projet	Partenaire de mise en œuvre
PP2		
1. Renforcer la confiance, la coexistence pacifique et la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire	PBF/PRF/B-3 (Programme 1) : « Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire »	<u>PNUD/ONU</u> <u>FEMMES/IOM/</u> <u>UNESCO/UNFPA</u> <u>UNICEF/ONUCI</u> <u>/UNPOL</u>
2. Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'État et d'autres mécanismes en place.	PBF/PRF/A-3 (Programme 2) : « Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire »	<u>UNFPA/PNUD/</u> <u>FAO/ONU</u> <u>FEMMES/</u> <u>ONUCI</u>
2. Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'État et d'autres mécanismes en place.	PBF/PRF/E-2 (État civil) : « Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire »	<u>UNICEF/</u> <u>UNHCR/</u> <u>UNFPA</u>
PACoP		
1. Cohésion sociale et réconciliation nationale	PBF/IRF/196 (Projet Jeunes) : renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire	<u>UNICEF/PNUD/</u> <u>UNFPA/UNESCO</u>
	PBF/IRF/199 : Projet Appui à la Pérennisation des outils de prévention et gestion des conflits en Côte d'Ivoire	<u>UNFPA/PNUD</u>
	PBF/IRF/162 (Transfrontalier) : Cohabitation transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia	<u>PNUD/IOM</u>
	PBF/IRF/156 (SWEEP) : Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'ouest de la Côte d'Ivoire	CARE

	PBF/IRF/168 (femmes médiatrices) : Femmes et jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information	ONU FEMMES, UNICEF, VNU
4. Sécurité Communautaire	PBF/IRF/200 (sécurité communautaire) : Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire	PNUD
PP2 + PACoP		
Gestion / Coordination	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : « Appui à la planification, à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire »	PNUD/Bureau du Coordinateur Résident

8. Le portefeuille à évaluer comprend un ensemble de projets qui fait usage de toutes les modalités et volets de financement du PBF : l'*Immediate Recovery Facility* (IRF, une modalité projets pour des interventions de courte durée) ; la *Peacebuilding Recovery Facility* (PRF) qui est la modalité programmable, pour des projets à moyen-terme dans des pays éligibles et dans le cadre d'un plan prioritaire ou d'un cadre stratégique pertinent ; l'Initiative pour la promotion de la jeunesse et l'égalité des sexes (GYPI) ; et les volets transfrontalier et transition. La figure 1 indique la modalité correspondant à chacun des projets PBF couvert par l'évaluation, leur durée, ainsi que le calendrier de mise en œuvre prévu et des prolongations accordée (en orange).

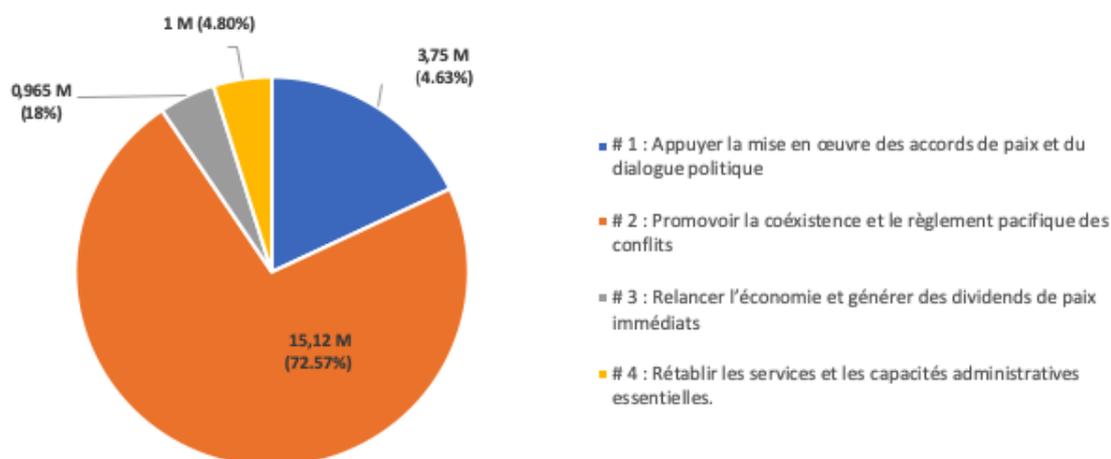
Figure 1: Calendrier, modalité, durée et prolongations des projets du PP2 et du PACoP

Projets	Plan	Source	Années						Durée
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Portefeuille PBF en Côte d'Ivoire			Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix Phase I (PP1): 2008-2014						
			Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix Phase II (PP2): 2015-2017						
			Plan d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP): 2017-2019						
			En bleu = durée prévue du projet En orange = prolongation sans coûts additio						
PBF/PRF/B-3 (Programme 1)	PP2	PRF		15 Juin				30 Déc '18	42 mois
PBF/PRF/A-3 (Programme 2)	PP2	PRF		15 Juin				30 Déc '18	42 mois
PBF/PRE/E-2 (État civil)	PP2	PRF		15 Juin			31 Déc		30 mois
PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF)	PP2	PRF		15 Juin				31 Déc	4 mois
PBF/IRF/168 (femmes médiatrices)	PACOP	IRF (GYPI)				10 Mai		31 Oct.	18 mois
PBF/IRF/156 (SWEEP)	PACOP	IRF (GYPI)				10 Mai		31 Oct.	18 mois
PBF/IRF/162 (Transfrontalier)	PACOP	IRF (Cross-border)				Avril		Octobre	18 mois
PBF/IRF/199 : Projet Appui à la Pérennisation des outils de prévention et gestion des conflits	PACOP	IRF					Avril	31 Sept. '19	18 mois
PBF/IRF/200 (sécurité communautaire/post-DDR)	PACOP	IRF				Jan		30 Oct. '20	36 mois
PBF/IRF/196 (Projet Jeunes)	PACOP	IRF				1 Jan		30 Oct. '20	36 mois

9. La plupart des interventions du PBF en Côte d'Ivoire dans la période en question couvertes par l'évaluation s'inscrivent principalement dans l'axe prioritaire 2 du Plan stratégique du PBF 2017-2019, à savoir : promouvoir la coexistence et le règlement pacifique des conflits. Plusieurs projets incluent des activités qui répondent aussi à d'autres domaines prioritaires du PBF (dialogues entre parties politiques, activités génératrices de revenus-AGR, petites infrastructures à impact rapide dans l'appui au rétablissement de l'administration, etc.). Toutefois, elles répondent surtout aux objectifs de cohésion sociale, de rétablissement de la confiance dans l'administration et les forces de sécurité (FDS) en particulier. La figure 2 illustre

la prévalence de l'axe stratégique 2 du PBF en Côte d'Ivoire – 75 pour cent des investissements dans la période en question – par rapport à l'ensemble des domaines prioritaires du PBF.

Figure 2: L'investissement total prévu par axe prioritaire du Plan Stratégique du PBF 2017-2019 en Côte d'Ivoire (en millions d'USD)



Source : Diagramme construit sur base des données des plans (PP2 et PACOP) et des documents des dix projets concernés par l'évaluation.

10. Six autres projets ont été approuvés dans le cadre de la programmation annuelle du PACoP en 2018, pour un montant additionnel d'environ 7 millions d'USD (hors allocations prévues pour 2019). L'investissement global du PBF en Côte d'Ivoire depuis 2015 s'élève ainsi à 30,3 millions d'USD. Ces projets du PACoP 2018¹ ne font pas l'objet d'analyse spécifique, à l'exception du projet PBF/CIV/H-2 (Secrétariat PBF). Cependant, l'évaluation en tient compte dans le cadre de l'analyse de l'évolution du portefeuille face au contexte et la continuité ou synergies avec des interventions précédentes ou en cours du PBF. Outre le projet PBF/CIV/H-2 (Secrétariat PBF), ces autres projets sont :

- Appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (PNUD) [clôturé] ;
- PBF/ITF/283 : Appui à la participation des jeunes à la prévention de la répétition des atrocités de masse en Côte d'Ivoire (ICTJ) ;
- PBF/IRF/274 : MOJEC - Mobilisation des jeunes pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (CARE) ;
- PBF/CIV/C-2 : Promouvoir l'État de droit et les droits humains pour consolider la paix en Côte d'Ivoire (PNUD, FAO) ;
- PBF/IRF/259 : Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire (PNUD, OIM).

3 Méthodologie de l'évaluation

11. L'évaluation s'est basée sur l'usage de **méthodes mixtes** présentées dans le tableau 2. L'équipe a principalement collecté des données qualitatives et descriptives, en complément des données quantitatives et qualitatives dans la documentation fournie et dans la documentation additionnelle collectés par l'équipe. La liste de ces documents est fournie à l'annexe 3. Vue

¹ La plupart de ces projets est en cours d'exécution, sauf le projet sur les élections en vue des élections locales en 2018.

l'étude récente de perceptions conduite par le PBF en 2019, et précédemment en 2016, l'équipe s'est servi des données de ces études pour comparer l'évolution des perceptions des populations dans les zones ciblées, dans la mesure où la comparaison est possible vue les différences méthodologiques. Il est à noter que si les perceptions de l'étude de 2019 et celles recueillies par l'équipe d'évaluation sont pour la plupart similaires, le fait que l'équipe ait rencontré des acteurs directement engagés et des bénéficiaires des projets explique des nuances dans la perception du degré d'impact des interventions du PBF. La collecte de données a été menée en tenant compte des principes de 'do no harm' et de 'conflict-sensitivity'.

Tableau 2: Méthodes et outils pour l'analyse de données

Méthodes pour la collecte de données	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire : plans stratégiques pays ; documents de projets (présentation, rapports de projets, évaluations, études) ; rapports de missions, de réunions de coordination, d'évaluation et suivi au niveau portefeuille ; études de perceptions par le PBF ; documents de communication ; études / analyses externes de contexte et/ou domaines pertinents. - Entretiens semi-structurés - Exercice du type 'Changement le plus significatif' (intégrés dans les entretiens et focus groupe) - Focus groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice d'analyse générale des critères d'évaluation et du processus de gestion, coordination et suivi du PBF en Côte d'Ivoire - Modules thématiques d'analyse d'impact (sur les thèmes de la Transition, Rétablir la confiance entre l'État et la société, Renforcer la cohésion sociale) - Grille des théories du changement - Études de cas - Fiches d'analyse par projet

12. La collecte de données a été guidée par la matrice d'évaluation, organisée selon les critères d'évaluation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, et le critère 'genre' pour évaluer la pertinence du ciblage, le degré et l'efficacité de l'intégration des questions du genre dans les interventions du PBF, ainsi que leur impact et durabilité. Les principales questions d'évaluation, organisées en deux volets, sont listées dans le tableau 3. Le premier volet (ou volet A) de questions vise l'évaluation de l'impact global du portefeuille ; le deuxième (ou volet B) regarde l'appréciation de l'efficacité et la performance des structures de gestion, coordination et suivi du PBF en Côte d'Ivoire. L'équipe d'évaluation a par ailleurs développé des questions plus spécifiques à l'aide des modules d'analyse thématique sur l'impact des interventions du PBF au sujet des trois thèmes principaux d'analyse correspondant aux principaux objectifs et axes prioritaires de financement du PBF en Côte d'Ivoire, à savoir : appuyer la **transition** (du maintien de la paix vers la consolidation de la paix suite), promouvoir le rétablissement de la **confiance entre l'État et la société** et le renforcement de la **cohésion sociale**. Ces deux outils sont repris à l'annexe 4.

Tableau 3 : Principales questions d'évaluation

Pertinence	QE1. Quelle a été la pertinence des portefeuilles PBF (2015-2019) face aux principaux vecteurs de conflit et aux besoins en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, compte tenu de l'évolution du contexte ivoirien depuis 2015 ?
Efficience	QE2. Dans quelle mesure le financement du PBF de 2015 à 2019 a-t-il été mis en œuvre de manière flexible, en temps utile et à un coût raisonnable ?
Efficacité et Impact	QE3. A quel point les projets PBF depuis 2015 ont-ils atteints les résultats escomptés et quel impact cela a eu sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?
Durabilité	QE4. Dans quelle mesure y a-t-il une appropriation effective des politiques et approches de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ainsi que les conditions, les capacités et les structures ou mécanismes pour assurer la continuité des bénéfices du PBF ?

Genre	QE5. Les principes de genre ont-ils été dûment pris en considération dans l'ensemble du portefeuille de projets PBF le long des différentes étapes de la conception au suivi et évaluation ?
Efficacité et performance des structures de gestion, coordination et suivi	QE6. Dans quelle mesure les mécanismes du PBF ont-ils été efficaces pour permettre au PBSO et partenaires de répondre de façon pertinente et en temps utile ?
	EQ7. Dans quelle mesure les structure de gouvernance du PBF dans le pays ont-t-elles été efficaces pour atteindre les résultats escomptés ?
	EQ8. Dans quelle mesure l'interaction et la coordination entre agences des NU, partenaires externes et au sein de l'équipe pays des NU a contribué à la cohérence, l'efficacité et la durabilité de l'action des NU en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

13. La grille des théories du changement (TdC) du PP2 et du PACoP et des projets respectifs a servi à faciliter l'analyse de la cohérence entre les TdC au niveau du portefeuille et des projets correspondants. L'analyse est également étayée par l'harmonisation des résultats des projets individuels avec les objectifs du projet PBF, qui figurent à l'annexe 5. Cette analyse est intégrée dans la réponse aux questions d'évaluation (notamment sous pertinence et dans l'analyse de l'impact), ainsi que dans l'analyse synthétique de chacun des dix projets couverts par cet exercice dans les fiches d'analyse des projets présentées à l'annexe 6. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une évaluation de chacun des projets individuels. Deux des projets couverts ont déjà eu une évaluation finale (projets 'transfrontalier' et 'femmes médiatrices') et d'autres évaluations sont en cours (notamment du projet 'appui à la pérennisation des outils »). Il s'agit surtout d'analyser leur contribution à l'ensemble de la performance, valeur ajoutée et impact ou effets cumulatifs du PBF en Côte d'Ivoire dans la période en question.

14. L'évaluation a suivi un **processus participatif et interactif**. Les échanges avec le PBSO et le Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire ont été fréquents et leur appui essentiel pour l'identification et la mise en contact avec des personnes clés, y compris avec des intervenants qui ne sont plus dans le pays et avec des acteurs institutionnels au niveau technique et politique. Les constats et recommandations préliminaires de l'évaluation ont été présentés au PBSO, au Secrétariat du PBF et au Bureau du Coordonnateur Résident en novembre, lors de la deuxième mission de terrain. Un aide-mémoire et une présentation PowerPoint ont été préparés à cet effet. Les commentaires au rapport d'évaluation seront adressés et intégrés dans la version finale du rapport à délivrer au plus tard le 30 décembre 2019.

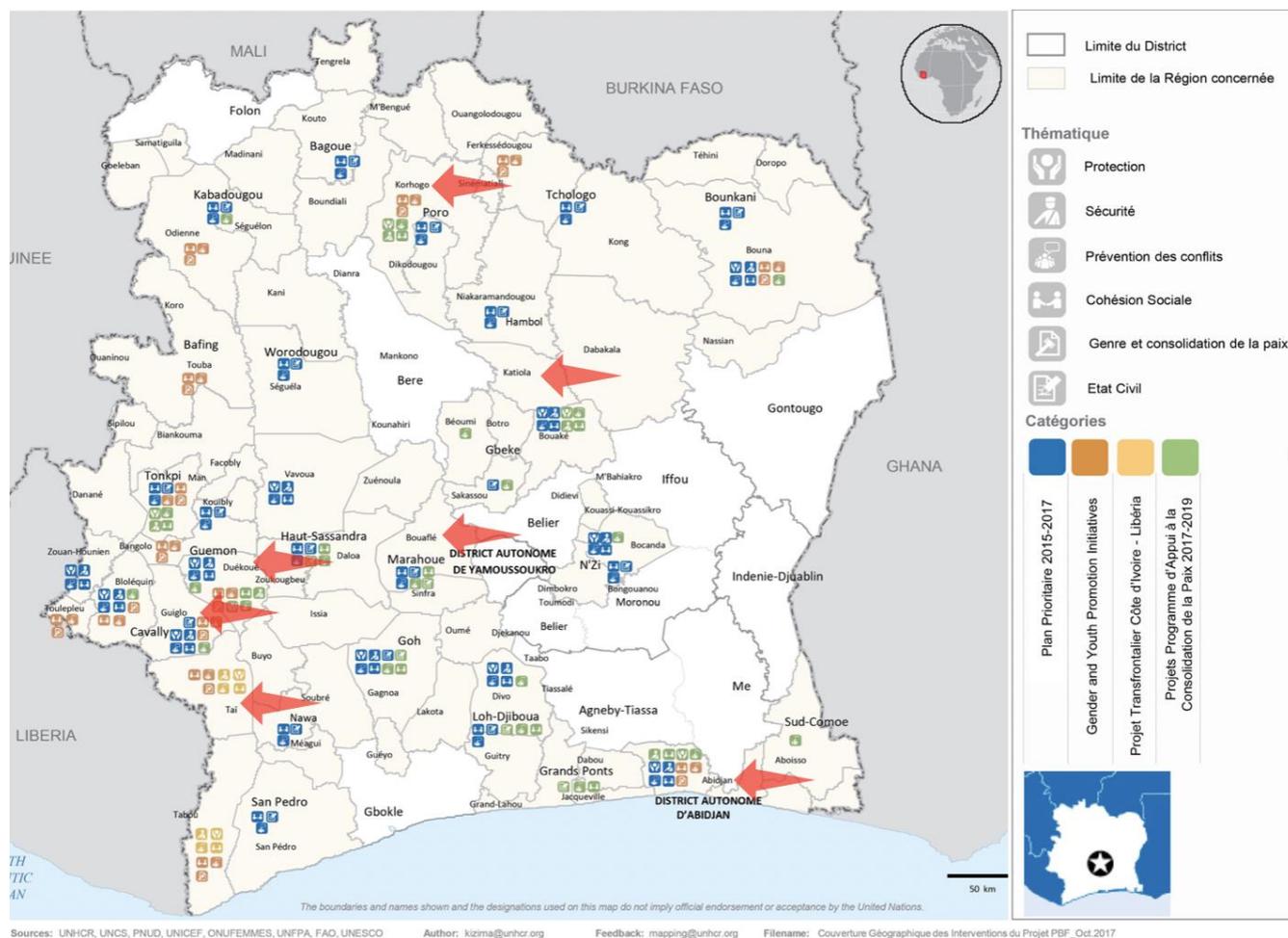
Missions de terrain

15. L'équipe d'évaluation a réalisé deux missions en Côte d'Ivoire. Lors de la première mission, du 2 au 16 octobre 2019, l'équipe a mené des entretiens à Abidjan et dans les localités suivantes de trois régions du pays où des projets du PP2 et du PACoP (2017) ont été ou sont en cours de mise en œuvre. La sélection des sites s'est basée sur i) le nombre et la durée des interventions du PBF dans la zone, ii) la pertinence du contexte pour des interventions de consolidation de la paix et iii) la disponibilité des partenaires pour recevoir et appuyer la mission. Bien que chaque localité ait sa spécificité, tous les sites sélectionnés ont connu ou connaissent des fractures sociales, des tensions ou des conflits intercommunautaires², ont été particulièrement affectées par les violences post-électorales de 2010, ou sont considérées comme des zones à risque en raison notamment des dynamiques politiques internes. Les neuf localités visitées lors de la première mission et indiqués dans la figure 3 par des flèches rouges, sont :

² Souvent liés aux questions foncières

- A l'Ouest : Guiglo, Bédi Gouazon, Duékoué, Bagohouo et Taï, (y compris le poste frontalier de Daobly).
- Au Centre : Bouaké et Katiola
- Au Nord : Korhogo et Benguedougou

Figure 3 : Couverture géographique du PBF (PP2 et PACoP 2017) et régions visitées par la mission d'évaluation



Source : Ministère du Plan et du Développement, École nationale Supérieure de Statistique et d'Économie appliquée (ENSEA). 2019. *Étude d'impact des projets/ programmes du plan prioritaire 2 (PP2) et enquête de référence du programme d'appui à la consolidation de la paix (PACoP)*. Carte modifiée pour visualiser les sites visités par l'équipe d'évaluation.

16. La deuxième mission a eu lieu à Abidjan du 18 au 22 novembre afin de compléter la récolte d'information et la triangulation. Des entretiens complémentaires ont eu lieu avec des intervenants institutionnels au niveau politique, des représentants de bailleurs et des organisations partenaires du PBF que l'équipe n'avait pas pu rencontrer lors de la première mission par manque de temps. L'agenda de chacune des missions est disponible en Annexe 7.

Intervenants interviewés

17. L'appui du Secrétariat PBF en termes de logistique, ainsi que des Agences et autres partenaires de mise en œuvre ont permis de rencontrer un nombre significatif de partenaires, d'acteurs institutionnels au niveau national et local, et de bénéficiaires malgré le délai serré pour la préparation de la première mission et la conduite de visites de terrain dans trois zones (au Nord, au Centre et à L'Ouest). L'équipe d'évaluation a interviewé un éventail d'acteurs engagés avec le PBF en Côte d'Ivoire avant, pendant et après les missions en Côte d'Ivoire, dont certaines à distance. Le tableau 3 présente le nombre total de réunions, y compris vingt

Focus Groupe avec des bénéficiaires des interventions, et de personnes interviewées. Les femmes représentent environ 35 pour cent du total de personnes interviewés.

Tableau 3: Nombre de réunions et intervenants rencontrés

	Nb de Réunions	Nombre de personnes interviewés					% de femmes
		SNU	État	Bénéficiaires, chefferie et OSC	Autorités locales	Autres	
Entretiens	58	29	27	23	14	13	35 %
Focus Groupe	20			272			35 %
Total	78			378			35% (131)

18. Des entretiens ont été réalisés avec des membres du PBSO/DPPA au siège à New York, l'équipe pays des NU (UNCT) en Côte d'Ivoire (Secrétariat PBF, Bureau du Coordonnateur Résident, Agences de mise en œuvre), des partenaires locaux (institutionnels et de la société civile), des ONG partenaires de mise en œuvre externes au SNU, ainsi que des bailleurs bilatéraux et multilatéraux et des ONG locales externes aux projets. Des visites de terrain à l'ouest, centre et nord de la Côte d'Ivoire lors de la première mission, outre Abidjan, ont permis d'interviewer des représentants de l'administration locale, des forces de sécurité (FDS) et des ministères au niveau régional ; des bénéficiaires de projets ; des chefs coutumiers et autres acteurs de la société civile y compris partenaires locaux engagés dans le domaine de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. La liste complète des personnes et/ou institutions interviewés est présentée en Annexe 8.

Observations générales et limites de l'évaluation

19. D'une façon générale, l'évaluation s'est déroulée sans difficultés majeures, grâce notamment à l'appui efficace du PBSO et du Secrétariat PBF tout le long du processus, ainsi qu'à l'appui des partenaires (Agences des NU impliquées et CARE) dans l'organisation des visites de terrain. La mission a eu accès à un nombre significatif et diversifié d'acteurs. Ceci a permis de collecter les expériences et perceptions de différentes catégories d'intervenants, y compris des acteurs institutionnels comme la Ministre de la Solidarité et Cohésion Sociale et la Ministre du Plan. Des entretiens avec des acteurs externes aux projets PBF engagés dans le domaine de la consolidation de la paix (bailleurs, chercheurs et autres acteurs de la société civile) ont aussi permis de trianguler les informations et les perspectives collectées par l'équipe.

20. Quelques limites ont néanmoins été observées :

- L'évaluation n'a été lancée qu'en septembre et devrait être clôturée pour fin 2019, ce qui a obligé à raccourcir la durée de réalisation de l'évaluation et en particulier la phase de démarrage. Ceci a limité les possibilités de l'équipe de se pencher sur les projets du PACoP 2018 et à en tenir compte pour analyser la réponse du PBF aux défis et à l'évolution du contexte.
- Le plan de la 1^{ère} mission de terrain a été particulièrement serré, ce qui a permis de visiter 3 régions et rencontrer un nombre significatif d'intervenants. Il aurait été souhaitable de limiter le nombre de rencontres et de participants aux rencontres de sorte à pouvoir approfondir les discussions. Certains groupes étaient trop nombreux et hétérogènes, ce que l'équipe d'évaluation a pu parfois contourner en se partageant et en constituant deux groupes séparés, plus petits et homogènes.
- La rotation de personnel (surtout parmi le staff international) des NU, qui fait que beaucoup des intervenants en particulier dans le PP2 n'étaient plus en poste. Cependant, il a été possible de conduire quelques entretiens à distance, y compris avec du personnel engagé dans la phase de transition de la mission de l'ONUCI.

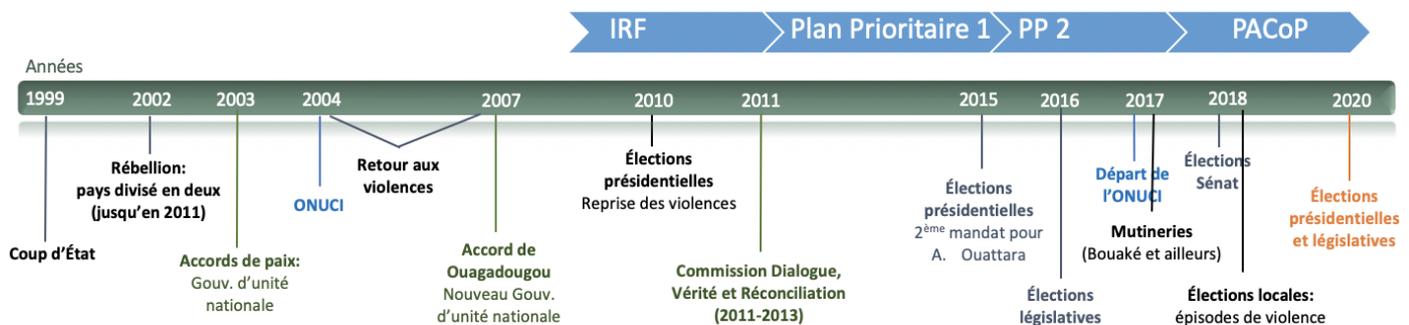
4 Contexte

4.1 Contexte politique

21. La Côte d'Ivoire a connu depuis les années 90 une succession de périodes de contestation politique et sociale. En 1990, suite à une série de mobilisations populaires contre des mesures d'austérité et le régime de parti unique, le multipartisme a été instauré.

22. Le coup d'état de 1999, issu d'une mutinerie au sein des forces armées, marque une nouvelle étape dans l'accélération des crises politico-sécuritaires. De 2002 à 2011, le pays a été de fait partitionné en deux : le Sud sous contrôle du Gouvernement ; le Nord sous contrôle de la rébellion (Forces Nouvelles). Pendant cette période, la Côte d'Ivoire a connu une succession de périodes de violences intercalées par des négociations, des accords de paix et gouvernements de réconciliation. La figure 4 illustre les principaux événements politiques en Côte d'Ivoire depuis le coup d'État en 1999 et l'intervention des Nations Unies et les financements du PBF par rapport à cette évolution du contexte politique et sécuritaire.

Figure 4: Évolution du contexte politique en Côte d'Ivoire (1999-2019)



23. Outre la destruction de biens et d'infrastructures, les crises successives ont heurté l'économie ivoirienne, la fourniture de services de base aux populations, l'administration, les fonctions régaliennes de l'État et ont provoqué la déchirure du tissu social, des problèmes de cohésion et se sont traduites par des violations massives des droits de l'homme. La dernière crise politico-sécuritaire, suite aux élections présidentielles de 2010, a fait plus de 3,000 morts et causé le déplacement de 500,000 personnes. L'ouest du pays, en particulier les régions de Guémon et du Cavally, frontalières avec le Libéria, ont connu le plus grand nombre de victimes et les violences les plus graves (ICG 2014).

24. Plusieurs facteurs inter-liés ont nourri ces différentes crises, notamment les problématiques liées à la question foncière ; à l'identité (« Ivoirité ») ; à la cohabitation et au partage de ressources entre communautés dans un contexte de forte pression démographique, de crises de chefferies (dans un pays où la majorité de la population a moins de 25 ans) et de migration (interne et régionale)³ ; à l'exploitation illégale de ressources (notamment l'orpaillage) ; aux conflits entre éleveurs et agriculteurs ; à la pauvreté malgré les indicateurs macro-économiques ; à des questions transfrontalières ; ou encore à la compétition entre leaders politiques qui reste l'un des principaux déclencheurs de violences en Côte d'Ivoire⁴.

³ À ce sujet, voir notamment l'analyse conjointe d'INDIGO et d'INTERPEACE 2018.

⁴ Voir, par exemple, Brice Bado et Zapata 2019.

25. Le foncier et en particulier le foncier rural est à la base des tensions et conflits intra et intercommunautaires, transfrontalières et avec l'État. La méconnaissance des différentes lois régissant le foncier rural, l'absence de répertoire sur la délimitation de terres (y compris frontalières), la non-certification des terres et la pesanteur (administrative et économique) du processus de certification sont parmi les facteurs relevés dans l'analyse contenues dans les projets PBF et autres analyses du contexte ivoirien. C'est le cas d'une évaluation récente sur la question foncière qui fait état de la variété de dynamiques conflictuelles autour de la question des terres⁵ :

- Transfrontalières liées à la délimitation du patrimoine foncier des villages frontaliers ;
- Entre autochtones et entre migrants, en lien avec le transfert ou héritage de terres ou le droit de culture (notamment l'accès des jeunes et des femmes aux terres de culture) ;
- Entre autochtones et migrants en lien avec le non-respect ou encore l'abus des droits coutumiers, la remise en cause des anciennes conventions ou le non-respect de clauses contractuelles ;
- Entre autochtones et complexes agro-industriels (usage de terres coutumières sans consentement, non-respect des clauses contractuelles, etc.) ;
- Entre l'État et les communautés dû à l'aménagement du territoire, parfois en raison de la non-consultation des populations autochtones dans le cadre de l'aménagement du territoire, la concession d'exploitation de terres par les agro-industriels ou le régime des forêts classées ;
- Entre populations villageoises autour des forêts classées ;
- Entre éleveurs et agriculteurs surtout dans la région nord et centre du pays ;
- Entre élites urbaines et autochtones.

26. La notion d'« ivoirité », qui a été utilisée pour limiter la compétition politique, resurgit à la veille de l'élection de 2020. L'instrumentalisation par les élites politiques du facteur identitaire, associée à la compétition préexistante entre différentes communautés autour de l'accès à la terre dans un contexte de pression démographique et de crise économique, a fait monter à plusieurs reprises la tension entre les communautés et a joué un rôle crucial dans l'émergence de mobilisations parfois violentes qui ont abouti aux crises politiques. (Piccolino 2017)

4.2 Contexte socio-économique

27. Depuis la crise post-électorale de 2010, l'économie ivoirienne s'est fortement redressée. Le taux de croissance du PIB est l'un des plus élevés en Afrique : sept pour cent par an depuis 2012. Bien que la Côte d'Ivoire enregistre pour la première fois depuis 40 ans une diminution du taux de pauvreté, cette diminution reste faible : de 51 à 46,3 pour cent, avec le même nombre d'Ivoiriens pauvres qu'en 2008, soit environ 10,7 millions de personnes. La pauvreté touche davantage le nord et le nord-ouest du pays (plus de 60 pour cent) que le littoral et le sud-ouest (moins de 40 pour cent).⁶ Par ailleurs, selon les données de la Banque Africaine de Développement (BAD 2017), la moitié de la population active (pour la majorité de jeunes) est au chômage et ceux qui ont un emploi sont en grande partie dans la précarité et majoritairement dans le secteur informel (femmes et jeunes en particulier). La corruption dans la fonction publique, le sentiment que cette croissance économique n'est pas partagée et que les

⁵ Toupko 2018.

⁶ Banque mondiale, *Perspectives économiques en Côte d'Ivoire : 8 graphiques pour comprendre les enjeux de l'urbanisation*, février 2019.

opportunités de travail sont liées à l'engagement dans un parti politique ne font qu'accroître la méfiance envers l'État et les élites.⁷

4.3 Genre

28. Les femmes et les jeunes restent le plus souvent en marge des bénéfices de la croissance économique et des processus décisionnels. Les femmes produisent entre 60 et 80 pour cent de la production alimentaire du pays, mais possèdent moins de trois pour cent des terres et représentent plus de deux tiers des pauvres en Côte d'Ivoire. Les inégalités socio-économiques entre les sexes sont encore très marquantes : 75 pour cent des femmes des zones rurales vivent sous le seuil de pauvreté ;⁸ seule 47 pour cent des jeunes femmes sont alphabétisées contre près de 64 pour cent des hommes.⁹ L'inégalité des revenus demeure importante et leurs accès aux services de bases (éducation et santé) est souvent plus limité, ce qui affecte leurs opportunités d'emploi et leur capacité d'intervention et de participation à la prise de décision à plusieurs niveaux (familial, communautaire, politique). Le mariage et les grossesses précoces sont une réalité pour environ un tiers des jeunes filles âgées de 19 ans. Les violences sexuelles restent répandues, en dépit des avancées dans la mise en œuvre du cadre juridique contre les violences sexuelles basées sur le genre (VSBG). Malgré des efforts récents, comme la loi relative à la représentativité des femmes dans les assemblées élues, la représentation politique des femmes et des jeunes, ainsi que leur participation et rôle dans les initiatives en faveur de la paix demeurent très limitées¹⁰.

29. Les jeunes font partie des groupes les plus démunis et les plus affectés par le chômage. Ils constituent la majorité de la population¹¹, mais sont pour la plupart mal outillés et se sentent plutôt marginalisés dans les communautés et mis à l'écart des processus décisionnels. Plus d'1,5 millions d'enfants âgés de 6 à 16 ans sont en dehors du système scolaire officiel¹² ; beaucoup sont inscrits dans des écoles communautaires informelles, dans des écoles privées ou dans des écoles coraniques (parfois uniquement en arabe) dont les curricula et certificats ou diplômes délivrés ne sont pas conformes ou reconnues par l'État. L'image des jeunes est souvent associée aux violences de la dernière crise politique, bien que pour la plupart ils aient été victimes de violence et d'instrumentalisation par des cadres politiques, de l'administration ou encore de groupes ou leaders religieux.¹³

4.4 Situation sécuritaire et réconciliation nationale

30. La situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est beaucoup améliorée depuis 2012, malgré l'attentat terroriste revendiqué par Al-Qaida dans un hôtel de Grand Bassam en 2016. Certains problèmes demeurent pourtant. A l'ouest, les conflits fonciers sont récurrents, malgré les efforts de l'État et de la société civile, appuyé par les bailleurs, pour limiter ces risques de conflits. Malgré une certaine amélioration, la criminalité (attaques à main armée, coupeurs de route) se

⁷ ICTJ et UNICEF. 2018. *Rapport de consultation des jeunes pour la prévention de leur participation aux violences politiques*, Aout 2018 (consultation et publication dans le cadre du projet PBF/IRF/196).

⁸ Institut National de Statistique. *Enquête sur le niveau de vide des ménages en Côte d'Ivoire* (ENV 2015). Profil de pauvreté. Juillet 2015

⁹ RGPH 2014. *Recensement générale de la population et de l'Habitat*. Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats.

¹⁰ Banque Mondiale. 2017. *Et si l'émergence était une femme ? Comment la Côte d'Ivoire pourrait gagner au moins 6 milliards de dollars*, juillet 2017.

¹¹ D'après le Recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (RGPH 2014), 77.7 pour cent de la population ivoirienne a moins de 35 ans.

¹² Selon l'Institut de l'UNESCO pour les Statistiques, 1 543 689 d'enfants en âge scolaire (6 à 15 ans) ne fréquentait pas le système scolaire officiel en 2016 (<http://data.uis.unesco.org/#>)

¹³ ICTJ et UNICEF 2018.

fait sentir plus dans certaines zones et en particulier lors de la grande récolte du cacao. La prolifération d'armes représente un facteur aggravant et est de plus en plus source de préoccupation, notamment à l'approche des élections de 2020.

31. Des analyses pointent le manque de cohésion et de discipline au sein des forces de sécurité et de défense comme l'un des principaux défis.¹⁴ Malgré le processus de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) et des effets positifs visibles des formations des FDS, la consolidation de la réintégration des ex-combattants déjà réinsérés ainsi que le comportement d'éléments des FDS (rackets et violences envers les populations civiles) restent problématiques. Les mutineries et des conflits entre éléments des forces de sécurité ont mis en exergue des problèmes de cohésion et de discipline dans ses rangs. En dépit des progrès, les capacités opérationnelles des forces de sécurité ivoiriennes ainsi que la méfiance entre éléments de ces forces et entre les forces de sécurité et les populations locales, constituent une source de préoccupation pour la sécurité et une paix durable dans le pays.

32. Le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria (notamment les villes de Tabou, Taï et Grabo), la situation sécuritaire s'est améliorée. La porosité des frontières et les faiblesses des capacités et moyens de contrôle par les États, dans un cadre de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO, reste cependant un facteur de préoccupation. Il mérite l'attention du GoCI et de la communauté internationale qui l'appui dans les efforts de sécurisation des frontières. C'est notamment le cas de la vaste zone frontalière avec le Mali et le Burkina Faso, compte tenu de la situation sécuritaire dans ces pays. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est toujours sous menace terroriste pour l'engagement de ses forces armées au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), d'autant plus qu'elle y augmente sa contribution.

33. La clôture en juin 2017 de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI, déployé en 2004) se veut une indication des progrès du pays en matière de consolidation de la paix et de sa transition démocratique. Des scrutins ont eu lieu depuis le départ de l'ONUCI sans que des violences à large échelle se reproduisent. D'une part, les élections pour Sénat en 2018 ont été boycotté par l'opposition¹⁵. D'autre part, les enjeux de pouvoir dans les élections locales et régionales (aussi en 2018) sont moins importants que dans le scrutin présidentiel qui s'approchent. Cependant, le fait que des épisodes de violences aient eu lieu lors de ces élections locales est un facteur d'alarme.¹⁶ La cohésion sociale et la réconciliation nationale restent un défi important. Le Gouvernement ivoirien le reconnaît. Il a créé le Programme Nationale de la Cohésion Sociale (PNCS) ; a mis en place des institutions chargées d'enquêter sur les violations de droits de l'homme commises pendant la crise de 2010-2011 et de mettre en œuvre un processus de réconciliation nationale et de réparations aux victimes des violences ;¹⁷ a intégré la cohésion sociale et la réconciliation nationale dans le Programme Nationale de Développement (PND).

34. Malgré la volonté politique affichée par le GoCI, le sentiment d'impunité et le manque de confiance dans la justice ivoirienne demeurent très présents, de même que la fracture sociale et communautaire. Les conflits intercommunautaires, souvent alimentés par la compétition pour

¹⁴ Voir, par exemple, Ehlert 2018. Les forces de sécurité comprennent des groupes fortement politisés et des ex-combattants qui restent fidèles à leurs anciens chefs de guerre qui occupent encore des postes importants au sein de ces forces.

¹⁵ RFI, « Côte d'Ivoire: élections sénatoriales boycottées par l'opposition », 24/03/2018.

¹⁶ Brice Bado et Zapata. 2019. Election Uncertainty. Preventing atrocity crimes in Côte d'Ivoire. United States Holocaust Memorial Museum, Early Warning Project, Country Report, July 2019.

¹⁷ La Commission Nationale d'Enquête (CNE) et la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) en 2011 ; les Programmes de Cohésion Sociale en 2013, dont la phase 2 est en cours ; la Commission Nationale pour la réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) en 2015 et un Plan de Réparations

les terres et les ressources naturelles dans un contexte de pression démographique et migratoire non maîtrisées, restent récurrents, tout comme la contestation de l'autorité de l'État dans certaines parties du pays, en particulier à l'ouest. Si l'approche de l'élection présidentielle de 2020 augmente le risque de tensions et d'instrumentalisation politique du mécontentement des populations (liée au sentiment dominant d'exclusion économique et sociale), ces facteurs ne vont certes pas s'estomper quelle que soit l'issue du scrutin de 2020.

5 Bref aperçu de l'engagement du PBF en Côte d'Ivoire

5.1 Évolution des domaines prioritaires du PBF

35. Les premiers projets du **PBF en 2008** visaient à consolider une paix fragile au lendemain des Accords d'Ouagadougou de 2007. Suite à la crise politique et aux violences en lien avec le scrutin présidentiel de 2010, le PBF a financé dans le cadre du premier **Plan prioritaire pour la consolidation de la paix (PP1)** des composantes du Programme Présidentiel d'Urgence et du PND pour un total de 11,05 millions d'USD. Depuis lors, l'engagement du PBF en Côte d'Ivoire se fait dans la continuité des axes prioritaires d'intervention des Plans ou Programme stratégiques identifiés par le GoCI avec l'appui du SNU, indiqués dans le tableau 4.

36. Les thèmes de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale, et du renforcement de capacités et de mécanismes pour la prévention et la résolution pacifique des conflits, tant au niveau national que communautaire, sont au cœur de l'appui du PBF en Côte d'Ivoire. Elles étaient aussi une partie clé du mandat de l'ONUCI de pair avec la consolidation du processus de dialogue interne pour surmonter la crise. Le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP, 2017-2019) s'est construit sur les objectifs et activités du PP2 et de l'ONUCI dans ces domaines. Le PACoP fait office de cadre stratégique global pour la programmation des interventions du SNU et appui le passage d'un très large dispositif comme celui de l'ONUCI à la consolidation des acquis suite à la clôture de la mission de maintien de la paix le 30 juin 2017.

Tableau 4: Domaines prioritaires du PP1, PP2 et du PACoP

PP1 (2011-2013)	PP2 (2015-2017)	PACoP (2018-2020)
<p>1. Contribuer à la restauration de l'autorité de l'État à travers les services de sécurité, l'administration préfectorale et l'appui au système judiciaire et pénitentiaire</p> <p>2. Faciliter le processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale et réduire le nombre de conflits liés à la terre ;</p> <p>3. Faciliter l'identification des populations dans le Nord-ouest et Centre-nord du pays en appui au Programme National de Modernisation de l'État Civil de Côte d'Ivoire ;</p> <p>4. Accroître les perspectives professionnelles durables des jeunes à risque dans un contexte de stabilisation sociale et de relèvement post-conflit.</p>	<p>1. Renforcer la confiance, la coexistence pacifique et la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire</p> <p>2. Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'État et d'autres mécanismes en place.</p>	<p>1. Cohésion sociale et réconciliation nationale (réduction des tensions sociales et politiques, des risques d'apatridie, et protection des personnes et des biens).</p> <p>2. État de droit, justice transitionnelle et droits de l'homme</p> <p>3. Prévention et lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre (y compris l'accès aux services de prévention et de protection contre ces abus)</p> <p>4. Sécurité communautaire, y compris des communautés frontalières du Libéria, améliorer la confiance entre citoyens et forces de sécurité et défense et maîtriser la circulation illicite des armes.</p>

5.2 Transition de l'ONUCI

37. Le PACoP visait ainsi à accompagner le pays dans sa transition d'un contexte de maintien de la paix et à la consolidation des progrès et acquis en matière de paix et stabilité. Il était envisagé (ou pour le moins espéré) que le PACoP servirait également de cadre de référence à la programmation des autres bailleurs, qui ont participé à la coordination pour préparer la transition et faciliter ainsi le transfert et l'alignement sur des priorités pour la consolidation de la paix.¹⁸

38. Dès 2015, deux ans avant la clôture de l'ONUCI, les principales parties prenantes se sont engagées dans une analyse et l'identification conjointe des défis résiduels. Ce processus a informé la planification de la transition en Côte d'Ivoire, la recherche d'une approche coordonnée pour la consolidation des progrès et le renforcement des capacités pour la pérennisation des acquis après le retrait de la mission onusienne.¹⁹ Ceci comprenait le transfert de fonctions résiduelles de l'ONUCI au GoCI, à l'équipe pays des NU (UNCT) et à d'autres partenaires.

39. Les défis résiduels, identifiés de façon conjointe par l'ONUCI, le GoCI, l'UNCT et des partenaires technico-financiers, incluait notamment²⁰ :

- *Le déficit de cohésion sociale* : conflits intercommunautaires, la question de l'« ivoirité », la polarisation géographique des conflits, les conflits fonciers ;
- Un processus de *justice transitionnelle inachevé* et le *manque d'accès à la justice*, en particulier pour les femmes ; l'élargissement et le renforcement de l'espace civique et de la liberté d'expression ; protection des droits de l'homme partout dans le pays ;
- L'insécurité liée aux *conflits intercommunautaires* et au processus de justice transitionnelle inachevé ; la lutte contre l'impunité liée à la violence sexuelle et sexiste en tant que crime de guerre ;
- La méfiance mutuelle entre les communautés et les forces de sécurité et les communautés ; l'appréhension communautaire concernant le rôle et les préjugés des forces de sécurité ; le renforcement du cadre juridique et institutionnel pour la professionnalisation des forces de sécurité.

5.3 Structures décisionnelles, de coordination et de suivi du PBF en Côte d'Ivoire

40. En tant qu'organe responsable de la gestion globale du PBF, le PBSO garde le pouvoir de décision sur les investissements du PBF ; le *Multi-Partner Trust Fund Office* (MPTFO) est responsable pour la gestion des fonds. Au niveau pays, la coordination et suivi du PBF se fait au niveau des trois structures :

- Le Comité de Pilotage conjoint (CPC), co-présidé par le Ministre du Plan et du Développement et le Coordinateur résidant des NU, est composé de : représentants des ministères sectoriels du GoCI, de la Primature et de la Présidence ; d'un Représentant de la Convention de la Société Civile ; de représentants des bailleurs partenaires ; et des Agences concernés du SNU et autres partenaires de mise en œuvre des projets financés dans le cadre du PACoP. Le CPC assure la coordination et la supervision globale du

¹⁸ Des groupes de coordination pour préparer la transition avaient été constitués, à différents niveaux, et comptaient sur la participation des acteurs étatiques de la Côte d'Ivoire, l'ONUCI et l'équipe pays des NU, et des représentants de la communauté internationale. Ces mécanismes incluaient : un Groupe consultatif stratégique sur la transition, au plus haut niveau politique (P5, UE, FR, ECOWAS, UA, UNDP, et autres bailleurs participaient) ; un Groupe technique consultatif sur la Transition qui réunissait autre le GoCI et le SNU (sous la lead du PNUD) des points focaux des bailleurs et autres partenaires du Groupe stratégique consultatif ; et un Comité de pilotage du PNUD pour la transition avec des représentants des ministères nationaux, des bailleurs et du SNU.

¹⁹ ONUCI. 2016. *Fin du mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) : Consolider les acquis du maintien de la paix*. 23 septembre 2016

²⁰ PBF. 2018. *Côte d'Ivoire - Updated Transition Analysis*, July 2018.

PACoP et doit veiller à la complémentarité des actions entreprises par le PBF et par d'autres mécanismes de financement. Il se réunit une fois par an, bien que la proposition fût au départ de le réunir chaque semestre.

- Le Comité Technique des Experts (CTE) est chargé de la coordination, de l'encadrement du travail de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets du PACoP. Il est composé de représentants des ministères sectoriels du GoCI, ainsi que d'un Représentant de la Convention de la Société Civile (CSC) et de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ; et des Agences/partenaires de mise en œuvre. Le CTE est censé se réunir trimestriellement.
- Le Secrétariat Technique appuie techniquement le Comité de Pilotage. Dans le cadre du PACoP il est composé du Secrétariat PBF et de deux représentants du Ministère 'lead' (le Ministère du Plan). Le secrétariat PBF appuie la coordination et assure le suivi de la mise en œuvre du portefeuille de projets. Ce n'est que depuis 2017, avec le PACoP, que le PBF a un Secrétariat dédié, cette fonction étant auparavant occupée à temps partiel.

41. Chaque RUNO est responsable de la mise en œuvre et du suivi de son/ses projets et de tenir informé le Secrétariat du PBF et le PBSO par le biais de rapports semestriels et annuels détaillant les progrès, les lacunes et les leçons apprises. Les nouvelles guidelines du PBF (2018) oblige désormais à que chaque partenaire de mise en œuvre organise et fournisse au PBF/PBSO l'évaluation de son projet.

6 Principaux constats par critères d'évaluation

6.1 Pertinence

QE1. Quelle a été la pertinence des portefeuilles PBF (2015-2019) face aux principaux vecteurs de conflit et aux besoins en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, compte tenu de l'évolution du contexte ivoirien depuis 2015 ?

42. **Constat 1 : Les projets PBF ont ciblé/ciblent les zones géographiques les plus affectées par le conflit.**

L'Ouest est la zone de plus forte concentration des activités du PBF depuis le PP1. C'est une zone qui a été particulièrement affectée par les violences en 2010/11 et demeure une sensible aux dynamiques politiques et aux vecteurs de conflits liés au foncier et à la question identitaire/immigration. Le Centre, et notamment la ville de Bouaké, a été très affecté par les violences lors du partage du pays dans la période 2002-2007 et reste l'épicentre de mutineries des FDS et autres manifestations de mécontentement et de violence, y compris liés au foncier et aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les projets ciblent aussi, bien que dans une moindre mesure, le Nord (notamment Korhogo). Cette zone frontalière avec le Burkina a été moins affectée par les violences des crises précédentes, mais d'autres facteurs d'instabilité et de conflictualité politique et sociale (notamment sur le foncier, éleveurs-agriculteurs, migrations) et la situation régionale constituent des facteurs de risques. La figure 3 en section 3 illustre la distribution des projets par zone géographique.

43. **Constat 2 : Alignement du PBF sur les objectifs des NU dans le pays et sur les politiques et priorités nationales.**

Les interventions du PBF sont ancrées sur les plans stratégiques du PP2 (et auparavant le PP1) et du PACoP qui ont été définis de façon conjointe par le SNU, le GoCI et d'autres partenaires et sont par ailleurs alignées avec les principaux documents de stratégies nationales (notamment le PND, le Plan de Cohésion nationale, la Stratégie RSS, entre autres). Tous les projets ont par ailleurs un ancrage institutionnel (comme requis par les lignes directives du PBF) en perspective

notamment de renforcer l'alignement, accompagner des réformes et promouvoir l'appropriation.

44. **Constat 3 : Les projets sont bien ancrés dans la connaissance du contexte et en général prévoient le renforcement de capacités et de mécanismes ou outils pour suivre l'évolution du contexte et adapter les interventions si besoin.**

t Les approches et activités de chaque projet PBF sont informées par des études et des analyses de contexte existantes²¹ ou élaborées dans le cadre des projets, comme requis par les directives du PBSO. L'analyse sous-jacente aux interventions est globalement cohérente avec d'autres rapports et études utilisés pour la triangulation de l'analyse du contexte. L'évolution du contexte est suivie à la fois par les partenaires locaux, ainsi que grâce aux plateformes de veille / systèmes d'alerte précoce mises en place avec l'appui du PBF qui permettent d'identifier la récurrence de certains facteurs de risques. C'est le cas de la cartographie des conflits (élaborée par l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale-OSCS) ; de la cartographie des alliances interethniques et de cadres de dialogue et mécanismes locaux pour la prévention et de gestion de conflits (élaboré dans la cadre du projet Jeunes) ; les plateformes de veille/alerte précoce (OSCS, système intégrée de la DGAT, 'U Report' comme plateforme d'expression des jeunes, de sensibilisation et de sondages). Plusieurs projets contribuent au développement ou à la consolidation de ces mécanismes ou outils et des capacités des acteurs nationaux (institutionnels et de la société civile) pour faire le relais de l'information dans le but de permettre la réaction rapide en cas d'incidents et prévenir ainsi la montée des tensions et les conflits. C'est notamment le cas des projets PBF/IRF/168, 196, 199, 156 et des projets PBF/PRF/B-3 et A-3 (respectivement 'Femmes médiatrices', 'Jeunes', 'pérennisation des outils de prévention et gestion de conflits', 'SWEEP', et les programmes 1 et 2). Par ailleurs, au sein de l'UNCT, une actualisation de l'analyse du contexte est partagée avec les Agences du SNU.

45. **Constat 4 : L'approche du PBF en Côte d'Ivoire est cohérente, s'inscrit à la fois au niveau institutionnel et communautaire et s'appuie sur un processus participatif**

- L'ensemble des projets PBF font à la fois un ciblage (i) au niveau institutionnel national, notamment pour des réformes institutionnelles, de cadre légaux, le renforcement de capacités et d'outils opérationnels tels que les mécanismes d'alerte précoce ; (ii) au niveau local et communautaire, auprès de représentants des services décentralisés de l'État, autorités locales et coutumières, société civile, leaders religieux et membres des communautés, notamment pour les actions de sensibilisation, le renforcement de capacités et de cadres de dialogue (socio-sécuritaires, intercommunautaires), les formations de plateformes de veille, des actions de réinsertion sociale (les AGR, formations, etc.) et autres.
- Plusieurs projets s'inscrivent dans la continuité d'interventions précédentes et d'approches expérimentées (notamment les dialogues civilo-militaires et socio-communautaires) et ; ils capitalisent ainsi sur l'expertise et l'expérience des partenaires, comme requis par les critères de sélection du PBF.²² Par exemple, les projets PBF/PRF/B-3, A3 et E-2 (respectivement les Programmes 1, 2 et le projet État civil) du PP2 sont le suivi d'actions similaires du PP1 ; les projets PBF/IRF/199 et 200 (respectivement, « pérennisation des outils de prévention » et « sécurité communautaire ») du PACOP 2017 s'inspirent largement des interventions B-3 et A3 du PP2.

²¹ Notamment des analyses de contexte commandées par le PBF (par exemple par Interpeace en 2013), des analyses menées à l'interne des NU par l'ONUCI, par l'UNCT, etc.

²² Le document de directives pour la demande et la programmation de financements du PBF définit les critères mandat, expertise et résultats réalisés avec l'appui du PBF par le passé, connaissance opérationnel et réputation dans le pays des agences/organisations d'exécution, leur moyens et capacité à mobiliser rapidement des ressources et à créer des partenariats

- Les activités des projets sont généralement élaborées en consultation avec les acteurs nationaux et locaux dans les zones cibles, ce qui permet de tenir compte des spécificités locales, d'adapter le ciblage des interventions à chaque niveau, et d'ancrer les projets dans les agences gouvernementales, y compris leurs services décentralisés, et dans la société civile au niveau local.

46. **Constat 5 : Les interventions du PBF sont pertinentes face au contexte et dans leur logique d'intervention, sans que pour autant les projets cherchent à s'attaquer directement aux principaux vecteurs complexes de la conflictualité en Côte d'Ivoire.**

Les théories du changement des projets PBF sont globalement valables dans leur logique d'outiller les acteurs (au niveau national et local) pour prévenir et faire face aux différentes sources de conflits. La **logique d'intervention commune aux projets** est celle de **renforcer la résilience des populations aux vecteurs de conflit** qui continueront d'exister notamment à travers : le renforcement des capacités pour la médiation, la prévention et la gestion des conflits ; la mise en place de cadres de dialogue socio-sécuritaires et intercommunautaires et de mécanismes d'alerte précoce ; par l'information et la sensibilisation dans le but de rendre les populations (en particulier les groupes plus marginalisés et vulnérables) plus résilientes à l'instrumentalisation politique ; améliorer l'accès à la justice et la protection des droits ; ou encore la promotion du civisme et du 'vivre ensemble'. Certaines activités ciblent des facteurs sous-jacents de conflits tels que la question du foncier, de l'identité, l'insécurité liés aux armes légères et de petit calibre (ALPC) qui circulent dans le pays, l'intégration ou la réinsertion des démobilisés, mais le font à une petite échelle ou sans adresser l'intégrité (complexe) des principaux vecteurs de conflit. Par exemple, le projet PBF/PRF/E-2 (État civil) vise à renforcer le rôle de l'État et la protection des droits de l'homme en contribuant à une augmentation des déclarations de naissance et de l'enregistrement d'enfants en école primaire, sans pour autant réduire le risque de l'apatridie puisque la déclaration de naissance n'est pas garantie de nationalité. De même pour les activités de désarmement qui permettent de collecter et éliminer des armes en circulation, sans pour autant réussir à rassurer les populations face aux vols de caches d'armes et aux trafics transfrontaliers, selon les avis collectés par la mission auprès de différentes catégories d'interlocuteurs.

47. **Constat 6 : Le financement du PBF a été critique pour assurer (et rassurer de) la continuité de certaines interventions dans le domaine de la consolidation de la paix après la clôture de l'ONUSC, tout en restant dans le cadre du mandat de l'UNCT et réaliste par rapport à ses ressources et capacités dans le pays.**

Après le retrait de l'ONUSC, le financement du PBF a permis au SNU de continuer à adresser certains défis résiduels identifiés conjointement par l'ONUSC, le SNU et le GoCI sur la consolidation de la paix. Ceci s'est fait dans la mesure des ressources du PBF et du SNU, bien plus limitées par rapport à l'ONUSC, tenant compte des mandats, de l'expertise et des ressources des Agences des NU présentes, ainsi que de la volonté et des capacités des autorités de s'engager. Le PBF a ainsi permis d'alléger le choc de la transition, d'éviter la suspension des activités et la perte de ressources humaines et d'expertises qu'un arrêt même temporaire de financement aurait impliqué. Le PBF a permis aussi de combler partiellement les gaps de financement des Agences, vue leur difficulté à mobiliser des ressources (humaines et financières) du fait que le pays est classé comme *Middle Income Country*, mais aussi en raison des coûts des Agences estimés trop élevés par plusieurs bailleurs.

6.2 Efficience

QE2. Dans quelle mesure le financement du PBF de 2015 à 2019 a-t-il été mis en œuvre de manière flexible, en temps utile et à un coût raisonnable ?

48. **Constat 7 : Le processus de financement du PBF est apprécié car il permet de faire travailler les agences ensemble et offre une certaine flexibilité.**

Quelques Agences critiquent un manque d'équilibre dans l'allocation de fonds du PBF et des difficultés de coordination lorsque qu'un projet est mené par plusieurs Agences. Malgré ces critiques et la compétition pour les fonds, outre le financement qu'il apporte le PBF est apprécié par le fait de faire travailler les Agences ensemble, ce qui a permis des complémentarités et de synergies entre Agences travaillant dans les mêmes projets et entre projets dans les mêmes zones géographiques (voir par exemple en section 6.5 le cas de « L'espace amie des femmes »). La question de la flexibilité n'a pas été spécialement mentionnée lors des entretiens, mais la revue des projets indique qu'au moins deux projets ont été reformulés pour répondre à des changements du contexte. Le cas par exemple du projet post-DDR pour inscrire dans le projet les formations d'ex-combattants intégrés dans l'administration suite aux mutineries en fin 2017 ; ou dans le cadre du PP2 (projet PBF/PRF/A-3) pour apporter une réponse rapide aux besoins urgents des communautés à Bouna et Bayota après le déclenchement des affrontements intercommunautaires.

49. **Constat 8 : Les procédures du PBF sont tout de même jugées lourdes pour un instrument qui se veut flexible.**

Les procédures administratives du PBF sont presque aussi lourdes que celles des Agences lorsqu'il est question de changement des objectifs ou d'une augmentation du budget, surtout qu'il doit être approuvé par le PBSO et par le siège de l'Agence. La lourdeur administrative des Agences a été mentionnée à plusieurs reprises aussi par des partenaires nationaux.

50. **Constat 9 : Les interventions ont connu des retards fréquents pour différentes raisons, certaines activités n'ont pas pu être réalisés et quelques projets ont fait l'objet de prolongation sans coûts additionnels.**

Deux sur dix projets (20%) ont eu des prolongations sans augmentation du budget en raison des retards rencontrés dans la mise en œuvre (voir la figure 1). Deux projets (20%) ont été reformulés pour répondre à des changements du contexte ou gap de financement, ce qui a engendré des retards²³. Des retards (de 3 mois) dans la réception de la 1ere tranche des fonds ont engendré le report du démarrage de quatre projets du PACoP 2017 (40%)²⁴. Bien que le taux de réalisation des projets soit globalement élevé (le taux d'exécution du PP2 est de 96 pour cent selon le rapport annuel du PBF Côte d'Ivoire 2018), dans certains cas des activités ou appuis prévus n'ont pas pu se réaliser, parfois en raison de retards dans des processus gouvernementaux. A titre d'exemple, la campagne de vulgarisation des recommandations de la CDVR n'a pas pu se faire dans le cadre du PP2 en raison de la publication tardive du rapport de la CDVR en fin 2016 ; de même, le retard dans la mise en place des structures du MSCSP au niveau des régions n'a pas permis les activités de renforcement de capacités de ces structures. Par ailleurs, les changements fréquents de leadership politique au niveau des Ministères sectoriels engendrent parfois aussi des retards lorsque cela oblige les Agences à réinitialiser tout le processus d'engagement institutionnel²⁵. Dans d'autres cas, les activités n'ont pas été achevés par manque de fonds ou une planification peu réaliste. C'est le cas notamment dans le projet PBF/IRF/168 (femmes médiatrices à Bagohouo) ou du système intégré de collecte d'information et analyse de la DGAT (projet PBF/IRF/199 : Appui à la pérennisation des outils de prévention).

²³ Les projets PBF/IRF/196 (Projet Jeunes) et PBF/IRF/200 (sécurité communautaire/post-DDR)

²⁴ Les projets PBF/IRF/156, 162, 168 et 199.

²⁵ Voir notamment les fiches de projets PBF/PRF/B-3 (Programme 1/Élections apaisées) du PP2 et le projet PBF/IRF/200 du PACOP dans les annexes 6.1 et 6.9.

51. **Constat 10 : Le partenariat avec les acteurs nationaux est très présent dans le PBF, tel qu'exigé par les lignes directrices du PBF.**

Pour certains intervenants, cet aspect est une des forces du PBF par rapport notamment à d'autres bailleurs et un atout pour l'appropriation par les institutions nationales. Outre le mandat et la spécialisation des RUNOs, le PBF se bâtit par ailleurs sur des rapports existants entre eux et leurs partenaires nationaux et locaux pour la mise en œuvre des projets. Les projets sont toujours mis en œuvre avec la participation d'un service technique de l'état, bien que le niveau d'implication et d'appropriation varie.

6.3 Efficacité et Impact

QE3. A quel point les projets PBF depuis 2015 ont-ils atteints les résultats escomptés et quel impact cela a eu sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

52. **Constat 11 : Concernant la transition, l'écart entre l'ONUCI et l'UNCT était trop large pour que le 'vide' de la transition ne se fasse pas sentir, malgré le PBF, surtout que la transition n'a pas été accompagnée d'un renforcement conséquent de l'UNCT.**

Tant en termes de mandat et de domaines d'action, que de ressources humaines et financières, d'expertises, de présence sur le terrain et par conséquent aussi de poids politique, l'écart entre l'ONUCI et l'UNCT était de tel ordre que le PBF ne pouvait pas éviter le choc et le fossé après le retrait de l'ONUCI. Cela s'est ressentie sur le terrain à plusieurs niveaux, y compris dans les domaines couverts. L'ONUCI avait le mandat et les ressources pour travailler sur la RSS/DDR, le dialogue politique et les droits de l'homme. Alors que le Gouvernement a pris en main la continuité des réformes de la RSS, l'UNCT (avec ou sans PBF) n'avait pas le mandat ni le poids politique et financier pour continuer à mener le dialogue politique, ni pour faire pression sur le Gouvernement sur des questions plus sensibles tels que le DDR ou l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OCHCR) où l'ONUCI d'ailleurs n'a pas réussi non plus. Il a eu tout de même un effort et des mesures alternatives pour couvrir en partie ces domaines²⁶, bien qu'à une échelle et un niveau de couverture géographique plus limité. Par ailleurs, les capacités, la présence sur le terrain et les moyens logistiques de l'ONUCI étaient beaucoup plus importants que ceux de l'UNCT. Celle-ci s'appuyait sur l'ONUCI notamment pour : l'analyse et le suivi de l'évolution du contexte fournit par le service civil de l'ONUCI qui comptait plusieurs dizaines de personnel, alors que le BCR n'en comptait que deux ou trois personnes ; faciliter les contacts avec les autorités locales et la société civile là où l'ONUCI avait une présence sur le terrain grâce à ses 61 bureaux dans le pays (entre bureaux civils, militaires et de police) ; et se déplacer plus facilement et mener des opérations en sûreté dans le territoire grâce aux vols et à l'escorte de l'ONUCI. Plusieurs Agences partageaient les locaux et l'équipement de l'ONUCI. Par exemple, le PNUD qui disposait alors de quatre bureaux régionaux, partagés avec l'ONUCI, à présent dispose d'un seul bureau (à Guiglo). D'autre part, ni le BCR ni les Agences concernés par le plan de Transition de l'ONUCI ont pu renforcer leurs capacités comme cela aurait été envisagé. Il était prévu la création de cinq postes pour le BCR, ce qui était un renforcement modeste du BCR et fait tardivement : deux postes ont été apportés par le PBF en 2017 (conseiller en consolidation de la paix ; officier suivi et évaluation), mais par exemple le poste de conseiller paix et développement n'a été attribué qu'un an après le retrait de la mission. Malgré des effets catalytiques du PBF en termes de mobilisation de ressources, le SNU a eu des difficultés à mobiliser le financement nécessaire pour renforcer

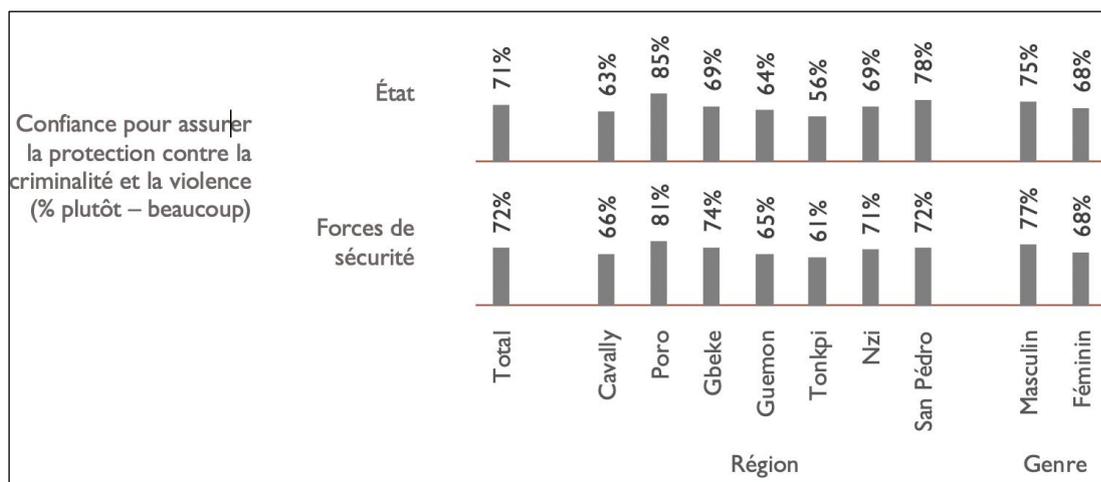
²⁶ Notamment par le rôle de M. Ibn Chambas du bureau régional des NU dans le dialogue politique avec les autorités ivoiriennes ; l'inclusion dans des projets PBF du post-DDR, des questions de droits de l'homme et des actions de sensibilisation pour la tenue d'élections paisibles.

leurs opérations dans un pays qui voulait projeter auprès des bailleurs une image de stabilité, de pays sorti de crise, et désormais élevé à la catégorie de pays à revenu intermédiaire.

53. Constat 12 : Les résultats en termes de contribution au renforcement de la confiance entre populations et l'État (l'administration locale et les FDS en particulier) sont globalement positifs, y compris en termes de stabilisation de la situation sécuritaire.

Le niveau de confiance dans l'État s'est quelque peu amélioré par rapport à 2016, d'après les études de perception du PBF (2016 et 2019)²⁷. En 2016, la mesure des indicateurs sur l'autorité de l'État indiquait que 69 pour cent des populations avait un niveau de confiance élevé dans les autorités préfectorales et que plus de 85% estimait satisfaisants les services offerts par l'administration préfectorale²⁸. En 2019, seule deux pour cent en plus (71%) disent avoir confiance dans l'État pour assurer la protection contre la criminalité et la violence. La figure 5 permet de comparer entre régions. L'augmentation du niveau de confiance dans les FDS est nettement plus significative, y compris dans les régions de l'Ouest (même si le niveau reste plus bas par rapport à d'autres zones) : 72 pour cent en 2019 par rapport à 53 pour cent en 2016, avec plus de satisfaction surtout par rapport aux services de la gendarmerie²⁹. Le niveau de confiance continue d'être plus bas dans les régions de l'Ouest (Cavally, Guémon, Tonkpi) que dans d'autres zones, ce qui rappelle que la création de confiance, après des violences meurtrières, est un travail de longue haleine à inscrire dans la durée.

Figure 5 : Amélioration de la confiance des populations dans l'État et les FDS dans les zones d'intervention du PBF



Source : PBF. 2019. *Étude de perception – Côte d'Ivoire* (version provisoire), p. 42.

Les avancées sont perceptibles surtout dans les domaines suivants :

- La mise en place, l'extension géographique et l'institutionnalisation des **dialogues socio-sécuritaires** avec l'appui du PBF, en synergie avec le GoCI et la société civile, ont permis d'intensifier les rapports entre l'administration et les populations, d'échanger sur des problèmes de sécuritaires et des facteurs de tensions ressentis par les populations. Depuis 2015, le PBF a appuyé la mise en place de 32 Comités Civilo-Militaires (CCM) qui restent

²⁷ Les données/pourcentages indiquées ici et ci-après sont issues de la comparaison des études de perception du PBF en 2016 et 2019 (voir Annexe 9). Bien que la plupart des indicateurs de ces deux enquêtes ne soient pas les mêmes, il y a des indicateurs proches qui permettent un certain parallélisme.

²⁸ PBSO et Office National de la Population (ONP). 2016. *Étude de Perception de l'impact du plan prioritaire I de consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire*, p. 34

²⁹ Selon les résultats de l'étude de perception de 2019, des populations sont plus satisfaites des services de la Gendarmerie (71 pour cent en moyenne) que le la police (60 pour cent) et des forces armées (57 pour cent), d'après l'étude de perception du PBF réalisés en 2019 dans les zones d'intervention des projets du PP2 et du PACOP.

opérationnels³⁰. Les CCM sont des instruments locaux de facilitation de la collaboration entre les FDS et les populations civiles comme le prévoit la Réforme du Secteur de la Sécurité (point 13). En 2016, ces cadres n'existaient pas ou n'étaient pas connus des populations.³¹ En 2019, la participation des populations aux CCM est faible (1% des participants à l'enquête du PBF), notamment parce que ces cadres restent pour la plupart limités aux villes, 58% des enquêtes estiment que ces dialogues entre la communauté et les forces de sécurité sont efficaces³². Selon des témoignages recueillis par la mission, ces cadres de dialogue et la collaboration entre ses participants ont permis de désamorcer des situations de tensions, ont contribué à prévenir des conflits et, grâce aussi à des activités socio-culturelles de rapprochement entre les forces de défense et sécurité et les populations (22 de ces activités ont été organisées dans le cadre du projet PBF/PRF/B-3), ont contribué à un rapprochement entre l'État/les FDS et les populations (voir aussi l'annexe 6.1). Les mots de l'un des bénéficiaires d'un autre projet PBF/IRF/156 (SWEEP) reprises ci-dessous sont illustratives :

« Les cadres de concertation ont été pour nous quelque chose de nouveau. Parce que nous on n'avait jamais vu ça. Un dialogue de face à face avec les corps habillés, c'est une première. Les différents corps habillés ont parlé avec franchise et nous aussi on a parlé à cœur ouvert. Mais je pense que c'est un travail de changement de mentalité que vous devez poursuivre. Le changement de comportement viendra un peu un peu »

- L'amélioration du niveau de **confiance des populations face aux FDS/forces de l'ordre** est cohérente avec la perception de l'efficacité des forces de l'ordre contre les crimes en général (72 pour cent, selon l'enquête PBF de 2019). Ceci permet de penser que les actions de renforcement de la capacité de réaction de ces acteurs, qui interviennent dans la gestion et résolution de conflits, ont été efficaces et ont contribué à cette amélioration de la confiance dans les FDS. Les informations recueillies par l'équipe d'évaluation confirment cette amélioration, même si quelques interviewés notent quelques situations d'abus ou exactions par des membres des FDS et le manque de capacités des FDS pour répondre en temps utile à l'appel des populations.
- **Le sentiment de sécurité est globalement positif.** Selon les situations, ce sentiment oscille entre 62 et 79 pour cent (voir les indicateurs du projet PBF/IRF/200 à l'annexe 6.9), avec des différences régionales. Il n'est pas évident s'il y a un changement significatif par rapport à 2016. Cependant, selon l'étude de perception du PBF 2019, environ 9 personnes sur 10 sont optimistes par rapport au futur et estiment qu'il y aura une amélioration continue du niveau de sécurité. Par contre, si les témoignages recueillis par l'équipe d'évaluation lors des visites aux régions en Octobre 2019 confirment un sentiment de plus de sécurité, de nombreux interviewés ont exprimés leurs craintes par rapport au futur et en particulier aux risques de violences lors du prochain scrutin présidentiel. À Bouaké, par exemple, la mutinerie d'ex-combattants, le vol d'armements aux FDS, les caches d'armes sont des facteurs qui préoccupent certains interviewés, surtout en vue du prochain scrutin électoral. À Khorogo, les trafics frontaliers, la détérioration de la situation régionale, ainsi que les craintes liées aux enjeux politiques à l'approche des élections de 2020, étaient bien présentes. À l'Ouest et notamment à Tai, zone transfrontalière avec le Liberia, le sentiment était largement positif (v. les indicateurs de projet à l'annexe 6). Selon les témoignages recueillis, il y a moins d'incidents sécuritaires liés aux incursions d'individus armés non identifiés en provenance du Libéria et de la Côte d'Ivoire qui avaient été source d'instabilité,

³⁰ Ces CCM ont été mis en place dans le cadre des projets PBF/PRF/B-3/P1 du PP2 et PBF/IRF/200 (sécurité communautaire/post-DDR) du PACOP. D'autres projets PBF ont agi en complémentarité en appuyant des acteurs et processus issus de ces dialogues socio-sécuritaires (voir par exemple l'annexe 6.6).

³¹ PBSO et Office National de la Population (ONP) 2016, p. 64

³² PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 45.

de tensions et des déplacements de familles de part et d'autre de la frontière. L'étude de perception du PBF de 2019 confirme une baisse de la perception d'insécurité par rapport à 2016 (- 9,4 pour cent), même si elle reste élevée (supérieur à 60 pour cent). Plusieurs activités semblent avoir contribué à un climat de majeure confiance, sécurité et apaisement social, notamment : les comités de paix (rapportés avoir résolus 35 conflits locaux) et autres mécanismes d'alerte rapide, des patrouilles conjointes occasionnelles de FDS ivoirienne et libérienne, les actions de sensibilisation à la paix (via la radio, les dialogues et les échanges culturels et/ou sportives transfrontaliers), ou encore le commerce transfrontalier qui a aussi facilité le rapprochement des communautés de part et d'autre de la frontière.

- L'appui à l'élaboration de **documents de stratégie et planification**, notamment la Loi de programmation de la défense et de la sécurité intérieure, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le terrorisme.
- **Des élections globalement apaisées** en 2015 et par la suite, malgré des épisodes de violences plus fréquents lors des élections locales en 2018. Le renforcement de capacités des acteurs locaux (des réseaux de femmes, des plateformes de jeunes, des médias en particulier) et les sensibilisations animées par ces acteurs semblent avoir contribué à la réalisation d'élections apaisées³³ Quelques intervenants ont cependant noté que ces activités auraient dû se tenir plus en amont des élections de 2015 (au lieu de commencer les dernières semaines ou 3 mois avant le scrutin). Le contexte politique en 2015 était aussi plus favorable à la tenue d'élections apaisées, vue le boycott des principaux partis d'opposition et donc l'absence de l'enjeu de la transition de pouvoir et moins de fragmentation politique. Le risque d'élections non apaisées en 2020 reste cependant élevé.
- Cet engagement des acteurs de la société civile dans la mobilisation et sensibilisations pour des élections apaisées a contribué en tout cas à une très significative amélioration de la perception de la **contribution des femmes, des jeunes et des médias dans la tenue d'élections apaisées**, par rapport à 2016. La même étude de 2019 indique par ailleurs une contribution positive (89 %) aussi des **administrateurs locaux** (en particulier des sous-préfets) **et des chefferies** à la tenue d'élections paisibles, à l'exception des partis politiques (40%).³⁴ Les observations recueillis par l'équipe d'évaluation et la mesure que l'étude de perception du PBF 2019 fait de cet indicateur sont cohérentes (voir aussi l'annexe 6.1) :

Indicateur (projet PBF/PRF/B-3)	Étude PBF 2019	Étude PBF 2016
Proportion des personnes qui jugent que le niveau de la contribution des femmes, des jeunes, des médias et partis politiques aux initiatives locales de paix est élevé ou très élevé	Jeunes = 84,74	Jeunes = 32,6
	Femmes = 91,24	Femmes = 31,39
	Médias = 70,75	
	Partis politiques = 35,42	

Sources : PBSO et Office National de la Population (ONP) 2016, p. 55-56 ; Ministère du Plan et du Développement et ENSEA 2019, Étude d'impact des projets/programmes du PP2 et enquête de référence du PACoP, p. 24.

- Des entretiens avec quelques bénéficiaires confirment la **contribution des formations à l'intégration des anciens combattants** dans les FDS (200 gardes pénitentiaires et 200 agents forestiers) ou à leur réinsertion sociale par des AGR dans le cadre du projet en cours PBF/IRF/200 (sécurité communautaire/post-DDR).

54. *Constat 13* : Les résultats en termes de contribution à la prévention et résolution pacifique des conflits et à la cohésion sociale par le renforcement de capacités des acteurs

³³ Le projet PBF/PRF/B-3 rapporte que : 21000 agents et commissaires électoraux et forces de sécurité ont été formés ; que 110 institutions étatiques, d'organisations de la société civile, de médias et de plateformes de jeunes, Corps de Volontaires ont été formés, sensibilisés et outillés pour contribuer à des élections apaisées ; et 27 plateformes de dialogues ont créées et assistées. Voir l'annexe 5, Indicateur IRS11.

³⁴ PBF. 2019. Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 21.

étatiques et non-étatiques sont également positifs, bien que les facteurs de pressions restent constants.

Les projets ont apporté de l'appui à des processus opérationnels et stratégiques en matière de cohésion sociale et d'alerte précoce. Les activités des projets ont contribué au renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux (de l'administration, des FDS et de la société civile) et appuyer des mécanismes locaux pour la prévention et la gestion de tensions intra et intercommunautaires. Selon les données disponibles, ces activités ont contribué à la résolution pacifique de conflits et à l'évolution positive de la cohésion sociale. La mesure des indicateurs suivants du PP2 par l'étude de perception du PBF en 2019³⁵ indiquent que les acteurs de la gouvernance de proximité (les leaders et chefferies traditionnelles) continuent de jouer un rôle majeur dans la résolution des conflits :

Proportion de conflits locaux ; (non foncier) dans les zones « sensibles ciblées par le plan prioritaire » résolus par les autorités et mécanismes locaux sans recours à la violence	Forces de l'ordre= 10,59
	Autorités administratives=17,76
	Chefferie ou notabilité = 70,82
	Comité de cohésion sociale = 6,96
Proportion de personnes ayant déclaré que le dernier conflit (autre que foncier) intervenu dans leur localité et porté devant les autorités a été résolu pacifiquement	65,46
Proportion de personnes ayant déclaré que le dernier conflit foncier les concernant et porté devant les autorités a été résolu pacifiquement	Force de l'ordre= 6.56
	Chefferie = 65.71
	Autorité administrative= 32.00
	Comité de cohésion sociale = 0.84
Niveau de perception des populations par rapport à l'évolution de la situation en matière de cohésion sociale	91,72

Parmi les réalisations des projets on compte notamment :

- L'appui à l'élaboration de **documents de stratégie et de planification** qui jettent les bases pour une institutionnalisation d'approches et d'instruments de prévention des conflits et de cohésion sociale. C'est notamment le cas de la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide ; la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale 2016-2020 et la revue du Plan National de Cohésion Sociale 2016-2020 (PNCS) ; le système de suivi de la cohésion sociale (indicateurs nationaux et l'indice de solidarité et de cohésion sociale) ; la cartographie des conflits ou encore le Plan de Réparations communautaires.
- L'appui aux **cadres de dialogue sociocommunautaires et aux activités d'entre-aide et de rapprochement** communautaires (notamment les espaces amis des femmes, les comités de paix, les causeries éducatives, les activités socio-culturels) dans le cadre de plusieurs projets³⁶ ont contribué à sensibiliser les communautés à la paix et au dialogue. La vaste majorité des personnes interrogées par l'étude de perception PBF de 2019 ont affirmé avoir de bonnes relations intercommunautaires (93%). Plus de 92% estiment que les dialogues intercommunautaires ont contribué à l'amélioration des relations intercommunautaires (par rapport à 82.3% en 2016³⁷) et 87,28% que l'espace amis des femmes en a contribué³⁸. Les informations collectées par l'évaluation confirment une amélioration des relations sociales entre communautés autochtones, allochtones et allogènes dans les zones visitées, bien que les facteurs de tensions restent bien présents. A titre d'exemple, la prévention et la gestion des tensions entre communautés restent le principal emploi du temps (80%) des autorités administratives, selon l'une des

³⁵ Ministère du Plan et du Développement et ENSEA 2019, p. 24.

³⁶ PBF/PRF/A-3 du PP2 et dans la plupart des projets du PACOP, en particulier les PBF/IRF/199, 165, 200, 196, 168. Voir l'annexe 5 ainsi que les fiches de ces projets à l'annexe 6.

³⁷ PBSO et Office National de la Population (ONP) 2016, p. 50.

³⁸ Voir aussi la fiche du projet PBF/PRF/A-3 à l'annexe 6.2.

personnes interviewées. On observe par ailleurs un rapprochement de groupes autrefois antagonistes. C'est notamment le cas des Lobi et Koulango à Bouna ; Malinké et Bété à Bayota ; Dida et Malinké à Lakota/Divo ; Guéré et Malinké à Duékoué ; ou encore le cas d'Attienkaa à Katiola, avec un engagement actif des jeunes, du DG Culture, des autorités locales, coutumières et des leaders religieux et de la préfecture dans un processus appuyé par le projet PBF/IRF/196.

- Les informations collectées par l'évaluation font aussi état d'une amélioration du **civisme**, notamment parmi les jeunes ciblés par les projets, mais le manque de civisme (et pas uniquement parmi les jeunes) demeure un problème relevé par plusieurs personnes interviewées par l'équipe d'évaluation. Par ailleurs, peu de jeunes ont été touchés par ces actions (moins de 4%), ainsi que par les formations aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale afin de promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale (1%).³⁹
- L'appui au **renforcement institutionnel** notamment de l'OSCS et à l'installation de 15 sur 22 Comités Régionaux (CR) de l'OSCS devraient contribuer au rôle de l'OSCS et à la mise en œuvre de la stratégie d'alerte précoce et de la politique de cohésion sociale du GoCI. Ces comités régionaux sont récents et ne semblent pas encore en mesure de jouer un rôle majeur dans la prévention et la gestion des conflits. D'après l'étude de perception du PBF 2019, ces comités sont les moins sollicités par les populations pour la résolution de conflits et contribuent peu à la résolution des conflits selon les données du 1^{er} et 3^{ème} indicateurs du tableau en début du paragraphe⁴⁰. Il faut souligner que le mandat de ces Comités est principalement la coordination et l'animation du système d'alerte précoce de l'OSCS pour la cohésion sociale et la prévention des conflits (voir l'encadré). Le rôle et le mode opérationnel de ces CR ne sont d'ailleurs pas clairs non plus pour certains de ces membres.

Comités Régionaux de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Les Comités Régionaux de l'OSCS, établis en avril 2018, ont pour mandat :

- Contribuer à la prévention des conflits
- Animer et coordonner le mécanisme d'alerte précoce
- Suivi des indicateurs et l'état de lieu de solidarité et cohésion sociale
- Coordonner les activités des mécanismes communautaires d'alerte précoce

Présidés par le Préfet de la Région, les réunions des CR doivent se tenir au moins une fois tous les trois mois et lorsque nécessaire sur convocation du Préfet. Les CR sont composés d'autorités locales (Préfet/sous-préfet de la région, chef de canton, maires) ; de représentants administratifs des ministères au niveau régional (DG Femmes/famille ; Solidarité et cohésion sociale ; Santé ; Éducation) ; de représentants des FDS (Gendarmerie ; police), des communautés religieuses (imam, pasteur) ; de la société civile (CNDH régional, ONGs, Associations de jeunesse et de femmes) et autres (si pertinent). Ses membres ne sont pas rémunérés ; les frais de mission sont pris en charge par le budget de l'OSCS.

Source : Décret d'arrêté no. 41/MFPES/CAB/OSCS du 5 avril 2018 portant création et fonctionnement des commissions régionales de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale.

³⁹ Selon les données de l'étude de perception du PBF 2019, un peu moins de 4% des jeunes sont formés sur le civisme et l'engagement civique pour la prévention et la gestion des conflits et seulement 1% des jeunes de jeunes formés aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale afin de promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale, dans le cadre du projet PBF/IRF/196 (Ministère du Plan et du Développement et ENSEA 2019, p. 78-79, voir aussi l'annexe 6.10).

⁴⁰ Ministère du Plan et du Développement et ENSEA 2019, p.29.

- L'appui aux actions de **sensibilisation** sur la prévention et la résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale ont été intégrée de façon transversale dans la plupart des projets PBF en Côte d'Ivoire dans les différentes zones d'intervention, y compris à travers les mécanismes d'alerte précoce (notamment par la fonction de 'chat) et les dialogues.
- La mise en place, la vulgarisation et l'opérationnalisation de **plateformes de veille** et de mécanismes de collecte d'informations pour l'alerte précoce et la prévention des conflits au sein de l'OSCS et de la DGAT/Ministère de l'Intérieur ont permis à l'État ivoirien de disposer d'outils pour cartographier les incidents et les facteurs de conflits et pour activer les mécanismes de réponse rapide. L'opérationnalisation et l'autonomisation du système d'information de la DGAT était cependant encore inachevé au moment de la mission (voir aussi l'annexe 6.2).⁴¹ Ces mécanismes ont réussi une certaine mobilisation de jeunes et de femmes en faveur de la paix et de la cohésion sociale selon les rapports des projets⁴². Cependant, les données de l'enquête de perception du PBF 2019 indiquent une faible connaissance parmi les jeunes de la plateforme U-Report (7%), bien qu'environ 1 sur 5 parmi ceux ayant entendu parler de U-Report disent avoir utilisé la plateforme dans les 12 mois précédant l'enquête. Selon la même source, la participation à l'échange d'information sécuritaire reste relativement rare : seulement 3 à 5% des participants à l'enquête partagent ce genre d'information.⁴³
- L'appui au **renforcement de capacités** étatiques, des leaders traditionnels et de la société civile pour la prévention des conflits, l'alerte rapide et la cohésion sociale semble avoir un impact positif, tant en terme de perception de la capacité d'intervention de ces acteurs que de résolution de conflits et leur contribution à la cohésion sociale, comme l'indique la mesure des indicateurs dans le tableau en haut du paragraphe. Des modules de formation sur la cohésion sociale, sur la prévention et la gestion de conflits pour l'administration publique ont été développés ; près de 1000 relais communautaires (y compris des jeunes et 359 femmes médiatrices) ont bénéficiés de formations, ainsi que les chefferies (et conception d'un manuel de chef de village pour la gestion des conflits) et d'autres acteurs de la société civile. Les chefferies jouent un rôle important dans la gestion des conflits communautaires et en particulier dans les questions foncières, bien que parfois ils soient aussi à l'origine de conflits fonciers selon les observations récoltées par l'évaluation. Ils sont ainsi un acteur clé dans le ciblage des actions de sensibilisation. Selon les données du projet PBF/PRF/A-3, 95 pour cent de conflits fonciers dans les zones du projet ont été adressés par le biais d'une intervention des Rois et Chefs coutumiers préalablement formés / sensibilisés à la prévention et la résolution des conflits. Selon l'étude de perception du PBF en 2019, plus de 65 pour cent des conflits fonciers et de 70 pour cent des conflits autres que fonciers ont été résolus pacifiquement par les chefferies. L'indicateur ci-dessous du projet PBF/IRF/199 indiquent une perception plutôt positive (supérieure à 80%) de la contribution de l'action des acteurs administratifs locaux à la gestion pacifique et durable des conflits et à la cohésion sociale⁴⁴, confirmé par les entretiens menés par l'équipe d'évaluation:

⁴¹ L'état d'avancement du système intégré d'informations sur les conflits de la DGAT ne permettait pas encore l'intégration des données (la monture ou l'affinage du système n'avait pas été achevé, faute de ressources financières).

⁴² Le projet PBF/IRF/168 (femmes médiatrices) rapporte avoir mobilisé 2267 femmes, adolescents et jeunes à l'utilisation du U-Report dans ces zones d'interventions; selon les données du projet Jeunes (PBF/IRF/196), un total de 576 488 jeunes sont engagés sur la plateforme U-Report et participent aux live-chat sur les thématiques liées à la paix et la cohésion sociale ; le Mécanisme d'Alerte Précoce de l'OSCS, appuyés par les projets PBF/PRF/A-3 et IRF/199, a presque doublé le nombre de moniteurs de la solidarité et de la cohésion sociale pour atteindre 2137 (dont 44% des femmes) en Octobre 2019 avec une couverture d'au moins 8000 villages selon l'OSCS.

⁴³ Ministère du Plan et du Développement et ENSEA 2019, p.78 ; PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 47.

⁴⁴ Ministère du Plan et du Développement et ENSEA, 2019, p. 81

Pourcentage de la population des zones cibles qui pensent que les administrateurs préfectoraux et sous-préfectoraux (S/P) contribuent à la gestion pacifique et durable des conflits et à la cohésion sociale	S/P gestion et prévention des conflits de façon non-violente = 81,22
	Préfet gestion et prévention des conflits de façon non-violente = 80,66
	S/P relations intercommunautaires = 83,2
	Préfet relations intercommunautaires = 82,52

Malgré ceci, l'administration locale semble avoir un rôle de deuxième plan dans la résolution des conflits communautaires fonciers et non-fonciers (32 et 18% respectivement de conflits résolus sans violence).

- L'appui à la **modernisation de l'enregistrement à l'État civil** a contribué à une meilleure couverture et fonctionnement du système d'État civil et, par conséquent, à l'accès à des droits fondamentaux (citoyenneté, éducation). L'appui du projet PBF/PRF/E-2 a permis la **régularisation d'enfants réfugiés** rapatriés des pays voisins, en risque d'apatridie (23481 régularisés) ; ainsi que enfants non déclarés à l'état civil (550,196), ce qui a permis leur accès à l'école secondaire. L'appui du projet a aussi permis une meilleure tenue des registres, un contrôle accru des centres d'état civil, **l'augmentation de l'enregistrement de naissances** dans les délais (de 51 pour cent en 2014 à 67 pour cent en 2016 dans les zones couvertes). Ces résultats ont été possible grâce au rôle des agents relais d'état civil (chargés de collecter les naissances et décès dans les villages), aux sensibilisations par ces relais communautaires concernant les obligations et les droits en matière d'État civil, au renforcement des capacités des services d'État civil.

55. **Constat 14 : Des interventions du PBF ont contribué à une baisse du niveau de conflictualité dans les zones des Comités Civilo-Militaires (CCM) et à l'amélioration de la cohabitation entre groupes de différentes ethnies dans plusieurs zones où les dialogues intercommunautaires et les capacités locales ont été renforcés.**

Les témoignages recueillis par la mission font état d'un certain nombre d'impacts positifs résultants de la mise en place ou du renforcement de cadres et de mécanismes locaux de dialogue (CCM, dialogues intercommunautaires), de plateformes de veille, de mécanismes d'alerte précoce, et d'actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs :

- Des élections apaisées en 2015 et globalement pendant les derniers cycles électoraux, malgré des épisodes de violences lors des élections locales. Bien que le boycott des élections de 2015 par une partie de l'opposition a réduit les enjeux et les risques de violence, plusieurs intervenants ont noté que les zones des CCM n'ont pas connu de violences, même si des violences ont touchés des zones avoisinantes ;
- Baisse des conflits de chefferies, liés notamment à des questions de terres et exploitation de ressources naturelles, entre autres dans la région de Divo (Hiré), à Dairo-Didizo (Hermankono), à Guiglo, à Gbonne où le projet PBF/PRF/A-3 (Programme 2 du PP2) a mené des actions combinées de sensibilisation, de formation en matière de prévention et de gestion de conflits et de dialogues intercommunautaires.
- Des tensions et des violences potentielles désamorçées grâce à l'alerte précoce et à des interventions rapides de la part des autorités locales, chefferies ou FDS parfois en collaboration avec des acteurs de la société civile ;
- Une amélioration des relations intercommunautaires avec plus de dialogue et de socialisation entre différents groupes grâce notamment à des activités conjointes : 'l'apprendre à se connaître et à vivre ensemble'.

56. **Constat 15 : L'équipe d'évaluation a observé de nettes différences au niveau des capacités et dynamisme des acteurs locaux dans leur implication pour la prévention des conflits et la cohésion sociale entre zones qui ont bénéficié d'un accompagnement depuis plus de temps et de zones d'interventions plus récentes du PBF (Guiglo vs Korhogo).**

A titre d'exemple, le groupement de femmes de Guiglo (espace ami des femmes), qui sont accompagnées par plusieurs projets PBF et autres acteurs depuis le PP2 au moins, sont mieux structurées, plus actives dans leur engagements (notamment dans les dialogues socio-sécuritaires et les sensibilisations inter- et intra-communautaires), ainsi que plus autonomes que le groupement de femmes rencontré à Khorogo (voir aussi la section 6.5 sur le thème Genre). Plusieurs facteurs, y compris socio-culturels et le leadership interne à ces groupements, jouent certainement un rôle, mais la durée et la qualité de l'accompagnement externe y semble être un facteur de poids.

57. **Constat 16 : Les activités de sensibilisation, formation et réinsertion dans le cadre des interventions du PBF⁴⁵ ont eu des impacts positifs en termes de changement de comportement des individus bénéficiaires, de la participation et de l'image du groupe** (notamment femmes, jeunes et ex-combattants).

Des bénéficiaires interviewés ont témoigné de changements :

- Au niveau personnel une prise de consciences et des changements de comportements de la part d'ex-combattants formés aux droits de l'homme qui ont aussi entraînés des changements dans le comportement avec les autres (par exemple moins de violences familiales) ;
- Des perspectives d'avenir pour les démobilisées souvent très démunies en matière de formation, grâce à des AGR qui les ont permis de se réinsérer (sociale et économiquement) dans la société civile. Les bénéficiaires interviewés estiment désormais qu'il y a plus de bénéfices dans la paix que dans le retour au conflit ;
- Baisse des conflits entre jeunes et FDS d'après l'analyse de l'OSCS (chiffres non disponibles) ;
- Toujours selon l'analyse de l'OSCS, il y aurait une amélioration des relations entre jeunes et l'administration et aussi avec les chefferies (chiffres non disponibles). On observe plus de civisme et de responsabilisation parmi les jeunes ciblés notamment par le projet PBF/IRF/196 et le renforcement des leurs compétences civiques/sociales (*lifeskills*). Ceci a des effets positifs aussi sur leur image auprès des autorités, selon des intervenants interviewés et de ce que la mission a pu observer dans certaines localités visitées, bien que l'impact reste très limité comme mis en évidence par l'étude de perception (v. paragr. 54, point 3);
- L'amélioration de la participation et de l'image du rôle des femmes (v. section Genre) et des jeunes, notamment de leur contribution à la tenue d'élection apaisées qui s'est nettement amélioré depuis 2016, selon les études de perception du PBF de 2016 et de 2019 comme déjà mentionné dans le paragr. 53 (avant dernier point).

58. **Constat 17 : Des résultats mitigés ou peu visibles ou encore des appréciations divergentes surtout en matière de désarmement, de justice et de réparations.**

- Sur la question du **DDR et de la RSS**, les avis restent assez partagés y compris au sein des acteurs nationaux. La prolifération d'ALPC, le vol d'armements des FDS, les

⁴⁵ Notamment les projets PBF/IRF/196 (Jeunes), 199 (pérennisation), 200 (sécurité communautaire/post-DDR), PBF/PRF/A-3, Voir aussi les fiches de ces projets à l'annexe 6.

mutineries au sein des FDS indiquent que les efforts dans ce domaine (par l'ONUCI, le PBF et d'autres bailleurs) n'ont pas résolu le problème ni rassuré les populations.

- En matière de **justice transitionnelle**, le programme PBF/PRF/B-3 a apporté de l'appui à la divulgation du rapport de la CDVR,⁴⁶ au démarrage des réparations individuelles dont ont bénéficiés 2000 victimes à travers le pays et à la validation en Conseil de Ministres d'un Plan de réparations communautaires qui vise à réparer les dommages, à répondre aux besoins des populations concernées, à reconnaître le préjudice et à renforcer la cohésion sociale et la réconciliation nationale dans ces communes touchés par les violences. Cependant, ces interventions ont eu peu d'impact au niveau de la connaissance et surtout de la confiance des victimes dans les mécanismes de justice transitionnelle et leur accès aux réparations. Selon l'étude de perception de 2019, seule un tiers des interviewés disent avoir connaissance de ces mécanismes (à peu près le même pourcentage qu'en 2016 – v. l'annexe 9) et la moitié disent avoir connaissance du programme de réparations communautaires. D'après la même source, le niveau de confiance dans ces mécanismes est très bas (11 pour cent) et seule une sur 5 personnes estiment que les réparations communautaires répondent aux besoins des populations. Ceci explique que seule 5 pour cent de 33 pour cent des personnes qui se disent victimes de violences électorales aient porté plaintes⁴⁷. La mise en œuvre des réparations communautaires est encore à un stade initial et dépend en partie de la mobilisation de financements externes, selon des sources officielles. Les entretiens menés par l'équipe confirment un manque de confiance dans le processus de justice transitionnelle, perçu comme peu transparent et clientéliste.
- Des actions de sensibilisations et des formations sur les **droits et libertés fondamentales** et les mécanismes de saisies par les Commissions Régionales de la CNDH, les cliniques juridiques et des relais communautaires (au sujet des droits et obligations en matière de l'État civil), ont été appuyé par le PBF depuis 2015.⁴⁸ Malgré ces actions, 53% des participants à l'étude de perception du PBF disent avoir une mauvaise connaissance des droits légaux en général (et seule 14% estiment en avoir bonne connaissance)⁴⁹. Malgré les investissements de l'État et des bailleurs, la plupart des avis recueillis par l'évaluation font état d'un système de justice faible, coûteux, manquant de neutralité et d'indépendance, et dominé par l'impunité. Les populations n'en font pas confiance; la justice traditionnelle reste le premier recours, elle-même parfois source de conflits et instrumentalisée. Le fonctionnement de la Justice et la protection de certains droits restent l'un des maillons plus faibles dans les efforts de consolidation de la paix. La figure 6, extraite de l'étude de perception du PBF, illustre cette perception.

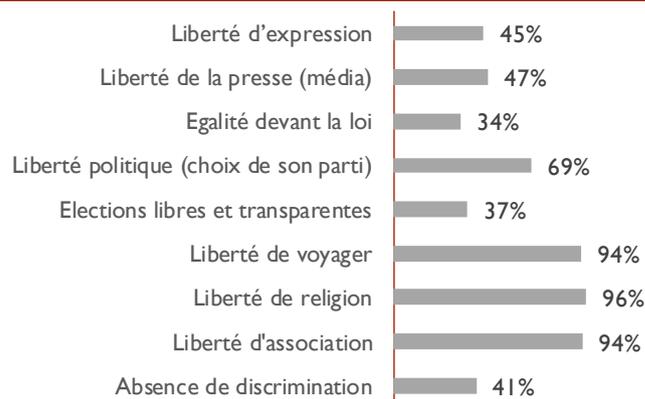
⁴⁶ Le rapport final de CDVR a été finalisé en décembre 2014, mais rendu publique uniquement en 2016.

⁴⁷ PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 26

⁴⁸ Notamment à travers les projets PBF/IRF/156 (Sweep), 196 (Jeunes), 200 (Sécurité Communautaire / Post-DDR) et le projet PBF/PRF/E-2 (État civil).

⁴⁹ PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 23.

Figure 6 : Perception de respect des droits fondamentaux (% oui)



Source : PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p. 22.

59. Constat 18 : Forte complémentarité et cohérence interne entre projets PBF avec des effets cumulatifs perceptibles en termes de capacités de certains bénéficiaires, affirmation/valorisation de leur rôle auprès des communautés et des autorités, et de renforcement du dialogue et de la collaboration entre acteurs de la société civile et l'État, et notamment avec les FDS.

S'appuyant sur des expériences précédentes en matière de consolidation de la paix (du PBF, de l'ONU, des Agences et autres bailleurs), plusieurs projets PBF capitalisent sur les mêmes structures et mécanismes existants pour mener des activités complémentaires, connecter ces différents acteurs locaux, et développer et consolider les capacités locales. Certains projets relient ainsi avec les cadres de dialogue (les CCM, les comités de paix), les groupements de femmes (les espaces amis des femmes ou les femmes médiatrices), les cliniques juridiques, les relais communautaires, le U-Report ou encore le système d'alerte précoce de l'OSCS. La convergence géographique des initiatives a permis de multiplier les effets des interventions individuelles de chaque projet en termes de sensibilisation, renforcement de capacités, création de confiance entre acteurs civils et étatiques et entre communautés, telle que confirmé par les données plutôt positives de l'étude de perception du PBF (2019). Guiglo est un bon exemple des effets cumulatifs des investissements du PBF depuis au moins 2015, d'après les témoignages recueillis par l'équipe d'évaluation lors des visites de terrain à l'Ouest. De même à Bouaké, au moins dans une certaine mesure vu le contexte et des dynamiques spécifiques de cette zone du pays. Les résultats de l'enquête de perception de 2019 ne démontrent cependant pas une amélioration aussi significative de la perception des communautés en termes de cohésion sociale et de rétablissement de la confiance dans l'État et ses institutions à Guiglo (comparée à d'autres zones d'intervention du PBF). Les encadrés ci-après illustrent les synergies entre projets PBF et les bénéfices qui en découlent à Guiglo et à Bouaké.

GUIGLO

Plusieurs exemples de synergies se dégagent des dix projets PBF (PP2 et PACoP) réalisés à Guiglo (région du Cavally) par l'intermédiaire de huit Agences des Nations Unies et une ONG internationale :

- (1) Le travail en synergies dans la région du Cavally entre la clinique juridique, les femmes médiatrices et le point focal Genre au niveau de la gendarmerie (Gender desk) a permis de mettre en place un **système de référence et de judiciarisation en relation à la Violence basée sur le Genre (VBG)**. Ceci est le résultat de l'interaction combinée de plusieurs acteurs ciblées par le PBF à travers les projets PBF/IRF/168, 199, 156 (respectivement Femmes médiatrices, Pérennisation des outils, SWEEP) et PBF/CIV/C-2 (Justice, du PACoP 2018).

Les interventions de ces projets ont contribué à renforcer la collaboration entre la société civile et les FDS en termes de prévention et dénonciation de VBG. Combinés à des actions de sensibilisation, ceci a eu des effets positifs en termes de réduction des agressions physiques, selon les données de la Préfecture de Guiglo: de 110 cas d'agressions physiques en 2017 à 38 en 2018. Cependant, peu ou pas d'impact s'est vérifié dans la même période en termes de réduction d'autres cas de VBG selon la même source.⁵⁰

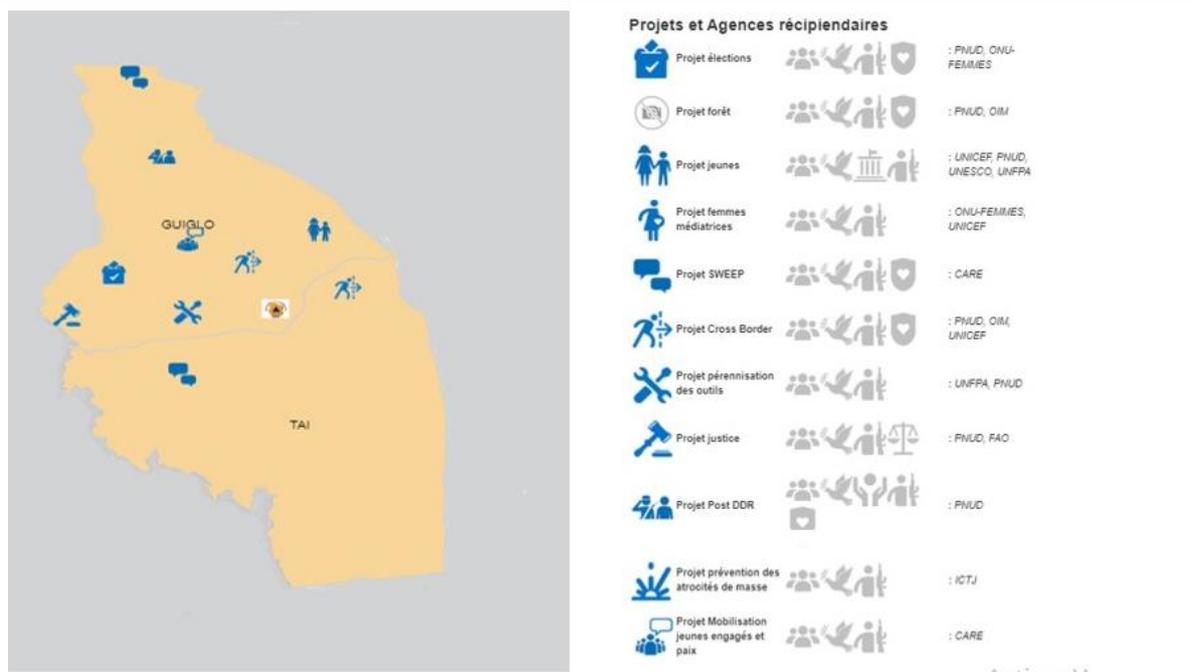
- (2) Forte collaboration entre les plateformes de la société civile, dont les Femmes Médiatrices, les Ambassadrices de la Paix (Projets PBF/IRF/156-SWEEP et 199-appui à la pérennisation des outils de prévention), les Comités Civilo-Militaires (PBF/IRF/200 Sécurité communautaire/post-DDR) dans **l'échange d'informations et le système d'alerte précoce** sur les risques de conflits intra ou intercommunautaires au niveau local et leur connexion au système national d'alerte précoce mis en place par l'OSCS et par la DGAT avec l'appui du PBF. Il est probable que ces synergies aient contribué à l'augmentation observée du nombre de moniteurs qui renseignent le système de l'OSCS et le nombre de faits et incidents remonté au système.⁵¹
- (3) Les formations à la consolidation de la paix dispensées à travers différentes plateformes (jeunes, femmes, FDS, chefs communautaires) des différents projets, ont contribué à **sensibiliser les communautés et autres acteurs à résoudre les conflits émergents par le dialogue**, ce qui se manifeste par un sentiment de plus de sécurité et une baisse de la conflictualité. Bien que des chiffres concrets pour Guiglo ne soit pas disponibles, globalement les données de la DGAT indiquent une baisse des conflits enregistrés (de 209 en décembre 2017 à 129 en juin 2019).⁵² Le fait que des membres de ces plateformes participent aussi aux CCM ou sont dans l'administration et la gendarmerie, et qu'ils fassent partie du système d'alerte rapide, renforce le sentiment d'appartenance à des communautés organisées qui peuvent s'entraider au besoin. Selon l'étude de perception 2019 du PBF, les participants des zones de l'Ouest indiquent plus fréquemment se sentir en sécurité dans leurs activités quotidiennes (52 pour cent dans le Cavally, proche de la moyenne de 55 pour cent pour l'ensemble des zones d'intervention du PBF ou l'enquête a eu lieu).

⁵⁰ A Guiglo, le nombre de cas de viol (ou du moins des cas connus) a augmenté de 15 en 2017 à 21 en 2018, alors que la proportion des plaintes pour viol n'a presque pas connu de changement (a augmenté de 1.5%), selon les données de la Préfecture.

⁵¹ Le projet PBF/IRF/199 a mesuré une augmentation du nombre de faits remonté au système de l'OSCS en 2018 de 45 à 55 pour cent suite à des actions de formations et sensibilisations. Le nombre de moniteurs qui renseignent le système de l'OSCS, tel que déjà mentionné, était de 2137 en Octobre 2019 par rapport à 1280 mentionnés dans le site (non actualisé) de l'OSCS.

⁵² Rapport final du projet PBF/IRF/199, p.13

Figure 7: Convergence géographique des projets PBF à Guiglo



Source : Système informatisé de suivi-évaluation du PBF en Côte d'Ivoire.

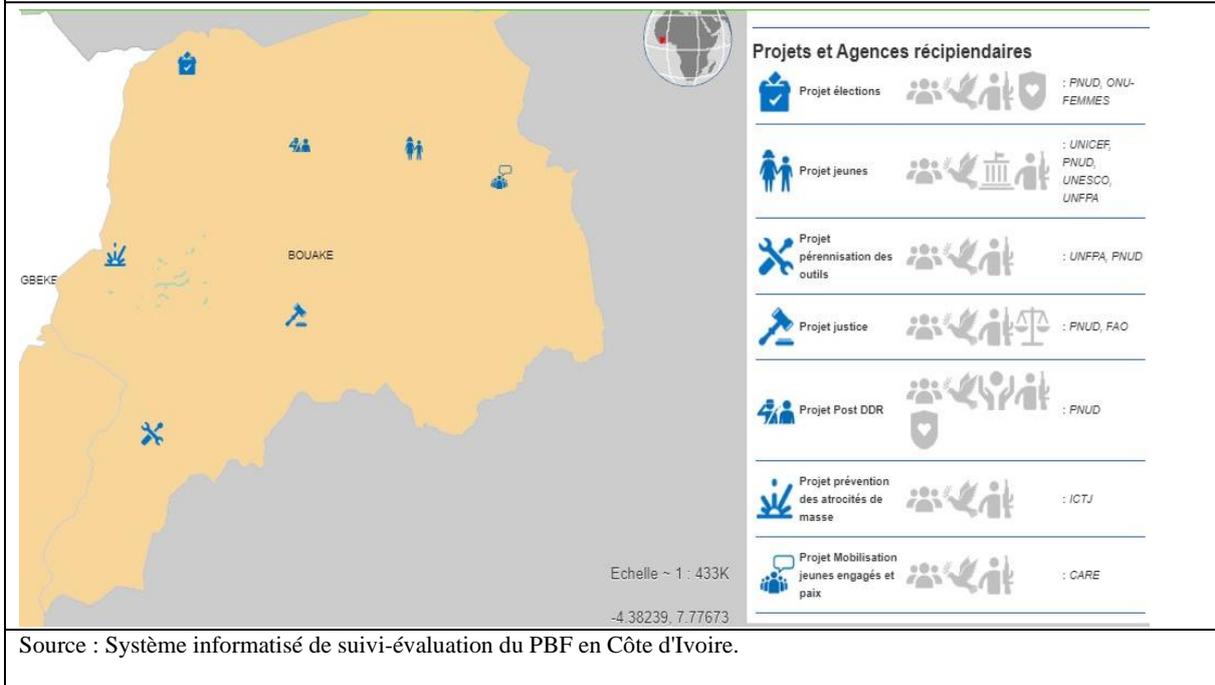
BOUAKÉ

Une compréhension commune des vecteurs sous-jacents d'instabilité et des risques pour la paix est perçue dans les projets financés par le PBF à Bouaké. La **fragilité des jeunes** est à la base des projets financés par le PBF à Bouaké. Ces jeunes ont grandi essentiellement dans la période de conflit et font face à des obstacles importants pour accéder à l'emploi et à la formation. A ce titre, l'appui aux jeunes du U-Report et les formations professionnelles et civiques à travers les associations de jeunesse, en étroite collaboration avec la direction de la DG Jeunesse et la DG culture dans le cadre du projet Jeunes (PBF/IRF/196) ; la formation des relais communautaires pour la prévention et la médiation des conflits et des moniteurs de l'OSCS (notamment avec l'appui des projets PBF/PRF/A-3, PBF/IRF/196 et 199), l'appui à la réinsertion des ex-combattants à travers des activités génératrices de revenus, et les dialogues civilo-militaires (CCM dans le cadre du projet PBF/IRF/200) sont toutes des activités complémentaires au niveau de Bouaké et de la région du Gbeké qui permettent de **mieux prendre en compte les besoins des jeunes**⁵³. Ces projets PBF ont été suivis par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale qui agit comme point de convergence entre les interventions et est en lien aussi avec le **système d'alerte précoce** de l'OSCS.

Les activités de formation et de sensibilisation à la paix menées dans le cadre des différents programmes ont également contribué à **rétablir l'autorité de l'État** dans une région particulièrement sensible. Ainsi, le message de la présence des Forces de l'ordre pour la protection de la population et le maintien de l'ordre est à son tour facilité par le travail des plateformes (jeunes, CCM, etc.) et par la réinsertion sociale des démobilisés. Selon l'étude de perception 2019 du PBF, 74 pour cent de la population dans la région du Gbeké estiment que les FDS (la Gendarmerie en particulier) sont efficaces et en font confiance (la moyenne globale est de 72 pour cent), bien que leur confiance dans l'État ne soit pas autant élevée (69 pour cent ; la moyenne est de 71 pour cent). Plusieurs personnes interviewées par la mission ont mentionné l'amélioration du respect du code de la route et le travail de ces forces de l'ordre comme un indice positif d'une plus grande présence de l'État.

⁵³ Pour plus de données sur les réalisations de ces projets, voir leurs fiches à l'annexe 6.

Figure 8: Convergence géographique des projets PBF à Bouaké



6.4 Durabilité

QE4. Dans quelle mesure y a-t-il une appropriation effective des politiques et approches de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ainsi que les conditions, les capacités et les structures ou mécanismes pour assurer la continuité des bénéfices du PBF ?

60. **Constat 19 : La stratégie du PBF d'ancrer les activités dans les institutions nationales et de renforcer les capacités locales et nationales a favorisé l'appropriation par l'État de politiques et d'initiatives appuyées par ce fonds. La continuité de ces politiques et l'autonomisation de ces initiatives dépend cependant de l'engagement durable et de la mobilisation de moyens et de financement qui ne sont pas garantis à ce jour.**

- Le Plan de cohésion sociale (2016-2020) a été revue et une Stratégie nationale pour 2016-2020 a été adoptée et est mise en œuvre. Ce dossier bénéficie d'un leadership fort et de financements de l'État, mais reste dépendant des appuis externes ainsi que des priorités changeantes du GoCI. Dans ce cadre, les dialogues intra et intercommunautaires sont en voie d'institutionnalisation avec la mise en place et l'extension des comités régionaux de l'OSCS, financés par le budget de l'État. Le renforcement institutionnel et la couverture géographique des structures et mécanismes de suivi et alerte précoce pour la cohésion sociale reste cependant dépendant de financement externes.
- La situation est similaire pour les CCM que l'État vient d'institutionnaliser. Le GoCI y porte clairement intérêt et prévoit, selon l'un des interviewés, de soutenir la mise en œuvre des plans qui seront issus des CCM et de continuer le renforcement de capacités de ses membres. Jusqu'à présent, les moyens pour élargir la couverture des CCM aux villages étaient plutôt dépendants de financement de projets.
- La mise en place de bureaux d'écoute pour femmes et mineurs victimes de violences (Gender desk) au sein de commissariats de Police et de brigades de la Gendarmerie qui ont été intégrés dans le budget des FDS.

- Les services décentralisés de la Jeunesse et de la Culture pilotent effectivement le projet PBF/IRF/196 sur les Jeunes (comme la mission a pu observer à Bouaké et à Katiola). Ces ministères dépendent cependant de financement externe pour mener des activités. Par exemple, le budget du Ministère de la Jeunesse ne couvre que le fonctionnement.

61. **Constat 20 : Le renforcement de capacités d’acteurs étatiques et de la société civile, les AGR, les sensibilisations ont favorisé l’implication des acteurs ciblés, l’appropriation et, dans certains cas, l’autonomisation des bénéficiaires ou des initiatives.**

- Les modules de formations sur la cohésion sociale et la prévention et résolution de conflits (P2/PP2) ont été intégrés dans les curricula de l’École de la Gestion Administrative et de la Diplomatie de l’École Nationale d’Administration (ENA) et des formations d’actualisation des préfets et sous-préfets, ce qui assure la pérennisation et la multiplication des connaissances et des capacités opérationnelles de l’Administration (préfets et sous-préfets). Le nouveau syllabus de l’ENA en cours d’élaboration s’inspire par ailleurs de ces modules.
- L’intégration des formations sur les droits de l’homme dans le renforcement de capacité des FDS (Gendarmerie, police, garde pénal) ont contribué à une amélioration de la confiance des populations dans ces forces, selon l’étude de perception du PBF de 2019 comme déjà mentionné. Ces formations ont aussi contribué à des changements d’attitude au niveau des individus, selon les témoignages collectés par l’équipe d’évaluation, même si ces effets positifs ne sont pas généralisés. Comme le disait un officier « on ne peut pas changer celui qui ne veut pas changer », en faisant référence à des abus et violations de la loi par des membres des corps habillés.
- De l’étude de perception de 2019 il ressort que les chefferies, l’administration locale, les FDS et les femmes ont de bonnes capacités et jouent un rôle dans la prévention et la résolution de conflits (voir les indicateurs dans le paragr. 54). Il est légitime d’estimer que le PBF y a contribué puisque ces acteurs ont été spécifiquement ciblés par plusieurs interventions du PBF.
- Des AGR et des formations reçus dans le cadre du projet PBF/IRF/200 ont permis à des ex-combattants démobilisés de devenir autonomes ; ils sont désormais des modèles pour d’autres anciens collègues et des relais de paix dans leur groupe ou communauté, selon les témoignages recueillis par l’évaluation. Les formations dans le cadre des projets PBF (notamment PBF/IRF/199, 156, PBF/PRF/A-3) ont appris aux groupements de femmes des principes de gestion qu’elles appliquent pour générer des ressources et être moins dépendantes de l’appui des projets.

62. **Constat 21 : Dans d’autres domaines l’appropriation par l’État reste limitée ou le bilan est pour le moins mitigé (justice transitionnelle, accès à la justice, désarmement).**

- La CDVR, la CONARIV et le plan de réparations restent peu connus et le bilan de ces initiatives est plutôt mitigé (voire même négatif). L’étude de perception de 2019 indique que seul 5 pour cent des victimes de violences électorales ont porté plaintes, même si plus de 30 pour cent s’identifient comme victimes. Comme indiqué (v. paragr. 58), la perception publique dominante est d’un manque de transparence et d’objectivité dans le processus de justice transitionnelle. Selon certains interviewés, il y a aussi un refus d’en faire recours : « les femmes veulent oublier ». Les réparations communautaires peuvent contribuer au rétablissement de la confiance dans l’État, à la cohabitation pacifique entre communautés et à la cohésion sociale, bien qu’elles comportent aussi des risques d’instrumentalisation politique à l’approche des élections en 2020. La mise en œuvre du Plan de Réparations Communautaires nécessite de financements qui restent à mobiliser.

- Il était prévu que les cliniques juridiques seraient reprises par l'État. Jusqu'à présent, ce n'est pas encore le cas, en raison principalement de difficultés budgétaires.
- Malgré le travail de l'ONUCI et en moindre degré du PBF dans ce domaine,⁵⁴ le désarmement est inachevé. Le vol d'armements (non récupérés) et la prolifération d'ALPC sont des préoccupations grandissantes exprimées tant par des représentants étatiques et de la société civile interviewés. Le GoCI travaillent avec des bailleurs (notamment l'UE) sur ces thèmes.

63. Constat 22 : L'État ivoirien a fait preuve d'appropriation en ayant contribué financièrement au PP2, ayant pris en charge certains volets de la transition et s'est engagé dans le cadre du PACoP. Cet engagement cependant reste à concrétiser et le budget de l'État ne couvrent qu'une partie des besoins de financement pour réaliser les plans engagés.

L'État a contribué au PP2 à la hauteur de 750 millions de F CFA, soit 1,5 millions d'USD (près de 10 pour cent du financement PBF/NU). Pour la transition l'État a presque entièrement pris en charge la mise en œuvre de la RSS, a contribué à la hauteur de 60 millions d'USD pour le PNCS (les besoins de financement s'élèvent à 142 millions de dollars d'USD) et s'est engagé pour la mobilisation de 10 millions de USD pour le PACoP, à savoir 18 pour cent des ressources mobilisées dans le cadre du PACoP. Cet engagement n'avait pas encore été concrétisé en Novembre 2019. Bien que le PBF a eu des effets catalytiques en termes de financement (voir section 7), le domaine de la consolidation de la paix reste insuffisamment financé par l'État et par les bailleurs. Le BCR estime que seul un tiers des besoins estimés de la transition (environ 450 millions d'USD), est couvert par les contributions prévues des bailleurs (150 millions d'USD).

6.5 Genre

QE5. *Les principes de genre ont-ils été dûment pris en considération dans l'ensemble des portefeuilles du PP2 et du PACoP/PBF le long des différentes étapes de la conception au suivi et évaluation ?*

64. Constat 23 : Les principes de genre sont globalement bien intégrés dans tous les projets PBF en Côte d'Ivoire. La difficulté majeure consiste à faire participer autant de filles que de garçons dans les activités des projets, en raison notamment de barrières sociales et du manque d'autonomisation des femmes/filles.

Le PBF a placé les femmes au cœur des initiatives de sensibilisation, dialogue et développement des capacités pour la prévention et de résolution des conflits. Plusieurs projets identifient des objectifs et des indicateurs spécifiques au genre. Des analyses de genre ont été effectuées dans au moins huit projets (soit 80% des projets évalués) et ont guidé la décision des priorités et activités du projet. L'autonomisation et l'égalité entre les sexes ont été intégrées dans les projets soit comme l'un des objectifs, soit comme objectif unique (projets SWEEP et Femmes médiatrices). Il est cependant souvent difficile de mobiliser autant de filles que de garçons pour les activités des projets, ce qui illustre l'une des difficultés du plaidoyer pour l'égalité du genre. Pour permettre aux filles de s'exprimer plus librement, sans la domination masculine, certains projets font des groupes ou activités uniquement pour les filles pour promouvoir la confiance en soi et leur autonomie de parole. Les AGR semblent contribuer à une certaine autonomisation économique des femmes selon les témoignages recueillis. L'évaluation ne dispose pourtant pas de données plus concrètes sur le nombre de cas ni les effets en termes de participation de ces

⁵⁴ Dans le cadre du projet PBF/IRF/200, 1044 nouvelles ALPC ont été collectées.

femmes dans la prise de décision au foyer et dans la communauté ou et en termes de cohésion sociale. Les quelques témoignages recueillis par l'équipe d'évaluation de femmes bénéficiaires d'AGR indiquent une certaine autonomie dans la pensée, se disent moins susceptibles de manipulation (notamment politique/par les parties) et plus engagés dans la paix et la cohésion sociale.

65. Constat 24 : Le rôle et l'implication effective des femmes dans la prévention ou l'apaisement de conflits au sein des familles et des communautés est reconnu ; leur implication dans la politique reste faible.

L'équipe a recueilli plusieurs témoignages d'acteurs locaux (chefs de village, jeunes, FDS, autorités locales) et de femmes médiatrices indiquant que les femmes sont appelées par les autorités et chefferies à intervenir pour désamorcer des situations de tensions ou de conflits (souvent au sein des familles), pour faire le pont entre différentes communautés par l'intermédiaires des femmes et sensibiliser les communautés à la prévention de conflits et à la cohésion sociale. Les femmes sont aussi représentées dans les cadres de dialogue locaux (CCM, Commissions régionales de l'OSCS, etc.). Le nombre de femmes candidates à des élections a quelque peu augmenté depuis 2010 : de 8 à 20 pour cent, à savoir 2 femmes sur 20 candidats aux présidentielles en 2015 ; de 11 à 13 pour cent aux législatives de 2016 selon les indicateurs de résultats du PP2. Le rôle et la représentation des femmes dans les parties et instances de décisions politiques restent pourtant bien en dessous de la moyenne en Afrique (10 pour cent en Côte d'Ivoire contre 20 pour cent pour le continent), 14% de femmes seulement au Gouvernement. Bien que la loi relative à la représentativité des femmes dans les assemblées élues ait été adoptée, un décret de suivi est nécessaire, ainsi comme un accompagnement pour garantir un changement de mentalité à cet égard. Comme le souligne certains interviewés, les nouvelles générations (hommes et femmes), même les mieux préparés, ont des difficultés à se faire une place dans la scène politique ivoirienne, dominée depuis trois décennies par à peu près les mêmes figures politiques.

66. Constat 25 : Cette reconnaissance du rôle des femmes et leur mobilisation pour la paix a fait de ces femmes des intervenants reconnus aussi dans d'autres processus ou initiatives au sein des communautés.

Par exemple, les femmes formées de l'« Espace amis des femmes » (y compris des femmes médiatrices) sont appelées à intervenir dans d'autres initiatives ou activités par les Agences des NU et dans d'autres projets (des Agences et d'autres bailleurs). L'UNFPA, par exemple, les mobilisent pour faire la sensibilisation sur la santé maternelle. A Guiglo, les femmes de ce groupement sont par ailleurs demandeuses de formations spécifiques pour savoir comment faire face au problème de la drogue et des 'fumeurs', l'un des facteurs d'insécurité dans les communautés et de risque pour la jeunesse qu'elles estiment urgent d'adresser et sur lequel il y a peu d'information et d'expertise au niveau local (pour la prévention, la réhabilitation des jeunes dépendants, etc.). La figure 7 illustre les différents rôles ou domaines où les femmes de ces espaces/associations interviennent et où on leur reconnaît un rôle .

Figure 9: L'Espace amis des femmes



67. **Constat 26 : Renforcement de la sensibilisation aux thèmes de genre, droits de l'homme, protection des enfants, prévention des VBG.**

Toutes les formations menées ou appuyés par les projets PBF, notamment à l'endroit d'acteurs étatiques (préfets, sous-préfets, FDS), chefferies et autres intervenants de la société civile (femmes, jeunes, membres des DR de l'OSCS, des CCM, des comités de paix) ont intégré la sensibilisation aux thèmes de genre, droits de l'homme, protection des enfants et préventions des VBG. La capacitation des femmes les a permis de jouer un rôle dans la médiation et la prévention des conflits et dans l'appui à des victimes de VBG (social, juridique, lien avec les FDS). A Guiglo (Ouest), par exemple, les statistiques de la Préfecture de Guiglo montrent une baisse sensible des cas de violences physiques en 2018 (38) par rapport à 2017 (110).

68. **Constat 27 : Par contre, ces actions ne semblent pas avoir apporté de changements significatifs en ce qui concerne les VBG.**

Des entretiens menés par l'équipe d'évaluation font ressortir une prise de conscience accrue de la nécessité de lutter contre (prévenir et porter en justice) ces actes de violence et d'une amélioration de la collaboration entre notamment entre femmes médiatrices, la clinique juridique et les autorités (Gendarmerie/Gender desk) à cette fin, signalant par exemple des cas de violences (pour une intervention en temps utile des forces de l'ordre). Les efforts de lutte contre les violences faites aux femmes sont jugés comme efficaces par 67% des participants à l'enquête récente du PBF⁵⁵. Cependant, les cas de violences sexuelles en particulier sont très peu rapportés, ce qui rend difficile une estimation plus précise de l'étendue et évolution du problème, ainsi que de l'impact des stratégies de réponses. À titre d'exemple, les statistiques de la Préfecture de Guiglo pour 2017-2018 montrent une augmentation de 1.5 pour cent du nombre de plaintes pour cas de viol par rapport au nombre de cas connus (voir encadré sur Guiglo, paragraphe 59). Cependant, les mêmes statistiques ne montrent pas une réduction des cas de VBG, même si quelques interviewées parlent d'amélioration. Les cas de viols connus à Guiglo ont en effet augmenté de 26 en 2017 à 35 en 2018 ; des pics de cas ont été observés au moment de déplacements forcés de populations ou de conflits.

⁵⁵ PBF 2019, Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire), p.32.

69. **Constat 28 : Amélioration de la cohésion sociale comme résultat de la socialisation accrue et de l'entre-aide entre femmes de différentes ethnies et communautés.**

Les projets communautaires de travail conjoint, d'espaces communs d'entre-aide, etc. ont eu comme effet une meilleure connaissance des autres, plus de rapports de voisinage, et plus d'initiatives conjointes. Un interviewé affirme ainsi que : « *Les femmes s'acceptent malgré leurs différences et mènent ensemble les activités économiques* ».

6.6 Coordination et suivi du PBF

QE6. Dans quelle mesure les mécanismes du PBF ont-ils été efficaces pour permettre au PBSO et aux partenaires de répondre de façon pertinente et en temps utile ?

70. **Constat 29 : Le Secrétariat PBF a apporté une valeur ajoutée en termes de communication sur le PBF (y compris à l'externe du SNU), d'accompagnement des RUNOs sur le processuel et règles du PBF, et dans le suivi des projets.**

La présence d'un Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire depuis 2017 a permis de mieux informer sur les critères du PBF, de conseiller et d'accompagner les Agences et ONGs de mise en œuvre notamment dans l'élaboration des « concept notes » et des projets, ainsi qu'un suivi plus rapproché des projets. Les avis sont unanimes que depuis que le Secrétariat PBF est en place, la communication au sein des partenaires du PACoP et avec d'autres bailleurs engagés dans la consolidation de la paix, ainsi que l'accès à l'information sur le PBF et les projets sont beaucoup améliorées. Le Secrétariat et le BCR assurent des échanges réguliers avec d'autres bailleurs, le partage d'analyse et d'informations sur ce que font les uns et les autres. C'est le cas notamment avec l'Union européenne (la Délégation à Abidjan et le gestionnaire de l'Instrument contribuant à la Paix et Stabilité de l'UE), l'USAID, l'Allemagne, entre autres.

71. **Constat 30 : Plusieurs RUNOs estiment qu'un Coordonnateur Résident indépendant du PNUD devra favoriser la transparence dans la pré-sélection des projets, l'attribution des fonds du PBF et la définition du budget des projets.**

Dans un contexte où les Agences des NU ont difficulté à mobiliser financement des bailleurs, notamment du fait que la Côte d'Ivoire est un *Middle Income Country*, la compétition pour les fonds PBF au sein des Agences du SNU est bien présente. Certaines Agences estiment que le PNUD est favorisé dans la répartition des ressources PBF et autres (notamment le 'assessed budget' de l'ONUCI), et que ses compétences ne justifieraient pas les écarts au niveau des financements. Ces Agences souhaiteraient voir le PBF dans un rôle plus 'indépendant' du PNUD. On reconnaît, cependant, au PNUD des compétences spécifiques et des partenariats avec des acteurs nationaux clés pour les domaines prioritaires. D'une façon générale, les Agences participent à l'analyse du contexte et à la priorisation des domaines et besoins pour les interventions du PBF ; celle-ci se fait de façon participative au sein de l'UNCT. Par ailleurs, les critères pour la sélection de projets sont établis dans les lignes directrices du PBF pour l'attribution de financement et sont expliqués par le Secrétariat PBF, notamment la priorité accordée au critère de spécialisation des Agences. Néanmoins, le triage des projets au niveau du BCR et la décision du choix des projets dans le pays et d'attribution des fonds par le PBSO au siège est parfois contestée. La définition du budget entre Agences dans un même projet fait aussi parfois objet de critique. Il arrive que l'Agence lead ne partage le budget avec les autres agences partenaires qu'à la dernière minute ; que les prévisions budgétaires des autres agences ne soient pas prises en compte dans le planning ; ou encore que le budget soit changé au moment de la finalisation du projet sans consultation avec l'Agence concernée, bien que ces questions finissent toujours par se clarifier et se résoudre. Les modalités et critères de financement du PBF sont davantage mal comprises par les acteurs nationaux qui se sentent exclus des

financements du PBF, alors que les règles du PBF excluent le financement direct à des autorités et organisations nationales.

72. Constat 31 : Peu de visibilité du financement PBF face à la présence et à l'image dominante des Agences des NU.

Les partenaires nationaux ne font pas toujours de distinction entre les Agences, Fonds, Programmes et Organisations des Nations Unies ; les acteurs locaux encore moins. Lorsque les RUNOs ont des partenariats bien établis avec des ministères/agences nationales, c'est naturellement que leur visibilité qui est dominante. Certains partenaires nationaux et au niveau local ne semblent pas informés ou ne retiennent pas la provenance des financements au sein du SNU (ou d'ailleurs), ni semblent être au courant des règles de visibilité à appliquer. L'équipe a pu constater que quelques publications et activités de communication dans le cadre des projets couverts par l'évaluation ne font pas de mention au PBF (ni logo, ni référence à la source de financement). Même des partenaires nationaux qui bénéficient d'appuis PBF depuis des programmes précédents et qui sont tout à fait au courant de la source de financement des projets n'en font pas systématiquement référence. Des actions de communication et visibilité ont été mené dans les médias nationaux et des NU, y compris un film documentaire sur le PP2 en 2017/2018, mais cet effort ne semble pas être soutenue. La nouvelle stratégie de communication du PBF est pertinente pour améliorer la visibilité du PBF, mais ses effets ne se sentent pas encore.

73. Constat 32 : La collecte d'évidences et l'appréciation des impacts, individuels et cumulatifs des projets PBF, en termes de changements tant au niveau communautaire qu'institutionnel au-delà de récits ou évidences ponctuelles reste un défi.

Il y a eu deux évaluations achevées de projets PBF depuis 2015 (des projets PBF/IRF/162-Transfrontalier et PBF/IRF/168-femmes médiatrices) et deux enquêtes de perception (en 2016 et en 2019). L'enquête de 2019 est censée faire l'évaluation globale des programmes stratégiques et des projets PP2 ; elle renseigne plusieurs indicateurs du PP2 et du PACOP. Pour des projets approuvés depuis 2018, la réalisation d'évaluations des projets est systématique.⁵⁶ Deux autres évaluations de projets achevés (et une évaluation thématique globale, pas uniquement sur des projets en Côte d'Ivoire) étaient ainsi en cours et devront apporter un certain nombre d'éléments utiles à cette appréciation. Des intervenants estiment par ailleurs qu'il y a un manque de croisement et d'analyse des résultats du maillage des interventions PBF. Des différences de ciblage et méthodologiques entre les études de perception de 2016 et celui en voie de finalisation ne permettent pas une comparaison de la plupart des indicateurs. Il est cependant possible de déduire des tendances de changement au niveau des quelques indicateurs communs et légitime de conclure que le PBF en a contribué, surtout dans les zones qui ont bénéficié d'appuis depuis le PP1. Un système informatisé de suivi du PBF en Côte d'Ivoire (baptisé Ruche), en voie d'opérationnalisation, devrait aussi permettre une meilleure analyse des effets de ce maillage et synergies entre les projets une fois que l'insertion des données dans le système soit au complet. Ce système a notamment permis de produire les rapports annuels du PBF en Côte d'Ivoire pour 2019 et de ressortir les cartographies des interventions pour la mission d'évaluation. Si certaines agences sont enthousiastes, d'autres restent dans l'attente de voir si ce système va effectivement permettre d'alléger le travail de suivi et de reporting. Cette tâche est en effet partagée entre les partenaires impliqués dans la mise en œuvre : le système est alimenté par le Secrétariat du PBF, les RUNOs et les partenaires locaux de mise en œuvre, sans qu'il y ait chevauchement ou duplication dans l'alimentation des indicateurs. D'autres indicateurs sont alimentés par des informations collectées par les systèmes de l'État que le

⁵⁶ Avant la révision des « Guidelines » du PBF en 2018, la réalisation de l'évaluation finale du projet n'était pas obligatoire. Elle l'est désormais pour les projets contractés après 2018.

projet a aidé à mettre en place (U Report, OSCS, DGAT). Tous les partenaires d'exécution peuvent visualiser l'ensemble des données du projet. Le système a un potentiel d'avantages (indiqués dans le tableau 5) à exploiter une fois pleinement opérationnel. Il est encore trop tôt pour vérifier et évaluer tous ces potentiels bénéfiques, mais déjà le fait d'avoir une plateforme unique de données qui doit être alimentée progressivement a des avantages, notamment la disponibilité et célérité de l'information pour la production des rapports et tableaux de bords.⁵⁷

Tableau 5 : Avantages potentiels du système informatisé de suivi-évaluation du PBF en Côte d'Ivoire (Ruche)

- Percevoir les effets cumulatifs du PBF et l'évolution des indicateurs depuis le PP1 tout au moins de façon approximatif (en raison des différences d'indicateurs) ;
- Faciliter la lecture et l'analyse des contributions des projets aux indicateurs de résultats du Plan stratégique, surtout que le PACoP l'alignement des indicateurs au niveau projets et portefeuille/Plan n'est pas linéaire) ;
- Permet de compléter les rapports semestriels avec les indicateurs de projet (le modèle de rapport du PBF est synthétique et ne permet pas toujours d'inclure plus d'informations).
- Inclure les données (dans une prochaine phase) d'autres projets non-PBF qui contribuent au PACoP et identifier des synergies entre interventions PBF et non-PBF au niveau des résultats.
- Collecter plus facilement des évidences concrètes de résultats et de bénéficiaires des stratégies et actions du PBF, ce qui pourrait être utile tant pour la communication que pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources auprès d'autres bailleurs.
- Avoir un lien entre les structures de l'État et le SNU pour faire un suivi plus proche de l'évolution de la perception.
- Servir comme outil de gestion (avoir des informations actualisées, y compris sur l'évolution de la perception) pour prendre des décisions sur la mise en œuvre des projets.

EQ7. Dans quelle mesure les structures de gouvernance du PBF dans le pays ont-elles été efficaces pour atteindre les résultats escomptés ?

74. *Constat 33 : La composition du Comité de Pilotage Conjoint est adaptée et inclusive. Son rôle se limiterait surtout à valider ce qui est discuté et proposé sur le plan technique dans le Comité des Experts sans qu'il joue vraiment un rôle de coordination ou d'orientation stratégique.*

Les principaux ministères impliqués dans les interventions du PBF participent au CPC (Plan et Développement, Cohésion sociale, Économie et finances, Justice et Droits de l'Homme, Intérieur et Sécurité, Jeunesse, Budget). La société civile y est représentée aussi par le biais de la CSC. D'autres participent à titre informelle, n'étant pas membres officiels du CPC, comme c'est le cas de la Commission Nationale de Sécurité-CNS et de l'AFJCI. Il était prévu dans l'arrêté gouvernemental que d'autres partenaires technico-financiers participent au CPC. Cela ne semble arriver que très occasionnellement. Il ne ressort pas des entretiens menés que le CPC joue un rôle important dans la coordination (ni d'orientation stratégique) ni dans le suivi des projets ou des allocations financières dans le cadre du PACoP pour assurer notamment la complémentarité des financements et interventions (nationales, PBF et autres). Il est néanmoins noté dans le rapport annuel de 2017 du CPC (p.16) que « le leadership du Comité de Pilotage a permis de mieux coordonner les efforts des Nations Unies à l'endroit des populations cibles » . Les réunions annuelles du CPC permettent de tenir les autorités informées des progrès des projets et de nouvelles propositions, ce qui est jugé pertinent. Cependant, son rôle se limite

⁵⁷ Le Secrétariat PBF a extrait les rapports annuels 2019 directement du systèmes informatiques sans besoins de retraitement.

souvent à valider ce qui est discuté et proposé au Comité des Experts. Le CPC n'a pas mené de missions de suivi sur le terrain (reportés à deux reprises) en raison des coûts, bien que certains des acteurs consultés estiment que cela serait utile. Par contre, la visite de terrain organisée en 2018 avec les bailleurs aurait permis une meilleure compréhension des bailleurs sur la pertinence et les impacts du PBF, même s'il n'y a pas d'effets clairs en termes d'alignement avec le PACoP ou de mobilisation de ressources additionnels.

75. Constat 34 : Le Comité Technique d'Experts assure le partage d'information et permet de renforcer l'ancrage institutionnel des projets. Il ne répond pourtant pas aux besoins de coordination ressentis, selon des partenaires interviewés, et se réunit de façon irrégulière.

Le CTE, composé de représentants des Ministères impliqués, des RUNOs et NUNOs bénéficiaires des fonds PBF et de représentants de la société civile (AFJCI et CSC), est chargé de la coordination et de l'encadrement du travail de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets du PACoP. Il assure une coordination technique globale et prépare les dossiers techniques pour le CPC. Les réunions du CTE traitent de la conception de projets ; de la validation de la planification annuelle, des rapports, stratégies et mécanismes de financement ; de la participation et implication de la partie nationale au suivi des projets ; de la validation d'outils (stratégie de communication, système de suivi-évaluation, enquête de perception). Par ailleurs les membres du CTE ont été associé des ateliers de validation d'évaluation de projet. Les réunions du CTE, prévues au départ pour chaque trimestre, sont de fait liées à deux sessions semestrielles de validation du PTA et à la présentation et validation des rapports annuels. Elles n'ont pas eu lieu de façon régulière (5 en 2017 ; 3 en 2018 ; 3 en 2019). Au-delà de ces trois sessions, des sessions sont organisées en fonction des besoins (validation des concepts notes, échanges sur les mécanismes de coordination). Cependant, certains intervenants observent que ces réunions n'accordent pas suffisamment de temps pour les échanges au-delà d'un état de lieu des projets et ne jouent pas vraiment un rôle de coordination. La vraie coordination semble avoir lieu entre Agences à l'interne du SNU. D'autres estiment que le CTE joue un rôle pertinent dans la mesure où il permet l'échange entre les partenaires de mise en œuvre et les Ministères concernés, renforce l'ancrage institutionnel (notamment au Ministère du Plan) et l'apprentissage avec les expériences des projets, grâce notamment à la continuité de beaucoup de ses membres. Deux missions de suivi de terrain (sur 5 prévues) par les coprésidents du CTE ont eu lieu en 2018 à l'ouest et au nord du pays.

EQ8. Dans quelle mesure l'interaction et la coordination entre agences des NU, partenaires externes et au sein de l'équipe pays des NU a contribué à la cohérence, l'efficacité et la durabilité de l'action des NU en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?

76. Constat 35 : La communauté internationale n'a pas une stratégie commune pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ni la même vision sur les priorités, malgré le partage de l'analyse sur certains domaines.

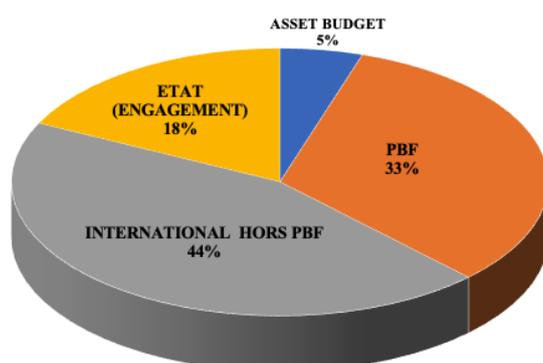
Bien que les NU et autres bailleurs partagent globalement l'analyse stratégique par rapport à certains défis (le foncier, le fonctionnement de la justice, les questions de migration et identité, la pauvreté malgré la croissance économique, etc.), leurs visions diffèrent par rapport à d'autres sujets de la transition comme la RSS ('un modèle' vs. 'un échec'). Suite à l'élection présidentielle de 2015 et à la clôture de l'ONUCI en 2017, la plupart des bailleurs ont suivi le Gouvernement qui d'une part a adopté le PACoP et intégré certains de ces éléments dans le PDN, et d'autre part voit la consolidation de la paix comme une phase clôturée. Les principaux bailleurs se sont par la suite focalisés sur l'aide budgétaire et le développement, bien que certains reconnaissent à présent qu'« on a trop vite basculé dans le développement ». Ceux qui intègrent la dimension de la consolidation de la paix dans leurs approches (notamment la

France, l'UE, le Japon, l'Allemagne, l'USAID ou le Canada) le font en parallèle, en dehors du cadre de coordination du PACoP. Des raisons de visibilité ; les coûts estimés trop élevés des Agences des NU ; les pertes d'efficacité en raison du marchandage pour le partage des fonds entre Agences des NU lorsque plus d'une est sur le même projet sont parmi les arguments évoqués pour justifier le non-financement via le SNU. Peu de bailleurs font référence au PACoP, entretemps supplémente par des plans stratégiques du Gouvernement plus récents qui intègrent la dimension de la consolidation de la paix.

77. Constat 36 : Il y a néanmoins des complémentarités entre le PBF et des interventions d'autres bailleurs. Ceci devrait contribuer à consolider certains acquis et la durabilité des effets des interventions des uns et des autres, même si le PACoP n'a pas joué le rôle de cadre fédérateur pour la mobilisation de financement pour la transition.

Les chiffres des ressources mobilisés à ce jour pour financer le plan de transition sont difficiles à estimer avec clarté, mais il est clair qu'il reste largement sous-financé : des 450 millions d'USD budgétisés, 56 millions ont été engagé dans le cadre du PACoP. La figure 8 fait état de la répartition des contributions aux objectifs du PACoP, même si la contribution internationale – des projets bilatéraux financés par l'Allemagne, l'UE, les NU et le Japon – sont gérés en dehors du PACoP. Des complémentarités existent néanmoins entre le PBF et les interventions de certains bailleurs (même si pas forcément recherchées), entre autres avec l'UE dans le cadre du projets jeunes de l'UNICEF, de l'appui à police frontalière, du contrôle des ALPC ou encore dans la collaboration avec certaines institutions (notamment le CNS) ; avec l'Italie dans le cadre de projets de l'UNICEF ; et avec l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) dans le domaine du DDR/SSR sur la formation des forces de l'ordre. Ces complémentarités permettent la continuité des approches et de l'accompagnement, ainsi que la consolidation des capacités institutionnelles et de la société civile du fait que les bailleurs travaillent souvent avec les mêmes acteurs institutionnels et que certaines interventions bâtissent sur les mêmes structures locales. Cela devrait renforcer les perspectives de durabilité des effets des interventions des uns et des autres.

Figure 10: Mobilisation de ressources financières dans le cadre du PACoP



Source : Secrétariat PBF, Présentation du Rapport annuel 2018, Réunion du CPC, 5 février 2019

78. Constat 37 : Synergies renforcées au sein du SNU.

Malgré la compétition pour les ressources financières du PBF et des difficultés à se coordonner entre Agences, surtout lorsque que les projets sont mis en œuvre par plus de 2 ou 3 Agences, les RUNOs apprécient que le PBF les fasse travailler ensemble. Les échanges réguliers sur l'évolution du contexte et les opportunités de bâtir sur les expériences mutuelles des uns des autres et sur les mêmes structures ou mécanismes sont prisées (notamment sur l'espace amis des femmes, les CCM, les cliniques juridiques, les Gender desk, les femmes médiatrices, le U-Report, les relais communautaires, etc.). L'appui et l'accompagnement soutenus par différents projets du PBF et d'autres des Agences du SNU dans le cadre de la programmation pays/de

l'UNDAF (et des interventions d'autres bailleurs) semblent avoir des effets positifs. C'est notamment le cas du renforcement des capacités des acteurs étatiques (de l'administration centrale et locale, des FDS) et de la société civile (notamment des femmes, des jeunes et des autorités coutumières) dans la tenue d'élections apaisées, ainsi que dans la prévention et la gestion des tensions sociocommunitaires telle qu'indiqués dans la section 6.3 (parag. 53 et 54).

79. **Constat 38 : L'ancrage des interventions du PBF dans les institutions de l'État (au niveau central et décentralisé) favorise l'appropriation par l'État, mais celle-ci dépend notamment des ressources, des capacités techniques et d'accompagnement des services et, entre autres, de l'engagement des individus.**

Au-delà des critères du mandat, spécialisation, capacités techniques et une forte connaissance du milieu par les partenaires de mise en œuvre, le PBSO requiert cet ancrage dans les institutions nationales. Les interventions se construisent sur des rapports existants entre les RUNOS/NUNOs et leurs partenaires institutionnels (Ministères du Plan, de la Cohésion sociale, CNS, Culture, Jeunesse, DGAT, etc.) et sur des partenariats avec des organisations de la société civile pour la mise en œuvre des projets (AFJCI-cliniques juridiques, CNDH, etc.). Le degré d'appropriation par l'État est variable selon les institutions et plus problématique lorsqu'il requiert un effort budgétaire accrue. L'engagement des individus – l'exemple du DG de la culture à Katiola ou de la DG de la Jeunesse à Bouaké sont des exemples positifs – et permet parfois aussi de faire la différence malgré les limitations budgétaires (par exemple par leur persuasion et capacité à rallier les acteurs institutionnels et de la société civile).

7 Effets catalytiques, bonnes pratiques et leçons

7.1 Effets catalytiques

80. Les intervenants dans le PP2 et le PACoP, y compris des acteurs externes aux projets, pointent des effets catalytiques à différents niveaux : financier, en termes d'approche et d'innovation, de couverture géographique, d'appropriation nationale, ainsi que d'opportunités de pérennisation et d'autonomisation pour les acteurs/initiatives de la société civile. Il est à noter que certains effets catalytiques ne sont pas uniquement attribuables au PBF (dans la mesure où l'attribution est possible) vue la continuité d'approches et de domaines ciblés par d'autres bailleurs et acteurs avant ou avec le PBF en Côte d'Ivoire, notamment l'ONUCI, l'UE, la Banque mondiale.

81. Les effets catalytiques le plus souvent mentionnées incluent :

- **La mobilisation d'autres financements** : Les appuis dans le cadre des PP II ont permis de stimuler la mobilisation de fonds additionnels auprès de l'UE et de la JICA respectivement 5.5 millions d'euros et 1.8 millions d'euros pour adresser les questions d'équipement et de formation des agents de police ; la BAD et l'UE appuient le système d'état civil (respectivement par une assistance technique et un appui budgétaire de 60 millions d'euros) ; la mobilisation de financement complémentaire de la part des autorités nationales dans le PP2 pour un montant global de 750 millions de FCFA (1.5 millions USD)⁵⁸.
- **L'effet démonstratif** des projets PBF grâce aux résultats atteints :
 - Des approches PBF servent de **modèles pour d'autres bailleurs**. Par exemple, la JICA s'engage dans le financement d'activités de dialogue inter-

⁵⁸ L'État ivoirien a exprimé l'intention de contribuer 10 millions USD sur 50 millions de l'ensemble du budget du PACOP.

communautaire et l'UE finance des postes transfrontaliers suivant les expériences du PBF.

- L'État s'en approprie et propage les mêmes approches à d'autres zones non ciblées par le PBF. C'est le cas des dialogues inter et intracommunautaires (par le MSCSP), des dialogues socio-sécuritaires (par le CNS), les plateformes de veille / alerte précoce (par le MSCSP et le Ministère de l'Intérieur/DGAT).
- En termes d'**innovations ou pilotage d'approches innovantes**, la mission relève surtout les dialogues socio-sécuritaires et intra-communautaires ; les cliniques juridiques⁵⁹ ; le projet transfrontalier et les patrouilles conjointes de FDS entre le Liberia et la Côte d'Ivoire ; l'accompagnement aux réparations communautaires ; le projet État civil et la mise en place de mécanismes d'enregistrement des naissances dans les délais (l'enregistrement des naissances via le mobile, l'intégration des données de naissances et décès par le personnel de santé et le point de collecte/relais communautaire).
- Le PBF a mis en relief l'action de certains acteurs de la société civile et contribué à les outiller pour mieux pouvoir assurer **l'autonomisation et la pérennisation** de leurs initiatives ou activités. Par exemple, les femmes médiatrices formées par les projets PBF à Cavally/Guiglo sont maintenant sollicités par d'autres agences onusiennes pour travailler dans des questions liées à la santé maternelle, à l'éducation des enfants, etc. (v. figure 7 en section 6.5).

7.2 Bonnes pratiques

82. Quelques bonnes pratiques des investissements du PBF sont à relever, en particulier :

- **L'accent dans la prévention et la résilience des populations** aux vecteurs de conflit notamment par la sensibilisation, le renforcement de capacités et de mécanismes pour le dialogue, l'alerte précoce et la réponse rapide, surtout que les principales causes de conflits en Côte d'Ivoire sont loin d'être maîtrisées et continuent d'évoluer.
- Plusieurs aspects ont favorisé un certain degré d'appropriation par les acteurs nationaux et de consolidation des capacités qui est susceptible d'entraîner une certaine autonomisation des bénéficiaires et continuer à promouvoir des changements positifs, en matière de dialogues et de cohésion sociale en particulier. Parmi ces aspects on peut citer : le **capitalisation** sur les expériences positives précédentes (du PBF et d'autres bailleurs) tels que les dialogues intercommunautaires, l'accompagnement des acteurs étatiques et non-étatiques, tant au niveau local que national, et le renforcement de leurs capacités à la prévention et gestion de conflits ; le **continuité** des approches du PBF depuis le PP1 qui a permis de consolider et élargir les interventions ; et les **effets cumulatifs** des successives interventions, particulièrement en termes de renforcement des capacités et institutionnalisation de certaines initiatives (notamment les CCM et les dialogues intercommunautaires).
- **La complémentarité et les synergies entre Agences et avec partenaires de mise en œuvre locaux**, s'appuyant sur les mêmes structures et/ou mécanismes créés ou appuyés par le PBF (l'OSCS, les CCM, les comités de paix, les groupements de femmes, entre autres) travaillant avec des acteurs différents et à différents niveaux (national, local, communautaire) sur une étendue plus large du territoire afin de passer les mêmes messages.
- **L'étroite collaboration entre les RUNOs/NUNOs et les institutions et partenaires nationaux**, depuis l'identification des besoins à la mise en œuvre de réponses adéquates

⁵⁹ Le PBF n'est pas le seul à avoir appuyés les cliniques juridiques ; l'ONU, l'UE et notamment les coopérations française, espagnole et allemande ont aussi appuyés les cliniques juridiques.

aux défis spécifiques à chaque contexte, a favorisé un certain degré d'appropriation des approches et initiatives pour la consolidation de la paix par au moins certains acteurs tant au niveau national (notamment par le CNS, la DGAT, l'OSCS, l'ENA, les Ministères de Solidarité et Cohésion Sociale, Jeunesse, Culture) que local (certains groupements de femmes et de jeunes, autorités locales, chefferies).

- **L'accompagnement** de proximité, surtout lorsque les Agences ont une présence dans les zones ciblées comme c'est le cas à Guiglo, est valorisé par les partenaires et acteurs locaux. Cela permet un suivi des interventions et un accompagnement (*mentoring*) des acteurs jugés plus efficaces. Dans d'autres localités, ce sont des représentants ministériels au niveau régional qui jouent ce rôle d'accompagnement des acteurs locaux, comme c'est le cas par exemple à Katiola ou à Bouaké ; dans ces cas, le dynamisme et préparation de ces fonctionnaires est remarquable et facile significativement l'engagement avec les acteurs locaux.

7.3 Leçons

83. En ce qui concerne la transition de l'ONUCI, la Côte d'Ivoire a été à plusieurs niveaux un cas de bonnes pratiques et une source de leçons qui ont été prise en compte dans d'autres processus de transition (au Libéria par exemple) et dans la revue des directives du Secrétaire Général des NU sur la transition. En particulier, l'analyse conjointe des défis résiduels par le GoCI, l'ONUCI et l'UNCT et l'intégration de la transition dans leurs plans de transition respectifs ; l'appropriation par le GoCI de certains volets (la RSS, les cadres de dialogue) ; la réflexion et la préparation de la transition près de deux ans avant la clôture de l'ONUCI ; l'utilisation de *l'assessed budget* pour la transition vers l'UNCT ; et le travail en synergies entre l'ONUCI et certaines Agences des NU ont facilité le processus de transition.

84. Malgré ces bonnes pratiques et le financement du PBF, le processus en Côte d'Ivoire n'a pas été une transition 'douce'. Entre l'ONUCI et l'UNCT, l'écart était marquant à tous les niveaux (mandat, domaines d'action, ressources, expertises, présence sur le terrain, poids politique – v. parag. 52). Le processus de préparation de la transition n'a pas été accompagné d'un renforcement graduel et conséquent de l'UNCT (y compris du BCR) pendant cette phase, malgré l'identification préalable des conditions et limites pour la transition. D'autre part, la réflexion conjointe sur comment alléger la transition a obligé le SNU à penser des approches alternatives pour combler les gaps du rôle de l'ONUCI. C'est d'ailleurs ainsi que les relais communautaires font leur apparition dans les projets PBF.

85. La motivation et l'engagement des femmes en tant qu'actrices de la consolidation de la paix est très forte surtout dans les régions les plus affectées par les violences, y compris de VBG (Guiglo vs Korhogo). La menace d'une nouvelle crise (2020) renforce leur mobilisation et leur engagement, ce qui fait des femmes des acteurs importants dans les efforts de la cohésion sociale et de prévention des conflits : « *ce sont elles qui perdent le plus : leurs maris, leurs fils, leur sécurité et intégrité physique, leurs moyens de subsistance* ».

86. L'attention des projets sur le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale les a permis d'avoir une voix et d'être responsabilisés. C'est aspect est l'un des plus significatifs pour des jeunes interviewés. Cela génère aussi des attentes qui ne semblent pas être en voie de concrétisation.

8 Conclusions

« *La cohésion sociale est un travail constant, ne s'arrête pas* »

Valeur ajoutée stratégique du PBF

87. **Le financement du PBF a permis d'alléger le choc de la transition, de garder l'attention sur le domaine de la consolidation de la paix et d'initier un cadre stratégique et programmatique afin d'assurer la transition, même si le PACOP n'a pas autant réussi dans la mobilisation de fonds (du GoCi et externes) comme espéré.** Le PBF ne pouvait pas conférer à UNCT ni poids financier ni politique pour combler les gaps du retrait de l'ONUCI, ni pour rallier les principaux bailleurs autour du PACOP, ni pour mettre de la pression sur le GoCI sur les sujets moins consensuels ou plus sensible (dialogue politique, droits de l'homme ou justice, par exemple). Le PBF a néanmoins été critique pour assurer la continuité, éviter la suspension des activités de consolidation de la paix et éviter davantage de pertes de capacités dans ces domaines suite à la clôture de l'ONUCI, surtout face aux difficultés de mobilisation financière des agences et au changement de cap de beaucoup des bailleurs vers une approche tournée essentiellement vers l'économie et le développement.

88. Par le fait de **faire travailler ensemble les Agences des NU** au sein de l'UNCT, le PBF a contribué à la promotion d'une vision partagée au sein du SNU sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et à des synergies entre agences, mettant à profit les expertises des uns et des autres. Malgré la compétition pour les financements entre Agences et le besoin accru de coordination que cela oblige, cet aspect spécifique au PBF reste un avantage unique du PBF et qui est particulièrement prisé par les Agences du SNU.

Rétablissement de la confiance État-populations et renforcement de la cohésion sociale

89. L'évolution positive de la perception des populations face aux FDS, l'amélioration de la sécurité, la réduction de la conflictualité et l'amélioration de la cohabitation entre communautés dans les zones ciblées par le PBF, confirmé par plusieurs témoignages recueillis par l'équipe dévaluation, font croire que la somme d'interventions et mécanismes mis en place par **les projets PBF ont contribué positivement au rapprochement entre l'État et les populations et à la cohésion sociale.**

90. **Ces impacts restent à une échelle plus locale**, limitée aux zones d'intervention et plus spécifiquement à ceux qui ont bénéficiés de plus d'accompagnement le long du temps. L'enquête de perception du PBF 2019 indique des effets peu significatifs par exemples des cadres de dialogues et de collaboration pour la prévention et la résolution des conflits et le rétablissement de la confiance entre communautés et l'État (et notamment les FDS), malgré la perception de bonnes capacités de l'administration locale, des chefferies et autres acteurs de la société civile (notamment les femmes et les jeunes). Le fait que ces dialogues restent pour la plupart circonscrits aux villes expliquent en partie la connaissance limitée qu'ont les populations de ces cadres d'échanges et collaboration, et leur impact limité.

91. Malgré les progrès et bien que les interventions aient permis de consolider certains acquis, **le contexte reste fragile**, surtout que la pression des principaux vecteurs de conflits n'a pas diminué (au contraire) et que les interventions sont limitées dans leur couverture géographiques et bénéficiaires.

92. La plupart des **défis résiduels identifiés dans la transition de l'ONUCI restent d'actualité**, à savoir :

- Maintenir et consolider les acquis liés à la cohésion sociale et à l'amélioration de la sécurité dans les zones les plus touchées par les crises et dans les zones frontalières à risque (notamment les zones de frontières avec le Libéria, le Mali, le Burkina) ;

- Soutenir et consolider l'implication des acteurs locaux dans la prévention et la résolution pacifique des conflits, avec un accent sur la réduction des inégalités ;
- Consolider les acquis du DDR et promouvoir le désarmement communautaire dans les domaines encore sensibles ;
- Renforcer le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) aux frontières et prendre des mesures pour réduire la vulnérabilité des jeunes, qui peuvent s'engager dans un extrémisme violent et devenir une menace pour la paix ;
- Renforcer les capacités de la CNDHCI en matière de gestion des questions relatives aux droits de l'homme ; et
- Renforcer les capacités et les ressources de l'équipe de pays pour s'assurer que les défis résiduels sont effectivement relevés à moyen et long terme.

Opérationnalisation du PBF en CI

93. D'une façon générale, les projets ont délivré les résultats attendus avec des différences entre eux, en fonction aussi de la volonté politique, des capacités nationales pour s'en approprier ainsi que des capacités des Agences des NU. Les synergies entre projets et activités ont renforcé l'accompagnement des acteurs et la crédibilité des NU. La durabilité des bénéfices des interventions reste, cependant, un défi important. Malgré l'appropriation par l'État de certaines initiatives et surtout des dialogues, les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins.

Coordination et suivi

94. Le système d'information de programmation et suivi du PBF en Côte d'Ivoire présente un potentiel intéressant pour le suivi et l'analyse du PBF dans le pays (notamment par le croisement de données) et génère des attentes de la part des agences et autres acteurs. Il est cependant trop tôt pour pouvoir en tirer des conclusions sur l'efficacité et plus-value de cet investissement. Si le potentiel se confirme, il pourrait éventuellement inspirer un système de S&E au niveau global du PBF – si d'autres partenaires ailleurs en seraient prenants – centré autour des axes prioritaires du PBF et des domaines d'interventions. Ceci pourrait être utile par ailleurs pour comparer (dans la mesure où les situations sont comparables) et apporter des évidences d'approches de succès (et identifier les secteurs ou activités les plus problématiques) dans des différents contextes pour essayer d'en extraire des leçons.

9 Recommandations

Transition et valeur ajouté du PBF

A l'endroit des Nations Unies/Missions de maintien de la paix

95. Étaler la période de transition des missions de maintien de la paix et faire un démantèlement davantage plus graduel de ces missions en concertation avec le siège, le UNCT et le Gouvernement du pays en question. Ce processus devrait être accompagné de mesures conséquentes, à savoir : une montée des capacités de l'UNCT et un transfert graduel vers le Gouvernement et le SNU. Idéalement, la stratégie de 'sortie' (*exit strategy*) devrait être intégré dans les missions au moins dès que la situation de crise se stabilise.

A l'endroit du PBSO et du Coordonnateur Régional

96. Le PBSO/PBF et le Coordonnateur Régional devrait garder la priorité sur cette prérogative unique du PBF qui consiste à faire travailler ensemble les Agences du SNU, malgré la compétition et les difficultés de coordination, et trouver le juste équilibre entre celles-ci et les interventions GYPI par des organisations externes. Environ deux tiers des projets des

portefeuilles PBF devraient ainsi être mis en œuvre par les Agences et le restant par des ONG internationales, selon leur valeur ajoutée

Niveau stratégique

A l'endroit du PBSO, de l'UNCT/Coordonnateur Régional et des bailleurs

97. Le contexte en Côte d'Ivoire présente deux moments d'opportunité intéressants pour relancer l'agenda de la consolidation de la paix dans le pays :

- La crainte d'un retour aux violences dans le cadre des élections de 2020, partagée par la généralité des acteurs nationaux et externes interviewés. Le moment est donc propice pour revenir sur les priorités de la consolidation de la paix avec les autorités, les bailleurs, la société civile, tout en sauvegardant d'éventuels risques d'instrumentalisation politique. Les élections ne sont qu'une étape ; les risques seront aussi ou davantage plus importants après cette phase de mobilisation des acteurs politiques et civils. Cependant, 2020 présente une opportunité pour capitaliser sur l'attention des bailleurs et revenir sur les priorités immédiates (Commission Électorale Indépendante, crédibilité du processus électoral, dialogue politique, ou encore possiblement l'appui à la RSS) et se coordonner sur des stratégies de moyen-terme pour la consolidation de la paix.
- L'arrivée à la tête des NU dans le pays d'un nouveau Coordinateur Résident, ce qui pourrait donner un nouvel élan au dialogue politique.

A l'endroit du PBSO et du GoCI

98. Appuyer/promouvoir le renforcement du dialogue politique au niveau national et local. La façon de le faire ou le cadre de dialogue plus adéquat n'est pas forcément le même partout. Le CNS prévoit que ce rôle au niveau local puisse être joué par les CCM, avec des garde-feux pour éviter l'instrumentalisation des CCM à des fins politiques et pour que le CCM reste impartial et puisse jouer un rôle de médiateur. Il faudra évaluer dans chaque contexte local si le CCM peut jouer ce rôle ou quel autre cadre peut être adéquat, en fonction notamment de la crédibilité de ces cadres (peu connu encore dans bonne parties des zones) qui dépend en bonne partie aussi de l'engagement des acteurs participants.

Opérationnalisation et suivi du PBF en Côte d'Ivoire

A l'endroit du PBSO/PBF, des RUNOs et du GoCI

99. Le PBF ne peut ni ne doit pas s'éterniser en Côte d'Ivoire, mais les besoins de consolidation sont toujours présents et requièrent la continuité de l'accompagnement en amont et après l'échéance électorale de 2020. Le PBSO devrait appuyer la continuité de l'accompagnement pour encore 2 ou 3 ans après 2020, en accordant une attention particulière : au renforcement des capacités pour l'appropriation nationale ; à la consolidation des institutions, structures et mécanismes existants qui font preuve de pertinence pour la consolidation de la paix et dont les acteurs nationaux se sont appropriés ; au transfert de rôles et de capacités vers les acteurs institutionnels et de la société civile ; et conclure ce qui n'a pas pu être achevé. Il faudrait notamment :

- Continuer les formations des FDS, y compris de celles qui ont moins bénéficiés d'accompagnement (Eaux et Forêts, Douanes), surtout que les questions de terres et la compétition pour les ressources sont une source majeure de conflit. Les formations ne doivent pas se limiter uniquement aux démobilisés : d'autres fonctionnaires qui n'ont bénéficié de formation depuis des années ; des détenues qu'il faut aider à préparer la réinsertion sociale (y compris les jeunes en conflit avec la loi).

- Déployer les CCM aux villages (ils sont souvent limités aux villes) et accompagner les acteurs locaux dans la stratégie de mobilisation de ressources en capitalisant sur les structures/acteurs plus expérimentés pour former et accompagner les nouvelles structures.
- Accompagner la mise en place des Commissions régionales de l'OSCS et les CCM au moins dans les premières deux années après installation et selon une approche similaire de capitalisation sur les structures plus expérimentés et plus efficaces.
- Conclure la mise en place du système d'information intégrée de la DGAT et à la coordination des systèmes de veille.

A l'endroit du Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire et des RUNOs

100. Finaliser l'insertion de l'ensemble des données sur le système de suivi et tester ses potentialités, selon les priorités de chaque Agence et partenaire pour l'analyse des résultats passés et pour la planification future. Faire un premier bilan du système à la fin de 2020.

Genre

A l'endroit du PBSO/PBF, des RUNOs et du GoCI

101. Capitaliser sur les groupes mieux formés et plus dynamiques (de femmes, jeunes, relais communautaires, CCM, CR de l'OSCS) comme rampe pour formés et accompagnés des processus et initiatives similaires dans des zones pas encore ciblées.

102. Continuer d'accompagner et renforcer les femmes dans leurs activités en profitant de la motivation affichée par certains groupes de femmes pour consolider et élargir leur travail et leur rôle.

103. Investir dans la valorisation humaine et professionnelle des jeunes (éducation et formations professionnelles, connecter les jeunes avec les filières de production / secteur privé, etc.) et promouvoir leur participation dans les instances de prise de décision au niveau local ou national.

10 Annexes

Annexe 1 : Termes de Références

Statement of Work for Team Leader/Evaluation Specialist, Peacebuilding Specialist and Country Specialist for Evaluation of the Peacebuilding Fund (PBF) Portfolio in the Côte d'Ivoire 2015-2019

1. The PBF has been engaged in the Côte d'Ivoire since 2008, with a total investment of over \$52 million, allocated within the framework of two Priority Plans (2008-2014 and 2015-2017) and the Peace Consolidation Support Programme (Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix – PACoP), which has served as the vehicle for UN System support to the transition process following the closure of the United Nations Operation in Côte d'Ivoire (ONUCI) in 2017.

2. Given that considerable time has elapsed since the last and only portfolio evaluation for Côte d'Ivoire commissioned in 2014, as well as substantial subsequent PBF investment, a final, independent evaluation of the PBF's investments in Côte d'Ivoire is requested by the PBSO's Senior Management. The purpose of this evaluation is to assess the results achieved from 2015-2019, as well as determine the portfolio's overall added value to peacebuilding in the country. The evaluation will be used for learning and accountability, and to contribute to the PBF's decision-making regarding further engagement in Côte d'Ivoire, should the Government decide to pursue the eligibility renewal process once the current portfolio projects come to an end in 2020. **The evaluation will focus on 10 projects approved as part of the Second Priority Plan and PACoP but will also take into consideration 6 projects approved as part of PACoP in 2018 which will still be in the implementation phase at the time of the evaluation (see Annex I). The value of the 10 project is approximately 23.6 millions d'USD.**

3. This Statement of Work (SoW) outlines the work to be undertaken by a Team Leader/Evaluation Specialist, Peacebuilding Specialist and Country Specialist for a portfolio evaluation, including overall progress in achieving higher-level outcomes, progress of project-level outcomes towards higher-level outcomes, institutional arrangements among the implementing agencies as well as Government stakeholders, expenditure rates, and opportunities for learning.

I. BACKGROUND

4. The PBF, established in 2005 through General Assembly resolution 60/180 and Security Council resolution 1645, supports the United Nations' broader peacebuilding objectives in countries emerging out of conflict or at risk of relapsing into conflict. It is intended to be a catalytic fund, driven by planning, coordination and monitoring mechanisms tailored to support the peacebuilding strategies of in-country United Nations and Government leadership. The Peacebuilding Support Office (PBSO) is responsible for the overall management of the PBF under the authority of the Secretary-General; the United Nations Development Programme's (UNDP's) Multi-Partner Trust Fund Office (MPTFO) is the Fund's Administrative Agent.

5. PBF provides funding through two mechanisms, namely, the Immediate Response Facility (IRF) and the Peacebuilding and Recovery Facility (PRF). The IRF is the project-based financing mechanism created to address critical and urgent peacebuilding needs in the immediate aftermath of conflict or because of a dramatic change in the country situation. This

Facility was adapted in the 2018 update of the PBF Guidelines to be provided only to countries which did not go through the PBF eligibility process via the Secretary-General, or to projects funded out of the PBF Gender and Youth Promotion Initiative (a competitive global annual initiative) or for cross-border project. Indeed, up to \$3 million can be approved by the Assistant Secretary-General for Peacebuilding Support on behalf of the Secretary-General without a formal eligibility process for the country. The PRF is the programme-based financing mechanism created to provide medium-term financing for countries declared eligible for PBF funding by the Secretary-General. To be eligible, countries must have national Government commitment towards sustainable and inclusive peace. PRF funding is based on an elaboration of a strategic plan for peacebuilding, which supports national efforts at peacebuilding. Given that Cote d'Ivoire had been declared eligible to the PBF before the Fund introduced a 5-year duration of eligibility, PBSO agreed to allow its eligibility for new projects/ investments to go until end of 2019, which is the end of the current PBF Strategic Plan.

6. The PBF started its investments in Cote d'Ivoire in 2008, in hopes of consolidating a fragile peace in the aftermath of the 2007 Ouagadougou Peace Accords, which had brought to an end five years of civil war and averted a major political crisis. This crisis, however, ultimately proved unavoidable and plunged the country into another cycle of violence following the presidential 2010 elections. The Second Priority Plan (2015-2017 with an extension to mid-2018) focused on consolidating gains in the aftermath of the 2015 peaceful presidential elections (and re-election of President Alassane Ouattara), which also coincided with the beginning of the transition planning process for the closure of UNOCI. Based on an in-depth situation analysis conducted jointly by the UN, development partners and the Government, this process began two years prior to the anticipated closure of UNOCI, and allowed for a coordinated approach among key stakeholders focused on identifying residual challenges. These challenges were, as appropriate, mainstreamed into the National Development Plan 2016-2020 and the One-UN Programmatic Development Framework for Côte d'Ivoire (CPU/UNDAF) 2017-2020, and the UN contribution to the transition was further outlined in PACoP (2017-2019). This Plan has formed the basis of the third phase of PBF support to Cote d'Ivoire starting in late 2017.

7. Today, fourteen years after the original deployment of the UN Peacekeeping Mission in Côte d'Ivoire in the context of a country split in two both geographically and politically, and seven years after a post-electoral crisis that resulted in over 3000 deaths and over half a million internally displaced people, Côte d'Ivoire is once again capturing the attention of the international community – this time as it transitions towards peace and stability through the strengthening of its democratic and governance institutions. Politically, the transition builds on a peaceful election in 2015 that led to the re-election of President Alassane Ouattara for a second mandate, a referendum establishing the Third Republic in 2016 (despite complaints by the opposition and civil society groups regarding the lack of inclusiveness of this process), and ongoing efforts to consolidate peace and security. In recognition of these milestones and at the request of the Ivorian Government, UNOCI closed in July 2017. Since then, Côte d'Ivoire, along with Liberia, has figured prominently on the agenda of the UN Secretary General as a pilot case for the Sustaining Peace Agenda and an example of a successful UN transition from peacekeeping to peacebuilding and peace consolidation.

8. Peacebuilding gains have benefitted from an economic context defined by impressive economic growth and the consolidation of Côte d'Ivoire's status as a regional power-engine as well as a 'new' middle-income country (MIC) in West Africa. While the economic growth rate, which was nearly 9 per cent between 2012 and 2017, has slowed somewhat as a result of falling cocoa prices, it is nevertheless expected to remain robust at around 7 per cent for the next two years. In effect, Cote d'Ivoire's positive macroeconomic indicators could constitute a platform for socio-economic transformation of the country, thus enhancing its position as an economic leader in West Africa and an important player in regional as well as African politics. Its increasing prominence both internationally and regionally is illustrated by its accession as a non-permanent member to the UN Security Council for 2018-2019, and its presidency of the ECOWAS Commission.

9. While progress has been undeniable, however, so is its underlying fragility, and peacebuilding gains are likely to be put to a test by the stiffening political competition in the lead-up to the 2020 Presidential elections. Important challenges remain, particularly with respect to social cohesion and national reconciliation, as inter-community conflicts, often fueled by competition over land and natural resources, remain recurrent, as does the contestation of state authority in certain parts of the country, particularly the West. Political tensions are likely to be fueled by a prevailing feeling of social, regional and economic exclusion.

10. The objective of PACoP was to contribute to the promotion of peace and reconciliation in Côte d'Ivoire, while longer-term goals will contribute to developing a peaceful, inclusive and legitimate state that fights poverty, reducing inequalities and strengthening human rights. Costed at an initial USD 50 million to jumpstart the process, the PACoP provides a comprehensive, yet flexible programmatic framework for UNCT interventions in support of the transition and the Government's peacebuilding priorities. The PACoP is articulated around 4 pillars: social cohesion and national reconciliation; rule of law, transitional justice and human rights; the prevention and the fight against sexual and gender-based violence (SGBV); and community security, including civilian disarmament, SSR and DDR. The PBF has been the main donor to the PACoP through its different projects approved in 2017 and 2018 and it is continuing to support the Plan through expected new approvals in 2019.

II. PURPOSE AND USE OF EVALUATION

11. The Second Priority Plan had a funding envelope of USD 12 million, distributed among 4 projects (3 substantive and 1 PBF Secretariat support project). An additional USD 2 million and then USD 3 million were approved for Côte d'Ivoire through PBF GYPI windows in 2017 and 2018 respectively, \$1.5 million for the cross-border initiative with Liberia in 2017 (with Liberia receiving the same amount) and another \$9.8 approved in 2017 and 2018 in new project and project extensions, as part of the PBF support to PACoP. Finally, additional support was provided to the Secretariat project in both 2017 and 2018 to enable it to continue to provide PBF coordination, analysis and M&E support, including support to the broader PACoP.

12. To date, the PACoP has been able to catalyze close to USD 56 million in direct and parallel funding from a variety of sources: Assessed Budget; PBF; Government; UNCT; bi-lateral projects financed by Germany, the EU, US and Japan. The PBF is the biggest contributor to the PACoP and PBF funding has enabled the UNCT to ensure the continuity of essential activities, such as inter-community and security dialogues at community level, that were initiated by ONUCI, building on the results of the second Priority Plan. The tables in Annex I provide an overview of the Second Priority Plan and PACoP projects approved to date (not all the projects will be the focus of the evaluation).

13. After sustained PBF engagement, this evaluation presents an excellent opportunity to assess the PBF's achievements and overall added value to peacebuilding in Côte d'Ivoire from 2015-2019, with a focus on a package of ten projects comprising approximately USD 23.6 million. The evaluation will also take into consideration 6 projects approved as part of PACoP in 2018 which will still be in the implementation phase at the time of the evaluation. These represent a mix of IRFs and PRFs, allocated through different windows (Second Priority Plan, GYPI, and support to PACoP, including cross-border and transition) to both UN Agencies, Funds and Programmes and CSOs. The Côte d'Ivoire portfolio reflects in effect all funding modalities developed by PBF, for a total of approximately USD 30.3 million in the said period, not including the allocations planned for 2019.

14. The purpose of this evaluation is to:

- assess to what extent the PBF envelope of support has made a concrete and sustained impact in terms of building and sustaining peace in Côte d'Ivoire, either through direct action or through catalytic effects;

- assess how relevant, efficient, effective and sustainable the PBF support to Côte d'Ivoire has been;
- identify the critical remaining peacebuilding gaps in Côte d'Ivoire;
- assess whether the peacebuilding interventions supported by the Côte d'Ivoire factored in gender equality;
- provide lessons for future Côte d'Ivoire support internationally on key successes and challenges (both in terms of programming and management of the PBF funds); and
- serve as a useful evidence-based input for decision-making on any possible future support.

15. There are at least two main audiences for the evaluation, to whom the recommendations will be addressed: (i) the Côte d'Ivoire PBF management team, including the Resident Coordinator's Office and the Government of Côte d'Ivoire; and (ii) the PBSO/PBF. The evaluation's evidence, findings and recommendations on the peacebuilding results of the PBF-funded work in Côte d'Ivoire will be useful for consideration and action by relevant actors, including the PBF staff, staff of the MPTFO, the United Nations Country Team (UNCT), and national partners. They will also serve as relevant inputs to the PBF policies and guidance, and other reviews.

16. The outcome of the final evaluation will include a report that presents main findings and recommendations, as well as presentations to the PBF Senior Management and other stakeholders, as appropriate. The evaluation's findings and recommendations will be used to inform actions to further strengthen key aspects of the PBF's current and future work. The recommendations should be actionable and on how the PBF and its partners can improve their effectiveness. The final report will be a public document.

III. SCOPE OF EVALUATION

17. The evaluation will consider the overall performance of the PBF support covering the portfolio in Côte d'Ivoire from 2015-2019, covering both the second Priority Plan and the PACoP support. The scope of the evaluation can be broken down into the following three components:

A. Evaluation of impact of the PBF portfolio of support to Côte d'Ivoire from 2015-2019

18. The evaluation will examine the effect of the portfolio funded by the PBF in order to assess the PBF's overall contribution to the building and consolidation of peace in Côte d'Ivoire from 2015-2019. The evaluation questions to be answered are based on the evaluation criteria of the Development Assistance Committee of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD-DAC) and the UN Evaluation Group (UNEG) norms and standards (including those on gender mainstreaming). While examples of questions are provided below, the evaluation team should further adapt and elaborate on these in the Inception Report.

Relevance:

- What was the relevance of the proposed rationale and theory of change for the total portfolio and the different outcome areas supported over the years?
- How relevant was the portfolio to the needs of the key parties including different communities and groups?
- How strong was the strategic anchorage of the PBF support and the individual projects in the national and United Nations frameworks for Côte d'Ivoire? **[ALIGNMENT TO COUNTRY & UN]**
- To what extent was the portfolio designed to address the drivers and causes identified in the conflict analysis?
- To what extent did the portfolio respond to urgent funding needs and peacebuilding gaps?
- To what extent did the projects take into account contextual changes, any updated conflict analysis, and lessons learned from earlier projects?
- To what extent did the recent/ rolling package of projects complement and have a strategic coherence with earlier projects and the overall UN engagement strategy in Cote d'Ivoire following withdrawal of ONUCI? **[INTERNAL COHERENCE]**

Efficiency:

- How fast and responsive were the PBF-funded initiatives in supporting peacebuilding priorities in Côte d'Ivoire?
- How efficient was the implementation of the PBF support through the projects, and how significant were the transaction costs?
- To what extent were the resources programmed in an efficient and strategic manner, including the selection of implementing partners?
- Overall, did the PBF investments provide value for money through the projects? How well did the program and project M&E mechanisms function?
-

Effectiveness:

- To what extent did the portfolio and the individual projects achieve peacebuilding results in the various priority areas/ themes addressed over the years? What is the key evidence?
- To what extent did the PBF-funded initiatives take risks to achieve peacebuilding objectives, especially in areas where other donors were not ready to do so?
- How strategic was the portfolio at seizing important political opportunities for greater peacebuilding impact and creating catalytic effects?
- To what extent did the projects achieve their intended outcomes?
- What were the main challenges and how were they addressed?
- To what extent did the projects complement each other and have a strategic coherence?
- How effectively were risk factors and unintended effects assessed and managed throughout the PBF support to Côte d'Ivoire (both in the portfolio and the individual projects)?
- To what extent did the PP2 and PACoP packet of projects build upon the results from earlier projects?

Gender:

- To what extent were gender considerations mainstreamed throughout the PBF support to Côte d'Ivoire (both in the portfolio and the individual projects)?
- To what extent did the PBF-funded initiatives help address women's needs during the conflict and post-conflict period, and did the theory of change address gender equality?
- To what extent did the portfolio and the individual projects support gender-responsive peacebuilding?

Sustainability:

- How strong is the commitment of the Government and other stakeholders to sustaining the results of the PBF support and continuing any unfinished activities?
- What, if any, catalytic effects did the PBF support in Côte d'Ivoire have (financial and non-financial)?

19. In addition to the overall assessment of the portfolio, the evaluation will assess the relevance, efficiency, effectiveness and sustainability of the PBF's contribution to each of the priority areas as defined in the results framework. The Inception Report should include key evaluation questions by each priority area.

B. Evaluation of the PBF management and oversight structures in Côte d'Ivoire

20. The evaluation will examine the management of the PBF support in order to comment on the overall relevance, efficiency and effectiveness of arrangements both in-country and between the PBSO/PBF and the UNCT. This should include the funding, programming and decision-making arrangements between all the actors and the quality and inclusivity of national ownership of the processes. While examples of questions are provided below, the evaluation team should further adapt and elaborate on these in the Inception Report.

PBF/PBSO:

- How effective was the support provided by the PBF/PBSO (including PBSO in New York and the PBF Secretariat) to the Recipient United Nations Organisations (RUNOs) and Non-UN Organisations (NUNOs) and the UNCT, coordination mechanisms and other stakeholders throughout the process (approval, design, implementation, monitoring, reporting and evaluation)?
- How transparent, effective and efficient was the PBF/PBSO in its decision-making?
- How timely was the process of project approval? What were the main factors facilitating or delaying it?

Joint Steering Committee (JSC or comparable coordination mechanisms):

- What was the role of the JSC in the PBF support to Cote d'Ivoire?
- How suitable was the JSC composition to its role and how did the JSC evolve over time?
- To what extent did civil society organizations participate in the JSC, including women and youth organizations?
- How strong was the government leadership/ownership of the JSC?
- How effective were the JSC support bodies, if any?
- How strategic was the selection of projects to be supported and of RUNOs/NUNOs to implement them?
- How effective was the in-country oversight of the projects by the JSC, including quality assurance of monitoring data and reports, and in providing support to the RUNOs/NUNOs to implement the projects?
- What kind of early warning/risk management systems were in place and how were they used?

Implementing RUNOs/NUNOs and United Nations Country Team (UNCT):

- What was the implementation capacity of the individual RUNOs/NUNOs and their implementing partners?
- How did different RUNOs/NUNOs work together towards common strategic objectives?
- How effectively did RUNOs/NUNOs partner and other key actors to maximize complementarities?
- What was the process for compiling half yearly and annual reviews and reports and what was the quality of those reports?
- How effectively did the RUNOs/NUNOs monitor and report against higher-level outcomes?
- How was gender considered throughout the project, including design, implementation, monitoring and reporting?
- Was adequate gender expertise available in the country team to support the integration of gender within the PBF-supported interventions?
- How were the principles of Do No Harm integrated in day-to-day management and oversight?

C. Key lessons learned and recommendations

21. The evaluation should provide an overview of key lessons and recommendations based on the assessment of the PBF support to Côte d'Ivoire from 2015-2019. These should be addressed to PBSO as well as the management in Côte d'Ivoire (UNCT) and consider important entry points with key Governmental Ministries. Where possible, lessons should be made general and phrased in a way that can be used to strengthen future PBF programming in Côte d'Ivoire and other countries. The lessons and recommendations should speak to:

- the main programming/implementation factors of success;
- the main programming/implementation challenges;
- the main administration factors of success;
- the main administration challenges; and
- the ways to address the main challenges.

22. The major lessons and recommendations should come out clearly in the evaluation Executive Summary.

IV. EVALUATION METHODOLOGY/APPROACH

23. The evaluation's methodology should identify a range of data collection tools and ensure that both qualitative and quantitative methods are used appropriately in a mixed-methods approach. Data will be derived from primary and secondary sources. The evaluation will be summative, and will employ, to the greatest extent possible, a participatory approach whereby discussions with and surveys of key stakeholders provide and verify the substance of the findings. The Inception Report should outline a strong mixed-methods approach to data collection and analysis, clearly noting how various forms of evidence will be employed vis-à-vis each other to triangulate gathered information.

24. The evaluation team should review any theories of change that framed the programming logic of the portfolio and projects and, where necessary, propose suggestions for improving or strengthening existing theories of change or identify theories of change where they are absent.

25. PBSO encourages evaluations teams to employ innovative approaches to data collection and analysis. The methodologies for data collection may include without limitation:

- Desk review of key documents including: strategic UN and national documents, project documents, results frameworks, pertinent correspondence related to the initial allocation decision and subsequent project design and implementation, project reports, other information produced by RUNOs/NUNOs with respect to PBF-funded projects, and any previous evaluations and other reviews. Some of these documents will be supplied by PBSO and UNCT (others are available through the MPTFO Gateway website).
- Key informant interviews and focus group discussions, as appropriate, with major stakeholders in New York, including PBSO, MPTFO, and key RUNOs/NUNOs
- Systematic review of monitoring data from the RUNOs/NUNOs, coordination mechanisms or other key sources of information
- On-site field visits, including direct observation of PBF-funded projects, where possible
- Key informant interviews and focus group discussions, as appropriate, with all major stakeholders, partners and beneficiaries in Côte d'Ivoire (including coordination mechanisms, RUNOs/NUNOs, the Government, beneficiary institutions, a sample of individual beneficiaries, and other development and peacebuilding partners). Beneficiaries should represent diverse groups, including women and youth from different ethnic groups. The Inception Report should clearly indicate how interview and focus group discussion data will be captured, coded and analyzed.
- Survey of key stakeholders, if relevant

Other methodologies to consider, as appropriate, include the development of case studies, cluster analysis, statistical analysis, social network analysis, etc. The evaluation team will produce a detailed methodological plan during the inception phase, specifying which methods will be used to answer which key evaluation questions.

V. EVALUATION PRINCIPLES AND STANDARDS

26. The evaluation findings will be evidence based and following the evaluation standards from OECD-DAC and UNEG. PBSO will brief the evaluation team on quality standards.

VI. MANAGEMENT ARRANGEMENTS AND QUALITY ASSURANCE PROCESS

27. The PBSO evaluation staff will manage and oversee the evaluation process. Day-to-day work of the evaluation team and their logistics will be supported by the PBF Secretariat, with assistance from the in-country management team and the UNCT. While evaluations are fully independent, a PBF staff may accompany the evaluation team during data collection for quality assurance.

28. An Evaluation Reference Group of key stakeholders will be created to provide the PBSO and UNRC with advice on key deliverables, including the Inception and Final Reports. The Evaluation Reference Group is likely to have members from relevant coordination mechanisms, key in-country stakeholders and the PBF. The PBSO will approve each of the deliverables by the evaluation team, following internal quality assurance and consultation with the Evaluation Reference Group. The evaluation team is expected to work responsively with the Evaluation Reference Group, while still maintaining independence.

29. The evaluation team will prepare an Inception Report to further refine the evaluation questions and detail its methodological approach, including data collection instruments. The Inception Report must be approved by the PBSO prior to commencement of the evaluation team’s in-country data collection trip.

30. In addition, before leaving the field following in-country data collection, the evaluation team will schedule a presentation of preliminary findings with the UNCT and key Government stakeholders for their validation. A separate validation exercise may be scheduled with the PBSO and Evaluation Reference Group prior to the submission of the draft report.

31. The PBSO will retain the copyright over the evaluation. The final evaluation report will be made public following approval by the PBF and incorporating feedback from relevant stakeholders.

VII. DURATION

32. The evaluation team will consist of a Team Leader/Evaluation Specialist, Peacebuilding Specialist, and Country Specialist. The Team Leader will be responsible for the overall quality and timely submission of all the deliverables.

33. The review is expected to take approximately 20 weeks with the schedule broken down tentatively as follows:

Task	Expected Start	Expected Finish
1. Scoping: document review, teleconferences/meetings with New York stakeholders (e.g., PBSO, PBC, MPTFO, RUNOs/NUNOs, etc.), possible inception visit to CAR, and write-up of Inception Report for PBF approval	29 July 2019	16 September 2019
2. Data collection in Côte d'Ivoire through discussions with key stakeholders, beneficiaries and partners, and site visits; plus validation workshop	1 October 2019	15 October 2019
3. Analysis and presentation of draft report for PBF approval	Commence during Task 2	15 November 2019
4. Finalization of report	Comments period: 15 November -15 December 2019	15 December 2019 (depending on comments received and round(s) of revisions)

34. During this period, the Team Leader will be expected to work approximately 60 days, including approximately 14 days on in-country data collection.

35. The Peacebuilding Specialist and Country Specialist will be expected to work approximately 45 days, including approximately 14 days on in-country data collection.

VIII. DELIVERABLES

36. The Team Leader is responsible for the timely provision and quality of all evaluation deliverables. Their approval will be based on OECD-DAC and UNEG standards for evaluations, tailored for the specific purposes of peacebuilding evaluations.

37. The **Inception Report** will include:

- the evaluation team's understanding of the SoW, any data or other concerns arising from the provided materials and initial meetings/interviews, and strategies for how to address perceived shortcomings;
- evaluation matrix including key evaluation questions and methodological tools for answering each question;
- list of key risks and risk management strategies for the evaluation;
- stakeholder analysis;
- proposed work plan for the field mission; and
- table of contents for the evaluation report

38. The **Aide Memoire** to be presented to key stakeholders during the last week of in-country data collection, will include:

- a summary of the purpose of the evaluation;
- an overview of in-country data collection, including activities assessed and stakeholders consulted;
- an overview of preliminary results and recommendations; and
- an explanation of next steps

39. The **Draft Report** will include an Executive Summary and all annexes (including individual project evaluation summaries). The Executive Summary, which can be used as a stand-alone document, will outline key results and recommendations. The Draft Report will be reviewed by the PBSO and the Evaluation Reference Group. PBSO will provide a consolidated matrix of comments which should be formally addressed in the Final Report.

40. The **Final Report** will be evidence-based and respond to the questions in the Inception Report with clear and succinct lessons learned and targeted recommendations. The Final Report will also include a short one-page assessment for each of the 10 projects in focus. The evaluation team will be responsible for ensuring that comments from PBSO and the Reference Group are formally addressed. Recommendations should be actionable on how the PBF and its stakeholders can improve their effectiveness and/or modify their activities in the specific areas being evaluated, taking into consideration any changes in the peacebuilding context. The evaluation team will revise the draft as many times as necessary to receive approval of the Final Report by the PBSO, following the PBSO's consultation with the Reference Group.

41. Following acceptance of the Final Report, PBSO will coordinate a management response as a separate document.

IX. QUALIFICATIONS OF CONSULTANTS

42. The Team Leader/Evaluation Specialist should possess the following skills and expertise, at a minimum:

- Postgraduate degree in a relevant area including social sciences, international development, research methods or evaluation;
- At least 7 years of evaluation experience, including the use of mixed methods (qualitative and quantitative). Ideally some evaluation experience within post-conflict countries and peacebuilding programmes;
- Demonstrated familiarity with the United Nations and its agencies, funds and programmes;

- Demonstrated understanding of gender issues and women in peacebuilding;
- Ability to plan effectively, prioritize, complete tasks quickly, and adapt to changing contexts;
- Demonstrated leadership in managing a team;
- Excellent written and oral communication skills, including in cross-cultural contexts; and
- Fluency in French and English.

43. The Peacebuilding Specialist should possess the following skills and expertise, at a minimum:

- Postgraduate degree in a relevant area including social sciences, international development, conflict studies, law or public administration;
- At least five years of post-conflict/peacebuilding experience, including experience in peacebuilding programme design and implementation;
- Demonstrated understanding of conflict analysis, conflict drivers and post-conflict recovery;
- Demonstrating understanding of the sectors covered by the RCPCA;
- Demonstrated understanding of gender issues and women in peacebuilding;
- Experience in working with government officials, international development community and communities recovering from conflict, ideally in CAR;
- Demonstrated familiarity with the United Nations and its agencies, funds and programmes;
- Excellent written and oral communication skills, including in cross-cultural contexts;
- Strong teamwork skills; and
- Fluency in French and English.

44. The Country Specialist should possess the following skills and expertise, at a minimum:

- Formal advanced education in a relevant field, including social sciences, history, conflict studies, etc.;
- At least five years of relevant work experience, including experience working in CAR;
- Excellent knowledge of the country's cultural, political and socio-economic context with a focus on post-conflict recovery;
- Knowledge of the country's governance institutions and existing contacts in those institutions, facilitating team's communication and analysis of the stakeholders/beneficiaries of the PBF portfolio;
- Understanding of the sectors covered by the RCPCA;
- Experience in research and analysis of data;
- Strong teamwork skills;
- Strong written and oral communication skills; and
- Fluency in French and English required; knowledge of local languages desirable.

X. DUTY STATION

45. The consultants will be home-based and will be requested to travel (economy class) to Côte d'Ivoire. Roundtrip airplane ticket and daily allowance for the overnights in Côte d'Ivoire will be paid for by the PBF. If any of the consultants reside in Abidjan, daily allowance will be paid for by the PBF only for in-country data collection taking place outside of Abidjan.

Annexe 2 : Calendrier de l'évaluation

1. Réunion préliminaire (à distance) entre équipe d'évaluation, PBF NY et Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire : 28 août 2019
2. Phase de démarrage : **5-27 Septembre** 2019
3. Revue documentaire
4. Entretiens préparatoires avec PBF /DPPA NY, Secrétariat PBF et SNU en Côte d'Ivoire
5. Rapport de démarrage : **27 septembre** 2019
6. Commentaires du PBF au rapport de démarrage : **30 septembre** 2019
7. Rapport de démarrage - version finale (après intégration/réponse aux commentaires) : **1 octobre** 2019
8. 1^{ère} mission terrain : **2-16 octobre** 2019
 - Entretiens à Abidjan : 3-4 octobre et 14-16 octobre 2019
 - Visites à des localités des projets : 6-12 octobre 2019
 - *Debriefing* au Secrétariat du PBF et du Ministère du Plan: 16 octobre 2019
 - Discussion de la proposition de plan de la 2^{ème} mission de terrain et de l'organisation de l'atelier de restitution en novembre : 16 octobre 2019
9. *Debriefing* au PBSO à NY (et Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire) : 6 novembre
10. Phase analytique et de synthèse : **18 octobre - 30 novembre** 2019
11. 2^{ème} mission terrain : **17-23 novembre** 2019
 - Entretiens à Abidjan
 - Restitution des constats de l'évaluation et des recommandations préliminaires : 20 novembre
12. Rapport d'évaluation (*draft*) : **2 décembre** 2019
13. 1^{er} tour de commentaires : 16 décembre 2019
14. Rapport d'évaluation révisé : 23 décembre 2019
15. 2^{ème} tour de commentaires : 26 décembre 2019
16. Rapport final d'évaluation : **30 décembre** 2019

Annexe 3 : Bibliographie

Documentation sur le contexte du pays

- Novosseloff** Alexandra. 2018. *Lessons Learned from the UN's Transition in Côte d'Ivoire*, International Peace Institute, December 2018.
- Banque Mondiale**. 2017. Et si l'émergence était une femme ? Comment la Côte d'Ivoire pourrait gagner au moins 6 milliards de dollars, juillet 2017.
- Banque mondiale**. 2019. *Perspectives économiques en Côte d'Ivoire : 8 graphiques pour comprendre les enjeux de l'urbanisation*, février 2019.
- International Crisis Group**. 2014. *Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation*. Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014
- Picollino**, Giulia. 2017. « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » en Côte d'Ivoire », in *Politique africaine* (Paris, France: 1981), décembre 2017.
- Ehlert**, Franziska. 2018. *Quelle viabilité pour le processus de désarmement, démobilisation et réintégration de la Côte d'Ivoire ?* Berlin : Friedrich-Ebert-Stiftung (FES Côte d'Ivoire), Juin 2018. <http://library.fes.de/pdf-files/iez/14579.pdf>
- INDIGO Côte d'Ivoire et Interpeace**. 2018. "L'étranger ne peut pas venir se cacher derrière une termitière et vouloir que sa tête la dépasse" : *Analyse locale des risques et opportunités pour la cohésion sociale à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*. Janvier 2018
- Brice Bado**, Arsène et **Zapata**, Mollie. 2019. *Election Uncertainty. Preventing atrocity crimes in Côte d'Ivoire*. United States Holocaust Memorial Museum, Early Warning Project, Country Report, July 2019
- Touppok**, Guy Oscar Sical. 2018. *Une évaluation de la gouvernance des terres fondée sur les droits de l'Homme dans l'Ouest ivoirien (région du Cavally)*. Deutsches Institut für Menschenrechte et le think tank TMG (Töpfer Müller Gaßner), février 2018.
- Lopes** Daniel. 2015. *La Commission Dialogue Vérité et Réconciliation en Côte d'Ivoire : la réconciliation n'a pas eu lieu*, Note d'Analyse du GRIP, 30 juin 2015, Bruxelles.

Documents de stratégies (et autres) du PBF, du SNU et du GoCI

- Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement**. 2011 et 2016. *Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) 2012-2015 et 2016-2020*
- Gouvernement de la Côte d'Ivoire**. 2015. *Plan National de Développement (PND) 2016-2020*
- PBF**. 2016 (?). *United Nations Secretary-General Peacebuilding Fund Strategic Plan 2017-2019*
- PBF**. 2018. *Directives pour la demande et la programmation de financements du PBF*
- PBF**. 2017. *Fonds pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire - étude d'évaluabilité*, Rapport. Transtec, mai 2017
- PBF**. 2011. *Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (PPI)*, Octobre 2011- Octobre 2013
- PBF**. 2015. *Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire – Phase II (PP2)*, Janvier 2015 - Décembre 2017
- PBF**. 2016. *Document de Programme : Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) 2017-2019*
- PBF**. 2018. *Côte d'Ivoire - Updated Transition Analysis*, July 2018
- ONUSC**. 2016. *La fin du mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire- Consolider les acquis du maintien de la paix*
- UN Cote d'Ivoire**. 2017. *UNOCI transition plan - Final report of activities*.
- PeaceNexus Foundation**. 2010. *Catalytic Programming and the Peacebuilding Fund. A Concept Note for the UNPBF Advisory Group: Final Draft*. Septembre 2, 2010
- Préfecture de la région du Poro**. Arrêté (no. 103) portant création et fonctionnement de la Commission Régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale de la région du Poro. Khorogo, 22.10.2018.
- Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation**. Arrêté (no. 0001) portant création, composition, attributions et fonctionnement des comités départementaux de sécurité. Cabinet du ministre, 17.09.2019.
- Kluyskens**, Jups. *Evaluation of the UNDP/DPKO-DFS/DPA Project on UN Transitions in Mission Settings*. December 13, 2017
- UNDAF 2017-2020**
- UNSG**. 2016. Special report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Côte d'Ivoire [S/2016/297] of 31 March 2016

OSCS, *L'Observateur de la Cohésion Sociale*. Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, 3ème trimestre 2018, n.5. Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

Études et évaluations

Ministère du Plan et du Développement, École nationale Supérieure de Statistique et d'Économie appliquée (ENSEA). 2019. *Étude d'impact des projets/ programmes du plan prioritaire 2 (PP2) et enquête de référence du programme d'appui à la consolidation de la paix (PACoP)*

PBF. 2019. *Étude de perception – Côte d'Ivoire (version provisoire)*

PBSO. 2019. *Final Evaluation. Cross- border cooperation project between Côte d'Ivoire and Liberia for sustainable peace and social cohesion*

UN Women/ UNICEF. 2019. *Évaluation finale du projet « Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information »*

PBSO et Office National de la Population (ONP). 2016. *Étude de Perception de l'impact du plan prioritaire I de consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire*

PBF. 2017. *Fonds pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire - étude d'évaluabilité*, Rapport. Transtec, mai 2017

PBF. 2014. *Évaluation externe du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire*. Rapport final. Universalia, juin 2014

Project documents

PP2

PBSO. 2015. *Project Document, Programme « Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire »*

PBSO. 2015. *Project Document. Programme « Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire »*

PBSO. 2015. *Project Document, Projet conjoint « Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire »*

PBSO. 2015. *Project Document, Projet « Appui à la planification, à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire »*

PACoP 2017

PBSO. 2017. *Project Document, Appui à la contribution des femmes et des jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations*

PBSO. 2017. *Project Document, Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest*

PBSO. 2017. *Project Document, Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale*

PBSO. 2017. *Project Document, Appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion des conflits en Côte d'Ivoire*

PBSO. 2017. *Project Document, Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire*

PACoP 2018

PBSO. 2018. *Project Document, Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire*

PBSO. 2018. *Project Document, Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix*

PBSO. 2018. *Project Document Appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire*

PBSO. 2018 *Project Document, Promouvoir l'État de droit et les droits humains pour consolider la paix en Côte d'Ivoire.*

PBSO. 2018 *Project Document, Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire « MOJEC »*

PACoP 2019

PBSO. 2019 *Projet Document, Supporting Youth Participation in Preventing the Repetition of Mass Atrocities in Côte d'Ivoire*

Rapports de suivi

PP2

PBF. 2018. *Rapport Annuel 2017 Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix 2015 – 2017*

PBF. 2018 *Rapport Annuel 2017 Comité de Pilotage*

PBF. 2018. *Rapport final projet. Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'État-Civil en Côte d'Ivoire*

PBF. 2018. *Rapport de Progress. Projet d'Appui à la Prévention et à la Gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire*

PBF. 2018 *Rapport de Progress. Projet d'Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire.*

PNUD. 2018. *Rapport de Mission, Réception provisoire et de visite des travaux de réhabilitation d'infrastructures.*

PNUD. 2017. *Rapport de Mission, Évaluation des travaux d'infrastructures communautaires*

PNUD. 2017. *Rapport de Mission, Suivi de chantier et évaluation des travaux d'infrastructures sécuritaires et communautaires.*

PNUD. 2017. *Rapport de Mission, Suivi des travaux d'infrastructures sécuritaires et communautaires*

PNUD/ Search for Common Ground. 2017. *Rapport final SFCG Micros- projets Bouna « Projet d'appui à la cohésion sociale et au renforcement de la confiance entre les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales en Côte d'Ivoire CIV 10-00095929 »*

ONG ODAFEM. 2017 *Rapport Narratif Final du Projet « Appui à la consolidation de la paix à travers des activités de réconciliation nationale et de relèvement communautaire dans le sud-ouest en Côte d'Ivoire »*

Search for Common Ground. 2016. *Rapport d'activité première tranche zone 4, Appui à la Consolidation de la paix à travers des activités de cohésion sociale et de relèvement communautaire en Côte d'Ivoire.*

PBF. 2016. *Success story. Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'État-Civil en Côte d'Ivoire*

PACoP

PNUD/ COMNAT-ALPC. 2019. *Rapport de mission. Remise de Kits aux déposants d'armes de Boudiali, Dianra, Morondo, Séguélon.*

PNUD/ RSS. 2019. *Rapport Atelier Dialogue-Socio- Sécuritaire, Aboisso*

PNUD/ RSS. 2019. *Rapport Atelier Dialogue-Socio- Sécuritaire, Boundiali et Katioula*

ONPC/ PNUD. 2019. *Rapport d'identification et de sélection de projets de rapprochement communautaire à Boundiali, Séguéla, Guiglo, Divo et Agboville.*

PBF. 2019. *Rapport de Progress. Soutien à l'Engagement Soutenu des Femmes dans la Consolidation de la Paix et de la Sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*

PBF. 2018, 2019. *Rapport de Progress 2018. Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix*

PBF. 2019. *Présentation du Rapport Annuel 2018 au Comité de Pilotage, 5 février 2019; Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire/Bureau du Coordonnateur Résident.*

PBF. 2019. *Annual Strategic Country report on peacebuilding and PBF Support*

PBF. 2018, 2019. *Rapport de Progress. Appui a la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire*

PBF. 2018. *Rapport de Progress semestriel. Appui a la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire*

PBF. 2018, 2019. *Rapport de Progress. Projet d'appui à la pérennisation des outils et mécanismes de prévention de gestion des conflits pacifiques*

PBF. 2019. *Rapport de Progress. Mobilisation des jeunes engagés pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (MOJEC)*

PBF. 2019. *Rapport de Progress. Soutenir la participation des Jeunes à la Prévention de la Répétition des atrocités des masse en Côte d'Ivoire*

UNICEF et all. 2019. *Rapport de Consultations des Jeunes pour la prévention de leur participation aux violences politiques*

ICTJ et all. 2019. *Rapport de la cérémonie de lancement du rapport de recommandations des jeunes pour la prévention de leur participation à la violence politique en Côte d'Ivoire.*

PBF. 2019. *Rapport de Progress. Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire.*

- PNUD et all.** 2019. *Rapport de mission conjointe PNUD- OIM- MSCSLP- SODEFOR de démarrage opérationnel du projet à San Pedro, Duékoué, Bangolo, Séguéla et Vavoua.*
- PBF.** 2018. *Rapport de Progress. Les femmes et les jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers les mécanismes d'alerte précoce et les réseaux d'information.*
- PBF.** 2019. *Rapport de Progress. Appui au Processus démocratique et de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire.*
- PBF.** 2019. *Rapport de Progress. Promouvoir l'État de Droit et les Droits Humains pour consolider la Paix en Côte d'Ivoire.*
- PBF.** 2018. *Rapport de Progress. Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale*
- PBF.** 2019, 2019 *Rapport de Progress. Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Nord, le Sud, le Centre et le Centre Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire*

Documents de communications

- PBF.** *Film institutionnel PP2*
- PBF.** 2014. *Stratégie de communication du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix (Phase II)*
- PBF.** 2019 *Stratégie de Communication PACoP*
- PBF.** 2017, *Peacebuilding in Transitions- In Support of the Post- Mission Transition in Côte d'Ivoire (Mission Report)*

Autres

- OECD.** 2012. *Evaluating Peacebuilding Activities in Settings of Conflict and Fragility: Improving Learning for Results*, DAC Guidelines and References Series, OECD Publishing.
- The Conflict Sensitivity Consortium.** 2012. *How to guide to conflict sensitivity*, February 2012.
- PBF.** 2019. *Manuel du Logiciel du Système Informatisé de Suivi-Évaluation (SISE) pour la coordination des Projets PBF/PACoP*
- PBF.** 2019. *Rapport de formation sur l'utilisation du système par les agences récipiendaires et leurs partenaires*
- PBF.** 2019. *Rapport Finale de mise en place du Système Informatisé de Suivi-Évaluation (SISE)*
- OSCS.** Présentation des appuis PNUD, INU Femmes, UNFPA dans le cadre de projets PBF 2017-2019 (PPP). Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, Abidjan, 15.10.2019.
- ICTJ et UNICEF.** 2018. *Rapport de consultation des jeunes pour la prévention de leur participation aux violences politiques*, Aout 2018 (consultation et publication dans le cadre du projet PBF/IRF/196).
- Compte rendu de la réunion du Comité Technique Conjoint des Experts du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (phase II), 13 juin 2018
- Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la Consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (PACoP), 5 février 2019.

Annexe 4 : Matrice d'évaluation et modules d'analyse thématique

Matrice d'évaluation par critères – Volet A : Impact global du portefeuille PBF en Côte d'Ivoire de 2015 à 2019

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Sous-questions	Éléments de références	Sources de données	Parties prenantes	Outils de collecte de données
Pertinence	<p>QE1. Quelle a été la pertinence des portefeuilles PBF (2015-2019) face aux principaux vecteurs de conflit et aux besoins en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, compte tenu de l'évolution du contexte ivoirien depuis 2015 ?</p>	<p>Pertinence face au contexte et besoins identifiés :</p> <p>1.a) La théorie du changement du PP2 et PACoP (et ses différents niveaux) répondait aux principaux vecteurs de conflits identifiés dans les analyses de conflits ou y a-t-il des lacunes ou des dimensions identifiées qui n'ont pas pu être abordées ?</p> <p>1.b) Les critères qui ont guidé le choix des domaines et approches d'intervention, des partenaires et des zones d'intervention étaient-ils les plus pertinents pour le contexte ivoirien et le rôle des NU dans le pays ?</p> <p>1.c) Dans quelle mesure le portefeuille répondait-il aux besoins des principaux intervenants, bénéficiaires et régions ciblées, y compris les différents groupes et communautés ?</p> <p>1.d) A quel point les projets ont-ils tenu compte des changements contextuels, des analyses de conflit mises à jour et des leçons tirées des projets antérieurs ?</p> <p>Cohérence et alignement stratégique :</p> <p>1.e) Dans quelle mesure l'appui du PBF en Côte d'Ivoire était aligné avec le plan stratégique du PBF, cohérent avec les interventions précédentes et la stratégie globale des NU dans le pays, y compris la phase de transition de ONUCI? Quelles complémentarités/ synergies en ont découlées ?</p>	<p>Les avis et évidences fournis par les différentes sources, intervenants et autres acteurs internes et externes quant à la pertinence des thématiques et approches des projets dans le contexte ivoirien</p> <p>Ce que l'alignement entre les objectifs des projets et les priorités stratégiques énoncées du PBF, du SNU dans le pays et du GoCI a permis de faire ou a dérogé.</p> <p>Fréquence, qualité et niveau (national, local) de l'analyse des conflits</p> <p>Principaux moteurs du conflit identifiés et ciblés par les interventions du PBF</p> <p>Prise en compte des sensibilités (genre,</p>	<p>Plan Prioritaire II, cadre de résultats et rapports</p> <p>PACoP, cadre de résultats et rapports</p> <p>Plans stratégiques de l'ONU (e.g. UNDAF, plan de transition de l'ONUCI)</p> <p>Plans du GoCI (e.g. Plan de développement, plan Cohésion Sociale)</p> <p>Documents d'analyse des conflits et des contextes/cartographies (par les UN, ONGI)</p> <p>Documents de projets, rapports annuels, évaluations et études faites dans le cadre des projets</p> <p>Entretiens et Focus Groupe</p> <p>Études d'opinion et d'impact du PP2 et PACoP (2016 ; 2019)</p>	<p>PBSO et DPPA/NY, PBC</p> <p>Coordinateur résident du SNU en Côte d'Ivoire</p> <p>GoCI</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs</p> <p>Autres bailleurs (UE, Banque mondiale, BAD, USAID, ...)</p> <p>NGOI travaillant dans le domaine (Interpeace, ICTJ, autres)</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Autorités locales ;</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Focus groupe</p> <p>Étude de cas</p> <p>Exercice du type 'Changement le plus significatif'</p>

		<p>1.f) L'appui du PBF était/est-t-il aligné avec le cadre national pour la consolidation de la paix et quelles complémentarités/ synergies se sont vérifiées ?</p> <p>Pertinence du financement :</p> <p>1.g) Dans quelle mesure les portefeuilles du PBF ont-t-ils répondu aux besoins urgents et aux lacunes de financement en matière de consolidation de la paix, après la clôture d'ONUCI ?</p> <p>1.h) En quoi le financement PBF a une valeur ajoutée par rapport à d'autres sources de financement dans le SNU et ou d'autres bailleurs ?</p>	<p>conflits, culturels, politiques) et de l'évolution du contexte, ainsi que des spécificités locales ou communautaires.</p> <p>Le poids et niche du financement PBF dans l'ensemble du SNU et du financement externe en matière de consolidation de la paix.</p>			
Efficience	<p>QE2. Dans quelle mesure le financement du PBF de 2015 à 2019 a-t-il été mis en œuvre de manière flexible, en temps utile et à un coût raisonnable ?</p>	<p>2.a) Dans quelle mesure la flexibilité du financement du PBF a-t-il permis de mettre en œuvre les projets en temps utile et adapté aux priorités et besoins en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?</p> <p>2.b) Le niveau de financement du PBF était-il suffisant pour le niveau d'ambition/les résultats attendus pour l'ensemble du portefeuille ? Les projets étaient-ils réalistes face au budget disponible ?</p> <p>2.c) S'il y eu des délais fréquents dans la mise en œuvre, quels ont été les facteurs principaux de ces délais ?</p> <p>2.d) A quel point les critères de sélection des partenaires ont permis l'optimisation des ressources ?</p>	<p>Temps moyen d'approbation du financement par PBSO</p> <p>Temps moyen entre le design d'un projet et le démarrage</p> <p>Taux de réalisation budgétaire des projets</p> <p>Délais et causes</p> <p>Critères de sélection des partenaires de mise en œuvre</p> <p>Qualité et alignement des indicateurs de projet avec ceux au niveau portefeuille</p> <p>Système de suivi et évaluation des projets et du portefeuille PBF</p> <p>Fréquence et qualité du reporting</p>	<p>PP2 et PACoP: cadre de résultats, calendrier et rapports (y compris financiers)</p> <p>Documents de projets, rapports annuels, évaluations</p> <p>Rapports du comité de pilotage</p> <p>Entretiens avec Staff du PBF, RUNOs, NUNOs, BCR</p> <p>Entretiens avec partenaires locaux et bénéficiaires</p> <p>Système de M&E</p>	<p>PBSO</p> <p>Bureau du Coordinateur Résident du SNU</p> <p>Comité de pilotage</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs / NUNOs</p> <p>Partenaires locaux et bénéficiaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Étude de cas</p>

Efficacité et impact	QE3. A quel point les projets du PBF depuis 2015 ont-ils atteints les résultats escomptés et quel impact cela a eu sur la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?	<p>3.a) Quelles évidences illustrent le mieux des principaux résultats atteints par les projets individuels et cumulativement par le PBF en matière de consolidation de la paix ? Dans quelle mesure les résultats des investissements précédents en ont contribué ?</p> <p>3.b) A quel point les critères de sélection des partenaires ont permis un ciblage plus efficace et stratégique des interventions ?</p> <p>3.c) Quelles domaines ont enregistré le plus de résultats et ont le plus d'impact positifs ? Quels résultats n'ont pas pu être atteints et pourquoi ?</p> <p>3.d) Quelles sont les principales lacunes en matière de consolidation de la paix qu'il reste à combler ?</p> <p>3.e) Quels étaient les principaux défis auxquels les projets PBF ont dû faire face et dans quelle mesure les facteurs de risque et les effets involontaires ont-ils été évalués et gérés efficacement (au niveau du portefeuille et des projets individuels) ?</p> <p>3.f) Dans quelle mesure le financement du PBF a permis de saisir des opportunités politiques et d'accroître l'impact des interventions pour la consolidation de la paix ou de générer des effets catalytiques ? Y a-t-il eu des opportunités manquées ?</p> <p>3.g) Les projets PBF ont-ils eu/contribué à des effets positifs ou négatifs pas prévus au départ ?</p> <p>3.h) Dans quelle mesure les interventions du PBF ont été complémentaires ? Cette cohérence interne a-t-elle généré de bénéfiques ou effets catalytiques en matière de consolidation de la paix ?</p>	<p>Résultats spécifiques du PP2 et du PACoP</p> <p>Contribution des projets pour les objectifs du PP2 et du PACoP</p> <p>Stratégies et/ou approches utilisés pour faire face aux risques et difficultés dans la mise en œuvre des projets.</p> <p>Critères de sélection des partenaires de mise en œuvre</p> <p>Fréquence, qualité et niveau (national, local) de l'analyse des conflits</p> <p>Opportunités saisies</p> <p>Effets positifs ou contribution du PBF et effets catalytiques en matière de consolidation de la paix dans les domaines ciblés</p> <p>Effets positifs ou négatifs pas prévus</p> <p>Valeur ajoutée du PBF mis en évidence</p> <p>Qualité et disponibilité de données suffisantes pour mesurer les</p>	<p>Cadres de résultats, rapports et évaluations des projets</p> <p>Cadres de résultats et rapports annuels du PP2 et du PACoP</p> <p>Système de suivi du PBF</p> <p>Système de suivi des RUNOs / NUNOs</p> <p>Rapports du comité de pilotage</p> <p>Études d'opinion et d'impact du PP2 et PACoP (2016 ; 2019)</p> <p>Études faites dans le cadre des projets</p> <p>Recherches et enquêtes thématiques indépendantes</p> <p>Entretiens et Focus Groupe</p>	<p>PBSO et DPPA/NY</p> <p>Coordinateur résident du SNU en Côte d'Ivoire</p> <p>GoCI</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs</p> <p>Autres bailleurs (UE, Banque mondiale , BAD, USAID, ...)</p> <p>NGOI, think tanks, media et chercheurs connaisseurs des thématiques en question</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Autorités locales</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Focus groupe</p> <p>Étude de cas</p> <p>Exercices du type 'Changement le plus significatif'</p>
-----------------------------	--	---	--	---	---	--

		<p>3.i) Quelle est la valeur ajoutée du PBF par rapport à d'autres sources de financement?</p> <p>3.j) Dans quelle mesure le PACoP a répondu aux attentes et objectifs pour la transition face au départ de l'ONUCI ?</p> <p>3.k) Dans quelle mesure les indicateurs identifiés ainsi que la fréquence et qualité du suivi, reporting et d'évaluation des projets ont-ils permis de mesurer les résultats et effets des interventions du PBF depuis 2015 ? Y a-t-il des différences importantes au niveau des capacités et systèmes de M&E entre projets et de bonnes pratiques à relever ?</p>	<p>résultats et effets du PBF de 2015 à présent</p>			
Durabilité	<p>QE4. Dans quelle mesure y a-t-il une appropriation effective des politiques et approches de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ainsi que les conditions, les capacités et les structures ou mécanismes pour assurer la continuité des bénéfices du PBF ?</p>	<p>4.a) Quelles évidences attestent du degré d'appropriation au sein du GoCI des plans et approches en matière de consolidation de la paix appuyés par le PBF?</p> <p>4.b) Quels facteurs s'avèrent les plus critiques pour assurer la continuité des bénéfices des appuis du PBF après la fin des projets ?</p> <p>4.c) Des successives interventions du PBF ont-elles permis de préparer ou de consolider des points d'ancrage solides pour assurer la continuité à long-terme des bénéficiaires (au niveau communautaire, administratif local et/ou central, en termes d'appui technique et/ou financier d'autres partenaires de développement...)?</p> <p>4.d) Quels facteurs ou conditions constituent le risque ou menace majeurs à la continuité des bénéficiaires du PBF et quelles mesures sont par les parties prenantes et les projets à cet égard?</p> <p>4.e) Dans quelle mesure les projets intègrent des mécanismes de dissémination des acquis/capacités développés, l'institutionnalisation de certaines composantes ou autres ?</p>	<p>Indices d'appropriation des plans et politiques de consolidation de la paix au sein du GoCI (institutionnalisation, continuité de financement, intégration dans les pratiques de l'état, etc)</p> <p>Autonomisation des capacités et mécanismes de consolidation de la paix</p> <p>Risques importants identifiés pour la continuité des bénéficiaires</p> <p>Évidences de mécanismes de dissémination des acquis</p>	<p>Documents et plan de communication stratégique ;</p> <p>Cadres de résultats, rapports et évaluations des projets</p> <p>Cadres de résultats et rapports annuels du PP2 et PACoP</p> <p>Système de suivi du PBF</p> <p>Rapports du comité de pilotage</p> <p>Études d'opinion et d'impact du PP2 et PACoP (2016 ; 2019)</p> <p>Études faites dans le cadre des projets</p> <p>Recherches et enquêtes thématiques indépendantes</p> <p>Entretiens et Focus Groupe</p> <p>Articles/pièces des Médias</p>	<p>Coordinateur résident du SNU en Côte d'Ivoire</p> <p>GoCI</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs</p> <p>Autorités locales</p> <p>Bénéficiaires</p> <p>Partenaires locaux</p> <p>Autres bailleurs (UE, Banque mondiale , BAD, USAID, ...)</p> <p>NGOI, think tanks, media et chercheurs connaisseurs des thématiques en question</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Focus groupe</p> <p>Étude de cas</p> <p>Exercice du type 'Changement le plus significatif'</p>

					Organisations de la société civile	
Genre	QE5. Les principes de genre ont-ils été dûment pris en considération dans l'ensemble du portefeuille de projets PBF le long des différentes étapes de la conception au suivi et évaluation ?	<p>5.a) Les aspects genre ont-ils été systématiquement pris en compte dans la conception (y compris la théorie du changement) et la mise en œuvre des projets ?</p> <p>5.b) Dans quelle mesure les projets PBF ont-ils répondu aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes (filles et garçons) dans le contexte post-conflit en Côte d'Ivoire ?</p> <p>5.c) Dans quelle mesure le portefeuille et les projets individuels ont-ils soutenu des approches sensibles au genre en matière de consolidation de la paix ?</p> <p>5.d) Quels résultats et effets durables des appuis du PBF sont-ils perceptibles en matière d'autonomisation des femmes, leur rôle renforcé dans le dialogue et prévention des conflits et la prévention des violences basées sur le sexe ?</p>	<p>Qualité et la profondeur de l'analyse sur les questions de genre, y compris les questions de violence basée sur le sexe et d'autonomisation des femmes dans la documentation des projets, y compris si des études spécifiques sur le genre ont été produites)</p> <p>Projets qui répondent spécifiquement aux besoins des femmes et jeunes</p> <p>% de la participation des femmes / filles / jeunes aux activités et résultats des projets</p> <p>Évidences de changements liés aux résultats des projets</p>	<p>Documents des projets, cadres de résultats, rapports annuels, évaluations</p> <p>Plans ou orientations stratégiques / opérationnels du PBF, SNU et national (si existants)</p> <p>Cadres de résultats et rapports annuels du PP2 et du PACoP</p> <p>Système de suivi du PBF</p> <p>Rapports du comité de pilotage</p> <p>Études d'opinion et d'impact du PP2 et PACoP (2016 ; 2019</p> <p>Études faites dans le cadre des projets</p> <p>Recherches et enquêtes thématiques indépendantes</p>	<p>Coordinateur résident du SNU en Côte d'Ivoire</p> <p>GoCI</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs</p> <p>Autres bailleurs (UE, Banque mondiale, BAD, USAID, ...)</p> <p>NGOI, think tanks, media et chercheurs connaisseurs des thématiques en question</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Autorités locales</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Focus groupe</p> <p>Étude de cas</p> <p>Exercice du type 'Changement le plus significatif'</p>

Matrice d'évaluation par critères – Volet B : Efficacité et performance des structures de gestion, coordination et suivie du PBF en Côte d'Ivoire)

Organes / Intervenants	Questions d'évaluation	Sous-questions	Éléments de références	Sources de données	Parties prenantes	Outils de collecte de données
-------------------------------	-------------------------------	-----------------------	-------------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------------------------

PBF/PBSO	<p>QE6. Dans quelle mesure les mécanismes du PBF ont-ils été efficaces pour permettre au PBSO et partenaires de répondre de façon pertinente et en temps utile ?</p>	<p>6.a) Dans quelle mesure les ressources humaines mobilisés et le soutien apporté par le PBF/PBSO (à New York et dans le pays) aux partenaires de mise en œuvre (RUNOs et NUNOs), à l'équipe des Nations Unies dans le pays, ainsi qu'aux structures de coordination et autres parties prenantes a-t-il été efficace et a répondu aux besoins tout le long du processus ? (depuis l'approbation à la conception, exécution, suivi, reporting et évaluation)</p> <p>6.b) Dans quelle mesure la chaîne de prise de décisions du PBF/PBSO a-t-elle été transparente, flexible et a permis de saisir des opportunités pertinentes pour appuyer en temps utile et critique la consolidation de la paix en CI ?</p> <p>6.c) Quels sont les principaux facteurs qui ont facilité ou retardé l'approbation des projets ?</p> <p>6.d) Les coûts de coordination et suivi du PBF en Côte d'Ivoire ont-ils évolués depuis 2015 et sont-ils justifiés face aux résultats en matière d'efficacité de la coordination, qualité du suivi et de la communication ?</p>	<p>Temps moyen d'approbation du financement par PBSO</p> <p>Ressources humaines à NY et en CI engagés dans la gestion, coordination et suivi du PBF en Côte d'Ivoire.</p> <p>Avantages et particularités du PBF les plus appréciés</p> <p>Fréquence et qualité des échanges/appui entre le PBF à NY et le Secrétariat PBF dans le pays/BCR</p> <p>% des couts de coordination, communication et suivi par rapport au budget des portefeuilles</p>	<p>Lignes d'orientation du PBF</p> <p>Rapports annuels du PP2 et du PACoP</p> <p>Rapports du comité de pilotage</p> <p>Stratégies et produits de communication</p> <p>Entretiens</p> <p>TdR du staff du Secrétariat PBF en CI</p>	<p>PBSO et DPPA/NY</p> <p>Coordinateur résident du SNU en Côte d'Ivoire</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p> <p>RUNOs</p> <p>NUNOs</p> <p>GoCI</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>
Comité de pilotage conjoint (CPC)	<p>EQ7. Dans quelle mesure les structures de gouvernance du PBF dans le pays ont-elles été efficaces pour atteindre les résultats escomptés ?</p>	<p>7.a) Quel a été le rôle du CPC en Côte d'Ivoire, y compris dans la sélection, suivi et appui aux projets ?</p> <p>7.b) Dans quelle mesure la composition du CPC était-elle adaptée à son rôle et comment a-t-elle évolué au fil du temps et des priorités définies ?</p> <p>7.c) A quel point le GoCI a fait preuve d'intérêt et leadership effectifs et s'est-t-il approprié du rôle du CPC ?</p> <p>7.d) Dans quelle mesure les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes, ont-elles participé activement au CPC et leur voie a été prise en compte ?</p> <p>7.e) Quelle a été le rôle et l'efficacité des comités/groupes techniques en soutien au CPC ?</p>	<p>TdR et composition du CPC</p> <p>Fréquence, contenu et niveau de participation aux réunions du CPC et structures d'appui</p> <p>Existence, fonctionnement et résultats des systèmes d'alerte précoce ou gestion des risques</p> <p>Niveau de satisfaction des intervenants à l'égard du mécanisme de pilotage et coordination</p>	<p>TdR du CMC</p> <p>Compte-rendu des réunions du CMC</p> <p>Rapports du Secrétariat PBF et/ou du CR</p> <p>Entretiens avec membres du CMC</p> <p>Rapports des projets et du portefeuille</p> <p>Système de monitoring et suivi du PBF en CI</p>	<p>Membres du CPC et comités techniques : GoCI, RUNOs, NUNOs, GoCI, société civiles, bailleurs, Coordinateur résident</p> <p>Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>

		<p>7.f) Quelle a été la nature des échanges au sein du CPC ? Dans quelle mesure le CPC a joué un rôle de pivot ou relais de discussions stratégiques pour la programmation de l'aide externe en matière de consolidation de la paix ? A-t-il joué un rôle de mobilisateur des intervenants nationaux et/ou facilitateur pour le déblocage d'éventuels obstacles à la mise en œuvre des projets ?</p> <p>7.g) Dans quelle mesure la fréquence et qualités du suivi, reporting et d'évaluation des projets ont-ils permis un suivi et pilotage et un appui efficace du CPC à la mise en œuvre des projets PBF en CI?</p> <p>7.h) Quelles bonnes pratiques et leçons du fonctionnement du système de gouvernance du PBF en CI sont à relever ?</p>	<p>Situations débloqués ou exemples de mise en œuvre facilité par l'intervention des membres du CPC</p>			
Partenaires de mise en œuvre (RUNO/NUNO) et UNCT	<p>EQ8. Dans quelle mesure l'interaction et coordination entre RUNO's, NUNOs et au sein du SNU a contribué à la cohérence, efficacité et durabilité de l'action des NU en matière de consolidation de la paix en CI?</p>	<p>8.a) Dans quelle mesure les capacités de mise en œuvre des différents RUNO/NUNO et de leurs partenaires d'exécution étaient adéquates ?</p> <p>8.b) Les mécanismes du PBF ont-ils contribué à une vision stratégique commune et ont facilité la communication et coordination au sein du SNU et avec d'autres partenaires ? Quels facteurs en ont contribué ou quels ont été les principales difficultés ?</p> <p>8.c) Dans quelle mesure ce travail conjoint au sein du SNU et avec des partenaires externes a permis des complémentarités et des synergies entre interventions du PBF et avec d'autres interventions des NU et d'autres partenaires ?</p> <p>8.d) Dans quelle mesure le PBF a contribué à la transition suite au départ de l'ONUCI et à une meilleure coordination, cohérence et complémentarité du SNU en matière de consolidation de la paix en CI ?</p> <p>8.e) Les systèmes de suivi et évaluation des RUNO/NUNO permettaient de fournir au PBF et au CPC des mesures de résultats/'outcomes' fiables à</p>	<p>Communication et coordination fréquente et opportunes pour répondre à l'évolution ou défis du contexte</p> <p>Degré de satisfaction des RUNO/NUNOs par rapport à l'appui du PBF (autre que le financement) et à la coordination</p>	<p><i>Guidelines</i> du PBF</p> <p>Rapports et évaluation des projets</p> <p>Systèmes de suivi des RUNOs/NUNOs</p> <p>Rapports du PP2 et PACoP</p> <p>Système de suivi du PBF</p> <p>Compte-rendu de réunions de coordination avec RUNOs/NUNOs</p> <p>Entretiens</p>	<p>RUNOs</p> <p>NUNOs</p> <p>Secrétariat PBF</p> <p>BCR</p> <p>ONUCI</p> <p>PBSO/DPPA</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-structurés</p>

	<p>différents niveaux (communautaire, national) et dans les délais requis par le PBF ?</p> <p>8.f) Quelle était en général la qualité des rapports des RUNOs/NUNOs et leur contribution pour le suivi et reporting au niveau du portefeuille ?</p> <p>8.g) Quel était/est le processus de compilation et analyses des rapports semestriels et annuels du PBF en CI et la qualité de ces rapports ?</p> <p>8.h) Comment le genre a-t-il été pris en compte tout au long du projet, y compris la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports ?</p> <p>8.i) L'équipe pays des NU disposait-elle d'une expertise adéquate pour intégrer les questions de genre et la sensibilité aux conflits/Do No Harm dans les interventions soutenues par le PBF?</p> <p>8.j) Quelles bonnes pratiques et leçons sont à relever en matière de mécanismes et facteurs pour la coordination, cohérence et complémentarité internes ?</p>				
--	---	--	--	--	--

Modules thématiques pour l'Analyse de l'Impact du PBF en Côte d'Ivoire (2015-2019)

Module 1 : Transition	Rétablir la confiance entre l'État et les populations	Renforcer la Cohésion sociale
<p><u>Concerner la valeur ajoutée du PBF</u> dans le processus de transfert d'une partie des fonctions de l'ONUCI vers le GoCI et l'UNCT, à savoir la consolidation des acquis et/ou la continuité de l'accompagnement dans des domaines ciblés de la consolidation de la paix qu'avaient été identifiées comme défis résiduels. L'analyse de ce thème prend en considération le processus de préparation et de transfert d'une partie du rôle et activités de la mission de maintien de la paix (ONUCI), ainsi que le décalage de capacités et de ressources (et</p>	<p>Ce thème intègre les questions et interventions en lien avec la réconciliation nationale et les fonctions régaliennes de l'État, notamment : l'état de droit, le respect des droits de l'homme, l'accès à la justice, la justice transitionnelle (y compris la question des réparations et la lutte contre l'impunité), la sécurité communautaire (désarmement civil, la RSS et le DDR, les relations civilo-militaires), la participation inclusive dans le dialogue sur le(s) politique(s), la question de la confiance dans les institution électorales, l'accès aux</p>	<p>Ce thème intègre les questions et les interventions en lien avec les capacités et mécanismes locaux et nationaux de prévention et de gestion de conflits ; la mise en œuvre de politiques nationales pertinentes (le plan de cohésion national, la loi sur le foncier rural), la réforme de l'État civil et l'enregistrement des naissances ; la question de l'apatridie ; la protection et les droits des retournées, rapatriées et autres groupes vulnérables, y compris la prévention et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste (SGBV) ; ainsi que la</p>

éventuellement en termes de mandat) dans ce processus de transition.	service de base et la mise en œuvre des politiques nationales pertinentes à ces sujets.	participation des jeunes et femmes à la prévention et à la gestion pacifique des conflits.
1. Dans quelle mesure le PBF a permis de préparer la transition et d'atténuer l'impact du départ de l'ONUCI ?	1. Quels sont les changements plus significatifs identifiées par les communautés ressenties comme résultats (directes et/ou indirectes) des dialogues socio-sécuritaires dans les zones cibles depuis 2015 ?	1. Y a-t-il une évolution dans le nombre de conflits dans les zones PBF depuis 2015 ? Ces zones restent les plus pertinentes en matière de consolidation de la cohésion sociale ?
2. Quelle a été/est la valeur ajoutée du PBF dans ce processus par rapport à d'autres intervenants et/ou instruments du SNU, ainsi que par rapport à d'autres bailleurs ?	2. Dans quelle mesure les projets ont-ils renforcé la capacité des institutions de l'État à assurer leurs obligations et fonctions régaliennes (droits de l'homme, justice, sécurité) ?	2. Dans quelle mesure le renforcement des capacités d'acteurs locaux (y compris des femmes, jeunes filles et jeunes) par le PBF ont permis de prévenir ou de gérer des tensions sans recours à la violence et contribuer au dialogue et interactions positives entre communautés ?
3. Dans quelle mesure la stratégie de communication du PBF a contribué à la prise de conscience parmi les acteurs clés, bailleurs et l'opinion publique sur les enjeux de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ?	3. Quelles ont été les effets du développement au niveau national de stratégies et outils opérationnels ² pour appuyer la réconciliation nationale, la justice transitionnelle et la réinsertion des ex-combattants que le PBF a contribué à développer ?	3. Quelles ont été les effets du développement au niveau national d'outils politiques ³ et opérationnels ⁴ en matière de cohésion sociale que le PBF a contribué à développer ?
4. Est-ce que le niveau d'appropriation du Gouvernement et les capacités au niveau national et local permettent d'envisager une autonomisation de certains domaines d'interventions en matière de consolidation de la paix d'ici fin 2020/à court-terme ? Lesquels ?	4. Dans quelle mesure les capacités acquises et les ressources mobilisées au niveau du GoCI (humaines, budgétaires) permettent la mise en œuvre et la pérennisation des mécanismes de création de confiance et réconciliation nationale appuyés par le PBF ?	4. Dans quelle mesure les capacités acquises et les ressources mobilisées au niveau du GoCI (humaines, budgétaires) permettent une autonomisation et pérennisation des avancées en matière de cohésion sociale ?
5. Qu'est-ce qui explique des éventuelles différences du niveau d'appropriation et/ou capacités entre les différents domaines d'intervention prioritaires ?	5. Dans quelle mesure les projets ont contribué à des changements (positifs ou négatifs) par rapport à la représentation des jeunes et des femmes dans le politique et dans l'administration (au niveau national et local) ?	5. Quelle a été la contribution des projets PBF pour adresser les principaux vecteurs inter liés de conflit dans ses zones d'intervention (foncier, apatridie, instrumentalisation politique, incivisme, ...) et dans quelle mesure ils restent les principaux facteurs déclencheurs de tensions ?
6. Y a-t-il des domaines/défis en matière de la consolidation de la paix qu'à la lumière de la situation	6. Y a-t-il eu des effets inattendus des projets PBF qui ont directe ou indirectement impacté (de façon positive	6. Y a-t-il eu des effets inattendus des projets PBF qui ont directe ou indirectement impacté sur la cohésion sociale (de façon positive ou négative) ?

¹ À savoir : le transfert du rôle de l'ONUCI et d'activités en matière de consolidation de la paix, y compris d'analyse et d'interventions en matière de dialogue politique, DDR/RSS, etc, avec bien plus de moyens sur le plan des ressources humaines, financières et logistiques et une présence sur le territoire assez étendu

² Notamment la CDVR, stratégie et plan national de réparations, le plan national des DDHH, le DDR.

³ Par exemple : de stratégies/plans ou programmes de Cohésion nationale ; d'apatridie , ...;

⁴ Observatoire de la Cohésion sociale, cartographie des conflits, système intégré d'informations sur les conflits, U Report, plateformes de veille .

actuelle auraient pu ou dû être considérés, mais n'ont pas été priorités ? Et si le cas, lesquels et pourquoi ?	ou négative) sur les objectifs de rétablir la confiance dans l'État ?	
7. Quelle est la priorité accordée alors (au moment de la préparation du départ de l'ONUCI) et à présent par d'autres bailleurs à la consolidation de la paix et à l'approche des élections de 2020 ?	7. Quel est l'état de mise en œuvre des recommandations de la CDVR ?	7. Quels sont les changements les plus significatifs identifiées par les communautés et/ou groupes ciblés ? [Jeunes, femmes, rapatriés, déplacés ou autres groupes vulnérables ou à risque]
8. Quelle est le bilan à présent par rapport aux défis résiduels ciblés par le PACoP identifiés dans le plan de Transition ?	8. Quels éléments ont été les plus critiques pour la réalisation d'élections apaisées depuis 2015 ?	8. Quelle est l'évolution de l'incidence des violences contre les femmes comparées à 2015 et quels facteurs ont le plus contribué à cette évolution (positive ou négative) ?
9. Quelles bonnes pratiques et quelles leçons sont à appréhender dans la façon dont le processus de transition de l'ONUCI vers le UNCT et le PACoP en Côte d'Ivoire a été préparé, conduit et suivi ?	9. Quels sont les principaux défis qui restent en matière de création de confiance entre l'État et les populations?	9. Comment ont évoluées les relations entre communautés transfrontalières du Liberia
10. Est-ce que les analyses de contexte et les capacités en place justifient ou pas une continuité du PBF?	10. Quelles sont les principales leçons à ce sujet ?	10. Quels sont les principaux défis qui restent en matière de consolidation de la paix ?
		11. Quelles sont les principales leçons identifiées en matière d'appui à la promotion de la cohésion sociale ?

Annexe 5 : Grilles des résultats et indicateurs stratégiques des projets PBF dans le PP2 et le PACoP ⁵

Plan Prioritaire – Phase II (PP2)		
Axes/Produits	Indicateurs (niveau stratégique)	Projets impliqués, indicateurs de projet et leur mesure (si disponible)
RS1 : Renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et de la situation sécuritaire en période pré-électorale	IRS11 Niveau de violence et de tensions autour des élections de 2015 (Réduction de la violence et de tensions d'au moins 75% par rapport à 2015) (Nbre)	<p>PBF/PRF/B-3 (Programme 1 / Élections apaisées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualités des appuis apportés aux institutions étatiques et de la société civile pour des élections apaisées: , - Nombre d'organisations et d'institutions et structures étatiques impliquées dans le processus électoral et la coexistence pacifique sensibilisées et dont les capacités sont renforcées: , - Niveau des tensions et violences observées pendant le processus électoral : , - Nombre d'agents et commissaires électoraux et forces de sécurité formées : 21000), - Niveau de promotion du dialogue entre les acteurs nationaux et prévention/gestion des conflits: , - Nombre de conflits impliquant les femmes et les jeunes, avant, pendant et après le processus électoral: 0, - Nombre d'institutions étatiques, d'organisations de la société civile, de médias et de plateformes de jeunes, Corps de Volontaires formées, sensibilisés, outillées : 110, - Nombre de plateformes de dialogues créées et assistées : 27, - Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation menées par les acteurs formés: 1,
	IRS12 Niveau de représentativité des électeurs et de candidats dans le processus électoral (Augmentation du nombre de femmes et jeunes électeurs et candidats d'au moins 20% : 20) (%)	<p>PBF/PRF/B-3 (Programme 1 / Élections apaisées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'institutions, de femmes élues et de partis politiques sensibilisés et dont les capacités sont renforcées : , - Proportion de femmes et de jeunes candidats aux différents scrutins : 10, - Niveau de perception des populations par rapport à la contribution des femmes, des jeunes aux initiatives de paix: 7, - Niveau de participation des femmes et des jeunes aux processus électoraux : 0,

⁵ Les cadres de résultats du PP2 et du PACoP et les valeurs de mesure des indicateurs de projets sont extraites du système de suivi du PBF en Côte d'Ivoire à la date du 10 décembre 2019. Seules les projets et indicateurs de projets des interventions couvertes par l'évaluation sont incluses. Il est indiqué lorsque d'autres projets plus récents (PACOP 2018 / 2019) contribuent aux mêmes indicateurs.

	<p>IRS13 Niveau de confiance des populations aux forces de sécurité ivoiriennes (Existence d'un cadre de dialogue entre les populations et les forces de sécurité) (Nbre)</p>	<p>PBF/PRF/B-3 (Programme 1 / Élections apaisées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de régions disposant de mécanisme local opérationnel de mise en œuvre de la RSS: 0 - Niveau d'implication des populations et des autorités locales dans les activités des comités régionaux de sécurité mis en place et fonctionnels avec au moins 30% des femmes: 0 - Nombre de comités régionaux de sécurité mis en place et fonctionnels: 0 - Niveau d'appropriation de la RSS par les différentes forces de sécurité: 0 - Nombre d'activités socio culturelles de rapprochement forces de défense et sécurité-population : 22
	<p>IRS13B Niveau de confiance des populations aux forces de sécurité ivoiriennes (Augmentation de 50% du pourcentage de la population se sentant en situation de sécurité grâce aux forces de sécurité) (%)</p>	<p>PBF/PRF/B-3 (Programme 1 / Élections apaisées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de collaboration entre les populations, les organisations de la société civile et les acteurs en charge de la sécurité (police, gendarmerie, FRCI) dans leurs interventions et dans la délivrance des services aux populations de leurs circonscriptions respectives: - Qualité de l'appui accordé aux FDS et aux femmes pour une confiance et une collaboration accrue à l'égard des FDS: - Qualité des prestations des unités de sécurité publique et de services de protection des femmes et enfants réhabilités et équipés et avec un personnel formé : 1, - Nombre de structures de formation appuyées pour la pérennisation de la formation des nouveaux gendarmes et policiers en genre, ALPC, maintien de l'ordre, protection de l'enfant et VBG: 3 - Qualité des relations entre les forces de défense et sécurité et la population : 1 - Proportion de personnes (hommes, femmes, jeunes) satisfaites des services rendus par les acteurs de la sécurité: 0 - Proportion de la population ayant recours aux services de sécurité dans le règlement de leurs différends: 0 - Nombre d'unités de sécurité publique réhabilités, équipés et disposant d'un personnel formé : 27

	<p>IRS14 Nombre/adoption de recommandations de la CDVR ayant fait l'objet d'un suivi de la part des autorités (Nbre)</p>	<p>PBF/PRF/B-3 (Programme 1 / Élections apaisées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de mise en œuvre des recommandations à travers les appuis techniques apportés au Gouvernement pour la définition du cadre stratégique: - Nombre d'acteurs nationaux, d'institutions nationales et internationales, de commissions nationales et de plateformes de la société civile formés pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale: - Niveau de satisfaction des populations dans le processus d'indemnisation des victimes: - Nombre de séminaires et ateliers tenus pour l'élaboration du programme national de réparation : - Une stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale et un plan d'intégration du genre sont disponibles et mise en œuvre : 1 - Qualité des services fournis par les Commissions/structures Locales pilotes pour la mise en œuvre des activités de réconciliations intercommunautaires et de cohésion sociale : - Proportion des victimes de la crise postélectorale ayant confiance aux institutions nationales: 0 - Proportion des victimes ayant bénéficié des appuis du programme d'indemnisation: 0 - Nombre d'exemplaires sur les recommandations validées de la CDVR édités, publiés et diffusés: 250 - Disponibilité du programme national de réparation: 1 - Nombre de Structures déconcentrées du MFPEs appuyées par le Programme : 22
<p>RS2 : La prévention et la résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'état et autres mécanismes en place</p>	<p>IRS21 Nombre de conflits locaux dans les zones « sensibles ciblés par le plan prioritaire » résolus par les autorités et mécanismes locaux sans recours à la violence (%)</p>	<p>PBF/PRF/A-3 (Programme 2/Prévention et gestion des conflits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - % de conflits foncier dans les zones « sensibles ciblées par le plan prioritaire » résolus par les autorités et mécanismes locaux sans recours à la violence : - Perception des populations des zones d'intervention sur les capacités des autorités, des leaders à contribuer à réduire les conflits (foncier, communautaire, politique) : - Proportion des personnes qui perçoivent positivement le rôle des autorités et des leaders dans la prévention et la résolution pacifiques des conflits: - Nombre de conflits (politique, fonciers, communautaire autres que le foncier) prévenus : - Proportion de conflits (politique, fonciers, communautaire autres que le foncier) résolus : - Un document de stratégie de coordination des acteurs de paix existe : 1 - Un document de cartographie des conflits est disponible: - Nombre de direction régionale du MSFFE et d'OSCS équipées en ordinateurs: - Un document de stratégie de communication sur le foncier est disponible : 1

		<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de personnes qui perçoivent positivement l'efficacité de l'application de la loi sur le foncier rural dans la résolution pacifique des conflits foncier : - Proportion de conflits fonciers prévenus grâce à l'application de la loi de 1998 sur le foncier rural : - Proportion de conflits fonciers résolus grâce à l'application de la loi de 1998 sur le foncier rural: ; - Proportion de conflits fonciers résolus pacifiquement par le biais notamment des comités villageois de gestion foncière : , - Proportion de la population dans les zones cibles ayant une connaissance améliorée de la loi de 1998 sur le foncier rural programme: ; - Nombre de groupements féminins initialement antagonistes qui réalisent des activités de rapprochement communautaire: 132, - Nombre de groupements de jeunes initialement antagonistes qui réalisent des activités de rapprochement communautaire: 105, - Proportion de personnes qui estiment efficace la contribution des groupements de femmes réalisant les AGR communautaires à l'amélioration de la cohésion sociale : - Proportion de personnes qui estiment efficace la contribution des groupements de jeunes réalisant les AGR communautaires à l'amélioration de la cohésion sociale : - Nombre d'Espace Ami des Femmes pour la paix ou women friendly space installés et fonctionnels: - Proportion des personnes qui estime la cohésion sociale forte au sein de leur localité: - Proportion de personnes qui perçoivent positivement le rôle des Espace amis des Femmes pour la paix (sensibilisation par des relais communautaires, prévention et règlement des conflits, diffusion de messages radiophonique de paix) dans l'amélioration de la cohésion sociale: - Proportion de personnes qui perçoivent positivement le rôle des plate-formes de dialogue participatif, des relais communautaires dans l'amélioration de la cohésion sociale, la prévention des violences, et la gestion pacifique des conflits communautaires autres que fonciers: - Proportion de personnes qui perçoivent positivement le rôle des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires autres que le foncier : - Proportion de personnes qui perçoivent positivement le rôle des jeunes dans la résolution pacifique des conflits communautaires autres que le foncier : - % de groupements bénéficiaires d'intrants dont les responsables de production réalisent la collecte groupée, de commercialisation :
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - % de groupement féminin qui ont les documents administratifs et qui utilisent des terres cultivables de manière durable et sécurisée dans le cadre programme 2 - % de conflits locaux dans les zones d'intervention du programme du plan prioritaire "résolus pacifiquement par les autorités ou les mécanismes locaux : 0 - Perception des populations des zones d'intervention sur les capacités des autorités, des leaders à contribuer à réduire les conflits (foncier, communautaire, politique): - Proportion de conflits foncier adressés par le biais d'une intervention des Rois et Chefs coutumiers préalablement formés / sensibilisés : 95% - Perception du rôle des plate-formes de dialogue participatif, des relais communautaires dans l'amélioration de la cohésion sociale, la prévention des violences, et la gestion pacifique des conflits communautaires autres que fonciers: - Perception sur l'efficacité de la contribution des groupements de femmes réalisant les activités communautaires de rapprochement à l'amélioration de la cohésion sociale : 1 - Nombres d'autorités administratives et membres de comités de paix formés en genre, à la prévention, la médiation et la gestion pacifique des conflits: 552 - Nombre de Comités de paix installés et fonctionnels : 41 - Nombre de structures nationales de cohésion sociale et de consolidation de la paix équipées en matériel informatique: 10 - Existence d'un Système Intégré d'Informations Stratégiques de Prévention et de Gestion des Conflits fonctionnel : 1 - Un plan de communication de proximité est mis en œuvre : 1 - Nombre de leaders communautaires, de responsables locaux et de leaders féminins formés qui connaissent les modalités d'application de la loi de 1998 sur le foncier rural: 445 - Proportion des populations dans les zones cibles ayant une connaissance améliorée de la loi de 1998 sur le foncier rural: 70 % - Perception des personnes sur le rôle des Espaces Amis des Femmes sur l'amélioration de la cohésion sociale : - Nombre de groupements de femmes et de jeunes disposant de membres formés en gestion des conflits: 98 - Nombre d'OBC féminines et de jeunesse réalisant des activités économiques et de consolidation de la paix: 137
--	--	---

	<p>IRS21B Nombre de conflits locaux dans les zones « sensibles ciblés par le plan prioritaire » résolus par les autorités et mécanismes locaux sans recours à la violence (%)</p>	<p>PBF/PRF/A-3 (Programme 2/Prévention et la gestion des conflits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - % de conflits locaux dans les zones d'intervention du programme du plan prioritaire "résolus par les autorités et les mécanismes locaux sans recours à la violence: 0 - % de conflits foncier dans les zones « sensibles ciblées par le plan prioritaire » résolus par les autorités et mécanismes locaux sans recours à la violence : - Proportion des conflits fonciers résolus pacifiquement par le biais des comités villageois de gestion foncière (composés de femmes, hommes et jeunes filles/hommes) : 100
	<p>IRS22 Niveau de mise en œuvre du plan national de réforme du système d'état civil (Nbre)</p>	<p>Projet PBF/PRF/E-2 (État civil) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perception de la réduction du risque de conflits politiques et sociaux liée aux difficultés d'accès à l'état-civil: - Évolution du sentiment d'exclusion aux plans politique et social liée aux difficultés d'accès à l'état-civil: - Taux d'enregistrement des naissances dans les délais: - Niveau de satisfaction des populations relative aux prestations des services d'état-civil : - Proportion de personnes, notamment de femmes, qui savent à la fois que la déclaration des naissances des enfants est obligatoire, gratuite et qu'elle doit intervenir dans les 3 mois qui suivent la naissance: 94.26 - Proportion de personnes, notamment de femmes, qui savent que la mère est habilitée à déclarer la naissance de son enfant : 66.4 - Proportion de personnes, notamment de femmes qui savent qu'il faut recourir à la justice en cas de dépassement du délai prévu pour la déclaration d'un enfant à l'état-civil : 43 - Proportion de personnes, notamment de femmes qui savent que la déclaration de la naissance doit intervenir dans la circonscription du lieu de naissance: 89.98 - Proportion de centre d'état-civil n'ayant pas enregistré de rupture en registres de naissance ou imprimés d'extrait d'acte de naissance : 84 - Rapports d'activités, Bordereaux de livraison Rapport d'études de suivi : - Proportion centres d'état-civil ayant reçu au moins une mission annuelle de supervision ou de contrôle : - Le plan d'action budgétisé de réforme de l'état-civil est disponible : 1 - La proportion de centres d'état-civil qui transmettent des données désagrégées par sexe pour l'alimentation de la base de données de gestion de l'activité des centres d'état-civil : 100 - Existence d'un cahier de charges du fichier central : - Nombre d'enfants réfugiés rapatriés à risque d'apatridie dont la situation est régularisée : 23481

		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants non déclarés dans les délais légaux dont la situation est régularisée : 550196 - Taux d'enregistrement des naissances dans les délais : 67 - Perception de la réduction du risque de conflits politiques et sociaux liés aux difficultés d'accès à l'identité : 1 - Proportion centres d'état-civil ayant reçu au moins une mission annuelle de supervision ou de contrôle: 100 - Proportion des acteurs (du personnel des services d'état-civil, personnel de contrôle et de supervision) ayant bénéficié d'une formation sur la pratique de l'état-civil y compris les aspects relatifs à la déclaration des naissances: 77.84 - Nombre d'annuaires des statistiques d'état civil produits et diffusés : 3
RS3 : Coordination efficace, suivi, rapport, évaluation et communication sur les réalisations des objectifs du Plan de priorités et des projets s'y rattachant.	IRS31 Rapport annuel du Comité de pilotage conjoint (CPC) soumis moins de 7 jours après la date limite (Nbre)	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel du Comité Conjoint de Pilotage soumis dans les délais : 1, - Nombre de réunions de coordination organisées: 6
	IRS32 Qualité des rapports annuels du CPC jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO (Nbre)	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : <ul style="list-style-type: none"> -Qualité des rapports annuels du Comité Conjoint de Pilotage :),
	IRS33 Les projets du Plan de priorités remplissent tous les critères de sélection, y compris celui de rentabilité (Nbre)	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : <ul style="list-style-type: none"> - Les projets du Plan Prioritaire remplissent tous les critères de sélection, y compris celui de rentabilité :), - Nombre de documents de programme et projets approuvés : 7, - Nombre de Plans de Travail Annuels (PTA) validés dans les délais :), - Niveau de mise en œuvre des recommandations du Comité Technique Conjoint d'Experts et du Comité de Pilotage Conjoint:),
	IRS34 Principaux partenaires (par ex. entités de l'ONU bénéficiaires ainsi que parties prenantes hors ONU) satisfaits du niveau et de la rapidité de la communication et de la coordination du Bureau d'appui à la consolidation de la paix à travers le secrétariat technique PBF (Nbre)	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de satisfaction des principaux partenaires : Entités de l'ONU bénéficiaires et Structures Nationales (Gouvernement et ONG):),
	IRS34B Mise en œuvre d'une stratégie de Communication (Nbre)	PBF/CIV/H-2 (Projet Secrétariat PBF) : <ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat Technique (ST) est renforcé en S/E et communication (VNU international et VNU national) : 2, - La stratégie de Communication est élaborée et mise en œuvre :),

Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACOP)		
Axes/Produits et sous-produits	Indicateurs	Projets impliqués (PACOP 2017), indicateurs de projet et leur mesure (si disponible)
<i>Axe Stratégique 1 du PACOP : Solidarité, cohésion sociale et réconciliation nationale</i>		
Effet 1 : Les communautés dans leur diversité et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les déplacés et les retournés, vivent dans un environnement où les tensions sociales et politiques sont réduites, les risques d'apatridie maîtrisés, et la protection des personnes et des biens garantis.		
P1.1 : Les acteurs nationaux et locaux disposent de compétences pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits	IP1.1.1 Nombre de nouveaux conflits locaux dans les zones ciblées par année (Pourcentage de réduction des conflits dans les zones ciblées) (Nbre)*	
	IP1.1.2 Pourcentage de conflits résolus (%) *	<p>Projet Cross Border :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de conflits résolus pacifiquement par les acteurs de la frontière ont augmenté : 0 - Nombre de conflits résolus pacifiquement par des comités de paix locaux: 35 <p>Projet femmes médiatrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - % de conflits prévenus et gérés par les mécanismes locaux au mécanisme national : - Proportion de femmes/filles disposant de connaissances sur les alternatives non-violentes et gestion des conflits : - l'OSCS/DGAT sont capables de formuler une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide impliquant les femmes et les jeunes filles : 1
S1.1.1 : Soutenir le dialogue intra et intercommunautaire	IS1.1.1A Nombre d'initiatives de dialogues intra et inter communautaires soutenues (Nbre) *	<p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de sensibilisation et des séances de travail des événements organisés sur la sécurité et la paix locale des femmes/jeunes : <p>Projet Post DDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dialogues intercommunautaire réalisés : 7
	IS1.1.1B Nombre d'organisations communautaires dont les membres ont des compétences dans la prévention et la gestion pacifique des conflits (Nbre)*	<p>Projet Post DDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comité de suivi des dialogues intercommunautaires dont les capacités ont été renforcées : 7 <p>Projet pérennisation des outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La proportion des femmes monitrices de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale contribuant à la production régulière de données sur la solidarité et la cohésion sociale: 24 - Proportion de conflits survenus (fonciers, entre agriculteurs et éleveurs, liés aux pratiques culturelles, liés au découpage administratif et aux problèmes de chefferie) ayant fait l'objet d'une documentation via les systèmes d'alerte précoce (OSCS, DGAT): 10 - La cartographie de prévention des conflits existe et est trimestriellement actualisée

		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'Espace Amis des Femmes équipés et fonctionnel (plan d'action, rapports d'activité) le diffusé - Nombre de personnes (hommes et femmes) touchées par les causeries éducatives sur la prévention des conflits et la cohésion sociale: 35000 - Pourcentage des acteurs de paix (OSC leaders communautaires, structures déconcentrées) ayant des connaissances améliorées en gestion pacifique des conflits contribuant effectivement à la gestion, à la résolution pacifique des conflits et à la cohésion sociale: 66 - Nombre des comités de paix équipés en matériel de sensibilisation à la paix et à la cohésion sociale: - Nombre de rapport de situation sur la solidarité et la cohésion sociale produits et diffusés: 159
		<p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi des initiatives de stabilisation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement: 15
		<p>Projet femmes médiatrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de femmes impliquées dans un processus de prévention de conflit au sein de leur communauté : - Nb de mécanismes locaux d'alerte précoce et de prévention de conflit, fonctionnels et liés aux mécanismes nationaux : 0 - Proportion de femmes/filles disposant de capacités en matière de gestion des conflits : - % d'écoles dans lesquelles les mécanismes de prévention impliquent au moins 30% de femmes/jeunes filles: - % des femmes et des jeunes filles capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices :
<p>S1.1.2 : Faciliter l'autonomisation des adolescents et les jeunes pour qu'ils soient des agents de consolidation de la paix</p>	<p>IS1.1.2A Nombre d'organisations de jeunes, participant à des initiatives de résolution de conflits, de consolidation de la paix et de développement à tous les niveaux de la société (Nbre) *</p>	<p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plusieurs rencontres mensuelles sur le maintien de la paix et la sécurité entre femmes/jeunes et autorités locales ont lieu : - Nombre de comités de femmes et de jeunes dans les 50 collectivités cibles mis en réseau: 1,
	<p>IS1.1.2B Pourcentage d'adolescents et de membres de la communauté des jeunes avec une bonne perception de leur capacité à prévenir les conflits et promouvoir la paix (%)*</p>	<p>Projet femmes médiatrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de conflits ou incidents dont le processus de prévention/gestion a bénéficié de la participation des clubs messagers de la paix:

	IS1.1.2C Pourcentage de jeunes engagés dans les activités de consolidation de la paix intercommunautaires (%)*	
	IS1.1.2D Nombre de jeunes engagés dans les activités de consolidation de la paix intercommunautaires (Nbre)*	<p>Projet Jeunes : - Nombre de jeunes engagés sur la plateforme U Report et participant aux live-chat sur les thématiques liées à la paix et la cohésion sociale : 576488</p> <p>Projet femmes médiatrices : - Nb de femmes, d'adolescents et de jeunes mobilisés à l'utilisation du U-Report : 2267 - % de de femmes, d'adolescents et de jeunes repondants aux sondages initiés sur les questions liées a la consolidation de la paix et de cohésion sociale et au leadership féminin à travers la plateforme U-Report: 0</p>
S1.1.3 : Contribuer à la résolution des conflits fonciers locaux pour prévenir leur escalade	IS1.1.3 Pourcentage de litiges fonciers résolus sans violence (%)*	
S1.1.5 : Appuyer le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux, notamment des autorités locales et des représentants communautaires, pour la prévention et la résolution pacifique des conflits	IS1.1.5 Formation des Autorités locales et communautaires de 18 Régions (13/31 déjà formées) en gestion pacifique des conflits (Nbre)*	<p>Projet Post DDR : - Nombre de chefs et rois capables de prévenir les conflits : 35</p> <p>Projet pérennisation des outils : - Nombre de points focaux des ministères et des membres de l'observatoire formés sur les mécanismes de coordination : - Existence d'outils de gestion stratégique et opérationnelle de prévention des conflits: - Nombre de cadres de la DGAT et des sous-préfectures et préfectures formés à la gestion informatique des données de prévention des conflits : 227 - Nombres de leaders communautaires (chefs de villages et conseil de village) formés à l'utilisation des instruments de gestion communautaires et de prévention des conflits y inclus le manuel pratique du chef de village: 115 - Nombre de comités de paix et de veille et de collecte des données de prévention des conflits installés, formés et fonctionnels PTA, rapports d'activité) : - Nombre d'exemplaires du guide référentiel produit et diffusé : 1500 - Nombre des membres du corps préfectoral et de chefs de village formés à l'utilisation du manuel pratique du chef de village: 171 - Pourcentage des administrateurs préfectoraux et sous-préfectoraux de l'ENA qui ont des connaissances améliorées en gestion pacifique et durable des conflits et à la cohésion sociale. : 90</p>

		<p>- Un document de partenariat signé avec l'ENA sur l'intégration de la prévention et la gestion des conflits dans les enseignements est disponible</p> <p>- Nombre d'enseignants de l'ENA dont les capacités ont été renforcées sur les modules de formation sur la culture de la paix et la prévention et la gestion pacifique des conflits y inclus la prévention des violences basées sur le genre : 9</p> <p>- Nombre d'élèves administrateurs de l'ENA formés sur la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits y inclus la prévention des violences basées sur le genre: 90</p> <p>- Les modules de formation sur la prévention et la gestion pacifique des conflits y inclus la prévention des violences basées sur le genre sont disponibles</p> <p>- Nombre de rois et chefs traditionnels formés à une meilleure connaissance et utilisation des pratiques culturelles (alliances interethniques et intercommunautaires) de prévention et de gestion des conflits: 53</p> <p>Projet femmes médiatrices :</p> <p>- Proportion d'autorités locales désagrégée par sexe (administratives, politiques, coutumières et religieuses) disposant de capacités pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention et résolution des conflits</p>
P1.2 : Les personnes apatrides ou à risque d'apatridie bénéficient de services d'assistance, notamment l'enregistrement des naissances et la simplification de la délivrance de toutes autres formes de documentation civile	IP1.2.1 Adoption d'un plan d'action national contre l'apatridie (Nbre)	
	IP1.2.2 Taux d'enregistrement des naissances dans les délais (%)	Projet jeunes : - Proportion de déclaration de naissance dans les délais légaux dans les zones d'intervention des jeunes relais communautaires: 83
	IP1.2.3 Niveau de satisfaction des populations relative aux prestations des services d'état civil (%)	
S1.2.2 : Réduire les obstacles à l'enregistrement de chaque enfant à la naissance et renforcer les capacités des institutions appropriées, afin de s'assurer que les enfants soient enregistrés.	IS1.2.2 Nombre de services de santé à promouvoir l'enregistrement des naissances (Nbre)	

S1.2.3 : Intégrer l'enregistrement des naissances dans l'agenda plus large des droits de l'enfant et de la femme, ainsi que dans les services publics existants, tels que les soins de santé primaires, la vaccination et l'enregistrement scolaire	IS1.2.3 Nombre de certificats de naissance et d'enregistrements retardés facilités (Nbre)	
P1.3 : Les retournés et rapatriés sont durablement réintégrés au sein de leur communauté d'origine ou de relocalisation	IP1.3.1 Nombre de nouvelles personnes retournées et rapatriées bénéficiaires de moyens de subsistance (Nbre)	
	IP1.3.2 Pourcentage de nouvelles personnes retournées et rapatriées bénéficiaires de moyens de subsistance réintégrés (%)	
S1.3.1 : Favoriser la réconciliation entre les communautés locales et les rapatriés	IS1.3.1A Réduction de 10% du niveau de conflit entre les communautés et les rapatriés locaux (%)	
	IS1.3.1B Nombre d'interventions de cohésion sociale entre les communautés de rapatriés (%)	
S1.3.2 : Soutenir l'administration et les institutions étatiques locales dans leur tâche d'assistance aux personnes retournées et rapatriées, en matière d'accès aux services de l'administration et aux marchés du travail, en vue de faciliter leur intégration dans la société	IS1.3.2A 90% d'augmentation de l'accès aux services de l'administration et au marché du travail (%)	
	IS1.3.2B Pourcentage de réfugiés et des personnes déplacées impliquées dans le processus de prise de décision (%)	
<i>Axe stratégique 2 : État de droit, droits de l'homme et Justice transitionnelle</i>		
Effet 2 : Les communautés les plus défavorisées, notamment les femmes, ont accès de façon équitable à des services de justice de qualité et vivent dans un environnement où le respect des droits de l'homme est assuré		
P2.1 : Les institutions nationales et les organisations de la société civile ont les capacités nécessaires pour exercer efficacement leurs missions de promotion et de protection des droits de l'Homme et de l'Etat de droit	IP2.1.1 Pourcentage des bureaux régionaux de CNDH opérationnels (%)	
	IP2.1.2 Existence d'un plan d'Action national des Droits de l'Homme (Nbre)	
	IP2.1.3 Nombre de nouvelles personnes désagrégé par sexe et par âge ayant bénéficié d'une assistance judiciaire et/ou juridique dans les zones cibles (Nbre)	
	IP2.1.4 Base de données sur les droits de l'homme disponible (Nbre)	

	IP2.1.5 Projet de loi organique harmonisant le régime juridique de la CNDHCI avec les principes de Paris disponible	
	IP2.1.6 Les curricula de formation sur les droits de l'homme pour les écoles de police et de gendarmerie sont disponibles	
S2.1.1 : Intensifier la formation pour combler les lacunes au niveau du personnel de niveau intermédiaire, ainsi que les compétences techniques spécialisées dans le système judiciaire y compris la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants	IS2.1.1A Constitution d'un noyau de 50 formateurs en logistique (Nbre)	
	IS2.1.1B Renforcement de capacités de 100 personnes en logistique (Nbre)	
S2.1.2 : Appuyer et renforcer les institutions, mécanismes et processus de justice transitionnelle, afin d'adresser les causes profondes des crises	IS2.1.2 Nombre d'institutions de justice transitionnelle, des mécanismes et des processus assistés pour traiter les causes de la crise (Nbre)*	
S2.1.3 : Renforcer l'appui aux communautés au niveau des tribunaux locaux, en accordant la priorité à l'accès des femmes et groupes vulnérables à la justice, y compris sur les questions de justice civile	IS2.1.3A Nombre de Bureaux d'Assistance Juridique et Judiciaire (BAJJ) créés et fonctionnels (Nbre)	
	IS2.1.3B Nombre de femmes et d'hommes ayant accès aux BAJJ (Nbre)	
S2.1.4 : Faciliter l'accès à la justice pour les groupes vulnérables y compris les victimes survivantes des VBG et lutter contre l'impunité	IS2.1.4A Nombre de cas de VBG faisant l'objet d'un procès (Nbre)*	
	IS2.1.4B Nombre d'auteurs de GBV ayant été dénoncés et punis (Nbre)*	
S2.1.5 : étendre la prestation de services juridiques au milieu rural et soutenir l'expansion les auditions des tribunaux mobiles	IS2.1.5A Augmentation du Nombre de séances des audiences foraines (Nbre)	
	IS2.1.5B Mise en place de 10 bureaux locaux d'assistance judiciaire auprès de tribunaux. (Nbre)	
S2.1.6 : Renforcer les capacités de la Commission nationale des droits de l'Homme	IAS2.1.6 50% au moins des bureaux régionaux de la CNDHCI sont rendus opérationnels (%)	

S2.1.7 : Renforcer le respect des normes internationales en matière de droits de l'Homme	IS2.1.7 Existence d'un plan d'Action national des Droits de l'Homme (Nbre)*	
P2.2 : Les mécanismes de réparation des préjudices des crises et d'indemnisation des victimes sont renforcés	IP2.2.1 Nombre de victimes ayant reçu réparation *	
	IP2.2.2 Niveau de mise en œuvre de la stratégie nationale de réparation*	
	IP2.2.3 Un plan d'action est disponible (Nbre)	
S2.2.1 : Appuyer le gouvernement et particulièrement le MFPEs dans son programme de réparations aux victimes et de consolidation de la cohésion sociale	IS2.2.1 Le nombre de réparation conformes aux besoins communautaires (Nbre)	
S2.2.2 : Apporter un appui au gouvernement pour identifier et relever les défis résiduels en matière de justice transitionnelle	IS2.2.2A Une conférence sur la justice transitionnelle est organisée (Nbre)	
	IS2.2.2B Un plan d'action est disponible (Nbre)*	
<i>Axe Stratégique 3 : Prévention et prise en charge des Violences Basées sur le Genre, notamment les Violences Sexuelles</i>		
Effet 3 : Les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient de services de prévention et de protection contre les violences basées sur le genre		
P3.1 : Les capacités des institutions nationales et des organisations de la société civile sont renforcées pour la prise en charge des VBG	IP3.1.1 Nombre de plateformes multisectorielles mises en place pour lutter contre les violences basées sur le genre renforcées et opérationnelles (Nbre)	
	IP3.1.2 Nombre de leaders communautaires formés qui s'engagent à arrêter les pratiques de mutilation génitales et de mariages précoces (Nbre)	
	IP3.1.3 Nombre de stations de police et de gendarmerie disposant d'un Gender desk fonctionnel (Nbre)	
S3.1.1 : Apporter un appui technique et financier pour l'opérationnalisation de la stratégie nationale de lutte contre les VBG, afin de prévenir et répondre aux	IS3.1.1A Nombre de cas de violences sexuelles qui ont eu lieu dans une période de temps donnée (dans une population spécifique) par rapport à la taille totale de la population à risque (Nbre)	

violences basées sur le genre faites aux enfants et aux femmes	IS3.1.1B Nombre de plateformes multisectorielles contre les violences basées sur le genre renforcées et opérationnelles (Nbre)	
	IS3.1.1C Nombre de personnes formées sur la prévention de la VBG (Nbre)	
S3.1.4 : Renforcer les capacités opérationnelles des Gender desk dans les stations de police et de gendarmerie	IS3.1.4 Nombre de stations de police et de gendarmerie disposant d'un Gender desk fonctionnel (Nbre)	
P3.2 : Des données fiables sur les VBG sont disponibles au niveau national	IP3.2.1 Existence d'un système de collecte de données régulier et à jour (GBVIMS) (Nbre)	
<i>Axe Stratégique 4 : Sécurité Communautaire</i>		
Effet 4 : Les populations, y compris les communautés frontalières du Libéria, vivent dans un environnement sécurisé, où la confiance entre citoyens et forces de défense et de sécurité est retrouvée et la circulation illicite des armes est maîtrisée		
P4.1 : Les actions de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes sont renforcées	IP4.1.1A Capacité du gouvernement d'orienter et de coordonner le contrôle des ALPC (coordination opérationnelle) (Nbre)	Projet Post DDR : - Taux de mise en œuvre des nouvelles décisions/ recommandations du cadre de Coordination des institutions en charge du Post DDR, du désarmement communautaire et de la RSS : 90
	IP4.1.1C Capacité du gouvernement d'orienter et de coordonner le contrôle des ALPC (10000 Armes collectées) (Nbre)	Projet Post DDR : - Nombre des nouvelles d'ALPC collectées : 1044
S4.1.1 : Renforcer le cadre institutionnel, pour la coordination et le pilotage du contrôle des armes	IS4.1.1 Une coordination de contrôle des ALPC mis en place et opérationnalisée	
S4.1.2 : Assurer un soutien continu à la ComNat-ALPC dans sa collecte d'armes légères et de petit calibre, avec un accent particulier sur les opérations de collecte d'armes au niveau communautaire, y compris au niveau transfrontalier avec le Libéria, en ciblant notamment les jeunes à risque.	IS4.1.2 Nombre d'armes collectées auprès des jeunes (Nbre)	

P4.2 : Le dialogue entre les communautés et les forces de défense et de sécurité est renforcé	IP4.2.1A Périodicité de rencontres conjointes FDS-communautés tenues par les comités consultatifs d'éthique (police) et/ou comité civilo-militaire (Gendarmerie) (Texte)	Projet Post DDR : - Nombre de diagnostic socio sécuritaire réalisés: 0
	IP4.2.1B Périodicité de rencontres conjointes FDS-communautés tenues par les comités consultatifs d'éthique (police) et/ou comité civilo-militaire (Gendarmerie) (Nbre)	
	IP4.2.2 Indice de confiance selon enquête de perception (%)	Projet Post DDR : - Niveau de confiance des populations aux FDS (pourcentage): 72.3
	IP4.2.3 Pourcentage de crimes dénoncés à la police (%)	
S4.2.2 : Renforcer les relations et la confiance entre les Institutions de sécurité et les communautés, y compris les femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables, avec un focus sur les comités d'éthique dans un cadre de dialogue socio-sécuritaire	IS4.2.2 Nombre de comités d'éthique rendus fonctionnels entre les populations et les acteurs en charge de la sécurité (police, gendarmerie, FRCI) (Nbre)	Projet Post DDR : - Nombre d'institutions de sécurité / séances d'engagement des Forces transfrontalières : - Nombre de Comités Civilo-Militaires (CCM) mis en place et opérationnels : 10
P4.3 : La coopération et la cohabitation transfrontalières entre le Libéria et la Côte d'Ivoire sont renforcées	IP4.3.1 Nombre de réunions annuelles de concertation entre les autorités des deux pays (Nbre)	Projet SWEEP : - Nombre de groupes auto-organisés par des citoyens dans tous les districts à s'engager dans un dialogue trimestriel des ressortissants et les réunions de responsabilisation. : - Nombre de rencontres trimestrielles de la plateforme de dialogue entre les départements : 2 - Pourcentage des membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant une protection et sécurité communautaire améliorée s (données ventilées par âge, sexe, zone cible et comté) : 0
	IP4.3.2 Indice de confiance selon enquête de perception (Nbre)	Projet Cross Border : - Pourcentage des membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant une protection et sécurité communautaire améliorée s (données ventilées par âge, sexe, zone cible et comté) : 0 - Pourcentage des membres de la communauté de la zone cible identifiée indiquant une augmentation de la confiance dans les acteurs de la sécurité (données ventilées par âge, sexe, zone cible et pays: 0
S4.3.1 : Soutenir le renforcement de la coopération bilatérale et de la coordination des stratégies de réponse entre les gouvernements du Liberia et de la Côte d'Ivoire	IS4.3.1 Nombre d'initiatives bilatérales et de coordination de stratégies de réponses transfrontalières appuyées (Nbre)	Projet Cross Border : - Nombre de patrouilles conjointes organisées : 4 - Nombre de réunions régulières tenues par les plates-formes de coordination : 3 - Mettre en place un du Comité mixte fonctionnel qui facilite les activités transfrontalières. :),

<p>S4.3.2 : Accroître la confiance entre les forces/agences de sécurité et les communautés frontalières, à travers le renforcement des capacités des mécanismes conjoints transfrontaliers locaux, ainsi que la coopération intra et transfrontalière accrue</p>	<p>IS4.3.2A Nombre d'initiatives conjointement menées par les forces de sécurité / organismes et les communautés frontalières y compris les activités culturelles, sociales et sportives (Nbre)</p>	<p>Projet Cross Border :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dialogues et d'activités socio-culturelles, impliquant les forces de sécurité et les populations des zones cibles : - Nombre de plaidoyer et d'IEC, des matériaux, ainsi que des programmes de radio développés : 1 - Nombre d'initiatives de sensibilisation conjointes élaborées. :), <p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de ressortissants ayant signalé des incidents de sécurité abordés et des solutions convenues :
	<p>IS4.3.2B Existence d'une cartographie conjointe des menaces de sécurité; (Nbre)</p>	<p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de ressortissants ayant signalé des incidents de sécurité abordés et des solutions convenues : - nombre d'incidents de sécurité signalés publiquement abordés par le citoyen lors des actions collectives sur les plates-formes de dialogue et de responsabilisation sur la sécurité et la paix. :), - Nombre d'incidents de sécurités rapportés: 0
<p>S4.3.3 : Renforcer les capacités pour améliorer la gestion communautaire des frontières</p>	<p>IS4.3.3 Nombre de formations données et de bénéficiaires des formations (Nbre)</p>	<p>Projet Cross Border</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des autorités locales et les chefs traditionnels qui déclarent avoir contribué à la résolution pacifique des conflits: - Nombre d'intervenants formés : 341 - Nombre de sessions de formation organisées pour les moniteurs de terrain et points focaux sur les mécanismes ARP : 16 <p>Projet SWEEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de type de matériels de formation sur le suivi et les rapports de problèmes de sécurité développés en langage local: 0 - Nombre de type de supports de communication et de formation utilisés par les femmes et les jeunes pour produire le rapport des incidents de sécurité: 5 - Nombre de réseaux de femmes et de jeunes formés sur le suivi et le signalement des problèmes de sécurité concernant le mouvement des marchandises et des personnes entre les départements de la zone frontalière: 15 - nombre de femmes formées et les groupes de jeunes participant aux activités de suivi et de rapport des problèmes de sécurité affectant leurs échanges et la circulation sur les grands réseaux routiers dans les districts visés: 15 - nombre de réseaux de femmes et jeunes formés sur le suivi des initiatives de stabilisation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement : 15

		- nombre de réseaux des femmes et des jeunes formés dans l'ensemble afin de faire le suivi et le rapport efficace des initiatives de consolidation de la paix et la sécurité parrainées par le gouvernement : 15
S4.3.4 : Renforcer les mécanismes conjoints de prévention et de résolution pacifique des conflits		Projet Cross Border : - Pourcentage des membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant la réduction des tensions intercommunautaires et une meilleure prévention des conflits:),
S4.3.5 : Soutenir les activités de rapprochement communautaires entre les populations vivant des deux côtés de la frontière.	IS4.3.5 Nombre d'activités socio-culturelles de rapprochement des populations transfrontalières (Nbre)	Projet Cross Border : - Pourcentage des membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant un accroissement de la confiance et de la solidarité au sein et entre les communautés: 0 - Nombre de foires commerciales transfrontalières et d'activités culturelles organisées : 4 - Nombre d'OSC/OBC impliquées dans les échanges culturels transfrontaliers et nombre d'activités sportives/culturelles organisées. : 16 - Tenue de visites biannuelles conjointes et nombre de réunions de revues (un au Libéria et en Côte d'Ivoire) pour évaluer les progrès du travail: - Nombre de mécanismes d'alerte et Réponse précoce (ARP) locaux existants (y compris les comités de paix) identifiés / établis ou renforcés dans les zones cibles: 0

* Des projets PACoP 2018 informent cet indicateur.

Annexe 6 : Fiches d'Analyse des Projets

6.1. Fiche du Projet PBF/PRF/B-3 : Programme 1/Élections apaisées (PP2)

Titre du projet		
« Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
1	PNUD	5.000.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PP2	PNUD, ONU Femmes, UNESCO, UNFPA, UNICEF, ONUCI, IOM, UNPOL	15 juin 2015 - 30 décembre 2018
Objectifs		
<p>(i) Renforcer la confiance entre la population et les forces de défense et de sécurité à travers les formations et l'instauration d'un cadre permanent d'échanges entre les populations et ces acteurs pour une RSS décentralisée ;</p> <p>(ii) Appuyer la définition du cadre stratégique pour la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées par la mise à disposition auprès du gouvernement d'une assistance technique pour les aider à réfléchir sur les stratégies de mise en œuvre des recommandations ;</p> <p>(iii) Transformer en « agent de paix et de cohésion », les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence.</p>		
Résultats attendus :		
<p>R1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées ;</p> <p>R2 : La confiance entre les populations, en particulier les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées ;</p> <p>R3 : Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias contribuent activement à travers les plateformes de dialogue en qualité « d'agents de paix et de cohésion » à assurer un processus électoral démocratique, inclusif et sans violence.</p>		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	Valeur estimée dans la population totale d'enquête
Personnes ayant déclaré être satisfaites des services rendus par les services de sécurité	Police=60,66	61,88
	Militaires=59,92	59,90
	Gendarmerie=71,95	72,10
Personnes ayant déclaré qu'elles sollicitent (porter plainte ou informer) les forces de l'ordre lorsqu'elles sont victimes ou témoin d'une infraction	42,91	40,87
Victimes de la crise postélectorale ayant déclaré avoir un niveau de confiance élevé ou très élevé au processus conduits par les mécanismes de justice transitionnelle (CDVR / CONARIV)	41 ,48	11,07
Victimes de la crise postélectorale ayant déclaré avoir bénéficié d'une indemnisation	2,96	2 ,71
Proportion des personnes qui jugent que le niveau de la contribution des femmes, des jeunes aux initiatives locales de paix est élevé ou très élevé	Jeunes=84,74	85,51
	Femme=91,24	91,73
Taux de participation aux processus électoraux	Municipale =43,54	45,39
	Législative =47,15	53,91

	Présidentielle=53,99	39,06
Proportion des personnes qui jugent que le niveau de la contribution des médias et partis politiques aux initiatives locales de paix est élevé ou très élevé	Médias=70,75	71,85
	Partis politique=35,42	36,85

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p.31-32

Principaux constats par critères d'évaluation

- Pertinence :

- *Alignement avec les priorités du Gouvernement et les appuis du SNU et de l'ONUCI*

Le programme (P1) répondait aux priorités du gouvernement de rétablissement des institutions de l'État, de la sécurité, du climat de confiance entre populations et FDS, et le renforcement des capacités des acteurs publics, fort fragilisés et affaiblis avec la partition de l'État et les violences que le pays a connu. Ces priorités, inscrites dans son programme de sortie de crise (le Programme Présidentiel d'urgence), informait déjà le premier Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix (PP1) appuyé par le PBF, ainsi que d'autres appuis du SNU et de l'ONUCI en vue du rétablissement de la réconciliation nationale et la cohésion sociale, de la réforme du secteur de sécurité et la reconstruction post-conflit. Le programme s'est inscrit ainsi dans la continuité des actions du PP1.

- *Pertinence des activités et du ciblage des acteurs vue le contexte*

Le P1 a tenu compte des recommandations de l'évaluation du PP1. Il s'est focalisé sur le renforcement et l'élargissement territoriale des actions et mécanismes initiés/appuyés par des projets précédents (du PP1, du SNU, de l'ONUCI et d'autres bailleurs tels que l'UE, la France et autres), ainsi que sur des questions moins abordées mais pertinentes pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale (justice transitionnelle/les réparations, les VBG et le genre). L'accent sur le rôle des partis politiques, ainsi que des femmes et des jeunes dans ces structures et en dehors – en tant notamment qu'acteurs victimes de l'instrumentalisation et violences politiques – était particulièrement pertinent en vue de leur rôle dans les violences électorales précédentes et à l'approche d'un nouveau cycle électoral (2015 et après) au moment du démarrage du programme.

- *Une théorie du changement cohérente, bien que négligeant quelques facteurs clés.*

La Théorie du changement (TdC) du P1 est tout à fait cohérente, voire identique à celle du résultat stratégique correspondant du PP2 (RS1). Elle est pertinemment déclinée selon les résultats principaux attendus du programme et globalement valable. La TdC du R2 considère, cependant, uniquement le développement et la mise en œuvre du programme de réparations sans tenir compte du *modus operandi*, voire la façon dont il serait (a été) développé, communiqué et mis en application. Ces aspects se sont avérés fondamentaux pour les problèmes de crédibilité du processus de justice transitionnelle et de réparations et expliquent en bonne mesure pourquoi il n'a pas joué un rôle clé, si aucun, dans l'instauration d'un climat de confiance entre les populations et les institutions de l'État. A l'inverse, il a alimenté davantage de perceptions de clientélisme politique.

- Efficience :

- *Des retards en lien avec des processus internes aux partenaires institutionnels nationaux.*

Le budget et la plupart des activités ont été réalisées selon les plans, grâce à la prolongation de six mois sans coûts additionnels, ce qui a permis de pallier les retards liés à des difficultés de mobilisation des parties prenantes, des changements d'acteurs et d'interlocuteurs institutionnels, des grèves et des mutineries de soldats en 2017. Les activités les plus impactées (reportées ou réalisées en moindre degré que prévu) ont été notamment : les actions de sensibilisation aux réformes de la RSS; les formations aux membres des Comités régionaux de l'OSCS vue les retards dans la mise en place ces structures ; des difficultés à concilier le choix des autorités et les critères des projets (par ex, certaines infrastructures que les autorités proposaient de réhabiliter se trouvaient en dehors des zones d'intervention du PBF) ; des difficultés internes aux ministères concernées n'ont pas abouti dans la mise en place des Comités Régionaux de Sécurité ; la mise en œuvre des activités liées aux réparations, y compris les réparations communautaires, due à des changements institutionnels (passage de la CDVR à la CONARIV) et à la sensibilité et complexité du sujet. Il est à noter que le rapport final du projet

date de juin 2018, alors que le projet a clôturé en décembre 2018 d'après le rapport annuel au CPC de février 2019.

- *Division des tâches entre Agences selon la valeur ajoutée de chacune.*

La division des tâches s'est faite selon les avantages comparatifs des agences, selon leur mandat, expertise thématique, continuité des activités précédentes et capacités dans le pays.

- *L'étroite collaboration entre les Agences du projet et l'ONUSI a facilité la transition.*

Le personnel du programme partageait les bureaux régionaux de l'ONUSI (dix au moment du démarrage du P1), ce qui a facilité la coordination et a assuré la continuité des actions dans la transition, après le retrait de l'ONUSI, notamment le renforcement de capacités et l'accompagnement des acteurs locaux pour la prévention et la gestion des conflits (autorités, élus, OSC), la mise en place des comités sectoriels de sécurité, l'inclusion de la dimension genre au niveau des commissariats de police et brigades de gendarmerie (dispositifs spécialisés de protection des femmes et des enfants), ou l'accompagnement à la RSS en collaboration avec le CNS.

- **Efficacité et Impact :**

Environ 80 pour cent des indicateurs de résultats ont été atteints ; plusieurs ont dépassé la cible envisagée. D'une manière générale, le programme a contribué au renforcement de la confiance entre autorités, y compris les forces de sécurité, et les communautés dans les zones cibles, à des élections apaisées et à la cohésion sociale. Selon l'étude de perception du PBF de 2019, plus de la moitié des personnes ayant participé à un dialogue communautaire jugent positivement la contribution des dialogues avec les forces de l'ordre (58 pour cent) ou avec les autorités locales (66 pour cent). Le domaine où les résultats sont les plus faibles (inférieur à 15 pour cent du niveau d'atteinte), malgré un taux de réalisations des activités élevé, concerne les institutions de justice transitionnelle et les réparations (R2).

R1 : Les résultats reportés par le projet sont globalement confirmés par les témoignages collectés par l'équipe d'évaluation et les résultats de l'étude de perceptions de 2019, à savoir que le programme a contribué au rétablissement et au renforcement de la confiance entre les FDS et les communautés (passé de 53 pour cent en 2016 à 72 pour cent en 2019). La même étude de perceptions confirme aussi l'amélioration de la perception d'efficacité et la satisfaction avec les services rendus par les forces de l'ordre, surtout de la gendarmerie (71 pour cent, contre 60 pour cent de la police et 57 pour cent des forces militaires). Le renforcement de capacités (formations) des FDS, du corps préfectoral, des leaders communautaires, et les dialogues socio sécuritaires (22 Comités Civilo-Militaires ont été mis en place) semblent avoir effectivement contribué à améliorer le dialogue et la confiance entre forces de l'ordre et populations, au diagnostic participatif et inclusif des sources de leurs différents, des problèmes locaux et à désamorcer de potentielles situations de conflits, améliorant ainsi la sécurité communautaire. Cependant, les effets et les dynamiques positifs que ces cadres de dialogue engendrent restent limités. Les CCM sont surtout dans les zones urbaines, ont peu de moyens pour se déployer et mener des dialogues dans les villages, ce qui fait que finalement peu de personnes sont effectivement touchés par l'action des CCM. La qualité des échanges et le dynamisme des CCM varient aussi significativement selon les capacités et l'engagement des parties prenantes. Le programme a aussi permis la réinstallation des autorités locales et forces de sécurité dans certaines zones, notamment où les infrastructures avaient été détruites par les violences (réhabilitation de 27 infrastructures de police et de gendarmerie) et le développement de politiques sécuritaires comme l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent.

R2 : Le programme a apporté de l'appui à la divulgation du rapport de la CDVR (rendu publique uniquement en 2016), au démarrage des réparations individuelles (dont ont bénéficiés 2000 victimes à travers le pays) et à la validation d'un plan de réparations communautaire. Nonobstant et contrairement à ce qui est affirmé dans le rapport final du programme, ces interventions ont eu peu d'impact au niveau de la connaissance et surtout de la confiance des victimes dans les mécanismes de justice transitionnelle et leur accès aux réparations. Selon l'étude de perception de 2019, seule un tiers disent avoir connaissance de ces mécanismes et la moitié disent avoir connaissance du programme de réparations communautaires. Cependant, le niveau de confiance dans ces mécanismes est très bas (11 pour cent) et

seule une sur 5 personnes estiment que les réparations communautaires répondent aux besoins des populations. Ceci explique que seule 5 pour cent de 33 pour cent des personnes qui se disent victimes de violences électorales aient porté plaintes. Les entretiens menés par l'équipe confirment ce manque de confiance dans le processus de justice transitionnelle, perçu comme peu transparent et clientéliste. Par ailleurs, le plan de réparations communautaire a démarré tardivement et manque de financement pour garantir sa mise en œuvre effective.

R3 : Les intervenants interviewés par l'équipe d'évaluation sont unanimes que les interventions du Programme, ont contribué aux élections apaisées en 2015 et 2016, bien que certains estiment que ces actions auraient dû démarrer plus tôt et pas à 2 ou 3 mois des élections de 2015. Les formations (de la CEI, des médias, d'OSC, de candidats, partis politiques, Préfets, Rois et religieux pour un total de 110 institutions) et des actions de sensibilisation à la paix, notamment par des plateformes mises en place par le programme (27 plateformes, y compris de femmes et de jeunes, dont 3 sur les élections), ont contribué à rendre les communautés ciblées plus résilientes contre l'instrumentalisation politique et les violences qui ont touchés des zones voisines, en dehors des zones d'interventions du PBF. Si des violences pré électorales ont été enregistrées à Bayota et Bonoua, aucun cas de violence post-électorale s'est vérifié dans les zones du programme. Les parties et acteurs politiques continuent d'être vue comme l'une des principales sources de conflit.

- **Durabilité :**

L'État ivoirien a fait preuve d'appropriation en ayant contribué financièrement au P1 (en près de 10 pour cent du budget du programme), dans la prise en charge et la continuité des Gender desk, financés par le budget des FDS ou encore dans l'institutionnalisation des dialogues socio-sécuritaires (CCM) et intercommunautaires (Comités régionaux de l'OSCS). Le fonctionnement de ces cadres est intégré dans le budget des institutions, mais ceci ne semble pas couvrir les besoins opérationnels et d'élargissement de leur couverture au-delà du périmètre autour de leur zone d'implantation et notamment dans les villages qui reste dépendant surtout du financement de projets. Selon l'un des interviewés, le GoCI prévoit de soutenir la mise en œuvre des plans qui seront issus des CCM et de continuer le renforcement de capacités de ses membres.

Pareillement, les besoins de financement de la mise en œuvre des stratégies et plans adoptés est aussi en partie inscrits dans le budget des institutions. C'est le cas du Plan de Réparations Communautaires, mais les montants inscrits ne couvrent cependant qu'environ un tiers des besoins financiers, leur financement étant ainsi dépendant de la mobilisation de financements externes.

Les effets du renforcement de capacités des différents intervenants (institutionnels, y compris des FDS, et de la société civile) sont perceptibles au niveau des comportements individuels et du dynamisme de certains groupements (notamment de femmes à Guiglo) et durables.

Les effets catalytiques du programme contribuent aussi à la durabilité de certaines actions, notamment le renforcement de capacités et la continuité des formations des forces de la police, financés à présent par l'UE et la JICA ou encore les dialogues intercommunautaires financés par la JICA.

- **Genre**

Les femmes et organisations de femmes ont fait l'objet de ciblage spécifique dans le programme, y compris les femmes dans les partis politiques, les femmes leaders et parlementaires. Des effets du renforcement de capacités des femmes et des jeunes sont confirmés par les intervenants interviewés et les triangulations menées par l'équipe, surtout au niveau communautaire où la reconnaissance du rôle des femmes et des jeunes dans la réconciliation et la consolidation de la paix est reconnu. Ces effets sont plus évidents dans le cas des organisations de femmes qui ont bénéficiées d'appui continu par le PBF et autres programmes/bailleurs. Le projet a par ailleurs mis en place un mécanisme de veille « situation center » des femmes et de jeunes. La perception de la contribution des femmes et des jeunes à la tenue d'élections apaisées est passée d'environ 31 pour cent en 2016 à respectivement 90 pour cent et 80 pour cent en 2019. Leur participation ou influence au sein des partis politiques continuent d'être très limités. Selon l'un des interviewés, « plus ils sont mieux préparés, plus elles/ils sont écartés ».

Leçons / Bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"> • L’ancrage dans les institutions nationales (notamment le CNS et le MSCSP) ont permis que ces institutions accompagnent de près le travail et les effets positifs des cadres de dialogue. Ceci a fortement contribué à leur appropriation et institutionnalisation des cadres de dialogue. • L’approche communautaire, à savoir mettre les communautés bénéficiaires dans le ‘driving seat’ des activités du programme, a renforcé leur responsabilisation et leur appropriation des actions menés. • Selon l’engagement des parties, les CCM ont permis de renforcer le dialogue entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité, ainsi qu’avec le corps préfectoral, ce qui a eu des effets positifs en termes de confiance des populations dans ces acteurs étatiques et une meilleure collaboration pour la prévention et gestion des conflits, avec une amélioration de la sécurité et la réduction des conflits dans les zones d’intervention du programme.
Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer les formations des FDS, y compris de celles qui ont moins bénéficiés d’accompagnement (Eaux et Forêts, Douanes), surtout que les questions de terres et la compétition pour les ressources sont une source majeure de conflit. Les formations ne doivent pas se limiter uniquement aux démobilisés : d’autres fonctionnaires qui n’ont bénéficié de formation depuis des années ; des détenues qu’il faut aider à préparer la réinsertion sociale (y compris les jeunes en conflit avec la loi). • Déployer les CCM aux villages (ils sont souvent limités aux villes) et accompagner les acteurs locaux dans la stratégie de mobilisation de ressources en capitalisant sur les structures/acteurs plus expérimentés pour former et accompagner les nouvelles structures. • Accompagner la mise en place des Commissions régionales de l’OSCS et les CCM au moins dans les premières 2 années après installation et selon une approche similaire de capitalisation sur les structures plus expérimentés et plus efficaces.

6.2 Fiche du Projet PBF/PRF/A-3 : Programme 2/Prévention et gestion des conflits (PP2)

Titre du projet		
“Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d’Ivoire”		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
2	UNFPA	3.850.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PP2/ PRF	UNFPA, ONU Femmes, FAO, ONUCI	15 juin 2015- 31 déc. 2018
Objectifs		
<p>Renforcer la cohésion sociale à travers la coordination et le renforcement des capacités des acteurs étatiques en charge de la consolidation de la paix et des populations pour accroître leur implication dans la prévention et la gestion pacifique des conflits. Promouvoir à cette effet une meilleure connaissance par les autorités locales, les comités du foncier rural, les femmes, les jeunes et les populations des dispositions de la loi de 1998 sur le foncier rural. Outiller ces acteurs pour prévenir les conflits et vivre en harmonie à travers notamment la réalisation d’activités économiques inclusives.</p>		
Résultats attendus		
<p>R1 : Les autorités locales, communautaires et les comités de paix assurent efficacement la prévention et le règlement pacifique des conflits ;</p> <p>R2 : L’application de la loi sur le foncier rural bénéficie de l’adhésion des populations et favorise la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers ;</p> <p>R3 : La cohésion sociale est manifeste au sein de la population et différents groupes sociaux collaborent à la mise en œuvre d’activités communautaires de rapprochement.</p>		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l’étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	Valeur estimée dans la population totale d'enquête
Pourcentage de conflits locaux résolus par les autorités administratives (sous-préfet, Préfet, Police, gendarmerie, à Ajouter) sans recours à la violence dans les zones d'intervention ciblées par le plan prioritaire	Autorité administrative=	17,76
	Force de l'ordre=	10,59
	Comité local =	6,96
	Leader traditionnel =	70,82
Proportion des personnes sur le rôle des jeunes dans la résolution pacifique des conflits communautaires autres que fonciers	73,6	74,71
Proportion des personnes sur le rôle des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires autres que fonciers	79,77	79,95
Pourcentage de population rurale des zones d'intervention ayant été touché par les messages de sensibilisation qui connaissent les modalités de la loi de 1998 sur le foncier rural	35,66	44,68
Apprécier la perception des communautés sur la cohésion sociale	91,49	91,92
L'appréciation que les populations ont du rôle des espaces AMIS des femmes	87,28	89,14

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 41.

Commentaire
Les leaders traditionnels sont les plus actifs car ils ont résolu le plus de conflits
Environ $\frac{3}{4}$ de la population jugent les jeunes capables de résoudre pacifiquement les conflits communautaires autres que fonciers par
Près de 80% de la population jugent les femmes capables de résoudre pacifiquement les conflits communautaires autres que fonciers par
Moins de la moitié des personnes interrogées n'ont pas connaissance des modalités de la loi 1998 du foncier rural.
Les communautés en grande partie jugent la cohésion sociale positive.
Les populations ont affirmé en grande partie que l'espace amis des femmes a contribué à l'amélioration des relations intercommunautaires.

Principaux constats par critères d'évaluation

- Pertinence

- *Alignement avec les priorités du Gouvernement, l'appui du SNU et consolidation d'actions précédentes du PBF e d'autres bailleurs*

Le programme (P2) visait à contribuer aux objectifs de cohésion social du PNCS, appuyés aussi par la programmation des NU dans le pays, et à renforcer les orientations stratégiques du PBF et les actions de l'ONUCI et d'autres bailleurs en faveur de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Parmi les interventions précédentes à consolider, le programme ciblait le renforcement des capacités des acteurs locaux, y compris les organisations communautaires travaillant à la prévention et à la médiation de

conflits (dont notamment l'Espace Amis des Femmes), et la continuité des interventions liées au foncier rural pour la prévention et résolution de conflits, notamment la délimitation des terroirs villageois et l'acquisition de titres de propriété en application de la loi de 1998 du foncier rural.

- *Une approche pertinente tant dans le ciblage géographique, que des vecteurs de conflit (le foncier rural) et des acteurs.*

Le programme s'est focalisé d'une part sur le renforcement de capacités des acteurs locaux pour gérer le foncier rural (source majeure de conflit en Côte d'Ivoire), y compris la vulgarisation de la loi du foncier et du cadre normatif et administratif de la gestion des ressources, et des activités qui renforcent la résolution conjointe de conflits locaux, mettent l'accent sur le vivre ensemble et la cohésion sociale. Le programme a ainsi promu et appuyé des activités conjointes par des membres de groupes antagonistes, notamment des femmes et des jeunes y compris issues des groupes de déplacés / réfugiés. Pour beaucoup d'eux, la réinsertion ou la réintégration dans leur communauté s'accompagne de litiges liés au foncier (des terres occupées, des terres vendus à leur insu, le non-droit à l'héritage des terres pour les femmes, etc.), comme c'est le cas de membres de la communauté de Bédya Gouazon interviewés par l'équipe d'évaluation. Les zones d'intervention ont été ciblées sur base d'une cartographie des conflits. Ces zones avaient été identifiées comme particulièrement susceptibles de tensions reliées à la gestion des terroirs et espaces productifs (agriculture/éleveurs) ou d'enregistrer des conflits inter communautaires. Certaines de ces zones n'avaient pas été ciblées par le PP1. Au niveau national, le programme portait attention aussi aux capacités et mécanismes institutionnelles pour la coordination des structures et des acteurs de la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Cet accent sur la coordination de l'architecture de paix en Côte d'Ivoire était un résultat spécifique au programme.

- *Une théorie du changement est globalement cohérente, bien que trop simpliste notamment en ce qui concerne l'adhésion et de l'application de la loi de 1998 sur le foncier rural.*

La Théorie du Changement (TdC) du P2 est cohérente avec celle du PP2, voire identique à la TdC du résultat stratégique correspondant du PP2 (RS2). Elle est pertinemment déclinée selon les résultats principaux attendus du programme et globalement valable. La TdC du R2 apparaît, cependant, limitée au facteur connaissance de la loi de 1998 du foncier rural, sans tenir compte des facteurs (y compris des aspects légaux, administratifs et/ou financiers) qui contribueraient à sa faible application.

- **Efficience**

Le projet a bénéficié d'une **prolongation de 6 mois sans coûts additionnels** de sorte à pouvoir achever les activités résiduelles (la réhabilitation de 3 'espaces amis des femmes' à Divo, Bouna et Bayota ; la vulgarisation de la loi sur le foncier de 1998 dans les zones d'intervention). Le budget a été dépensé dans l'intégralité, selon le rapport final du projet, ce qui n'a pas permis de continuer l'appui pour achever l'opérationnalisation du système intégré d'information (des problèmes techniques restaient à résoudre en octobre 2019). La lourdeur administrative des Agences a retardé l'exécution des engagements financiers et le recrutement de consultants externes.

Au niveau du **cadre de résultats**, certains indicateurs de perception n'ont pas été mesurés. L'étude de perception de 2019 du PBF apporte des données qui les informent en partie, mais la correspondance n'est pas linéaire entre les questions de l'étude et les indicateurs de perception du programme. Une évaluation du programme est cependant prévue et devrait pouvoir compléter ces données.

La **division des tâches entre Agences** de mise en œuvre s'est faite selon les avantages comparatifs des agences, selon leur mandat, expertise thématique, continuité des activités précédentes et capacités dans le pays. **L'étroite collaboration avec l'ONUCI** (affaires civiles), qui avait une présence étendue sur tout le territoire, une bonne connaissance du contexte et expertise dans les domaines du programme a facilité la continuité des actions dans la transition, après le retrait de l'ONUCI. C'est le cas notamment pour ce qui est du renforcement de capacités et de l'accompagnement des acteurs locaux pour la prévention et la gestion des conflits (corps préfectoral, chefferies traditionnelles, leaders communautaires, ONGs, comités de paix, etc.)

- **Efficacité et Impact**

Environ 85 pour cent des indicateurs de résultats mesurés ont été atteint ; plusieurs ont largement dépassé la cible envisagée.

L'appui au renforcement de capacités au niveau de l'administration locale, des acteurs de la société civile, y compris des groupements de femmes et des jeunes pour la prévention des conflits, ensemble avec des activités de dialogue, sensibilisation et activités socio-culturels et économiques conjointes de rapprochement communautaire (réseau d'entraide au sein des villages dirigés par les femmes, exploitation rizicole à Bédy Guazon, par exemple) semblent avoir effectivement contribué à un rôle plus efficace de ces acteurs, à une réduction du niveau de conflictualité, à une amélioration de la cohésion sociale et de la cohabitation entre groupes de différentes ethnies autrefois antagonistes dans les zones du programme (Lobi et Koulango à Bouna ; Malinké et Bété à Bayota ; Dida et Malinké à Lakota/Divo ; Guéré et Malinké à Duékoué).

Des modules de formation sur la cohésion sociale, sur la prévention et la gestion de conflits pour l'administration publique ont été développés et intégrés au curriculum de l'ENA. Outre le corps préfectoral, près de 1000 relais communautaires (y compris des jeunes et 359 femmes médiatrices) ont bénéficiés de formations, ainsi que les chefferies (un manuel de chef de village pour la gestion des conflits a été développé) et autres acteurs de la société civile. Les résultats de l'étude de perception du PBF de 2019 confirment les capacités de ces acteurs en matière de gestion et de prévention des conflits, surtout des chefs et conseils de village, des rois et chefs traditionnels, de l'administration (les sous-préfets en particulier), mais aussi une perception très positive des capacités des femmes (79 pour cent) et des jeunes (74 pour cent). On en déduit que ces acteurs ou groupes jouent un rôle plus important dans la réconciliation et la cohésion sociale que ce qui ressortait de l'étude de perception de 2016 qui indiquait une contribution basse des femmes et des jeunes à la réconciliation (14 et 28 pour cent respectivement).

Les appuis du programme, ensemble avec d'autres activités dans le cadre du PP2, ont contribué au renforcement du cadre institutionnel et opérationnel de l'OSCS (MSCSP). Le P2 a notamment appuyé l'élaboration d'un Indice de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (des indicateurs nationaux ont été définis et approuvés) et d'une Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide. Un document cadre de coordination des Mécanismes d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide était en cours d'adoption en octobre 2019. Par ailleurs, quinze Commissions Régionales de l'OSCS ont été installés, d'autres fournis en équipement, 45 membres de 3 CR formés ; le système d'alerte précoce de l'OSCS a été renforcé techniquement (équipement et dotations de crédits pour le monitoring), divulgué et des sensibilisations menées sur l'alerte précoce, la prévention des conflits, la cohésion sociale et la promotion du genre.

Les sensibilisations sur la loi foncière de 1998 à travers des campagnes de sensibilisation de proximité réalisées par les relais communautaires formés et par le biais des radios communautaires a réussi l'adhésion de nombreux chefs et leaders des communautés à la certification des terres et au règlement pacifique des conflits fonciers dans 549 villages à Bouna et à Bocanda. Ceci devrait permettre de réduire les conflits liés au foncier rural dans ces zones qui restent l'une des principales sources de conflits : selon l'étude de perception du PBF de 2019, près d'une personne sur deux (40 pour cent) rapportent des conflits fréquents dans leur communauté, et près d'une personne sur cinq a eu un conflit direct, le plus fréquemment autour de ventes illégales ou accaparement des terres en raison du manque de documentation formelle de la propriété des terres (7 pour cent ont le titre de propriété). D'après cette même étude de perception du PBF de 2019, 25 pour cent de la population dans les zones couvertes dit avoir entendu parler de la loi 1998 du foncier rural permettant la régularisation des titres, comparé à 40 pour cent selon l'étude de perception du PBF de 2016 dans la mesure où la comparaison est fiable (seule 3 zones sont communes aux deux études).

La complémentarité des différentes actions du PP2/PBF (dialogues, actions de sensibilisation, activités intercommunautaires conjointes, etc.) a contribué à la tenue d'élections apaisées (en 2015 et par après).

L'équipe d'évaluation a observé de nettes différences au niveau de capacités et de dynamisme des acteurs locaux pour la prévention des conflits et la cohésion sociale entre zones qui ont bénéficié d'un

accompagnement depuis plus de temps et de zones d'interventions plus récentes du PBF (Guiglo vs Korhogo).

- **Durabilité**

L'appui à la structuration d'une architecture de paix en Côte d'Ivoire et la coordination entre acteurs et mécanismes dans la suite du travail entamé par l'ONUCI (cartographie des conflits, la mise en place d'une base de données intégrée alimenté par les mécanismes d'alerte et de prévention des conflits au sein des sous-préfectures impliquant le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la sécurité.

Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et de la société civile (formations aux autorités locales, aux Chefs traditionnelles et aux membres des comités de paix sur les techniques de médiation, prévention et résolution des conflits), les AGR, les sensibilisations ont favorisé l'implication des acteurs, l'appropriation et, dans certains cas, l'autonomisation des bénéficiaires ou des initiatives. Les modules de formation sur prévention et gestion de conflit et sur cohésion sociale ont été intégrés au curricula de l'ENA ; un pool de formateurs de formateurs sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits a été constitué (composé de cadres nationaux et de leaders de jeunes) qui pourront assurer la continuité des formations ; des comités de paix renforcés continuent à fonctionner de façon autonome (le projet a mis en place 41 de ces comités) ; les groupes de femmes qui sont désormais financièrement autonomes, sont devenus des modèles et des relais de paix dans leur groupe ou communauté. Selon l'étude de perception de 2019 menée dans les zones des projets PBF, l'administration locale, les chefferies, les FDS et les femmes ont de bonnes capacités et jouent un rôle dans la prévention et la résolution de conflits.

L'État ivoirien a fait preuve d'appropriation en ayant contribué financièrement au P2 (en près de 10 pour cent du budget du programme), dans les activités conjointes réalisés, dans l'extension des comités régionaux de l'OSCS financés par le budget de l'État et l'institutionnalisation des dialogues sociocommunautaires. Le renforcement institutionnel et la couverture géographique des structures et mécanismes de suivi et alerte précoce pour la cohésion sociale reste cependant dépendant de financement externes.

L'approche du P2 sur la communication et les sensibilisations à la loi des terres a été adoptée par l'ensemble des acteurs du foncier y compris par l'Agence pour le Foncier Rural (AFOR), créée en 2017, qui l'expérimentait dans d'autres zones, avec l'appui de la FAO. Ceci pourrait assurer un effet multiplicateur des bénéfices de l'approche. Cet aspect spécifique mériterait une évaluation et une analyse en profondeur pour pouvoir en tirer les leçons et identifier des gaps pour des approches futures sur cette questions fondamentale pour une paix durable en Côte d'Ivoire¹.

Le PBF a mis en relief l'action de certains acteurs de la société civile et contribué à les outiller pour mieux pouvoir assurer l'autonomisation et la pérennisation de leurs initiatives ou activités. Par exemple, les femmes médiatrices formées par les projets PBF à Cavally/Guiglo sont maintenant sollicités par d'autres agences onusiennes pour travailler dans des questions liées à la santé maternelle, à l'éducation des enfants, etc.

- **Genre**

Le programme a porté beaucoup d'attention et d'appui au rôle et capacités des femmes dans la médiation et la résolution de conflits et pour le rapprochement entre communautés. Au niveau stratégique, la dimension genre a été intégré dans les indicateurs nationaux de Solidarité et Cohésion Sociale et dans la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide.

L'appui aux organisations de femmes, des espaces dédiés à leurs activités de paix et à des activités génératrices de revenus, mettant ensemble des femmes de différents groupes et communautés, ont

¹ L'équipe d'évaluation n'a pas pu rencontrer des agents de l'AFOR et autres bailleurs très engagés dans le domaine (dont la BAD) lors de la deuxième mission de terrain en Novembre, en raison notamment d'événements sur le foncier qui se déroulait à Yamoussoukro à ce moment-là.

contribué au rapprochement entre communautés et à la reconnaissance du rôle des femmes dans la cohésion sociale, généralement sous-représentées dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et souvent écarté de l'accès aux terres. Ces activités (et d'autres appuis) ont des effets positifs qui sont plus perceptibles dans certaines localités que d'autres, selon les capacités des femmes. Les femmes qui ont bénéficiées de plus de formations et d'accompagnement semblent être aussi les plus proactives, les mieux organisées, ont vu leur rôle dans la consolidation de la paix reconnue et sont souvent sollicitées par les autorités locales et administratives dans des actions liées à la consolidation de la paix, et leurs associations plus autonomes financièrement.

Le programme s'est appuyé sur les associations de jeunesse pour doter les jeunes des compétences nécessaires afin de réduire les risques d'instrumentalisation politique. Les jeunes ont été impliqués dans des dialogues et initiatives communautaires de consolidation de la paix, ce qui semble avoir contribué à une meilleure image des jeunes **et à leur e**. Des activités visant à répondre à outiller et des économiquement actif et autonome

Leçons

La cohérence interne et la convergence géographique des projets PBF, la continuité d'approches précédentes du PBF et de l'ONUCI dont une partie avec les mêmes acteurs, a permis de capitaliser sur ces acteurs, des structures et des mécanismes existants (par exemple les comités villageois de paix, les radios communautaires, les relais communautaires, les espaces amis des femmes, etc) pour mener des activités complémentaires et renforcer les capacités locales. Ceci a l'avantage de multiplier ou pour le moins de consolider les effets des interventions individuelles de chaque projet.

Le suivie et l'accompagnement constant ainsi que le travail conjoint des Agences/RUNOs qui a permis une mutualisation des ressources pour appuyer les mêmes objectifs ont été mentionnées par des partenaires locaux et bénéficiaires comme des facteurs clés de réussite de l'intervention.

Le travail du P2 sur la délimitation des terres communautaires continue dans le programme national de sécurisation du foncier rural et l'enregistrement des droits fonciers coutumiers à travers l'Agence pour le foncier rural. Il faudrait comprendre si le principal obstacle à la mise en œuvre de la loi de 1998 sur le foncier rural est effectivement le manque de connaissance de la même. Des sources externes au programme soulignent que l'obtention des titres de propriété est un processus long, complexe et coûteux, difficilement à la portée de beaucoup de citoyen ou communautés sans une révision de la Loi (et des procédures liées).

Recommandations

- Accompagner la mise en place des Commissions régionales de l'OSCS et les CCM au moins dans les premières 2 années après installation et selon une approche similaire de capitalisation sur les structures plus expérimentés et plus efficaces.
- Conduire une évaluation ou une analyse en profondeur de l'approche du P2 sur la divulgation de la Loi de 1998 sur le foncier rural pour en tirer les leçons et identifier des gaps pour des approches futures vue l'importance clé de la question pour une paix durable en Côte d'Ivoire.
- Continuer d'accompagner et renforcer les femmes dans leurs activités en profitant de la motivation affichée par certains groupes de femmes pour consolider et élargir leur travaille et leur rôle.
- Capitaliser sur les groupes mieux formés et plus dynamiques (de femmes, jeunes, relais communautaires, CR de l'OSCS) comme rampe pour formés et accompagnés des processus et initiatives similaires dans des zones du pays pas encore ciblées et à risque.
- Conclure la mise en place du système d'information intégrée de la DGAT et la coordination des systèmes de veille

6.3 Fiche du Projet PBF/PRF/E-2 : État civil

Titre du projet

« Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
3	UNICEF	2.000.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PP2/PRF	UNICEF, UNHCR, UNFPA	15 juin 2015 - 31 Déc 2017
Objectifs		
<i>Appuyer la réforme du système d'état civil et renforcer la politique d'enregistrement des naissances et décès par la mise en œuvre de nouveaux mécanismes.</i>		
Résultats attendus		
R1 : Les connaissances des populations, notamment des femmes, sur les dispositions légales de déclaration des naissances à l'état-civil sont améliorées;		
R2 : Les capacités des services d'état-civil à délivrer des prestations de qualité sont améliorées ;		
R3 : Les mécanismes et outils de soutien à la réforme et à la diffusion de données de qualité en matière d'état civil sont développés ;		
R4 : Des opérations de régularisation des enfants non déclarés y compris les réfugiés rapatriés sont conduits dans les sites du projet.		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	Valeur estimée dans la population totale d'enquête
Proportion des naissances enregistrées à l'état civil dans les 90 jours qui suivent le jour de la naissance au cours d'une année.	83,21	83,21
Proportion de Personnes / femmes ayant déclaré que la déclaration des naissances des enfants est obligatoire, gratuite et qu'elle doit intervenir au plus tard dans les 90 jours qui suivent le jour de la naissance	Obligatoire=94,26	94,26
	Gratuite=49,19	49,19
	Connaissance délai = 68,12	68,12
Proportion de Personnes / femmes ayant déclaré que la loi confère à la femme la capacité de procéder, elle-même, à la déclaration de la naissance de son enfant à l'état civil	66,64	66,64
Proportion de Personnes / femmes ayant déclaré que selon la loi, lorsque qu'une naissance n'est pas déclarée au-delà de 90 jours après qu'elle soit survenue, ce sont les services de justice qui sont compétents pour recevoir la déclaration	43,05	43,05
Proportion de Personnes / femmes ayant déclaré que selon la loi, la déclaration d'une naissance doit être faite dans la circonscription de l'état civil (mairie ou sous-préfecture) du lieu où l'accouchement s'est produit	89,98	89,98
Proportion de personnes ayant déclaré que les risques de conflits politiques et sociaux liés aux difficultés d'accès à l'état-civil sont réduits	74,36	74,36
Proportion de Personnes ayant déclaré se sentir mieux intégrés dans la communauté depuis la reconnaissance légale de leur existence	84,31	

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p.

Principaux constats par critère d'évaluation
Pertinence

- *Alignement avec les besoins et priorités sectoriels du Gouvernement et consolidation des appuis précédents à la réforme de l'État civil.*

Le projet État civil s'est inscrit dans la continuité et la consolidation des approches pilotées par le PP1. Il répondait à des besoins résiduels et aux priorités et plans de réforme et de modernisation de l'État civil en Côte d'Ivoire. La faible déclaration des naissances et des décès,² avec de disparités importantes entre les régions, milieu urbain et rural, selon le niveau de pauvreté des ménages et selon le genre³ témoignent des faiblesses de l'État ivoirien, du manque d'information et de compréhension des populations sur les faits d'état civil et de la méfiance envers ces services de l'État. Il est estimé qu'environ 2,8 millions d'enfants de 0 à 17 ans ne sont pas enregistrés, dont plus de 1,5 million sont en âge scolaire⁴. Par ailleurs, beaucoup de personnes enregistrées n'ont pas d'actes de naissance (pas demandés ou les registres ont été détruits lors des violences, se sont détériorés ou n'ont pas été mis à jour), alors que ce document est nécessaire pour avoir la nationalité et pour obtenir une carte d'identité qui donne droit à voter, à la propriété, à s'inscrire au collège, à bénéficier des prestations sociales ou à voyager légalement. Ces défaillances de l'état-civil sont susceptibles d'engendrer des conflits d'ordre politique (notamment, la contestation des fichiers électoraux) et communautaires (problèmes de succession, d'accès à la propriété foncière, sentiment d'exclusion de citoyens ayant de difficultés à obtenir des papiers d'identité).

- *Alignement avec les priorités stratégiques du PBF et des Nations Unies en Côte d'Ivoire.*

Les objectifs du projet et sont cohérents avec les objectifs du PBF et du SNU en matière de restauration de l'autorité de l'État et de la confiance des populations dans l'État, de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Ils rentrent par ailleurs dans la priorité 4 du PBF qui vise le (ré)-établissement des services administratifs essentiels.

- *Pertinence des zones ciblées.*

La plupart des 18 régions ciblées avait un taux d'enregistrement inférieur à la moyenne nationale, sont des zones affectées par les conflits et ciblées par d'autres interventions PBF.

- *Pertinence pour la consolidation de la paix*

La question de l'État civil a des implications significatives pour la consolidation de la paix et, en particulier, la confiance des populations dans l'État, l'exercice des droits sociaux, économiques et politiques des citoyens, outre la planification des politiques sociales sur base de chiffres fiables et actualisés de la population (dans le pays et à l'extérieur).

- *Une théorie du changement (TdC) qui ne reflète pas la complexité des enjeux.*

La TdC du projet est cohérente, mais ne capte qu'une partie des enjeux identifiés. La TdC se base sur le principe qu'une meilleure information et compréhension (notamment par les femmes) des enjeux et procédures de déclaration d'une part, et qu'une meilleure offre des services d'état civil amènera les populations à en faire usage dans les délais, permettra un accès équitable aux services sociaux de base et évitera des conflits sur l'identité. Cette logique est valable mais ne tient pas compte des autres facteurs qui impactent sur la motivation des populations à respecter les obligations de déclaration et sur le rôle des services de l'État, bien que ces facteurs soient bien expliqués dans le document du projet. En effet, les bénéfices des sensibilisations, de l'information et du renforcement de capacités sont réels mais encore limités. La présence dans certaines zones du pays et l'offre de services est faible, au même

² Plus d'une naissance sur deux n'est pas déclarée dans le délai légal de 3 mois après la naissance ; une sur trois n'est jamais déclarée. Moins d'un décès sur cinq est déclaré sur le territoire ivoirien. Ce faible taux d'enregistrement est lié notamment à la méconnaissance de la loi et des procédures (par ex. la gratuité de l'enregistrement), à sa mauvaise application par les officiers et les agents de l'État civil (inscriptions multiples, fraudes, corruption, manque de contrôles, etc), au manque de compréhensions des populations quant à l'intérêt de déclarer les faits d'état civil, à la méfiance de la population vis-à-vis des services administratifs de l'état civil, l'influence de certaines traditions, l'analphabétisme, des difficultés d'accès physique aux services.

³ La naissance et la mort de personnes du sexe féminin sont moins déclarées que pour les personnes du sexe masculin (environ moins 10 et moins 36 pour cent respectivement).

⁴ Documentation du projet Etat civil: "Success story PBF project on civil registration "

temps que la pression migratoire et démographique reste élevée. Par ailleurs, le certificat de naissance facilite mais n'est pas une garantie de nationalité, dont l'octroi dépend d'autres obligations de preuve.

Efficiences

- *Réalisation budgétaire et des activités comme prévu*

Le projet a été réalisé dans le temps et avec le budget prévu. Le taux de dépenses en personnel varie considérablement selon les Agences : 8 pour cent pour l'UNICEF, environ 16 pour cent pour l'UNFPA et l'UNHCR, ce qui peut être lié à l'engagement des Agences dans le travail opérationnel (vs. la contractualisation externe).

- *Division des tâches entre partenaires selon la valeur ajoutée de chaque Agence.*

La répartition des activités entre les trois Agences partenaires est cohérente avec l'expertise de chacune. L'agence lead, l'UNICEF, est sans doute la mieux placée pour conduire le projet. L'UNICEF travaille depuis des années dans le secteur. Elle connaît les besoins et les faiblesses du contexte ivoirien, et a des partenariats établis avec les principaux ministères et agences gouvernementales concernées (MJDH, le MIS, le Ministère de l'Éducation, l'Office Nationale d'Identification)

- Efficacité et Impact

La plupart des indicateurs de résultats ont été atteints et même dépassés les cibles.

R1 : Les connaissances des populations, notamment des femmes, sur les dispositions légales de déclaration des naissances à l'état-civil sont améliorées.

La mesure des quatre indicateurs de ce résultat indique que 73 pour cent des populations dans les zones cibles ont une meilleure connaissance de leurs droits, obligations et des procédures de déclaration des naissances, par rapport au niveau de référence moyen de près de 34 pour cent en 2014 (voire une augmentation en moyenne de 46 pour cent). Le seul indicateur en baisse (-5 pour cent) concerne la connaissance par les femmes qu'il faut recourir à la justice en cas de dépassement du délai prévu pour la déclaration d'un enfant à l'état-civil. Dans l'ensemble, le niveau de connaissance des femmes par rapport aux hommes s'est amélioré. La cible prévue pour l'ensemble de ces indicateurs est largement dépassée (plus que doublée).

R2 : Les capacités des services d'état-civil à délivrer des prestations de qualité sont améliorées

La mesure des trois indicateurs de ce résultat indique une nette amélioration en termes de capacités (77,84 pour cent du personnel des services d'état-civil, de contrôle et de supervision ont bénéficié d'une formation contre 13 pour cent en 2014) et de contrôle des services (100 pour cent), ainsi qu'une diminution significative de la rupture de stock en registre de naissance, bien qu'encore vérifiée dans 16 pour cent des centres (par rapport à 55 pour cent en 2014 et 75 pour cent en 2012).

R3 : Les mécanismes et outils de soutien à la réforme et à la diffusion de données de qualité en matière d'état civil sont développés.

Le projet a contribué :

- à la politique de réforme de l'État civil : la stratégie nationale de la réforme de l'état civil et de l'identité et un plan d'action budgétisé sont disponibles, qui visent à doter le pays, d'ici 2025, d'un fichier national d'identité biométrique et d'un système d'état civil fiable, sécurisé et statistiquement utile sur l'ensemble du territoire national;
- à renforcer les mécanismes de collecte de faits d'état-civil (naissances et décès) basé sur les structures de santé et la communauté : 100 pour cent des centres d'état civil transmettent leurs données (44 pour cent en 2014); et
- à la production, l'analyse et à la diffusion de ces données: 3 annuaires des faits d'état civil ont été produits (aucun en 2014).

La conception d'un fichier central d'état civil, dans le cadre de l'appui à la révision du cadre normatif, reste à réaliser.

R4 : Des opérations de régularisation des enfants non déclarés et des réfugiés rapatriés sont conduites dans les sites du projet.

Grace à l'appui du projet, 23481 enfants réfugiés rapatriés et en risque d'apatridie ont été régularisés et 550,196 enfants non déclarés ont été régularisés. Le projet a permis à 261,594 enfants dont 95,621

filles (i.e. presque 40 pour cent) d'avoir une identité/juridique, soit 65 pour cent des enfants qui ont été régularisés. Les opérations spéciales, en partenariat avec le MJDH, le MEMIS et le Ministère de l'Éducation, pour l'enregistrement des enfants non déclarés au primaire (6-10 ans) ont permis de délivrer à ces enfants des actes de naissance et permettre ainsi leur accès à l'école secondaire et à d'autres actes civiques. L'équipe n'a pas pu collecter d'informations concernant le projet de loi pour la déclaration des enfants nées pendant l'exil à l'état civil du lieu de retour.

Le projet a ainsi effectivement contribué à la jeter les bases pour la réforme et la modernisation de l'État civil. Dans les zones du projet, le taux d'enregistrement des naissances dans les délais est passé de 51 pour cent en 2014 à 67 pour cent en 2016, alors qu'au niveau national, ce taux est passé de 70 pour cent en 2014 à 54 pour cent en 2017. Le niveau de déclaration des naissances au niveau national a augmenté mais dans beaucoup de cas cela se fait hors délais, comme indique ces chiffres. En comparaison, les bons résultats atteints dans les zones du projet démontrent la validité de l'approche pour faire augmenter les déclarations dans les délais. Ils ont aussi entraîné des effets en termes de confiance entre l'État et les populations, de réduction de l'exclusion (notamment l'accès à l'éducation pour beaucoup d'enfants qui n'avaient pas l'acte de naissance), d'appropriation par le Gouvernement et d'appui par d'autres bailleurs. L'étude de perception de 2016 du PP2 révèle que les populations se sentent membres de leurs communautés par la reconnaissance de leur identité. Selon l'étude de perception du PBF de 2019, 74,36 pour cent des personnes interrogées pensent que l'accès aux services d'état contribue positivement à réduire les conflits politiques ou sociaux (78,79 pour cent des hommes et 70,11 pour cent des femmes). (EP 2019, p.59)

- **Durabilité et effets catalytiques du PBF:**

L'adoption d'une stratégie nationale d'état civil et d'identification et le développement d'un plan opérationnel laissent croire que les effets indirects du projet se feront sentir dans l'avenir. Ces documents sont les bases de la réforme et modernisation de l'État civil en Côte d'Ivoire et intègrent les enseignements et bonnes pratiques du projet. L'effet démonstratif du projet (et des interventions précédentes du PBF et d'autres bailleurs) a ainsi contribué à l'appropriation nationale et à la mobilisation d'appuis pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale. L'UNICEF continue d'être engagé dans le secteur par le biais d'autres financements hors PBF. La BAD a financé une étude d'évaluation de l'État civil et finance notamment la mise en place du Registre National des Personnes Physiques (60 M d'USD) qui est aussi important pour la tenue des fichiers électoraux. L'UE apporte de l'appui budgétaire et d'autres fonds à travers le Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. Le secteur privé est aussi engagé dans ce domaine. Des partenaires techniques et financiers ont constitué un groupe de coordination ce qui est indicatif aussi de l'intérêt et mobilisation que cette question suscite auprès des bailleurs. Il est à noter que l'État a apporté une contribution financière au projet de 269,743.42 d'USD (13,5 pour cent du budget).

Genre

Le projet a eu une bonne prise en compte du genre dans ces différentes étapes. La conception du projet s'est basée sur l'analyse de la situation en Côte d'Ivoire, qui fait état des écarts entre filles et garçons dans la déclaration à l'état civil et entre hommes et femmes dans la connaissance des dispositions légales et des procédures en matière d'état civil. Les résultats et les indicateurs du projet, ainsi que les actions et messages du projet, ciblent ainsi spécialement les femmes et les structures plus fréquentées par les femmes (notamment les centres de santé) dans le but – réussi dans les zones du projet – de renforcer la capacité des femmes à pouvoir déclarer elles-mêmes les naissances de leurs enfants.

Leçons et bonnes pratiques

- L'importance de la sensibilisation sur les procédures de déclaration des naissances pour améliorer le taux d'enregistrement des nouvelles naissances.
- L'efficacité des nouveaux mécanismes / points de collectes d'enregistrement des naissances et des décès dans les communautés que le projet a expérimenté (les relais communautaires liés aux centres de santé/maternités). Ils ont été intégrés dans le plan de modernisation de l'État civil en Côte d'Ivoire.
- La collaboration entre l'UNICEF, le MJDH, le MEMIS et le Ministère de l'Éducation pour la conduite des opérations spéciales pour l'enregistrement des enfants non déclarés au primaire. Ces

opérations constituent des alternatives aux audiences foraines et permettent de délivrer à ces enfants des actes de naissance.

Autres

Synergies entre projets PBF:

- Les **relais communautaires** et les **cliniques juridiques** jouent un rôle important dans la sensibilisation et l'information dans plusieurs projets PBF. Les cliniques juridiques fournissent aussi des services aux enfants qui n'ont pas pu être déclarés à l'état civil dans les délais légaux et qui ne sont pas en mesure d'obtenir les dossiers de naissance. Les rapports d'activités sur le nombre d'enfants réfugiés et rapatriés et d'enfants régularisés sont également disponibles dans les cliniques juridiques.

Limites du projet pour la résolution de la question de l'apatridie :

- Le projet a permis à beaucoup de bénéficiaires d'obtenir l'acte de naissance, ce qui facilite l'accès à bien d'autres droits fondamentaux, y compris le droit à la nationalité, à l'éducation, à la propriété, entre autres. L'acte de naissance ne donne cependant pas droit automatiquement à la citoyenneté et à une carte d'identité. Ce processus requiert d'autres preuves puisque que la Côte d'Ivoire applique le principe de *Juris sanguinis* pour la détermination du droit à la nationalité.

6.4 Fiche du Projet PBF/CIV/H-2 : Secrétariat PBF

Titre du projet		
« Appui à la planification, à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
4	PNUD	2.250.036 USD ⁵
Programme	Partenaires UN	Période
PP2et PACOP/ PRF	PNUD, ONU Femmes, UNESCO	15 juin 2015- 31 Déc 2019
Objectifs		
Le projet vise, à travers le Secrétariat technique, le renforcement des capacités du Comité de Pilotage Conjoint pour assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.		
Résultats attendus		
R1 : La coordination, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le reporting / communication sur les résultats du Plan Prioritaire sont assurés de manière efficace		
R2 : Le Secrétariat Technique est opérationnel et appui efficacement le Comité de Pilotage et le Comité technique conjoint d'experts dans leur rôle de coordination et de suivi global de l'exécution du Plan Prioritaire, des programmes et projets.		
R3 : Le Comité de pilotage joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du Plan Prioritaire et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire, des programmes et projets sont assurés de manière efficace.		
Principaux constats (par résultats attendus)		
À différence des autres projets PP2 et PACOP, les constats de l'évaluation pour ce projet ne sont pas présentés ici par critère d'évaluation mais par résultats attendus et en cohérence avec le volet B (Planification, coordination et suivi et évaluation) de la matrice d'évaluation.		
<i>R1 : La coordination, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le reporting / communication sur les résultats du Plan Prioritaire sont assurés de manière efficace</i>		

⁵ Le budget comprend deux prolongations sans coûts additionnels, dont 1,1 million d'USD pour la période du PaCoP.

- **Plusieurs RUNOs estiment qu'un Coordonnateur Résident indépendant du PNUD devra favoriser la transparence dans la pré-sélection des projets, l'attribution des fonds du PBF et la définition du budget des projets.**

Dans un contexte où les Agences des NU ont difficulté à mobiliser financement des bailleurs, notamment du fait que la Côte d'Ivoire est un Middle Income Country, la compétition pour les fonds PBF au sein des Agences du SNU est bien présente. Plusieurs Agences estiment que le PNUD est favorisé dans la répartition des ressources PBF et autres (notamment le 'assessed budget' de l'ONUCI) et souhaiteraient voir le PBF dans un rôle plus 'indépendant' du PNUD. Bien qu'on reconnaisse au PNUD des compétences spécifiques et des partenariats avec des acteurs nationaux clés pour les domaines priorités, cela ne justifierait pas les écarts au niveau des financements, selon certains intervenants. Les Agences participent à l'analyse du contexte et la priorisation des domaines et besoins pour les interventions du PBF se fait de façon participative au sein de l'UNCT. Par ailleurs, les critères pour la sélection de projets sont établis dans les lignes directives du PBF pour l'attribution de financement et sont expliqués par le Secrétariat PBF, notamment la priorité accordée au critère de spécialisation des Agences. Néanmoins, le triage des projets au niveau du BCR et la décision du choix des projets dans le pays et d'attribution des fonds par le PBSO au siège est parfois contestée. La définition du budget entre Agences dans un même projet fait aussi parfois objet de critique. Il arrive que l'Agence lead ne partage le budget avec les autres agences partenaires qu'à la dernière minute ; que les prévisions budgétaires des autres agences ne soient pas prises en compte dans le planning ; ou encore que le Secrétariat PBF coupe un budget préparé par une agence sans l'informer avec des implications pour mener des activités engagées, bien que ces questions finissent toujours par se résoudre. Les modalités et critères de financement du PBF semblent encore moins bien comprises par les acteurs nationaux qui se sentent exclu des financements du PBF dans le cadre du PACoP.

- **Malgré la compétition pour les ressources financières du PBF et des difficultés à se coordonner entre Agences, surtout lorsque que les projets sont mis en œuvre par plus de 2 ou 3 Agences, les RUNOs apprécient le fait que le PBF les fait travailler ensemble.**

Le processus de financement du PBF est apprécié car il permet de faire travailler les agences ensemble et offre une certaine flexibilité. Malgré les critiques de certaines Agences de manque d'équilibre dans l'allocation de fonds du PBF, la compétition pour les fonds et des difficultés de coordination lorsque qu'un projet est mené par plusieurs Agences, le fait de faire travailler les Agences ensemble est apprécié (outre le financement en soi). Les échanges réguliers sur l'évolution du contexte et les opportunités de bâtir sur les expériences des uns des autres et sur les mêmes structures ou mécanismes sont prisées (notamment sur l'espace amis des femmes, CCM, les cliniques juridiques, les Gender desk, les femmes médiatrices, l'U Report, les relais communautaires, etc.).

- **Les procédures du PBF sont suffisamment flexibles pour permettre l'adaptation à des changements de contexte ou des besoins émergents, mais tout de même jugés lourdes pour un instrument qui se veut flexible.**

Les procédures administratives du PBF sont presque aussi lourdes que celles des Agences lorsqu'il est question de changement des objectifs ou d'une augmentation du budget, surtout qu'il doit être approuvé par le PBSO et par le siège de l'Agence. La lourdeur administrative des Agences a été mentionnée à plusieurs reprises aussi par des partenaires nationaux..

- **Peu de visibilité du financement PBF face à la présence et à l'image dominante des Agences des NU.**

Les partenaires nationaux ne font pas toujours de distinction entre Agences des NU ou sources de financement au sein du SNU ; les acteurs locaux encore moins. Lorsque les RUNOs ont des partenariats bien établis avec des ministères/agences nationales, c'est naturellement leur visibilité qui est dominante. Certains partenaires nationaux et au niveau local ne semblent pas informés ou ne retiennent pas la provenance des financements au sein du SNU (ou d'ailleurs), ni semblent être au courant des règles de visibilité à appliquer. L'équipe a pu constater que des publications et des activités de communication dans le cadre des projets couverts par l'évaluation ne font pas de mention au PBF (ni logo, ni référence à la source de financement). Même des partenaires nationaux qui bénéficient d'appuis PBF depuis des programmes précédents et qui sont tout à fait au courant de la source de financement des projets n'en font pas systématiquement référence. Des actions de communication et visibilité ont

été mené dans les médias nationaux et des NU, y compris un film documentaire sur le PP2 en 2017/2018, mais cet effort ne semble pas être soutenue. La nouvelle stratégie de communication du PBF est pertinente pour améliorer la visibilité du PBF, mais ses effets ne se sentent pas encore.

- **Un système de suivi du PBF en Côte d'Ivoire est en phase finale d'opérationnalisation.**

Des intervenants estiment qu'il y a un manque de croisement et d'analyse des résultats du maillage des interventions PBF. Le système de suivi du PBF en Côte d'Ivoire devrait permettre une meilleure analyse des effets de ce maillage et des synergies entre les projets une fois que l'insertion des données dans le système soit au complet. Si certaines agences sont enthousiastes, d'autres restent dans l'attente de voir si ce système va effectivement permettre d'alléger le travail de suivi et de reporting. Cette tâche est en effet partagée entre les partenaires impliqués dans la mise en œuvre : le système est alimenté par le Secrétariat du PBF, les RUNOs et les partenaires locaux de mise en œuvre, sans qu'il y ait chevauchement ou duplication dans l'alimentation des indicateurs. D'autres indicateurs sont alimentés par des informations collectées par les systèmes de l'État que le projet a aidé à mettre en place (U Report, OSCS, DGAT). Tous les partenaires d'exécution peuvent visualiser l'ensemble des données du projet. Le système a un potentiel d'avantages à exploiter une fois pleinement opérationnel (v. le tableau 5 en section 6.6 du rapport), mais il est encore trop tôt pour vérifier et évaluer ces potentiels bénéfiques.

R2 : Le Secrétariat Technique est opérationnel et appui efficacement le Comité de Pilotage et le Comité technique conjoint d'experts dans leur rôle de coordination et de suivi global de l'exécution du Plan Prioritaire, des programmes et projets.

- **Le Secrétariat PBF a apporté une valeur ajoutée en termes de communication sur le PBF (y compris à l'externe du SNU), d'accompagnement des RUNOs sur le processus et règles du PBF, et dans le suivi des projets.**

La présence d'un Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire depuis 2017 a permis de mieux informer sur les critères du PBF, de conseiller et d'accompagner les Agences et ONGs de mise en œuvre notamment dans l'élaboration des « concept notes » et des projets, ainsi qu'un suivi plus rapproché des projets. Les avis sont unanimes que depuis que le Secrétariat PBF est en place la communication au sein des partenaires du PACoP et avec d'autres bailleurs engagés dans la consolidation de la paix, ainsi que l'accès à l'information sur le PBF et les projets sont beaucoup améliorées. Des besoins de davantage de coordination sont néanmoins ressenties par des RUNOs. Le Secrétariat et le BCR assurent des échanges réguliers avec d'autres bailleurs, le partage d'analyse et d'informations sur ce que font les uns et les autres. C'est le cas notamment avec l'Union européenne (la Délégation à Abidjan et le gestionnaire de l'Instrument contribuant à la Paix et Stabilité de l'UE), l'USAID, l'Allemagne, entre autres.

- **Le Comité Technique d'Experts assure le partage d'information et permet de renforcer l'ancrage institutionnel des projets. Il ne répond pourtant pas aux besoins de coordination ressentis, selon des partenaires interviewés, et se réunit de façon irrégulière.**

Le CTE, composé de représentants des Ministères impliqués, des RUNOs et NUNOs bénéficiaires des fonds PBF et de représentants de la société civile (AFJCI et CSC), est chargé de la coordination et de l'encadrement du travail de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets du PACoP. Les réunions, qui devraient se tenir chaque trimestre, ne semblent pas avoir lieu de façon régulière (5 en 2017 ; 3 en 2018 ; 3 en 2019) et n'accorde pas suffisamment de temps pour les échanges au-delà d'un état de lieu des projets. Les avis sont partagés par rapport à la valeur des réunions du CTE. Certains estiment qu'il ne joue pas vraiment un rôle de coordination, mais plutôt d'information et ne permet pas de connaître qui fait quoi ; la vraie coordination ayant lieu entre Agences à l'interne du SNU. D'autres estiment que le CTE joue un rôle pertinent dans la mesure où il permet l'échange entre les partenaires de mise en œuvre et les Ministères concernés, renforce l'ancrage institutionnel (notamment au Ministère du Plan) et l'apprentissage avec les expériences des projets, grâce notamment à la continuité de beaucoup de ses membres. Deux missions de suivi de terrain (sur 5 prévues) par les coprésidents du CTE ont eu lieu en 2018 à l'ouest et au nord du pays.

R3 : Le Comité de pilotage joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du Plan Prioritaire et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire, des programmes et projets sont

assurés de manière efficace

- **La composition du Comité de Pilotage Conjoint est adaptée et inclusive, mais son rôle se limiterait surtout à valider ce qui est discuté et proposé dans le Comité des Experts**

Il ne ressort pas des entretiens menés que le CPC joue un rôle important dans la coordination (ni d'orientation stratégique) ni dans le suivi des projets ou des allocations financières dans le cadre du PACoP pour assurer notamment la complémentarité des financements et interventions (nationales, PBF et autres). Il est néanmoins noté dans le rapport annuel de 2017 du CPC (p.16) que « le leadership du Comité de Pilotage a permis de mieux coordonner les efforts des Nations Unies à l'endroit des populations cibles ». Les réunions annuelles du CPC permettent de tenir les autorités informées des progrès des projets et de nouvelles propositions, ce qui est jugé pertinent. Cependant, son rôle se limite souvent à valider ce qui est discuté et proposé au Comité des Experts. Le CPC n'a pas mené de missions de suivi sur le terrain (reportés à 2 reprises) en raison des coûts, bien que certains des acteurs consultés estiment que cela serait utile. Par contre, la visite de terrain organisée en 2018 avec les bailleurs aurait permis une meilleure compréhension des bailleurs sur la pertinence et les impacts du PBF, même s'il n'y a pas d'effets clairs en termes d'alignement avec le PACoP ou de mobilisation de ressources additionnels.

- **Le CPC (et le PACoP en général) n'a pas stimulé une vision stratégique partagée entre bailleurs.**

Les bailleurs ne participent généralement pas (ou rarement) au CPC. Par rapport à certains défis, l'analyse stratégique est commune (questions du foncier, du fonctionnement de la justice, etc.) mais par rapport à d'autres sujets de la transition, l'analyse est complètement opposée (par exemple ceux qui pensent que la RSS a été bien faite et achevée et d'autres qui pensent qu'elle a été un échec). Certains bailleurs auraient par ailleurs une vision différente des priorités à cibler (par ex l'UE sur la question de la radicalisation, armement, etc).

Recommandations

- Renforcer la transparence sur la prise de décisions au niveau du Secrétariat Technique et Comité de Pilotage (critères pour l'allocation des projets, décisions budgétaires, etc.)
- Renforcer le rôle stratégique du Comité de Pilotage afin aussi d'augmenter l'appropriation de la part du gouvernement dans les initiatives de consolidation de la paix. Ce rôle stratégique devrait aussi viser une majeure visibilité du PBF auprès des bailleurs qui ne regardent pas le PBF comme le cadre fédérateur des initiatives de consolidation de la paix.

6.5. Fiche du projet PBF/IRF/168 : Femmes médiatrices

Titre du projet		
« Appui à la contribution des femmes et des jeunes filles actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
5	ONU Femmes	1.000.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PACoP/ IRF (GYPI)	ONU Femmes, UNICEF	15 Fév2017 – Octobre 2018
Objectifs		
Prévenir les conflits, consolider la paix et la cohésion sociale dans le Nord et Ouest du pays ainsi qu'à Abidjan, en milieux communautaires, ruraux/ urbains et scolaires à travers le renforcement du rôle des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et la consolidation de la paix.		
Résultats attendus		
RI : Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention des conflits sont positives et favorables.		

R2 : Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d’alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits.
 R3 : Les mécanismes d’alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d’alerte et de prévention des conflits.

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l’étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	valeur estimée dans la population totale d’enquête
% de changement d'attitude/perception des jeunes filles et femmes sur les alternatives non-violentes et gestion de conflits	60,36	61,40
Proportion de femmes/filles disposant de capacités en matière de gestion des conflits	77,55	85,10
% de personnes mobilisés à l'utilisation du U-Report	32,38	27,86
% des populations cibles (désagrégé par sexe) reconnaissant l'importance de la participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention des conflits	79,77	79,95
Proportion de personnes désagrégée par sexe reconnaissant l'importance de la participation des femmes et des jeunes filles dans la paix et cohésion sociale, lutte contre les stéréotypes et préjugés liés à la paix/cohésion sociale Niveau de référence : à déterminer Cible : +30% (35% femmes ; 65%	Jeune =	74,70
	Femme =	79,95
Proportion de femmes impliquées dans un processus de prévention de conflit au sein de leur communauté	7,94	13,24

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 98.

Principaux constats par critère d'évaluation

Cette approche permettra ainsi de valoriser la contribution des femmes et des jeunes filles dans les processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix, et le renforcement de la cohésion sociale.

- Pertinence:

La pertinence du projet est confirmée par l'évaluation finale du projet et la mission de terrain de l'évaluation du portefeuille PBF. La situation socio-politique, en particulier la fragilité de la cohésion sociale suite à la crise post-électorale et les tensions encore sous-jacentes au sein des communautés, justifient l'objet et les activités du projet. Placer les femmes au cœur du projet est tout à fait approprié car elles sont particulièrement exposées et plus vulnérables en situations de conflits. Les femmes sont également appréciées dans leurs communautés comme ayant des compétences particulières en matière de médiation, d'écoute et de résolution des conflits lorsque les tensions augmentent. L'une des **lacunes** constatées est liée à l'absence de ciblage des garçons dans les écoles, en même temps que des filles. Le ciblage géographique est également considéré comme approprié puisque le projet se concentre dans des zones où les risques de conflits sont plus élevés en raison de problèmes d'accès à la terre, de relations interethniques et de manque de civisme. Comme indiqué par l'évaluation finale du projet, la logique d'intervention du projet est bonne et cohérente avec les objectifs du projet.

- Efficience

Le projet a utilisé la totalité des fonds alloués et le rapport coût-efficacité est globalement correct, par rapport à la réalisation des activités, mais il existe des déséquilibres notoires entre les partenaires d'exécution. En ce sens, le CERAP, CARITAS, l'ICTJ, LEADAFRICAINNE ont pu mener la plupart des activités prévues en utilisant entre 80 et 100 pour cent de leur budget en respectant l'équilibre entre les allocations budgétaires pour les activités et les allocations budgétaires pour frais de gestion. L'ARK et le WANEP ont pu utiliser respectivement 70,4 pour cent et 114,4 pour cent, mais ces chiffres comprennent une augmentation significative des frais de gestion (186 pour cent et 221 pour cent) en dépit de certaines lignes d'activité qui sont restées non réalisées (dans le cas de l'ARK, la sous-

performance était due aux retards dans le démarrage des activités). Le GFM3 représente la pire performance avec seulement 1/5 des lignes budgétaires pour les activités effectivement utilisées et avec 160 pour cent des frais de gestion. Le matériel offert aux médiatrices (bâches, micros, sonos, chaises) a été délivré des fois tardivement. L'équipe d'évaluation du PBF constate que le choix d'UNICEF et d'ONU Femmes pour mettre en œuvre le projet a bénéficié de la valeur ajoutée que ces organisations apportent notamment en termes de connaissances techniques, d'expérience dans le travail sur le terrain avec les jeunes, les femmes et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), d'ancrage dans les ministères (notamment le Ministère de la Solidarité et Cohésion sociale) et leur réseau spécifique de partenaires locaux d'exécution qui ont tous bénéficié de l'efficacité du programme.

- **Efficacité et Impact:**

Le projet a atteint des niveaux raisonnables d'efficacité avec le niveau suivant d'atteinte des indicateurs des cibles de résultats par partenaire d'exécution: ARK: 11 sur 15 indicateurs; CARITAS :11 sur 14 indicateurs; CERAP: 100 pour cent indicateurs réussit; ICTJ : 4 sur 5 indicateurs; GFM3: 5 sur 13 indicateurs; LEADAFRICAINNE 5 sur 12 indicateurs. Les produits incluent la sensibilisation (formations, message radio, théâtre, sensibilisation de proximité dans les quartiers, etc.) des autorités de des communautés, et les femmes (qui deviendront femmes médiatrices) et jeunes filles sur la question du genre, le droit des femmes, le rôle des femmes dans la gestion des conflits et les techniques d'alertes précoces. Le projet a été conçu pour agir en synergie avec d'autres initiatives développées au niveau national et décentralisé telles que les mécanismes d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, les points focaux Genre de la Gendarmerie, l'Espace amis des femmes, ou les Comités Civilo-Militaires (CCM). Par ailleurs, certaines femmes médiatrices avaient l'expérience des Clubs Mères Élèves Filles créés sur des projets précédents.

En termes d'impact, l'évaluation fait constat des effets suivants:

Changement de la perception du rôle des femmes et renforcement d'un pouvoir reconnu au sein de la communauté (fierté de leur rôle, reconnaissance du côté de leur mari, chefs de village, etc.)

Avant les femmes n'avaient même pas le droit de participer aux discussions sous l'arbre de la palabre. Aujourd'hui les femmes sont associées aux mécanismes et initiatives de dialogue, prévention et règlement de conflits (les chefferies et autres autorités locales font appel aux femmes médiatrices, sont dans les CCM, etc.) et jouent un rôle très important dans la sensibilisation du village au niveau du vivre ensemble. À Bagohouo, par exemple, les femmes médiatrices agissent 2 fois par mois (en moyenne) ; elles sont appelées à intervenir en case de tension/conflit pour faciliter le dialogue et passer un message d'amour/paix. Après la formation (ONU Femmes) la chefferie commence à leur faire appel, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Meilleure cohabitation entre les membres des différentes ethnies (allogènes, autochtones et allochtones) : Des femmes ciblées sont de toutes les ethnies, se retrouvent et travaillent ensemble en tant que femmes médiatrices, ce qui fait qu'il y a désormais plus de liens entre les communautés ("*on réapprend à vivre ensemble*"). Cela comprend le simple fait de se parler lorsqu'elles se rencontrent ou créent de nouvelles collaborations, par exemple en travaillant ensemble les terres.

Les Femmes médiatrices jouent un rôle actif dans la prévention des VBG: Cela peut arriver au niveau du ménage si averties en cas de montée de la tension ou appelées à intervenir. Les femmes médiatrices se rendent au ménage, tentent de calmer la situation et aider les parties à résoudre la situation par le dialogue. D'autres exemples témoignent d'interventions à plus large échelle pour protéger femmes et enfants. Ça a été notamment le cas lors de délocalisation des populations de la Forêt classé vers le centre de Cavally qui a engendré une forte et abrupte augmentation des tensions entre les différentes communautés ; les femmes médiatrices ont hébergé les femmes et enfants déplacés dans le centre Espace amie des femmes, pour les protéger des tensions en ville et les nourrir. Puis, les femmes sont allées parler avec les hommes/ jeunes en ville, pour faire la médiation entre les populations déplacés et les populations hôtes de la ville. Les choses se sont calmés un peu. Malgré ces efforts, il y a eu 11 viols commis par des hommes déplacés sur des femmes/ filles de Cavally.

Engagement des femmes et jeunes dans le travail de la paix vs besoins financiers : L'Espace Amis de Femmes de Cavally a commencé avec 20 médiatrices en 2015 et compte maintenant 40, mais malgré l'engagement et l'enthousiasme des membres, elles ont des difficultés matérielles (manque de véhicules

pour le déplacement, ce qui de fois entraîne des risques pour leur sécurité physique quand il s'agit d'aller faire la sensibilisation contre la violence dans d'autres villages).

Formations en droit de l'homme montrent un changement de comportement vis-à-vis des femmes et enfants (au foyer): selon les femmes médiatrices, aujourd'hui « on frappe un peu moins les enfants ». Les femmes ont commencé à sensibiliser les enfants et les parents sur les droits des enfants et sur des techniques de communication parent- enfant.

Des synergies entre femmes médiatrice, clinique juridique et Gender desk de la gendarmerie en ce qui concerne le SGBV. Les femmes interviennent pour assister les victimes de SGBV quand elles reçoivent de l'information sur un cas, elles essaient de faciliter l'accès de la victime à la clinique juridique.

- Durabilité:

L'évaluation confirme les conclusions sur la durabilité établis dans le rapport d'évaluation du projet: Les bases de la durabilité du projet sont posées du fait de l'implication si forte des communautés et particulièrement des femmes. L'impact du rôle des femmes médiatrices et aussi visible que cela agit comme facteur d'appropriation parmi les femmes (elles se sentent femmes médiatrices, et cette condition reste avec elles). Aussi, l'ancrage des partenaires d'exécution dans les zones d'intervention est un facteur qui favorise la durabilité. Le fait que les femmes/jeunes filles proviennent des associations pérennes comme les CMEF aide à la pérennisation aussi. Du point de vue financière, les femmes médiatrices peuvent utiliser des moyens matériels reçues pour obtenir quelques revenus et financer certaines activités, mais cette source de revenus ne semble pas assez pour maintenir un programme d'activités conséquente. Comme indiqué dans le rapport d'évaluation, une des clés de la durabilité du projet reste l'implication de la partie nationale à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, et sa capacité de maintenir la fonctionnalité des systèmes d'alerte précoce au niveau local pour lequel les femmes médiatrices contribuent.

Leçons

- La motivation des femmes en tant qu'actrices de la consolidation de la paix est très forte. La menace d'une nouvelle crise (2020) renforce leur mobilisation et leur engagement (ce sont elles qui perdent le plus : leurs maris, leurs fils, leur sécurité et intégrité physique, leurs moyens de subsistance). Il s'agit d'une opportunité pour consolider leur travail et rôle.
- Les programmes de collaboration entre la société civile (femme médiatrice), l'armée (Gender desk) et la justice (clinique juridique) ont un potentiel important et commencent seulement à porter leurs fruits.
- L'engagement des femmes peut être plus élevé lorsque l'impact de la crise a été plus important (y compris en termes de violence sexuelle et sexiste) (Guiglo vs Korhogo)

Recommandations

- Continuité des activités : La violence au sein du foyer ou bien les actes de SGBV courants contre les femmes et enfants ne semblent pas avoir diminué.
- Adresser le défi de l'impunité dans les questions de VGB, ainsi que la pression sociale pour éviter la voie judiciaire, dans laquelle les populations ont très peu de confiance.
- Renforcer en termes de Suivi et monitoring les données désagrégées par sexe.

6.6 Fiche du Projet PBF/IRF/156 : SWEEP

Titre projet		
« Projet d'appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP) »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
6	CARE	1.000.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période

PACoP/ IRF (GYPI)	CAHD, AFJCI	15 Jan 2017- 30 Juin 2018
Objectifs		
Renforcer la participation des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité à travers un engagement soutenu des femmes et des jeunes dans le suivi et rapportage des problèmes de sécurité et de coexistence pacifique qui affectent les activités économiques, la consolidation de la paix et la confiance entre les citoyens et les autorités à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.		
Résultats attendus		
R1 : Renforcement du dialogue et de la redevabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières ;		
R2 : Augmentation de la collaboration et la circulation de l'information sur les questions de sécurité affectant le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ;		
R3 : Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ;		
R4 : Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés.		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	valeur estimée dans la population totale d'enquête (*)
% des personnes des zones d'intervention qui participent aux initiatives du gouvernement en faveur de la sécurité		5,66
% d'incidents de sécurité rapportés ayant trouvé des réponses	18,06	19,84
% de personnes qui connaissent les initiatives gouvernementales de consolidation de la paix	52,74	30,63

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 87.

Principaux constats
<p>- Pertinence:</p> <p>La pertinence du projet est jugée dans le même sens que celle du projet Femme Médiatrice, ayant des éléments communs (renforcement du rôle joué par les femmes et jeunes dans les mécanismes de l'alerte précoce et dans la résolution pacifique des conflits). La pertinence du projet est confirmée par l'évaluation finale du projet et la mission de terrain de l'évaluation du portefeuille PBF. La situation socio-politique, en particulier la fragilité de la cohésion sociale suite à la crise post-électorale, les tensions encore sous-jacentes au sein des communautés, y compris dans les régions transfrontalières, justifie l'objet et les activités du projet. Placer les femmes au cœur du projet est tout à fait approprié car elles sont du fait les principales exposées/ vulnérables aux conflits. Le projet SWEEP donne aussi particulier attention aux femmes commerçantes qui sont particulièrement vulnérables à cause de leur condition et le fait qu'elles gèrent des ressources (intrants et des revenus économiques) dans les zones frontalières. Les outiller avec des mécanismes d'alerte précoce, et les rapprocher des FDS est très pertinent dans les zones frontalières. Les femmes sont également appréciées dans leurs communautés comme ayant des compétences particulières en matière de médiation, d'écoute et de résolution des conflits lorsque les tensions augmentent. Le projet a été conçu pour agir en synergie avec d'autres initiatives développées au niveau national et décentralisé telles que les mécanismes d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, les points focaux Genre de la Gendarmerie, l'espace amis des femmes, ou les Comités Civilo-Militaires (CCM). Le ciblage géographique est également considéré comme approprié puisque le projet se concentre dans des zones à l'Ouest où les risques de conflits dans la frontière sont plus élevés en raison de problèmes d'accès à la terre, des mouvements des marchandises entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, de relations interethniques et de manque de civisme. La logique d'intervention du projet est jugée bonne. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les indicateurs de processus et des résultats existent.</p>

- **Efficience:**

La source pour l'analyse de ce critère est le Rapport Final du Projet tel qui suit: La réalisation de certaines activités, notamment les activités transfrontalières, l'hébergement du système digital de rapportage des incidents sécuritaires, l'évaluation finale et l'audit financier ont connu du retard, retardant ainsi la consommation totale du budget. Ainsi, a la fin de l'intervention, le taux de consommation du budget est inférieur à 95 pour cent du budget global. Le projet conduit cependant les évaluations finales et l'audit du projet qui sont des activités de clôture. Le Rapport final du projet indique aussi que la gestion des sous-subsventions a été un défi pour les partenaires de mise en œuvre en raison de la nature des interventions en milieu rural avec les difficultés d'y avoir des fournisseurs remplissant les exigences minimales de compliance.

- **Efficacité:**

Le Rapport final du projet fournit une analyse de l'efficacité qui a pu être confirmée lors des visites de terrain de l'évaluation PBF à Guiglo et Taï et aussi triangulé avec des partenaires de mise en œuvre : Le projet SWEEP est intervenu essentiellement avec les différentes organisations de femmes et de jeunes de l'Ouest de la Côte d'Ivoire à travers diverses approches. **L'approche communautaire a permis de renforcer les capacités de ces organisations, facilitant ainsi leurs participations et contribution aux initiatives de dialogues socio-sécuritaires et au rapportage des incidents.** Il faut inclure dans cette approche, les activités conduites par les CCM qui ont renforcées les relations entre les communautés et les Autorités, y compris les FDS. Des activités de plaidoyer pour une participation accrue des femmes et des jeunes ont permis d'engager les autorités locales surtout traditionnelle dans la prise en compte des femmes dans les processus de prise de décision. Par ailleurs, les responsables des Réseaux de femmes ont contribué fortement à la sensibilisation des leaders politiques lors des dernières élections locales, contribuant ainsi à la réalisation d'élections apaisées dans la zone Ouest. En ce qui concerne le **système digital de collecte** et de rapportage des incidents sécuritaires a été rétrocédé à l'OSCS ; cependant, sa prise en main par l'OSCS n'a pu être achevée en raison des procédures pour l'hébergement du site.

En termes **d'activités et produits atteints**, le projet a accompli et même dépassé les cibles marquées au niveau des 26 indicateurs de produit établis dans la formulation du projet. Deux indicateurs restent à être mesurés lors de l'évaluation du PBF : la diminution de rackets et la diminution des vols sur les routes commerciales. Lors des FGD avec des groupements des femmes, y compris des femmes commerçantes, la perception partagée est que les deux phénomènes auraient diminué grâce à trois facteurs : 1) une plus grande sensibilisation parmi la population « *maintenant, quand une mère voit ce qui fait son fils (vol) il lui dit : mon fils, ce que tu fais n'est pas bon* » ; 2) la contribution des différentes plateformes au système d'alerte précoce ; et 3) le rapprochement avec les FDS (« *les corps habillés se sont ouverts à nous* »). Dans ce sens, les femmes commerçantes disent que maintenant elles sentent que les FDS respectent leur travail. D'autres témoignages attestent aussi d'une amélioration de la sécurité comme celle du maire de Blolequin à l'évaluation finale du projet: « Le niveau de sécurité communautaire et de consolidation de la paix est à 95 pour cent dans la zone, sinon les braquages sur les routes, dans les campements, tout ça a diminué mais quelques fois on entend ces bruits. »

Aussi, convient-il de noter que l'un des **principaux défis a été le rattrapage des retards causés par la réticence de certains corps des FDS, au démarrage du projet, sans l'accord de la hiérarchie, à participer aux dialogues socio-sécuritaires** organisés dans les villages.

- **Impact:**

Les rencontres des **cadres de concertation** couvertes par les radios locales et la traduction des spots en langues locales ont facilité la compréhension des responsabilités mutuelles entre acteurs dans le maintien de la cohésion et de la paix sociale. Elles ont davantage renforcé le rapprochement des communautés allogènes, allochtones et autochtones d'une part et d'autre part le renforcement de la confiance entre toutes ces communautés et les Autorités sécuritaires « *Les cadres de concertation ont été pour nous quelque chose de nouveau. Parce que nous on n'avait jamais vu ça. Un dialogue de face à face avec les corps habillés, c'est une première. Les différents corps habillés ont parlé avec*

franchise et nous aussi on a parlé à cœur ouvert. Mais je pense que c'est un travail de changement de mentalité que vous devez poursuivre. Le changement de comportement viendra un peu un peu »

Dans tous les départements, les Responsables des FDS, les chefs de village et membres de CCM ont témoigné de **l'amélioration de la communication** entre eux pour dénoncer, informer et prévenir des situations qui pourraient avoir un impact négatif sur la cohabitation pacifique. De même, les **associations de femmes sont plus disposées à discuter ouvertement avec les FDS** sur les questions sécuritaires surtout celles liées à leurs activités commerciales. Avant le projet, il y avait cette méfiance et elles n'osaient le faire sans crainte.

Les **femmes des villages d'intervention** sont de plus en plus associées par les Chefs de village à des réunions importantes et de prises de décision. Cette nouvelle dynamique initiée sous le projet permettra de renforcer la participation des femmes dans l'ensemble des activités.

L'implication des CCM dans le règlement des différends communautaires intervenus dans la Région de Guiglo entre les communautés locales (Autochtones Guéré et Allochtones Baoulé). En outre, les témoignages recueillis aux seins des communautés bénéficiaires ont permis des impacts positifs liés du projet lié aux cadres de concertation, les débats radios, les séances de plaidoyers réalisées au sein des autorités administratives et coutumières.

- **Durabilité:**

CARE a prévu l'institutionnalisation des cadres de concertation en formant les points focaux de sécurité au sein des communautés cibles. En outre, **le projet s'est appuyé sur les mécanismes existants au sein des communautés telles que les organisations de femmes et de jeunes mises en place par les communautés elles-mêmes et les CCM.**

En outre, certains acquis du projet tels que le Système de collecte digitale des informations sécuritaires ont été rétrocédés à l'OSCS (cellule technique du Ministère de la Solidarité, la Cohésion sociale et de la lutte contre la Pauvreté). La totale disponibilité de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale à adopter le mécanisme de collecte digitale des données mis en place par le projet comme "assiette" de collecte des informations sur l'alerte précoce et la cohésion sociale. Cette disposition **de cette structure nationale démontre l'encrage institutionnel** du projet et surtout sa pertinence en répondant à des besoins réels du gouvernement dans ce domaine.

Les CCM sont des instruments locaux de facilitation de la collaboration entre les FDS et les populations civiles ainsi que le veut le point 13 de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Sa duplication sur tout le territoire national et son encrage au sein du Conseil National de Sécurité sont des gages de pérennisation des acquis des financements du PBF dans ce domaine de la sécurité communautaire et de la consolidation de la paix.

Leçons

- La motivation des femmes en tant qu'actrices de la consolidation de la paix est très forte. La menace d'une nouvelle crise (2020) renforce leur mobilisation et leur engagement (ce sont elles qui perdent le plus : leurs maris, leurs fils, leur sécurité et intégrité physique, leurs moyens d'existence). Il s'agit d'une opportunité pour consolider leur travail et rôle. (Leçon partagée avec le projet Femmes Médiatrices"). Cela applique aussi bien aux femmes commerçantes qui ont un intérêt accru à maintenir la sécurité pour le bien de leurs activités économiques.
- Le travail en synergie avec d'autres initiatives du projet PBA (CCM) a eu des effets accrus et maximisés en termes de sensibilisation et de rapprochement de la FDS avec l'association des femmes.
- L'ancrage des activités des associations féminines dans le système national plus large d'alerte précoce géré par l'Observatoire Cohésion Sociale a un grand potentiel en termes de durabilité des initiatives.

Recommandations

- Continuité des activités et adresser le défi de l'impunité dans les questions de VGB, ainsi que la pression sociale pour éviter la voie judiciaire: La violence au sein du foyer ou bien les actes de SGBV courants contre les femmes et enfants ne semble pas avoir diminué (même recommandation que pour le Projet Femmes Médiatrices)
- Continuer à soutenir la fonctionnalité du système d'alerte précoce par le biais de l'Observatoire de la Cohésion Sociale.

6.7 Fiche du Projet PBF/IRF/162 : Transfrontalier (Cross border)

Titre du projet		
« Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix durable et la cohésion sociale »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
7	PNUD	1.500.000 USD ⁶
Programme	Partenaires NU	Période
PACoP/ IRF	PNUD, IOM	1 Jan 2017- 30 Juin 2018
Objectifs		
Le projet vise à accroître la coopération et restaurer la confiance entre les ivoiriens et les communautés Ivoiriennes et libériennes frontalières en renforçant la sécurité des frontières et des populations, ainsi qu'en atténuant le risque d'une escalade des conflits et d'une déstabilisation régionale, grâce à l'engagement des communautés et à des activités socio-culturelles transfrontalières de rapprochement communautaire.		
Résultats attendus		
R1 : La confiance entre les forces de sécurité et les communautés frontalières ciblées est accrue à travers le renforcement des capacités des mécanismes conjoints locaux et transfrontaliers ainsi que par une coopération accrue ;		
R2 : La cohésion sociale et la coexistence pacifique au sein des communautés transfrontalières sont améliorées à travers des cadres de dialogue entre communautés transfrontalières et le renforcement de la coopération par des mécanismes locaux de résolution des conflits et échanges socio-économiques et culturels.		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	Valeur estimée dans la population totale d'enquête *
% de membres de la communauté de la zone cible identifiée indiquant une augmentation de la confiance envers les acteurs de la sécurité (données ventilées par âge, sexe, zone cible et pays) réalisées. Cible: Niveau de confiance accru dans les agences de sécurité dans 20 communautés.	88,18	91,72
% de membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant une sécurité accrue de la communauté (données ventilées par âge, sexe, zone cible et comté)	85,77	84,27
% de membres de la communauté des zones cibles identifiées indiquant une réduction des tensions et une prévention renforcée des conflits intercommunautaires (données ventilées par sexe, âge, zone cible et comté)	94,75	94,23

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p92.

⁶ Budget pour la partie du projet en Côte d'Ivoire est la moitié du budget total.

Principaux constats par critères de l'évaluation

D'une façon générale, le projet a bien réussi dans ses principales réalisations et objectifs, dans les délais. Des effets positifs sont confirmés par les différentes sources documentaires et les témoignages recueillis lors de la visite de terrain de la mission à Taï.

- **Pertinence:**

Le projet adresse des questions à l'origine de tensions entre les communautés frontalières de Taï et Tabou en Côte d'Ivoire et leurs villages miroirs du River Gee et du Maryland au Libéria, ainsi que la méfiance envers les forces de sécurité pour résoudre les défis sécuritaires auxquels les communautés de part et d'autre de la frontière font face, notamment : des incursions régulières d'individus armés non identifiés en provenance de part et d'autre de la frontière ; des déplacements de familles vers l'un et l'autre pays en raison de l'exacerbation des tensions et les différentes crises en Côte d'Ivoire et au Libéria dans un cadre où les impacts de la fermeture des frontières lors de l'épidémie d'Ébola dans la région a eu sur les économies locales et les échanges et commerce transfrontalier. Une évaluation externe ainsi que les entretiens réalisés pendant cette mission d'évaluation confirment la pertinence et la cohérence des interventions face au contexte de la zone d'intervention et aux besoins des bénéficiaires. La théorie du changement du projet est validée par les principaux résultats attendus et globalement avérés, mentionnés ci-dessous (en efficacité et impact).

- **Efficiace:**

Le rapport final du projet et le rapport d'évaluation externe font état d'efficiace dans la mise en œuvre du projet, dont le taux général d'achèvement s'élève à 97 pour cent des activités projetées. Le taux moyen de réalisation des produits (132,02 pour cent) a dépassé les prévisions selon l'évaluation finale du projet. Les données disponibles dans le système M&E indiquent un taux de réalisation supérieur au prévu surtout pour les formations (170 pour cent pour les formations de FDS, autorités locales et leaders communautaires sur les DDHH, genre, protection des enfants, prévention et gestion des conflits) ; les activités sportives et culturelles organisées, y compris transfrontalières (125 pour cent) ; et les comités de paix mis en place ou renforcés (16) et actifs dans la résolution de conflits. Par contre, le taux de réalisation a été inférieur au prévu notamment pour les patrouilles conjointes (33 pour cent), les émissions radio (1 au lieu de 18), les séances de formations sur les mécanismes d'alerte et de réponse précoce (16 au lieu de 28).

- **Efficacité et impact:**

- **Réduction de la conflictualité** : 35 conflits (entre villages, conflits fonciers, conflits interpersonnels, conflits de génération, etc.) réglés pacifiquement par les comités de paix mis en place et/ou renforcés dans le cadre du projet. Le rapport d'évaluation externe confirme la consolidation de la paix et de la cohésion sociale au sein des communautés frontalières de la zone d'intervention du projet.
- **Amélioration des relations entre les FDS et les populations**. La mise en place et l'appui au CCM (formation et fournitures) qui a initié les dialogues communautaires, ainsi que les activités sportives et socioculturelles ont contribué aux rapprochements des communautés et à la déconstruction de la méfiance et de l'incompréhension entre les populations et les FDS, ce qui facilite les actions de prévention et de gestion des conflits dans la localité. Le rapport de l'évaluation finale externe du projet relève cependant le faible niveau d'articulation et de synergies des CCM avec des mécanismes comparables déjà existants tels que des Comités de Prévention des conflits et de Paix (CPP) mise en place par les ONG ASAPSU et PARTAGE dans le cadre du projet. Les CPP ont contribué à abaisser les tensions et au règlement de conflits communautaires. Dans le cadre du pays il y a eu synergie d'action entre le CCM et le CPP ce qui a contribué à avoir plus d'impact.
- **Facilitation du commerce et échanges transfrontalières** grâce à l'assouplissement des règles pour la traversée de la frontière (un « laisser-passer », un passeport valide et carnet de vaccination international à jour permettent de voyager de part et d'autre de la frontière). Les libériens ne possèdent que rarement des pièces d'identité ce qui pose encore des difficultés.

- **Rapprochement entre les communautés transfrontalières.** Les sensibilisations à la prévention et résolution pacifique des conflits et à la cohésion sociale, notamment par les émissions de la radio de Taï y compris la forte audience de l'émission "comité civilo-militaire et cohésion sociale" (diffusée 1 fois par semaine en langue locale et en anglais pour les libériens), en ont beaucoup contribué. Cet émission, animé par le président du CCM, le président des jeunes et un animateur anglophone, avait une grande audience jusqu'au Libéria et un impact réel sur les rapports entre les communautés transfrontalières. "C'est ainsi qu'un chef de village du Libéria voisin appelait l'émission à chaque fois qu'il le pouvait pour nous dire que cette émission rapproche les communautés et contribue à la paix".
- **Amélioration de la sécurité.** La conjugaison de l'organisation des patrouilles mixtes, l'engagement des communautés au sein des Comités de paix et le CCM ont permis le refoulement ou arrestation d'individus impliqués dans des activités illégales ; contribué à la baisse significative des abus et exactions à l'égard des populations frontalières ; la quasi-disparition des contrôles abusifs et des taxations illégales, et à l'intervention plus rapide des forces de sécurité.
 - **Durabilité:**
 - Le renforcement de capacités, l'effet démonstratif des impacts positifs des cadres de dialogue et la représentation inclusive dans les CCM (qui a facilité le rapprochement des populations avec les FDS) constituent des éléments favorables à la durabilité des résultats du projet. Cependant, les besoins d'appui et d'accompagnement soutenus aux cadres de dialogue (CCM) continuent d'être ressentis.
 - La pérennité des patrouilles conjointes, catalyseurs d'échanges d'informations et de collaboration dans le maintien de la sécurité de part et d'autre de la frontière, est subordonnée à son encadrement normatif et son institutionnalisation par les deux pays.
 - Grâce au renforcement de leurs capacités opérationnelles par le Projet, les postes frontières et les forces de sécurité apparaissent plus aptes à faciliter la traversée rapide et sécurisée de la frontière par les différentes communautés. C'est la capacité ces institutions nationales à préserver les acquis qui risque de poser problème vue l'attention insuffisante accordée au système de maintenance et de renouvellement des équipements.

Leçons

- La représentativité inclusive et notamment l'implications des femmes et des jeunes (y compris des jeunes qui étaient parmi les faiseurs de troubles) dans les dialogues socio-sécuritaires contribue à créer la confiance entre la population et les FDS, voire l'État.
- L'implication de la radio locale contribue à étendre les messages de paix et de cohésion sociale au-delà des autres activités du projet.

Recommandations

<p>A l'endroit du Gouvernement de Côte d'Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner la possibilité d'augmenter le nombre de points de passage à la frontière avec le Libéria et de renforcer les équipements aux FDS à la frontière. Les patrouilles conjointes en zone frontalière sont une bonne pratique que les autorités nationales de part et d'autre de la frontière pourraient capitaliser et pérenniser, élaborant des procédures pour sa vulgarisation et mobilisant les ressources nécessaires à cette fin. <p>A l'endroit des RUNOs et du PBF</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux communiquer et capitaliser sur les acquis de cette expérience, par exemple à l'aide de la médiatisation des résultats atteints par les projets transfrontaliers Côte d'Ivoire-Libéria et présenter aux États concernés et aux bailleurs des stratégies de capitalisation. <p>A l'endroit du PBSO</p> <ul style="list-style-type: none"> Considérer la continuité du financement pour la consolidation et l'extension des acquis, avec des stratégies d'auto-préservation, y compris financière, ce qui pourrait nécessiter un investissement à plus long terme (trente-six mois). Considérer, si pas encore fait, la possibilité d'appliquer le modèle des CCM dans des pays comme le Mali où il y a une crise de confiance dans les autorités et les FDS (M15).
<p>Autres</p> <p>L'arrêté ministériel institutionnalisant les CCM semble garantir la représentation inclusive dans ces cadres de dialogue ; il y est indiqué que les représentants de société civile (max. 25 membres) soient désignés par le préfet de Département en fonction de leur représentativité et de la composition sociologique du département. Il faudrait veiller à que ces cadres restent effectivement représentatifs et neutres pour éviter l'instrumentalisation et garder la confiance des uns et des autres (autorités et populations).</p>

6.8 Fiche du Projet PBF/IRF/199 : Pérennisation des outils de prévention des conflits

Titre du projet		
« Appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion des conflits en Côte d'Ivoire »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
8	UNFPA	1.000.000 USD
Programme	Partenaires UN	Période
PACOP/ IRF	UNFPA/ PNUD	1 Déc 2017- 31 Septembre 2019
Objectives		
Contribuer à la prévention et la gestion pacifique et durable des conflits en Côte d'Ivoire à travers le renforcement des mécanismes de veille , de gestion de l'information ainsi que des compétences des cadres nationaux notamment les administrateurs territoriaux. La mise en place d'un système intégré informatisé de gestion des données sur les déterminants de la survenue des conflits, ce qui permettra d'anticiper et de prendre des mesures de prévention et de mitigation des conflits inter et intracommunautaires. Contribuer au renforcement des capacités des institutions étatiques et de la société civile et à leur pérennisation pour la prévention et la gestion pacifique des conflits.		
Résultats attendus		
R1 : L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion social, la DGAT et les structures de paix produisent des informations sur le niveau de la solidarité et de la cohésion sociale et contribuent à l'amélioration des actions de prévention des conflits.		
R2 : Les administrateurs préfectoraux et sous-préfectoraux, le PNCS, et les acteurs de paix contribuent à la gestion pacifique et durable des conflits et à la cohésion sociale.		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	valeur estimée dans la population totale d'enquête (*)
--------------------	--	--

Pourcentage de la population des zones cibles qui pensent que les administrateurs préfectoraux et sous-préfectoraux (S/P) contribuent à la gestion pacifique et durable des conflits et à la cohésion sociale	S/P gestion et prévention des conflits de façon non-violente = 81,22	84,72
	Préfet gestion et prévention des conflits de façon non-violente = 80,66	82,76
	S/P relations intercommunautaires = 83,2	86,20
	Préfet relations intercommunautaires = 82,52	84,64

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 81.

Principaux constats par critères d'évaluation

- **Pertinence:**

Le projet s'inscrit dans la continuité et la consolidation du travail dans le projet PBF/PRF/A-3 ou P2 (voir aussi la fiche 6.2), ciblant les structures et mécanismes qui nécessitent d'être renforcés. Comme pour le P2, l'approche des élections en 2020 est un facteur marquant du contexte du projet. L'existence et le bon fonctionnement des systèmes d'alerte précoce devient d'autant plus pertinent vu les violences post-électorales du passé. De même, il est pertinent l'investissement du projet dans l'autonomisation des comités de paix villageois et autres structures et mécanismes de prévention et résolutions de conflits, ainsi que dans le renforcement de capacités des acteurs administratifs, des chefferies et autres acteurs locaux, y compris femmes et jeunes, dans le même but. Au niveau national, la consolidation et la coordination des structures et des outils de collecte et d'analyse des données sur les conflits et la cohésion sociale sont le maillon qui ferme l'architecture de prévention et consolide des investissements précédents du PBF.

- **Efficience:**

Le projet a fait l'objet de **prolongation de trois mois sans coûts additionnels**. La planification conjointe des activités entre Agences pour coordonner les activités ciblant les mêmes nationaux (notamment le OSCS) et éviter la duplication avec d'autres projets en cours a été l'une des principales difficultés identifiées dans le rapport final. Des séances de travail conjointes entre les RUNOs et les partenaires nationaux ont permis de répondre à ces besoins de coordination. Des entretiens menés par l'équipe d'évaluation il ressort la bonne collaboration aussi avec les principaux partenaires nationaux (l'OSCS, l'ENA, le PNCS et la DGAT), y compris l'élaboration conjointe du plan de travail avec l'OSCS. Une évaluation finale du projet est prévue et était en phase de lancement en Novembre 2019.

- **Efficacité et Impact :**

La quasi-totalité des activités planifiées ont été réalisées et environ 72 pour cent des indicateurs de produits ont été atteints. Il restait à finaliser l'évaluation des causeries éducatives de Ferké et de Guiglo et, selon les informations recueillis auprès du bénéficiaire, l'achèvement de l'opérationnalisation du système intégré de prévention et de gestion des conflits (SIIG) à la DGAT. Les indicateurs qui n'ont pas atteints les cibles regardent le nombre de personnes atteintes par les actions de sensibilisation ou formées par le projet. Ces valeurs pourront cependant ne pas être à jour vues qu'à la date du rapport final (septembre 2019) des actions étaient encore en cours.

Le projet a assuré la continuité de certaines activités du P2/PP2, notamment les sensibilisations de proximité sur la cohésion sociale et l'alerte précoce, l'appui aux commissions régionales de l'OSCS, l'appui à l'ENA pour la révision de ses curricula incluant des modules liés à la consolidation de la paix, l'élaboration et vulgarisation du manuel du chef de village, l'appui technique aux différents comités de paix (R2). Ces activités, comme les précédentes, ont produit et contribué à des résultats positifs en termes de rapprochement communautaire, de renforcement des systèmes d'alerte précoce et de collecte de données liées à la cohésion sociale et à la solidarité (R2). Selon les chiffres de la DGAT, 209 conflits avaient été enregistrés en décembre 2017, contre 129 en juin 2019 (presque 40 pour cent de conflits en moins).

L'OSCS a renforcé son rôle et ses capacités, institutionnelles et opérationnelles (R1). L'extension de son réseau de Commissions Régionales et l'augmentation du nombre de moniteurs pour la collecte de données liées à la cohésion sociale permettent à l'OSCS et au MSCSP d'améliorer la disponibilité et la qualité de ces données. Le nombre de faits et d'incidents collectés et pris en charge a augmenté de 45 pour cent à 55 pour cent (la moitié de la cible établie). Il faut aussi noter l'augmentation (22 pour cent) du nombre total de faits enregistrés par rapport à la période précédente. Selon le rapport final, des 21 CR de l'OSCS fonctionnelles, 13 ont été installées et équipées grâce à l'appui du projet. Il est à noter que le rôle des CR ne semble pas être clairement compris pour tous ses membres, notamment par rapport à d'autres structures de dialogue existantes au même niveau. La distinction entre ce que sont les résultats de ce projet et du P2 et même du P1 du Plan Prioritaire 2 n'est pourtant pas facile à établir.

L'actualisation d'outils pertinents pour la programmation des interventions de consolidation de la paix, telle que la cartographie des conflits du PNCS ou encore l'élaboration d'un indice national de solidarité et de cohésion sociale renforce aussi le positionnement de l'OSCS. Les données fournis par ces outils devront informer différentes politiques sectorielles. Une cellule interministérielle de coordination, de prévention et de gestion de conflit a été mise en place avec le but de faciliter une gestion intégrée et durable des conflits (R1).

Des autorités préfectorales ont été formés à l'aide des modules thématiques sur la consolidation de la paix et d'autres continueront de l'être via l'intégration des modules de formation dans le curricula de l'ENA. Selon l'étude de perception du PBF de 2019, environ 81 pour cent des populations pensent que les autorités préfectorales contribuent à la gestion pacifique des conflits et à la cohésion sociale. Il est légitime de croire que le projet a contribué à une plus grande sensibilisation du corps préfectoral et à mieux les outiller pour faire la médiation, la prévention et la gestion de conflits. Les autorités préfectorales ont par ailleurs été formées au système intégré de la DGAT (R1). Les informations recueillis par l'équipe de l'évaluation à ce sujet sont plutôt floues pour formuler des constats plus précis sur le fonctionnement et effets du système. Ce système intégré ne serait cependant pas tout à fait opérationnel : la collecte de données serait en cours, mais l'intégration des données n'est pas encore possible car la monture ou affinage du système n'a pas été conclue faute de ressources pour le finaliser.

- **Durabilité:**

L'intégration des modules de formation sur la cohésion sociale, le genre, la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits dans les curricula de l'ENA – l'institution de formation de référence des administrateurs nationaux – et la formation d'un pool de 9 enseignants/encadreurs qui iront former les nouveaux étudiants garantissent la continuité de la sensibilisation et du renforcement de capacités de l'administration publique à ces thématiques.

Comme pour le P2, la forte implication des structures du MSCSP dans le projet et le renforcement des capacités de ces structures, y compris au niveau régional, et des acteurs au niveau local augmentent les possibilités de pérennisation des mécanismes et outils de prévention et de gestion des conflits et des systèmes d'alerte précoce. L'adoption d'une stratégie nationale d'Alerte précoce et de réponse rapide devrait amener à l'institutionnalisation des systèmes de collectes d'infos. Comme indiqué par le staff de l'OSCS, il faut cependant encore chercher les moniteurs car le réflexe de communiquer les informations n'est pas encore tout à fait acquis ou constants. Par ailleurs, l'OSCS, comme d'autres activités opérationnelles du MSCSP, restent dépendants d'appuis externes et ses capacités semblent être surchargées. Par exemple, le site de l'OSCS ne semble pas être ajournée depuis plus d'un an – son dernier bulletin trimestriel date du troisième trimestre de 2018.

- **Genre :**

Le programme a porté beaucoup d'attention et d'appui au rôle et capacités des femmes dans la médiation et la résolution de conflits et pour le rapprochement entre communautés. Au niveau stratégique, la dimension genre a été intégré dans les indicateurs nationaux de Solidarité et Cohésion Sociale et dans la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide. Les femmes comptent pour 24 pour cent des moniteurs du système d'alerte précoce de l'OSCS et 60 pour cent des membres

actifs des 13 comités de paix fonctionnels. Leur niveau d'engagement varie cependant considérablement selon leur capacités, motivation et autonomie.

Des activités du projet apportent un appui à l'autonomisation des femmes et une attention spéciale est accordée à appuyer leurs besoins dans ce sens, par le biais de formations et un accompagnement de proximité que l'équipe d'évaluation a pu constater à Guiglo par exemple où UNFPA a un bureau. Les questions de genre et de VBG ont été intégrés dans les formations dans le cadre du projet aux différents acteurs (corps préfectoral, leaders communautaires, relais communautaires, etc)

Recommandations

Pareillement au P2 du PP2, les principales recommandations sont :

- Capitaliser sur les groupes mieux formés et plus dynamiques (de femmes, jeunes, relais communautaires, CR de l'OSCS) comme rampe pour formés et accompagnés des processus et initiatives similaires dans des zones du pays pas encore ciblées et à risque.
- Accompagner la mise en place des Commissions régionales de l'OSCS et les CCM au moins dans les premières deux années après installation et selon une approche similaire de capitalisation sur les structures plus expérimentés et plus efficaces.
- Conclure la mise en place du système d'information intégrée de la DGAT et à la coordination des systèmes de veille.

Autres

Ce projet étant le suivi du P2 dans le cadre du PP2, les activités du P2 se sont prolongées dans ce projet pour pouvoir les achever, élargir à d'autres zones ou renforcer les résultats et leur perspective de durabilité. Il est donc parfois difficile de distinguer entre les résultats du P2 et de ce projet. Cette fiche doit être considérée ensemble à la fiche du P2 à l'annexe 6.2.

6.9 Fiche du Projet PBF/IRF/200 : Sécurité Communautaire / Post-DDR

Titre du projet		
« Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire »		
Numéro Projet	Agence Lead	Budget
9	PNUD	2.250.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PACOP/ IRF	OSC	1 Nov 2017- 30 Oct. 2020
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir et réduire la violence armée • Promouvoir le contrôle démocratique (et les capacités des institutions nationales et de la société civile pour exercer ce rôle) • Renforcer la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité, à travers la réintégration socioéconomique durable des ex combattants, le dialogue socio sécuritaire, et la promotion du contrôle démocratique. • Renforcer la cohésion entre populations à travers les dialogues socio sécuritaires. 		
Résultats attendus		
<p>R1 : Les institutions nationales en charge du post DDR, du désarmement communautaire et de la RSS mettent en œuvre des actions conjointes pour une gouvernance plus cohérente et efficiente garantissant la sécurité des populations avec une participation renforcée des organisations de la société civile.</p> <p>R2 : Les populations vivent dans un environnement sécuritaire et social apaisé où la confiance aux FDS est rétablie, elles vivent en harmonie et règlent pacifiquement leurs différends, les APLC détenues illicitement sont sécurisées, les ex combattants sont réintégrés de façon durable.</p>		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	Valeur estimée dans la population totale d'enquête
Niveau de confiance des populations aux FDS	72,3	72,23
Indice de sécurité	Sentiment de sécurité dans le transport publique = 61,69	61,98
	Sentiment de sécurité dans le lieu de travail = 78,97	79,36
Perception des populations sur l'amélioration de la sécurité	Les 12 derniers mois=84,04	83,26
	Les 12 prochains mois = 90,73	78,32

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 71.

Principaux constats par critères d'évaluation
<p>- Pertinence:</p> <p>Les objectifs du projet s'inscrivent dans la continuité et la consolidation des interventions précédentes du PBF (P1/PP2 et du PP1) et du SNU, ainsi que dans la transition suite à la clôture de l'ONU CI, notamment l'appui et l'accompagnement du processus de DDR/RSS et du désarmement et de contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC). Le projet cimente et élargie le travail mené pendant le P1 (PP2) vue les résultats positifs de ces cadres de dialogues pour la prévention des conflits, la cohésion sociale et le rétablissement de la confiance entre les FDS, l'administration d'une part et les populations d'autre part. Le projet appuie ainsi les dialogues intercommunautaires et leurs acteurs dans les zones à forte tension communautaire qui menace la cohésion sociale; et les dialogues socio sécuritaires et l'expansion des CCM à d'autres zones pas encore couvertes par les interventions précédentes.</p> <p>Vue le contexte de la Côte d'Ivoire, bien décrit dans le document du projet, et notamment la recrudescence des risques à l'approche de chaque cycle électoral (y compris les élections de 2020), les activités du projet sont justifiées et leur logique d'intervention théorie du changement du projet est pertinente. Voir aussi la fiche du projet PBF/PRF/B-3 (P1) dans cette section (en 6.1).</p> <p>Le projet a par ailleurs été revue et les activités adaptées pour répondre à des besoins de l'évolution du contexte et renforcer l'intégration professionnelle et sociale des ex-combattants et leur formation civique par des formations ciblées et des activités de resocialisation et de rapprochement communautaire pour ainsi contribuer aussi à la sécurité communautaire.</p> <p>- Efficience:</p> <p>Grâce à la flexibilité du PBF et du PNUD, l'approche du projet a donc pu être révisée pour pouvoir répondre à des besoins spécifiques du Gouvernement ivoirien suite aux mutineries en mai 2017 impliquant des anciens combattants des forces rebelles (Forces Nouvelles).</p> <p>L'ancrage du projet dans les institutions nationales concernées (S-CNS, COMNAT-APLC, CNDH, MSCSP) a assuré un ciblage pertinent des zones, des activités et des bénéficiaires (notamment l'identification des ex-combattants à former ; les communautés à cibler) et a favorisé l'appropriation par les acteurs institutionnels. Ceci a parfois aussi obligée à des changements de calendrier et à des reports d'activités en raison de processus internes à ces institutions qui ont retardés la réalisation de certaines activités. C'est notamment le cas des activités de renforcement de capacités des Commissions Régionales de la CNDH due à la réforme institutionnelle qui était en cours au sein de cette institution.</p> <p>- Efficacité et Impact :</p> <p>Le projet est en cours. Il est donc trop tôt pour mesurer les effets des actions, bien que certains soient déjà perceptibles. Le niveau de réalisation des activités avance globalement comme prévu, bien que certaines activités aient été reporté pour les raisons déjà évoquées.</p>

Le projet poursuit, en partenariat avec le Secrétariat du Conseil National de Sécurité, l'appui à la formation de forces rebelles démobilisées qui ont été intégrées dans la fonction publique (eaux et forêts, gardes pénitentiaires, pompiers civils des Centres de Secours d'Urgence) et à la création de confiance. L'objectif est à la fois de former ces forces et contribuer à un corps plus professionnel et de rétablir la confiance des populations dans les FDS, améliorer la collaboration des populations civiles et l'environnement sécuritaire. La réalisation de projets à impact rapide (forages, aire de jeux, AGR communautaires, infrastructures de base), identifiées en consultations avec tous les acteurs des zones ciblées et en étroite collaboration avec les Conseils Régionaux de ces localités, semble avoir contribué au rapprochement communautaire. L'étude de perception du PBF de 2019 fait état d'une augmentation sensible de la confiance dans les forces de sécurité, surtout la gendarmerie et la police, moins dans les forces armées (72 pour cent par rapport à 53 pour cent en 2016, bien que seule une petite partie des zones mesurées soient les mêmes).

Le projet a continué l'extension des dialogues socio-sécuritaire à des zones non encore couvertes. Cinq nouveaux Comités Civilo-Militaires ont été installés. Dix CCM ont vu leurs capacités renforcées pour la conduite de diagnostics socio-sécuritaires et l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'actions, avec l'engagement paritaire d'agents des FDS et des leaders communautaires. Cependant, les dialogues sécuritaires et de partage d'information sécuritaire touchent peu de gens, en particulier parmi les femmes, et semble ne pas avoir d'effet sur le sentiment de sécurité ou la perception des forces de l'ordre selon l'étude de perception du PBF de 2019.

Parallèlement le projet appui, en collaboration avec le S-CNS, le renforcement de capacités d'Organisations de la Société Civile pour exercer un contrôle démocratique sur le secteur de la sécurité qui pourrait donner naissance à la création d'outils de suivi et de contrôle démocratique du secteur. Il est question notamment d'un Observatoire pour le suivi du contrôle démocratique du secteur de la sécurité ; d'échange d'information et la mise en place d'un réseau d'alerte; de vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux; de promotion et adoption de législation et réglementation qui renforce le contrôle démocratique du secteur; le suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité, etc.

Le projet revient aussi sur la question du désarmement qui continue d'être un facteur d'insécurité pour les populations en Côte d'Ivoire. Les sensibilisations autour de la question ont amené 526 individus à rendre volontairement leurs armes en échanges de kits d'accompagnement pour des activités génératrices de revenu. Cette question continue nonobstant de susciter beaucoup de préoccupations d'après les témoignages recueillis par les l'équipe d'évaluation, surtout face aux vols dans des caches d'armes, les attaques au FDS pour le vol d'équipement et la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays voisins du Mali et Burkina.

Des voyages d'échanges et l'opportunité de faire un partage d'expériences en matière de sécurité communautaire ont été appréciés et constituent aussi des moments de réflexions sur les propres systèmes et les approches d'autres pays.

- **Durabilité:**

L'État ivoirien a fait preuve d'appropriation avec l'institutionnalisation des dialogues socio-sécuritaires (CCM) et intercommunautaires (Comités régionaux de l'OSCS). Le fonctionnement de ces cadres est intégré dans le budget des institutions, mais ceci ne semble pas couvrir les besoins opérationnels et d'élargissement de leur couverture au-delà du périmètre autour de leur zone d'implantation et notamment dans les villages qui reste dépendant surtout du financement de projets. Selon l'un des interviewés, le GoCI prévoit de soutenir la mise en œuvre des plans qui seront issus des CCM et de continuer le renforcement de capacités de ses membres.

Les effets du renforcement de capacité des différents intervenants (institutionnels, y compris d'ex combattants formés, et de la société civile) sont perceptibles au niveau des comportements individuels. L'équipe d'évaluation a pu recueillir quelques témoignages illustratifs de changements

individuels qui ont des répercussions sur les familles, l'intégration social de ces ex-combattants et leur engagement pour la paix dans leur communauté. C'est le cas par exemple du garde pénal pour qui les formations sur les droits de l'homme et la discipline et déontologie dans les établissements pénitentiaires ont changé sa façon de faire son travail et, sur le plan personnel, de gérer des difficultés et la relation avec les autres ; ou le cas de deux anciens combattants bénéficiaires d'AGRs à Bouaké qui ont trouvé une activité digne qui leur permet de pourvoir à leur familles, envoyer les enfants à l'école et voir ainsi plus d'avantages dans la paix que dans le conflit (voir l'encadré sur Bouaké).

Les effets catalytiques du programme contribuent aussi à la durabilité de certaines actions, notamment les dialogues intercommunautaires et les actions de désarmements financés par la JICA et par de nouveaux engagements de l'UE.

- Genre

Le projet a intégré les aspects genre et apporté une attention particulière au rôle des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et gestion de conflit, à leur participation dans les cadres de dialogues, à promouvoir la connaissance de leurs droits et des mécanismes légaux à saisir ainsi que les sensibilisations aux questions de genre et des VBG. Pour ces derniers aspects, le projet collabore avec la CNDH qui est en train de s'étendre dans tout le territoire avec la mise en place de Commissions régionales de droits de l'homme, avec notamment l'appui du projet. Il est prévu que 40 pour cent du budget du projet soit utilisé pour des activités qui incluent la promotion de l'égalité du genre.

Leçons / Bonnes pratiques

La complémentarité des dialogues socio-sécuritaires et intercommunautaires dans la prévention et la gestion des conflits a permis une analyse participative des facteurs de conflits, une plus grande responsabilisation des acteurs locaux dans la prévention et gestion des conflits, un meilleur échange d'informations grâce à la confiance rétablie et donc une meilleure efficacité du rôle des autorités et des FDS.

Le ciblage des agents des Eaux et Forêts qui ont moins bénéficié d'accompagnement par le passé (par rapport à d'autres branches des FDS) est très pertinent et une bonne pratique du projet, surtout que les questions de terres et des forêts sacrés, dans un contexte d'immigration et de compétition toujours plus forte pour les ressources, sont une source majeure de conflit.

Recommandations

Les recommandations à ce stade pour ce projet sont similaires à celle pour le projet PBF/PRF/B-3 (ou P1) :

- Accompagner la mise en place des nouveaux cadres de dialogues (CCM, CR de l'OCSC) en capitalisation sur les structures plus expérimentés et plus efficaces qui peuvent partager leur parcours et expérience et jouer le rôle de 'formateur' pour les nouvelles structures. Des besoins de renforcement de capacités des membres de cadres de dialogues plus récents sont assez évidents, de même que le besoin de rendre plus clairs aux nouveaux membres les rôles et les compétences des différents cadres de dialogue (CCM, intercommunautaires /CR de l'OSCS).
- Inclure dans les formations des FDS des agents autres que les démobilisés s'ils n'ont pas bénéficié de formations les dernières années.
- Il y a besoin aussi d'accompagner des détenues pour les préparer à la réinsertion sociale, notamment les jeunes en conflit avec la loi.
- Déployer les CCM aux villages (ils sont souvent limités aux villes).

6.10 Fiche du Projet PBF/IRF/196 : Jeunes

Titre du projet

« Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire »

Numéro Projet	Agence Lead	Budget
10	UNICEF	3.750.000 USD
Programme	Partenaires NU	Période
PACoP/ IRF	PNUD et UNESCO ; UNFPA (dès 2018)	1 Jan 2017- 31 Déc 2020
Objectifs		
<p>Le projet visait au départ à renforcer la participation des jeunes et des associations de jeunes à la consolidation de la paix à travers la déclaration et l'enregistrement des naissances à l'état civil dans les délais et une prise en charge des jeunes et associations de jeunes dans une dynamique de réconciliation et de cohésion sociale dans le Sud, le Centre et Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. En 2018, une révision du projet sur base des leçons apprises de la première phase à recadrer les interventions sur trois aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer de manière explicite les capacités des femmes et filles en prévention et en gestion de conflits dans leur communauté ; - apporter un appui aux jeunes pour qu'ils disposent de capacités en prévention et en gestion de conflits dans leur communauté à travers le financement de projets pilotes ; et - soutenir l'application des jeunes dans les instances de prise de décision, notamment en matière de prévention et de gestion de conflits. 		
Résultats attendus		
L'engagement civique des jeunes, la participation des jeunes et des femmes en tant qu'acteur de paix, de prévention et de gestion des conflits contribuent à la cohésion sociale de manière durable en Côte d'Ivoire.		

Synthèse des indicateurs du projet mesurés par l'étude de perception PBF 2019

Libellé indicateur	Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre	valeur estimée dans la population totale d'enquête
Nombre de jeunes engagés sur la plateforme U Report	20,76	27,86
Nombre de jeunes formés sur le civisme et l'engagement civique pour la prévention et la gestion des conflits	3,98	5,10
Nombre de jeunes formés aux métiers des arts, à la culture de la paix et à la cohésion sociale afin de promouvoir les pratiques culturelles et traditionnelles favorisant la paix et la cohésion sociale	1,19	2,82

Source : Adapté du tableau de bord de ENSEA, Enquête PP2-PACOP 2019, p. 77.

Principaux constats par critères d'évaluation

Le projet a réussi à impliquer les jeunes et les femmes dans la prévention et la gestion des conflits, contribuant ainsi au renforcement de la cohésion sociale de façon durable, et de leur engagement civique. En effet, le projet a animé un réseau d'acteurs locaux qui participe au diagnostic des sources de conflits et à la recherche de solutions locales pour diminuer les tensions et contribuer à la cohésion sociale, tels qu'observés lors des visites de terrain à Katiola et à Korhogo.

- Pertinence:

Inciter les jeunes au civisme et les former pour être acteurs de cohésion sociale et **relais pour sensibiliser leurs communautés** à la paix, à l'environnement est intéressant dans le contexte de la Côte d'Ivoire. Les jeunes sont la majorité de la population ivoirienne, mais le plus souvent sans voix dans les questions de la communauté, sans emploi, particulièrement vulnérable à la manipulation politique et perçus comme acteurs de conflit. Le projet reprend par ailleurs l'usage des **alliances interethniques** ou à plaisanteries dans la résolution des conflits communautaires et la cohésion sociale. Formés à la vulgarisation des messages clés issus de cet inventaire et à l'adaptation desdits messages aux populations analphabètes, les jeunes deviennent des ambassadeurs auprès de leurs pairs, une stratégie qui vise aussi le rapprochement générationnel et culturel au sein des communautés. Le projet cherche aussi à apporter des changements au niveau personnel et à ouvrir des perspectives d'avenir pour les **jeunes** à travers des **formations civiques et professionnelles**. Des témoignages

recueillis par la mission auprès de jeunes bénéficiaires ainsi que des données dans la documentation du projet (y compris de sondages de U Report) confirment la validité au moins partielle de la théorie du changement selon laquelle le fait de valoriser le rôle de ces groupes et des jeunes en particulier et de les outiller a contribué à changer l'image de ces jeunes ; à réduire leur sentiment d'exclusion et à faire d'au moins certains d'eux des acteurs de cohésion sociale et de changement positif au niveau personnel et dans la communauté.

- **Efficiace :**

Le projet a bénéficié d'une **prolongation de 18 mois** et d'un **budget additionnel** de 1,2 M d'USD (en plus des 2,5 M d'USD approuvés au départ) suite au **recadrage des objectifs** lors de la révision du projet en 2018. Le projet est encore en cours et les données de réalisations et de résultats disponibles dans le système S&E du PBF sont donc partielles. Les données disponibles indiquent une **bonne progression du projet**. Près de 14 mois avant sa clôture, la plupart des indicateurs de produits disponibles (5 sur 7) affichent un taux de progression supérieur à 78 pour cent ; le taux de réalisation affiché pour les jeunes qui bénéficient d'AGR (84 jeunes) ou qui sont au service civique (190 jeunes) est plus bas (54 pour cent) mais vu le temps qui reste au projet la cible devra pouvoir être atteinte.

Depuis 2018, grâce au soutien de la plate-forme U Report par le PBF, plus de 10 500 jeunes ont consulté le centre d'information "paix", où les jeunes s'informent sur les risques des conflits et les mécanismes de prévention et de résolution des conflits. Parmi eux 1 050 ont décidé de devenir de jeunes ambassadeurs de la paix. A travers les activités de terrain, le projet a mené 15 actions pour la paix telles que des conférences dans les lycées, des discussions entre pairs dans les communautés (Bouaké, Youpougon, etc.), la consolidation de l'inventaire des alliances interethniques et l'installation de 100 jeunes relais communautaires pour la paix dans les huit localités cibles (Katiola, Yakro, Gagnoa, Divo, Sikensi, Aboisso, Adzopé). De plus, 18 radios communautaires sont engagées à véhiculer des messages de paix, selon le dernier rapport du projet.

Le nombre de jeunes formés par le projet aux compétences de vie à Ferké et à Bouaké a largement dépassé les atteintes (environ 2 760 jeunes formés sur 1 000 prévus). À Katiola, le projet a formé 55 jeunes à la culture de la paix, les alliances inter-ethniques, le dialogue intergénérationnel et en alphabétisation fonctionnelle par le numérique; 40 ont été formés à Aboisso. La formation a inclus des approches pratiques (les jeunes sont allés dans les communautés pour faire la médiation dans des conflits).

- **Efficacité et impact :**

Le projet capitalise sur les mécanismes et bonnes pratiques de projets précédents PBF, notamment la mobilisation communautaire et les sensibilisations de masse et de proximité à travers les espaces amis des femmes, les femmes médiatrices, la plateforme U Report, les radios communautaires (ou 140 jeunes reporters sont mobilisés pour diffuser des émissions et messages favorisant la cohésion sociale), ce qui permet de s'appuyer sur des structures et plateformes existantes tout en appuyant leurs activités ou renforçant leurs capacités.

Après 18 mois de mise en œuvre, la progression de deux (sur quatre) indicateurs de résultats disponibles dans le système de suivi et évaluation du PBF font état que 73 pour cent pour les jeunes des zones cibles inscrits sur U-Report sont engagés dans des actions civiques de bénévolat dans leur communauté⁷ et 62 pour cent des jeunes pensent que leur voix est prise en compte dans leur communauté⁸ (par rapport à une cible de 60 pour cent).

Le projet a animé un réseau d'acteurs qui participe au diagnostic des sources de conflits et à la recherche de solutions locales pour diminuer les tensions. Selon différents témoignages recueillis par la mission et les rapports du projet, la connaissance par les jeunes des alliances interethniques ou à

⁷ Sondage U Report réalisé le 12.11.2018, 44% des jeunes 16-24 ans interrogés ont confirmé qu'ils faisaient du bénévolat dans leur communauté (10 377 répondants sur 88 380 jeunes interrogés soit 12% de taux de réponse)

⁸ Sondage U Report de Mars 2019 (13 146 répondants sur 99 091 interrogés)

plaisanteries grâce au projet a contribué au rapprochement et à réduire le fossé culturel entre les jeunes (hommes et femmes) et les autorités coutumières. La mission a pu vérifier l'adhésion et l'engagement des jeunes et l'appréciation positive que les autorités locales, chefs coutumiers, religieux et autres acteurs de la société civile expriment pour cet engagement positif des jeunes. L'intervention sur le cas Katiola / Attienkaha en est un exemple. La caravane pour la paix, le Festival Carrefour et d'autres activités pour le rapprochement des communautés ont aussi contribué à renforcer l'esprit de dialogue et de paix.

D'autres jeunes affirment que les formations civiques et professionnelles les ont aidées à retrouver confiance en eux et à s'engager dans le changement personnel et dans leur communauté. À Bouaké avec l'appui d'UNICEF, les jeunes ont reçu des formations en compétences de vie courant qui leurs a appris des questions comme : respect de l'environnement (y inclue, propreté), les droits des enfants, des rapports sexuelles sains, le dialogue constructif pour établir des rapports avec des autres, etc.) Ces jeunes se mettent ensuite en réseau et mènent des actions dans leur communauté pour sensibilisent leurs camarades à s'engager sur la voie de la paix et abandonner la violence afin de prévenir toute crise qui viendrait perturber leurs activités. À Ferké, par exemple, 30 jeunes ont mis en place des groupes de sensibilisateurs de proximité et interviennent dans les "grins" (des groupes de discussion entre garçons).

- **Durabilité :**

Les besoins d'accompagnement restent importants, surtout là où les capacités sont particulièrement faibles (par exemple à Katiola au niveau des femmes médiatrices). Par ailleurs, bien que le choix d'inclure des AGR dans le projet pour les jeunes à risque a été fait dans une optique d'autonomisation, les ressources ne permettront pas d'accompagner tous les jeunes formés pour leur installation. Les services décentralisés du Ministère de la Jeunesse jouent un rôle fondamental et sont très impliquées dans l'accompagnement des jeunes et des activités du projet au niveau local, tel que la mission a pu constater notamment à Bouaké et à Katiola. Cependant, les ressources que l'État mobilise pour la jeunesse ne sont pas assez pour adresser les besoins des jeunes, notamment en ce qui concerne l'emploi, et les jeunes non-scolarisés qui sont exclus et marginalisés par l'État. Dans la société ivoirienne « un homme qui fait n'est pas un homme libre » : tant que le 'jeune' (peu importe l'âge) n'a pas de responsabilité, un travail, il est exclu, voué à l'ostracisme social⁹. Plusieurs interviewés ont souligné l'urgence d'accorder plus d'attention et de moyens à former les jeunes et notamment cette jeunesse qui a été délaissé par les années de conflits et qu'il faut former et occuper pour éviter d'être instrumentalisés dans les conflits et les bandes de drogues, délinquance, et autres.

Certaines connaissances et outils développés ou appuyés par le projet tel que les formations, le U Report ou la connaissance sur les alliances inter-ethniques¹⁰ ont des perspectives de durabilité.

Recommandations

- ✓ Les interventions du projet ont contribué à pacifier les localités ciblées. Cependant, on assiste à une recrudescence de la violence impliquant les jeunes dans d'autres localités non couvertes par le projet. Il faudrait relayer les activités de résolution de conflits à ces zones.
- ✓ Il serait essentiel de développer des partenariats avec les autres programmes d'emploi jeunes du gouvernement pour créer des synergies et limiter les frustrations

⁹ Ceci expliquerait d'ailleurs le fait qu'il ne soit pas rare de trouver des 'jeunes' de 50 ans ou plus dans les associations de jeunes ou autres plateformes car c'est pour eux une des seuls moyens pour canaliser leur voix.

¹⁰ UNESCO va bientôt lancer une carte électronique des alliances inter-ethniques téléchargeable sur smartphone afin de faciliter l'accès à la connaissance de alliances existantes dans chaque région et par groupe ethnoculturel. Cet outil sera notamment accessible aux étudiants, jeunes et femmes.

Annexe 7 : Plans des Missions

Plan de la 1^{ère} mission : 2 au 16 Octobre 2019

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
2 oct. - Voyage	3 oct - Abidjan	4 oct - Abidjan	5 oct - Abidjan	6 oct – voyage pour Guiglo	7 oct – Guiglo/ Duekoué/Bagohou	8 oct –[Taï]
<p>Départ pour la Côte d'Ivoire.</p> <p>Arrivée à Abidjan : BD : 16h35 FF : 17h35</p> <p>Novotel Plateau</p> <p>18h30 : Réunion de l'équipe d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire le point sur la division des tâches au sein de l'équipe ; - agenda de la mission - passez en revue les outils/protocoles et questions pour les entretiens - autres 	<p>9h - 10h30: Réunion avec Raluca Eddon et Fabrice Konan, PBF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commentaires au rapport de démarrage - revue du plan de mission et calendrier des entretiens - questions logistiques et/ou administratives - mise à jour sur l'engagement du PBF et des NU en général ; réalisations, difficultés et valeur ajouté les projets passés et en cours ; les arrangements de gestion, coordination et suivi <p>11h- 11h30 Entretien avec RC a.i, Jean-Marie Yameogo (représentant pays WHO)</p> <p>12h00 -14h : Rencontre avec le Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) - point focal et représentant au comité</p>	<p>08h30-10h30: <i>Focus groupe RUNOs et NGOs [focus sur processus, gestion, coordination et suivi du PBF]:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - UNDP, M. Arsène Assandé - UNESCO, Mme. Camara Maïmouna et Mme Tono Ama Michelline - ONU FEMMES, Sylvie Gougoua - UNFPA, Nda Constant et Mme Konaté Sanata - FAO, M Kra Konan Maxime - UNICEF, Mme Delphine Koffi - CARE, M Coulibaly Losseni 	<p>Préparation des visites terrain</p>	<p><i>8h : Départ pour l'Ouest / Guiglo en voiture. Appui logistique :</i> Désiré Kouadio</p> <p>18h30-19h30 Bureau PNUD à Guiglo : Entretien avec M. Mahama Gbane, Responsable Coordination</p> <p>Hôtel tam-tam</p>	<p><i>Voyage vers Duekoué</i></p> <p>09h-10h Civilité et entretien avec le 1^{er} Secrétaire-Général (grade de préfet) de Duékoué,</p> <p><i>10h15- 11h30 : Duékoué – Bagohou (village riverain du Mont Peko)</i></p> <p>11h30 – 12h30 Civilité et Focus Groupe avec notables et autorités coutumières de Bagohouo</p> <p>12h30 – 13h30 Focus Groupe avec les médiatrices de paix et les femmes du CMEF (Responsable : Adrienne, Correspondant ONU Femmes et UNICEF à Bagohouo) ; (lieu : chefferie du village)</p> <p><i>14h00 -15h00 :</i></p>	<p><i>Départ vers Taï.</i> <i>Focus : cross border project</i> 7h30 – 11h30 ¹: Voyage Guiglo - Taï</p> <p>12h Civilité à la préfecture : - Secrétaire-General - Préfet (Responsable : Bureau Guiglo PNUD)</p> <p><i>12h30 - 13h00 : Taï-Daobly.</i></p> <p>13h-14h Visite du poste frontalier de Daobly. Deux Focus Groupe simultanés : - échanges avec les FDS ivoiriennes [Oscar]</p>

¹ Temps de parcours plus long que prévu due aux conditions de la route (fortes pluies la veille) et déviation en raison d'un camion bloqué sur le chemin.

	<p>des experts, Directeur de cabinet adjoint : Tano N’Grouma</p> <p>14h- 14h30 Entretien avec Grace Kpohazounde, Conseillère paix et développement, PNUD/NU : - évolution du contexte politique, socio-économique, dynamiques de conflictualité au niveau national et local.</p> <p>15h -16h : Ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la Pauvreté (MSCSP) - Kouamé N’Guessan, Chef de Cabinet de la Ministre, - Michel Séka, Directeur de la cohésion sociale - Mamadou Nayoo, Point focal PBF - Coulibaly Tiohozon Ibrahima, DG de l’Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale - Touré Ibrahima Ibrahima, Dept. Statistiques et staff [Lieu : Tour E, 13 ème étage]</p> <p>16h30 : Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation/ DGAT : - Mr Bayo, DG Adjoint - M. Koffi Innocent, Directeur Ressources humaines - et staff [lycée technique]</p>	<p>[Salle Akwaba, PNUD]</p> <p>11h : Debriefing sécurité à UNDSS (Plateau)</p> <p>16h : Convention de la Société Civile Ivoirienne : - Mamadou Kouma, Coordonnateur National - Oscar Gagny, Secrétaire de l’Administration [Lieu : CSCI]</p>			<p><i>Retour à Guiglo</i></p> <p>15h15-16h00 : - Civilité au préfet de Guiglo et visite de la salle de réunion de la préfecture (Responsable : Bureau PNUD – Guiglo)</p> <p>16h00-17h00 Complexe socio-éducatif. Deux Focus Groupe simultanés : - Visite et échanges avec des femmes de l’espace ami des femmes pour la paix et la cohésion sociale/Union des femmes de Guiglo (Responsable : UNFPA, Coordonnateur du bureau décentralisé à Guiglo)</p> <p>- Entretien avec M. TRAORE Innocent, staff et bénéficiaires de la Clinique juridique de Guiglo (Responsable : PNUD/CARE)</p> <p>16h30 – 17 h : Visite au <i>Gender desk</i> à la Gendarmerie de Guiglo et entretien avec le Comandant (président du CCM), le point focal Gender et l’ancien commandant de brigade (Responsable : PNUD)</p>	<p>- échanges avec des bénéficiaires libériens [Fernanda et Belen] (Responsable : PNUD, Mr Koré)</p> <p><i>Retour à Taï</i></p> <p>14h20 – 15h30 : Deux Focus Groupe simultanés : - Échanges avec le CCM de Taï - Échanges avec les jeunes de Taï (Responsable : PNUD) (Responsable : PNUD) [BD ; OT]</p> <p><i>Retour à Guiglo</i></p> <p>18h30-19h30 Entretien avec Docteur Liagui Ouattara, représentant UNFPA à Guiglo</p>
--	---	--	--	--	---	---

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
9 oct - Guiglo - Bouaké	10 oct - Bouaké	11 oct - Korhogo	12 oct – Katiola et retour à Abidjan	13 oct - Abidjan	14 oct - Abidjan	15oct - Abidjan	16 oct - Abidjan
<p><i>Projets : SWEEP (PACoP) ; Programmes 2 et 1 (PP2)</i></p> <p>8h – 8h30: Voyage Guiglo - Bedy Gouazon</p> <p>8h45 - 10h15 : Civilité et échanges introductoires avec le chef du village et tout le groupe pour ensuite formés deux Focus Groupe simultanés : - CCM de Guiglo et représentants de Bedy Gouazon - Espace Amie des Femmes (Responsable : CARE, Toure Théophile)</p>	<p><i>Projets : Programmes 1 et 2 (PP2), Post DDR et Jeunes/PACoP</i> [Responsable : Directrice Régionale de la Jeunesse, Mme Bamba]</p> <p>8h30 – 9h15 Visite à la DR de la Jeunesse dans le cadre du projet jeunes – U report: Mme Bamba et représentants locaux (DR Famille, Chefs de village, ONGs, Jeunes de la plateforme ‘U Report’)</p> <p>9h20-9h40 : Civilité à la Préfecture : Mme. Hortense Amani, Secrétaire-Générale</p> <p>9h50 – 10h30 : Focus groupe avec les adolescents et jeunes hors du système scolaire et agents mobilisateurs (Partenaire : DRJ)</p> <p>10h45 – 12h00 Visite au Centre d’Observation des Mineurs (COM)</p>	<p>07h30 – 10h30 : <i>Départ vers Korhogo</i> Hôtel Olympe</p> <p><i>Projets : Programme 1 (PP2) Projets Jeunes et femmes médiatrices/PA CoP</i></p> <p>11h15 - 11h30 Civilités à la préfecture</p> <p>11h30-12h30 Échanges avec des médiatrices de paix de Korhogo (sensibilisation ou médiations) (lieu : quartier coco) point focal : Yolande, ARK</p> <p><i>Pause déjeuner</i></p>	<p>7h30 – 10 H <i>Départ pour Katiola. Focus sur les conflits inter-communautaires entre le village d’Attienkaha et le quartier de Djoulabougou de Katiola et leur réconciliation par les alliances interethniques à la suite de la médiation des jeunes relais Communautaires pour la Paix (RCP)</i></p> <p>9h45 : Rencontre introductoire avec Tano Ama Michelline (UNESCO) ; M. Bourlaye Traore (DR Jeunesse), Coulibaly Bamoutaga (ONG SOS Arts)</p>	<p>Débriefing équipe</p> <p>16h30 Entretien avec Arsène Assandé, Gestionnaire de programmes, PNUD</p>	<p>0830 – 9h30 : M. Armand Akely Directeur de la protection des jeunes, Ministère de la Jeunesse</p> <p>10h- 11h : Rencontre avec Fabrice Konan, PBF, au sujet du système de monitoring et suivi</p> <p>12h - 13h 2eme rencontre avec Grace Kpohazoude, Conseillère paix et développement, PNUD/NU</p> <p>13h15 - 14h Entretiens <u>par téléphone</u> avec jeunes de U Report de Bouaké (pour approfondir l’échange) - Koumane Kouakou Hervé, Vice-Président U Report</p>	<p>8h30 – 9h30 : Mme Assa Simone, présidente de l’Association des femmes juristes de Côte d’Ivoire (AFJCI), et 4 membres de son équipe</p> <p>9h30 – 10h30 CNDH : Assouman Bamba, Directeur de Cabinet de la Présidente du CNDH, et 7 membres de son équipe</p> <p>11h30 – 12h30 : Rencontre avec le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS) Mr Patrick Kassi, M. Paulin Yewe, Col. Jérôme Bouadi, Akpo Germain,</p> <p>14h30 – 15h30 École Nationale d’Administration (ENA) : - Mme</p>	<p>9h Réunion équipe d’évaluation : préparation du débriefing</p> <p>10h – 10h45 : Débriefing avec Secrétariat PBF : Raluca, Fabrice et Directeur Adjoint du Cabinet du Min. du Plan</p> <p>11h30 – 12h 30 Directeur de l’École de Gendarmerie et membres de son équipe (Responsable : PNUD) [Fernanda]</p> <p>11h30 -12h30 Focus Groupe avec femmes des Partis politiques (au bureau de ONU Femmes) [Responsable : ONU Femmes] [Belén, Oscar]</p> <p>13h30 Rencontre avec l’expert du logiciel du système de suivi PBF</p>

<p>10h30-11h : Visite du bas-fond aménagé pour le rapprochement des communautés et échanges avec les bénéficiaires (Responsable FAO, Kra Maxime)</p> <p>Visite du poste de Gendarmerie de Kaodé (à proximité de Bédy Gouazon)</p> <p><i>Voyage Bedy Gouazon – Bouaké</i></p> <p>Hôtel du stade (Bouaké)</p>	<p>- Entretien avec Mme. Koissi, Directrice du COM</p> <p>- Focus Groupe avec adolescents mineurs détenues au COM</p> <p>12h00 – 13h15 Visite des AGRs de deux bénéficiaires à Bouaké ; - Félix (mécanicien, ex-combattant) - Mariam Konaté (vendeuse de pagnes ; ex-combattant) (Responsable PNUD)</p> <p>13h30-14h15 : Entretien avec Mme. Bamba, DR Jeunesse</p> <p>14h30 - 16h : Échanges avec CCM Bouaké</p> <p>16h15 – 17h00 : Focus Groupe avec ex combattants intégrés dans l’administration comme gardes de la prison, formés récemment comme garde dans le cadre du projet post DDR</p> <p>17h10-17h30: Entretien avec le Directeur du Camp Pénal de Bouaké, Mr Ouattara Siriki (Responsable : PNUD)</p>	<p>15h -16h15 Visite au dispensaire rural de Benguedougou et échanges sur les nouveaux mécanismes d’enregistrement des naissances avec le personnel de santé, le responsable administratif et Hassan, le représentant de UNICEF (Responsable UNICEF)</p> <p>16h30 – 18h00 Échanges avec la Commission Régionale de la Cohésion Sociale du Poro (Responsable : UNFPA)</p>	<p>10h – 10h30 : Civilités aux autorités - Préfet central de Katiola - Maire de Katiola</p> <p>10h30 - 11h15 : FG avec les relais communautaires pour la paix et représentants locaux de Katiola (chef du quartier de Djoulabougou, imam de Katiola et représentant des commerçants) [Lieu : Mairie]</p> <p>11h30 - 12h30 : FG avec la communauté d’Attienkaha [Lieu : village d’Attienkaha] (Responsable UNESCO : Maïmouna Camara)</p> <p><i>Retour à Abidjan</i></p> <p>SEEN hotel</p>		<p>- Issa Yaro, Université de Bouaké</p> <p>15h – 16h Mme Victoire Lefebvre, Première Secrétaire/Conseiller politique, et M. Jerôme Notebaert, chargé gouvernance, Ambassade de France</p> <p>16h30 UNESCO : Mme. Anne Lemaistre, Cheffe de Bureau et son équipe</p>	<p>Oulaï, Directrice de l’École d’Administration Générale et de Diplomatie de l’ENA, et le sous-directeur des études</p> <p>16h – 17h45 : Équipe de l’Observatoire de la Solidarité et Cohésion sociale (Secrétariat technique)</p> <p>18h - 19h30 : Réunion de l’équipe d’évaluation : division des tâches et planning prochaines étapes de l’évaluation</p>	<p>[Belén]</p> <p>13h30 Réunion préparation prochaine étape de l’évaluation : Fernanda et Raluca Eddon, PBF</p> <p>15h : Départ pour l’aéroport (Fernanda).</p> <p>15h30 – 16h30 Coulibaly Losseni, CARE, Bureau CARE [Belén, Oscar]</p> <p>19h00 : Départ pour l’aéroport (Belén).</p> <p>Voyage de retour</p>
--	---	--	---	--	--	--	---

Plan de la 2^{ème} mission : 17 au 22 novembre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17 Nov	18 Nov- Abidjan	19 Nov- Abidjan	20 Nov- Abidjan	21 Nov- Abidjan	22 Nov- Abidjan
Voyage de Fernanda Faria Bruxelles - Abidjan.	<p>09h45-11h30 : Rencontre avec le secrétariat du PBF : Raluca Eddon Fabrice Konan</p> <p>13h – 17h30: Séance de travail de l'équipe évaluation</p>	<p>Séance de travail de l'équipe évaluation. Préparation des livrables pour la réunion de restitution</p>	<p>14h30 – 16h : Présentation des résultats du rapport provisoire d'évaluation</p> <p>16h45 - 18h00 ICTJ : M. Bamba, Chargé de programme Mme Mireille Ouattara, Chargé de programme Mme Gladys Adia</p>	<p>09h - 10h30: JICA : Mme Tesaki Masayo</p> <p>11h - 12h00: Secrétaire chargé des droits de l'homme/<i>présidence</i> de la république</p> <p>12h – 13h: Ministère de la solidarité et de la cohésion sociale : Rencontre avec Mme la Ministre Mariatou Koné</p> <p>13h30 – 14h30 Konrad-Adenauer-Stiftung: M Florian Karner Mme Fatima Touré</p> <p>15h – 16h Rencontre et échanges à L'Ambassade d'Allemagne</p> <p>16h30 – 17h15 Ministère du Plan : Rencontre avec Mme la Ministre Nialé KABÁ et M. Tano O'Grouma, Directeur de Cabinet Adjoint</p>	<p>09h - 10h45 Rencontre et échange UNFPA Mme Kouyé, M Talibo et Mme Konaté-Koné</p> <p>15h30 -16h30 : Interpeace (annulé par indisponibilité imprévu d'Interpeace)</p> <p>15h30 -17h30 : Échanges avec Emmanuelle Diehl, Consultante, Évaluation thématique PBF (Jeunes)</p> <p>19h Départ vers l'aéroport (Fernanda)</p>

Annexe 8 : Liste des personnes interviewés

Nom	Organisation	Fonction/Titre
PBSO (New York), PBF et Bureau du Coordonnateur Résident en Côte d'Ivoire		
M Babacar Cissé	NU	Ancient Coordonnateur Résident et Coordonnateur humanitaire en Côte d'Ivoire
M Kyle Jacques	PBF, DPPA	M&E Officer
M Marc-André Franche	PBSO / DPPA	Directeur du PBSO
Mme Margherita Capellino	PBSO and Divison of Policy, Evaluation and Training	Coordination Officer
M Herbert Loret	Division of Policy, Evaluation and Training, Department of Peace Operations (DPO)	Program Manager Light Coordination Mechanism (LCM)
Mme Jelena Zelenovic	PBSO/PBF	Programme officer
Mme Raluca Eddon	Bureau du Coordonnateur Résident, Secrétariat PBF en Côte d'Ivoire	Peacebuilding and Transition Advisor, et PBF Secretariat Coordinator in CI
Mme Simona Santoro	PBSO, Department of Political and Peacebuilding Affairs (DPPA)	Political Affairs Officer and Evaluation manager
Jean-Marie Yameogo	OMS	RC a.i / Resident Representative OMS
M Fabrice Konan	PBF Secrétariat in CI	M&E Officer
Mme Grace F. Kpohazoude,	Bureau du Coordonnateur Résident	Conseiller Paix et Développement
RUNOs		
Arsène Assandé	UNDP	Program Manager
Mahama Gbane	PNUD	Chef de Bureau Guiglo
Maïmouna Camara	UNESCO	Spécialiste programme culture
Francisco LEANDRE	UNESCO	Chef des opérations
Amian Bomo Marie Aimée	UNESCO	Assistante programme culture
Dah Ollo Yoann Marc Olivier	UNESCO	Assistant programme culture
Anne Lemaistre	UNESCO	Directrice pays
Tano Ama Michelline	UNESCO	Assistante programme
Konan MAYETA	UNESCO	Assistante programme
Dr Liagui Ouattara	UNFPA	Coordonnateur Bureau décentralisé de Guiglo
Sylvie Gougoua	ONU Femmes	Chargée du programme participation politique des femmes
Kra Konan Maxime	FAO	Consultant
Delphine Koffi	UNICEF	Chargée du développement des adolescents
Nathalie Daries	UNICEF	Cheffe de section HIV et développement des adolescents
Mme. Kouyé	UNFPA	Chargée de programme
M Talibo	UNFPA	Chargé de programme
N'da Constant	UNFPA	Spécialiste paix et développement
Sanata Konaté épouse Koné	UNFPA	Consultante projet PBF

Institutions et autorités étatiques (niveau centrale) de la Côte d'Ivoire		
Michel Seka	Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté	Directeur de la Cohésion Sociale.
Kouame Nguessan	MSCSP	Directeur de cabinet
Coulibaly Tiohozon Ibrahima	OSCS : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale	Directeur Général de l'OSCS
Mamadou Nayoo	MSCSP	Point focal PBF
Touré Ibrahima Ibrahima	MSCSP	Département de Statistiques
Koffi Kan Innocent	DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)
Akely Armand Gagne	Ministère de la jeunesse	Directeur de la protection de la jeunesse
Patrick Kassi	S-CNS	Responsable suivi RSS
Yewe Paulin	S-CNS	Communication
Colonel Boadi Jérôme	S-CNS	Conseiller technique
Mme Oulaï	ENA	Directrice de l'école de diplomatie
Eugène Bilé	OSCS	Chef du département de Communication
Touré Yacouba	OSCS	Agent DEP
Angaman Youssouf	OSCS	Chef de service
Amani Yahot Cyrille	OSCS	Chef de service
Kassi Emmanuel	OSCS	Chef de service/étude et documentation
Amani Yahot Cyrille	OSCS	Chef de service
Kossa Sati Léontine	OSCS	Cheffe de service formation
Fofana Mamadou	OSCS	Agent/SEU
Soumahoro Mamado	OSCS	Agent/DCRE
Ouattara Thierry	OSCS	Agent/SPSE
Bakayoko	OSCS	Sous directrice de la communication
Okobe Koudou Arsene	Ministère de la jeunesse	Sous-Directeur de la protection de la jeunesse
Mme Zebeyoux Aimée	Présidence de la république	Secrétaire chargée des droits de l'homme
Mme Koné Mariatou	MSCSP	Ministre
Mme Kaba Nialé	Ministère du Plan et Développement	Ministre
Tano O'Grouma	Ministère du Plan	Directeur de Cabinet Adjoint
NUNOs		
Losseni Coulibaly	CARE	Coordinateur projet ; Point focal PBF
Société Civile et bénéficiaires des projets		
Mahamadou Kouma	Convention de la Société Civile de Côte d'Ivoire (CSCI)	Coordonnateur National
Gagny Oscar	CSCI	Secrétaire de l'Administration

Traoré Zié Innocent	Clinique juridique de Guiglo	Représentant local
Mme. Koissi	COM/centre de détention des mineurs	Directrice COM
Félix	AGR PBF	Bénéficiaire AGR mécanicien
Mme Konaté Mariam	AGR PBF	AGR/vendeuse de pagnes
Mme. Sanou Thérèse	INDIGO	Chargée d'études
Mme Assa Simone	AFJCI	Présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire
Agathe Blanche-Kamissoko	AFJCI	
Kouassi Akissi Sonia	AFJCI	
Tamou Nanan Andosine Epouse Toualy	AFJCI	
Anzan Ingrid	AFJCI	
Nomel Louise Ruth	AFJCI	Chargée de programme
Traoré Tidjane	CNDH	DPET
Tapé Franck Donald	CNDH	Chef département prisons et lieux de détention
Azaud Alexandra	CNDH	Cheffe de département femmes et enfants
Assouman Bamba	CNDH	Directeur de Cabinet de la Présidente
Epizagne Augustin	CNDH	Chef de département
Oka Alain Thierry	CNDH	Chef de département DCP
Koffi Dja Germain	CNDH	Service de communication C E
M Bamba	ICTJ	Chargé de programme
Mme Ouattara Mireille	ICTJ	Chargée de programme
Mme Adia Gladys	ICTJ	Stagiaire
Autorités locales et services décentralisés		
Mane Abdoulaye	Préfecture de Duékoué	1 ^{er} Secrétaire-Général (grade de préfet)
M. Djandé Abou Bachir	Préfecture de Korhogo	SG 2
Hortense Amani	Préfecture de Bouake	SG de la Préfecture de Bouaké
Dao Moussa	Préfecture de Taï	Secrétaire-General
Doumbia Yacouba	Préfecture de Guiglo	Préfet de Guiglo
Séi Marius	Préfecture de Guiglo	1 ^{er} secrétaire général
Aoulou Assamoa	Préfecture de Guiglo	2eme secrétaire général
Mme. Bamba	Direction de la jeunesse	DR Jeunesse Bouaké
Koulibaly Aboulaye	Gendarmerie Guiglo	Commandant de compagnie
Dédé Serges	Gendarmerie Guiglo	Point focal 'Gender desk'
Kouassi David	Gendarmerie Guiglo	Ex-Commandant de brigade

Ouattara	Camp pénal	Directeur du Camp Pénal de Bouaké
	Dispensaire rural de Benguedougou (Korhogo)	Infirmier Garçon de salle Relais communautaire
Aman Constantin	Radio de Taï	Ancien directeur de la Radio de Taï
Bailleurs/Autres partenaires externes au PBF		
Charles Girard	Union européenne	Attaché de coopération, chargé de programmes Paix et Sécurité à la DUE (jusqu'en juin 2019)
Sébastien Cocard	UE/FPI, bureau régional de Dakar	IcSP officer
	Ambassade de l'Allemagne	
Mme Tesaki Masayo	JICA	
Mme Tokpa	JICA	
Mme Victoire Lefebvre	Ambassade de France	1 ^{er} Secrétaire
Jerôme Notebaert	Ambassade de France	Chargé de développement / gouvernance
Florian Karner	Fondation Konrad Adenauer	
Mme Fatima Touré	Fondation Konrad Adenauer	
Mme Emmanuelle Diehl		Consultante évaluation thématique PBF (Jeunes)
Mme Julie Shouldice	Ambassade du Canada	Ambassadeur

Focus Groupes			
Groupe	Nombre de personnes (F/H)	Composition/Rôle des participants	Ville/Village
Femmes médiatrices	10	10 Femmes (médiatrices et CMEF) : Gbaha Andrienne, Cissé Awa, Doho Bertine, Die Henriette, Djihie Marie Solange, Koffi Marceline, Yao Catherine, Zaha Sophie, Sekon Felicité, Djehie Pauline	Duékoué/ Bagohouo
Autorités coutumières	14	(12 Hommes ; 02 Femmes) Bah Beha Jacques, chef adjoint ; Sankara Ibrahim, imam ; Djehi Pierre notable ; Aboulaye Sybi chef communauté Malienne	Duékoué / Bagohouo
Relais communautaires et autorités coutumières /religieuses	27	(16 Hommes, 11 Femmes) Ouattara kinaya olivier, diabate olivier, kone daouda, kone nana, horo christelle, ouattara tenin, coulibly bintou	Katiola
Autorités coutumières et villageois	env. 35 personnes)	Plus de 35 personnes Chefferie villageoises et population de Attienkaha	Katiola/ Attienkaha
Femmes médiatrices/ espace amis des femmes	07	Femmes médiatrices/amis des femmes	Guiglo
Poste frontalier Daoubli/Libériens	env. 23	(17 Hommes ; 6 Femmes : Libériens)	Taï/Daoubli
Forces de Défense et de Sécurité	09	(9 Hommes)	Taï/Daoubli
CCM de Taï	08	(6 Hommes, 2 Femmes)	Taï
Jeunes de Taï	03	(3 Hommes)	Taï

Espace Amie des Femmes/ Ambassadrices de paix/SWEEP	14	(14 Femmes)	Guiglo/Bédi Gouazon
CCM Bedy Gouazon	07	(1 Femme, 6 Hommes)	Guiglo/Bédi Gouazon
Jeunesse de Bouaké	15	DR Jeunesse de Bouaké ; Chef de village N’Gattakro ; porte-parole des chefs de communautés de Bouaké; DR Famille; ONG OIC ; ONG Espoir-vie; 7 Jeunes de ‘U Report’ (6 Femmes ; 9 Hommes)	Bouaké
Jeunes de Sokoura	23	(9 Femmes ; 14 Hommes)	Bouaké
Garçons retenues/en réhabilitation COM	26	(26 Hommes)	Bouaké
CCM Bouaké	08	Commandant de Brigade (président du CCM) ; Pasteur ; Président des jeunes ; Chef traditionnel ; 4 autres membres	Bouaké
Garde de prison, ex-combattants	12	(11 Hommes ; 1 Femme) Adjudant Diabaté ; Yoro Célestin ; Coulibaly	Bouaké
Femmes médiatrices (OnuFemmes)	10	Présidente des femmes médiatrices Autres membres actifs Représentante Animation rurale de Korhogo/ARK (partenaire local de ONU Femmes)	Korhogo
Commission Régional de la Cohésion Sociale	13	(7 Hommes, 6 Femmes) Kobenan Kra Lambert (secrétaire technique) M’Bandaman Koffi Dario Mme. Tuo Wanissongui, médiatrice Mme. Alima Soro, médiatrice Mme. Coulibaly Awa, médiatrice Mme. Soro Nerguégnon, médiatrice Toure Talman, directeur des affaires sociales au CR Yacouba Ouattara, Président Commission Régionale des Drois de l’Homme – Poro Mme. Traoré Salimata, Secrétaire générale Hassane Ouattara, UNICEF Mme. Koné née Cissé Fanta, Mairie (3eme adjointe au Maire) Sidibé Salimata Makinfé, DR de la solidarité et cohésion sociale Coulibaly François, Président de l’ONG ANAED	Korhogo
Femmes des parties politiques (ONU Femmes)	08	(07 femmes, 01 Homme) Obou Eso Yohou (RHDP) Ellah Clémentine (FEMP-CI) Pety-Zojo Annick(UNCI) Gnolou Grace Assoua Roland (ONG africa global international) Sopou Paule (FPI) Akenan Christine (LIDER) Gbazale Esther (Femme en action médiatrice de paix)	Abidjan

Annexe 9 : Comparaison des résultats des enquêtes de perception de 2016 et 2019 dans les zones ciblées par le PBF en Côte d'Ivoire

Thématiques et sous-thématiques	Indicateurs	Expression des perceptions (résultats des enquêtes)	
		2016	2019
<u>État-population</u>			
Perception de l'autorité de l'État	Amélioration de l'autorité de l'État	83,60%	
	Amélioration des autorités et leaders sondés	90%	
Perception de la qualité des services offerts par l'administration préfectorale	Confiance aux autorités préfectorales /État	69%	71%
	Satisfaction des services offerts par l'administration préfectorale	85%	
Perception du niveau de contribution du Système des Nations Unies	Autorités Étatiques	75%	
	Populations	69%	
<u>Ordre public/sécurité</u>	Amélioration de l'ordre public	84%	
	Amélioration de la sécurité chez les hommes	72,40%	
	Amélioration de la sécurité chez les femmes	65%	
	Perception du degré de confiance dans les forces de sécurité	53%	72%
	Efficacité des forces de l'ordre contre les crimes en général		72%
	Efficacité des forces de l'ordre contre les crimes contre les femmes		67%
	Efficacité des forces de l'ordre contre les crimes contre les enfants		68%
	Connaissance des mécanismes de signalement des problèmes sécuritaires sur les axes routiers		19%
Crimes les plus récurrents	Cambriolages		14%
	Rackets sur la route		11%
	La proportion de personnes se sentant en situation d'insécurité au sortir de la crise postélectorale	72,40%	63%
	Avoir été victime d'un crime au cours des 12 mois précédents		31%
	Connaissance de U Report		7%
<u>Prévention et résolution pacifique des conflits</u>	Principal conflit	35% conflit foncier	
	Efficacité des mécanismes de résolution de conflits	68%	
Foncier rural	Connaissance de la loi foncière	40%	
Réconciliation	Information sur la réconciliation	75.38%	
	Principal canal d'information sur la réconciliation nationale	74.5%	
	Le principal média par lequel les populations ont eu échos de la réconciliation	63% Télévision	
	Amélioration de la "réconciliation" depuis la sortie de la crise post-électorale	68%	
	Profil des acteurs qui influencent la réconciliation	50,3% guides religieux	
Perception de la contribution de ces acteurs à la réconciliation	Médias	83.9%	
	Jeunes	28.27%	
	Femmes	14.18%	
	SNU	49.05%	

<u>Justice transitionnelle</u>	Connaissance CDVR/CONARIV/PNCS	35%	32%
	Confiance CDVR/CONARIV/PNCS		11%
	Adhésion au processus conduit par la CDVR	60%	
Dispositions à prendre par la CONARIV pour réussir sa mission	Entreprendre une vaste campagne de sensibilisation pour rassurer les populations et les inciter au pardon	76%	
	Favoriser le dialogue entre les groupements et jeunesses de partis politiques	89%	
	Communiquer davantage sur ses activités et accomplir sa mission d'indemnisation des victimes	98%	
	Personnes s'identifiant comme victime de violences électorales		33%
	Victimes de violences électorales ayants porté plaintes		5%
	Victimes ayants reçu un support extérieur au cours de ces procédures		5%
	Connaissance de l'existence de programmes de réparations communautaires		50%
	Les réparations répondent aux priorités de la population		1/5 personnes
	DROIT HUMAINS	Les vues sont plus négatives concernant l'égalité devant la loi	
Le droit à des élections libres et transparentes			37%
L'absence de discrimination			41%
<u>Cohésion sociale</u>	Avoir entendu parler de cohésion sociale	42.6%	
	Amélioration de la cohésion sociale	82.3%	
	Acteurs ayant contribué à la cohésion sociale	53.7%	
<u>Etat civil/identification</u>	Connaissent l'existence de la loi sur la déclaration des enfants à l'Etat Civil	64%	
	Avoir entendu parler de la notion d'identification	64,18%	
	Connaissance de la gratuité de la déclaration d'une personne à l'Etat civil	<50%	
	Obligation aux parents de déclarer les enfants à l'Etat civil	64%	
	La menace des problèmes d'identification est faible sur la paix	71%	
	Niveau de satisfaction des services d'Etat Civil	50%	
	Contribution du Système des Nations Unies au renforcement de l'état civil	53%	
<u>Elections</u>	Type d'élections porteur de conflits	78% les élections présidentielles	
Perception de la contribution des femmes et des jeunes à la tenue d'élections apaisées	Faible contribution des Femmes	100%	
	Faible contribution des Jeunes	100%	
	Participation des hommes aux élections		52%
	Participation des femmes aux élections		36%
	Intention de vote aux prochaines élections		77%
	Intention de vote des hommes aux prochaines élections		82%
	Intention de vote des femmes aux prochaines élections		72%
Acteurs contribuant à la tenue d'élections apaisées	Guides religieux	27%	
	Tout le monde	23%	
	Femmes	31.39%	80%
	Jeunes	32.6%	70%
	Les Chefs de cantons et de village	21%	89%

	Administrateurs sous-préfectoraux		86%
Contribution du Système des Nations et dispositions à prendre pour la tenue d'élections apaisées	Contribution du Système des Nations Unies et dispositions à prendre pour la tenue d'élections apaisées	61%	
<u>Sécurité communautaire</u>	Sentiment de sécurité en allant au travail		79%
	Sentiment de sécurité dans le transport en commun		62%
<u>Prévention et lutte contre les violences sexuelles</u>	Nombre de personnes ayant rapportés avoir subies des VBG au cours des 12 derniers mois		1/5 personnes
	Perception des efforts des forces de l'ordre dans la lutte contre les violences faites aux femmes		67%

Notes sur la méthodologie des études de perceptions de 2016 et de 2019

<p>Étude de perceptions de 2016: Les régions visitées ont été celles d'ABIDJAN, du GUEMON, du TONKPI, du N'ZI et du BOUNKANI. En 2019, ce sont les régions du CAVALLY, du PORO, du GBEKE, du TONKPI, du N'ZI et du BAS SASSANDRA et du GUEMON. Les villes d'Abidjan, de Duékoué, de Man de Bocanda et de Bouna. En 2019, ce sont les villes de Bloléquin, Dikodougou, Béoumi, Duékoué, Guiglo, Korhogo, Botro, Man, Toulépleu, M'Bengué, Bouaké, Bocanda, Sinématiali, Sakassou et Tabou.</p>
<p>S'agissant des régions, on dénote qu'en 2016, 05 régions ont fait l'objet de l'étude contrairement à 07 régions en 2019. On remarque que les régions du BOUNKANI et le district d'Abidjan ont été écarté de l'étude, tout en ajoutant de nouvelles.</p>
<p>L'étude a été réalisée dans cinq (5) départements à savoir Abidjan, Duékoué, Man, Bocanda et Bouna. Trois (3) de ces cinq (5) zones, Duékoué et Man ont bénéficié des interventions de la première phase du Plan Prioritaire. Il s'agit d'Abidjan, Duékoué et Man.</p>
<p>Concernant l'étude de 2019, elle a été menée dans (15) départements. Ces 15 départements sélectionnés pour représenter une diversité de contexte et de mise en œuvre de projets du plan prioritaire II et du PACoP. Trois départements (Duékoué, Man et Bocanda) ont été sélectionnés avec comme but supplémentaire de pouvoir comparer les résultats avec ceux de l'évaluation du Plan Prioritaire I de 2015, malgré des différences méthodologiques importantes.</p>

Annexe 10 : Équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation de KonTerra était composée de trois experts ayant chacun une expérience vaste et pertinente dans des contextes fragiles et complexes, combinant une connaissance de plusieurs thématiques en rapport avec le domaine de la consolidation de la paix. Tous les membres de l'équipe sont des évaluateurs expérimentés, y compris dans l'usage de méthodes mixtes.

Fernanda Faria, chef d'équipe, combine de façon experte leadership, analyse stratégique et la rédaction de rapports d'évaluation. Elle a effectué des études de recherche et des évaluations au cours des 12 dernières années sur les politiques et approches au nexus sécurité et développement et sur des interventions de consolidation de la paix dans les pays fragiles ou touchés par des conflits, y compris des interventions financées par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies et l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP) de l'UE. Pendant plus de 20 ans, Fernanda a mené des analyses politiques et sur les politiques pour des *think tanks* (notamment pour l'ECDPM-European Center for Development Policy Management ; NOREF-Norwegian Peacebuilding Institute ; l'ISS-Institut d'études de sécurité de l'UE) ainsi que pour des organisations internationales, en particulier l'UE, l'OCDE et les Nations Unies. Fernanda apporte ainsi une bonne compréhension des programmes et outils de financement à la consolidation de la paix.

Belén Díaz, avec une formation de base en Droit, apporte une expérience professionnelle pertinente dans le développement organisationnel, le renforcement des capacités et l'évaluation dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les moyens de subsistance durables et la gestion des risques dans des contextes complexes de conflits ou instabilité prolongés, y compris en Afrique de l'Ouest. Elle a travaillé avec des ONGs et des *think tanks* et a l'expérience de gestion des projets sur le terrain, ayant été déployée un certain nombre d'années en Guinée et au Tchad, en plus des missions de terrain pour des évaluations que, depuis 10 ans, Belén a conduit pour différentes agences des Nations Unies (UNICEF, WFP, FAO, UN Women, etc.).

Guy Oscar Toukpo, le consultant local de l'équipe, est un sociologue ivoirien spécialisé en socio-anthropologie du développement local avec accent sur la question du foncier rural en contexte post-conflit. Oscar amène une connaissance thématique, contextuelle, y compris sur les dynamiques intra- et intercommunautaires, et une compréhension des sensibilités socio-culturelles et politiques qui sont d'importance primordial dans le cadre de cette évaluation. Oscar compte, par ailleurs, avec une solide expérience de travail avec des leaders communautaires dans l'Ouest du pays, une des zones de focus des interventions du PBF. Oscar est aussi formateur en gestion de conflits et en éducation et dialogue civilo-militaire.